

# LE LIVRE DE LA SAGESSE

## CHAPITRE I

Le moyen de trouver Dieu (xv. 4-3). — Pureté nécessaire pour posséder la sagesse, et recevoir communication de l'Esprit de Dieu (xv. 4-5). — à qui rien n'échappe, et qui jugera sévèrement toutes les iniquités (xv. 6-10). — Mort qu'attirent sur eux les impies (xv. 11-12). — contrairement aux desseins primitifs de Dieu, qui avait tout créé pour la justice et l'immortalité (xv. 13-16).

1. Diligite justitiam, qui judicatis terram. Sentite de Domino in bonitate et in simplicitate cordis quaerite illum :

III Reg. 3, 9; Isai. 56, 1.

2. Quoniam invenitur ab his qui

1. Aimez la justice, vous qui êtes juges de la terre. Ayez du Seigneur des sentiments dignes de sa bonté, et cherchez-le dans la simplicité de votre cœur.

2. Car il se laisse trouver par ceux

### PREMIÈRE PARTIE

#### DÉMONSTRATION DIDACTIQUE DES AVANTAGES DE LA SAGESSE.

##### I. Elle donne le bonheur et l'immortalité

1. Conditions pour posséder la sagesse : Droiture dans les pensées. γγ. 1-5. — Dans les paroles. γγ. 6-11.

CHAP. I. — 1. — *Justitiam, δικαιοσύνην*, la justice dans son sens le plus large, c'est-à-dire, la conformité de toutes les actions avec la loi divine. Un sens plus restreint ne s'adapterait pas au contexte. Les juges de la terre sont les princes qui la gouvernent ; ils doivent à tous l'exemple de la justice, et la justice est le soutien de leur trône. Prov. xxix, 44. L'avertissement doit, d'ailleurs, s'appliquer à tous les hommes. — *In bonitate*. On pourrait entendre par ces paroles la bonté de Dieu même, et traduire dans le sens du Ps. cxxxv, 4 : « Confitemini Domino quoniam bonus », ayez le sentiment de la bonté de Dieu. Mais *in bonitate* répond à *in simplicitate*, et doit être pris, par conséquent, dans le sens subjectif : Ayez du Seigneur des sentiments qui soient bons, justes, dignes de lui. S. Cyrille traduit : « Sentite de Domino quaerite sunt. » Ep. ad Acac. in conc. Ephes. Cf. : « mali senserunt de Deo. » xiv, 30. Ce

second sens renferme implicitement le premier, car on ne peut avoir un juste sentiment de Dieu, sans songer à sa bonté et à sa perfection. Avec ce sentiment dans le cœur, « vous ne serez jamais plus affecté, comme si vous aviez à vivre ici-bas sous le gouvernement d'un maître sévère, inquietant, fâcheux, difficile... Tout ce que Dieu fera ou permettra, vous le prendrez en bonne part ; vous présumerez toujours bien de lui. » Mgr Gay. Vie. et Vert. chrét. t. 1, p. 286. — *In simplicitate cordis*, expression familière à l'hébreu : יִשְׁרָ לִבָּב, *iosher lebab*. I Par., xxix, 17. La simplicité est une condition essentielle pour trouver le Seigneur, car « cum simplicibus sermocinatio ejus. » Prov., iii, 32. — *Quaerite*. Origène indique le moyen de rendre cette recherche fructueuse : Οὐκ αὐτάραχης ἢ ἀνθρωπίνῃ φύσει ζητῆσαι τὸν Θεόν καὶ εὐρεῖν αὐτὸν καθαρῶς, μὴ βοηθεῖσα ὑπὸ τοῦ ζητουμένου. Contr. Cels. vii, 42.

2. — *Tentant illum*. Tenter Dieu, dans le langage de la Sainte Ecriture, c'est ordinairement se défier de sa bonté ou de sa puissance. Exod., xvii, 2, 7; Ps. lxxvii, 48; Is., vii, 42. — *Apparet, ἐμφανίζεται*, employé par LXX, Exod., xxxiii, 48, dans le sens d'une manifestation extérieure, signifie seulement ici : se rendre présent, au figuré. — *Qui fidem habent, μὴ πιστοῦσιν αὐτῷ*, expression qui, en dehors du livre de la Sagesse, ne se retrouvera plus que II Mac., viii, 13.

qui ne le tentent point, et il se manifeste à ceux qui ont confiance en lui.

3. Mais les pensées perverses séparent de Dieu, et sa puissance convaincant de folie ceux qui la tentent.

4. C'est pourquoi la sagesse n'entrera pas dans une âme maligne, et n'habitera pas dans un corps esclave du péché;

5. Car le saint Esprit de sagesse fuit le déguisement, s'éloigne des pensées dépourvues d'intelligence, et est banni de l'âme, quand y survient l'iniquité.

6. Cet Esprit de sagesse est plein

non tentant illum; apparet autem eis, qui fidem habent in illum :

II Par. 15, 2.

3. Perversæ enim cogitationes separant a Deo, probata autem virtus corripit insipientes :

4. Quoniam in malevolam animam non introibit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis.

5. Spiritus enim sanctus disciplinæ effugiet fictum, et auferet se a cogitationibus quæ sunt sine intellectu, et corripietur a superveniente iniquitate.

6. Benignus est enim spiritus sa-

Le texte alexandrin porte en variante : *μη πιστεύουσι*, ce qui oblige à donner alors au verbe le sens d'apparition vengeresse. Cette leçon a contre elle Vulg. et Syr. : « iis qui credunt ei. » Notre-Seigneur réclamera aussi la confiance, comme la condition nécessaire pour recevoir ses bienfaits, et c'est la confiance seule qu'il récompensera : « fides tua te salvum fecit. » Marc., x, 52. Lire sur ce sujet, dans les Conférences spirituelles du Père Faber, l'instructif chapitre intitulé : Pas de vraie adoration sans confiance.

3. — *Perversæ*, *αυτοίσι*, tortueuses. Prov., iv, 24. — *Separant*. « Magnum supplicium est peccare, etiamsi non puniamur : peccata enim nos a Deo separant... Ita peccans, etiamsi non puniatur, omnium est miserrimus, et tunc maxime miser, cum non punitur, et grave nihil patitur. » S. Jean Chrysost. Hom. 6 ad Pop. — *Probata virtus*, entendue de la vertu et de la puissance de l'homme de bien par quelques auteurs, comme D. Calmet : « sola probi hominis præsentia assidua est improborum accusatio », ce qui est contraire au contexte. Cette puissance, *δύναμις*, qui châtie les impies, n'est autre que celle de Dieu ; elle est *probata*, *δοκιμαζομένη*, c'est-à-dire, « tentata et lacesita impiorum diffidentia et infidelitate. » Tiranus.

4. — *Malevolam*, *κακότεχνον*, qui use d'artifices, qui trame le mal. « Sapientia, quæ est donum Spiritus Sancti, præsupponit charitatem. Charitas autem non potest esse cum peccato mortali. » S. Thom. 2, 2, xlv, 4. — Le corps est nommé dans ce verset, non pas, comme le suppose Grimm, en vertu de l'idée néo-platonicienne, d'après laquelle il est le siège du mal moral ; ici, l'âme et le corps désignent chacun l'homme tout entier, ainsi que l'indique clairement le parallélisme. Cf.

Prov., xiii, 25, xv, 30. Le corps peut toutefois être assujéti au péché, en tant qu'instrument de l'âme, et comme théâtre habituel des mauvaises actions. Salomon fit la triste expérience de l'incomptabilité qui existe entre le péché et la sagesse : « Rex ille, aliquando sapiens, sapientiam, quam amore spirituali adeptus fuit, amore carnali amisit. » S. Aug. De Civ. Dei, xvii, 8. Conséquemment, « errat quisquis putat veritatem se posse cognoscere, cum adhuc nequiter vivat. » Id, de Agon. christ. 13.

5. — *Spiritus sanctus*, en grec, sans article : *ἅγιον πνεῦμα*. Au Ps. L, 43, et Is., lxxiii, 10, LXX ont traduit l'hébreu *קדש הוה*, *rouach kodesh*, par « esprit de sainteté » ; ici, pour la première fois, l'adjectif remplace le substantif, ce qui est conforme au génie de la langue grecque, et prouve que le livre n'est pas une traduction de l'hébreu. — *Disciplinæ*, *παιδείας*, rependant à *בדרכ*, *mousar*, si souvent employé dans les Proverbes ; il est synonyme de sagesse ; plusieurs manuscrits portent même *σοφίας*. Cf. Is., xi, 2. — *Fictum* : *δόλον*, la tromperie, le mal, et celui qui le fait. « Neque enim agnosci poterit a Spiritu Sancto spiritus inquinatus, aut tristis a læto, aut impeditus a libero. » Tertull. De Orat. 12. — *Sine intellectu*, *ἀσυνέτων*, dépourvus de sens, de la vraie sagesse. — *Corripietur*, *ἐλεγχθήσεται*, ici, sera rejeté, banni. Cf. « Contristabitur. » Eph., iv, 30. « Qui manet in caritate, in Deo manet et Deus in eo. » I Joan. iv, 16. L'Esprit de Dieu ne peut donc demeurer que là où réside la charité et la grâce sanctifiante. « Non enim plene ad nos divina persona venit, aut in nobis habitat, si deest charitas, quin potius abhorret et refugit. » Petav. De Trin. viii, 2, 2. Cf. Gen., vi, 3.

6. — *Benignus est*, *φιλόφρων* ; l'homme

pietiae, et non liberabit maledicum a labiis suis; quoniam renum illius testis est Deus, et cordis illius scrutator est verus, et linguæ ejus auditor.

Gal. 5, 22; Jer. 17, 10.

7. Quoniam spiritus Domini replevit orbem terrarum; et hoc, quod continet omnia, scientiam habet vocis.

Isai. 6, 3.

8. Propter hoc qui loquitur iniqua, non potest latere, nec præteriet illum corripuens judicium.

de bonté, mais il n'exemptera pas le blasphémateur du châtement dû à ses discours; Dieu, en effet, sonde les reins, connaît infailliblement le fond des cœurs, et entend toutes les paroles.

7. Car l'Esprit du Seigneur remplit l'univers, et Lui, qui contient tout, distingue toute voix.

8. Aussi, celui qui tient des discours impies, ne peut se cacher, ni échapper au jugement qui le châtera.

est l'objet de l'amour spécial de Dieu, Prov., viii, 31. — *Enim*, mot embarrassant et que plusieurs ont négligé. Il est ici simplement copulatif. — *Spiritus sapientiae*, dans le grec: « l'Esprit sagesse », leçon suivie par S. Aug., De Mendac. xvi, 31. On a vu, au livre des Proverbes, que le nom de Sagesse est personnel au Fils de Dieu. L'auteur du présent livre, et, plus tard, quelques Pères, comme S. Irénée, iv, 47, 37, et Théophile d'Antioche, appellent aussi le Saint Esprit du même nom, mais dans un sens différent: « Quoniam eximium illud ac celeste sapientiae donum, qua donum est, et a Deo nobiscum singulari bonitate et charitate communicatur, efficientiae Spiritus Sancti proprium est; ideo fons ipse sapientiae, ut et donorum reliquorum, metonymice eodem illo vocabulo interdum afficitur. » Petav. De Trin. vii, 42. 46. Ce nom est donc seulement attributif, quand on l'applique au Saint Esprit. — *Non liberabit*, c'est-à-dire, ne laissera pas impuni, n'exemptera pas de recevoir le châtement, fruit des paroles de ses lèvres. — *Maledicum*, βλάσφημον, le blasphème contre Dieu, et en particulier contre le Saint Esprit, Marc. iii, 29, et la défiance indiquée au v. 2. — *Renum*, νεφρών, métaphore tout à fait hébraïque: les reins כִּלְיֹת, *kelaiot*, et les cœurs, dans la psychologie biblique, désignent les plus intimes pensées de l'homme; ces deux mots vont ordinairement ensemble. Ps. vii, 40; Jér., xi, 20, xvii, 40; Apoc., ii, 23. « Si mala cogitas, Spiritus Sanctus disciplinae effugiet. fictum... eritque templum Dei spelunca diaboli », dit S. Bernard, et il en indique la raison: « Cogitatio prava delectationem parit, delectatio consensum, consensus actionem, actio consuetudinem, consuetudo necessitatem, necessitas mortem. » De Inter. domo. 39. — *Auditor*. Ps. xciii, 9; Prov., xx, 12.

7.— *Replevit* C'est l'immensité divine attri-

buée au Saint Esprit, III Reg., viii, 24; Jér., xxiii, 24. S. Grégoire de Nazianze se sert de ce texte pour démontrer l'immensité et la spiritualité de Dieu. Or. theol. ii, 8. Par son immensité, Dieu est partout, voit tout et entend tout. « Scitote igitur unum esse Deum, qui omnium rerum initium est molitus, ac finem habet in potestate; quique minime aspectabilis, aspicit omnia, non comprehensus, omnia comprehendit. » Clem. Alex. Strom. vi. Théophile d'Antioche dit aussi qu'il appartient au Dieu tout-puissant, μη μόνον πανταχόσι εἶναι, ἀλλὰ καὶ πάντα ἐροῦν, καὶ πάντων ἀκούειν. Ad Autolyc. ii. Virgile exprimait la même idée :

Spiritus intus alit, totamque infusa per artus  
Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.

En. vi, 726.

Il est clair que l'Esprit de Dieu remplit et contient l'univers, mais sans être, selon l'opinion des Anciens, l'âme du monde. — *Hoc quod continet*, se rapporte à l'Esprit divin: le traducteur a conservé le neutre du grec; il faudrait en latin: « hic qui continet. » « Il est, et toutes choses sont par lui: on peut dire même qu'elles sont en lui, non pour signifier qu'il est leur lieu et leur superficie, mais pour représenter plus sensiblement qu'il agit sur tout ce qui est. » Fénelon. Exist. de Dieu. 2<sup>me</sup> part. iv. S. Denis l'Aréopagite appelle Dieu παντοκράτορα, comme renfermant et embrassant tout dans sa puissance. Nom. div. x, 1. — *Scientiam vocis*, la science de toute voix qui s'élève dans l'univers, à l'extérieur comme au fond des cœurs. C'est le sens exigé par le contexte. L'Eglise emploie ce verset dans l'Office de la Pentecôte: c'est, en effet, surtout en ce jour que l'Esprit de Dieu a rempli l'univers. Remarquons, toutefois, que *scientiam vocis* ne peut être appliqué au don des langues que dans un sens accommodative.

8. — *Propter hoc*. Application de ce qui

9. Les pensées du méchant seront soumises à l'examen, et le bruit de ses paroles ira jusqu'à Dieu, pour le châtiment de ses iniquités.

10. Il est, en effet, une oreille jalouse qui entend tout, et à laquelle n'échappera pas le tumulte des murmures.

11. Gardez-vous donc de murmure inutile, et défendez à votre langue la médisance, car la parole la plus voilée ne tombera pas dans le vide, et la bouche qui ment tue l'âme.

12. Ne courez pas après la mort par les égarements de votre vie, et n'achetez pas la perte au prix des œuvres de vos mains.

13. Car ce n'est pas Dieu qui a

9. In cogitationibus enim impii interrogatio erit; sermonum autem illius auditio ad Deum veniet, ad correptionem iniquitatum illius.

10. Quoniam auris zeli audit omnia, et tumultus murmurationum non abscondetur.

11. Custodite ergo vos a murmuratione, quæ nihil prodest, et a detractione parcite linguæ, quoniam sermo obscurus in vacuum non ibit: os autem, quod mentitur, occidit animam.

12. Nolite zelare mortem in errore vitæ vestræ, neque acquiratis perditionem in operibus manuum vestrarum,

13. Quoniam Deus mortem non

précède. — *Iniqua*. Même la parole sera punie, Matt. xii, 36.

9. — *Cogitationibus*, διαβολοῖς, pris en mauvaise part, comme Ezéch., xi, 5. Le jugement de Dieu s'étendra donc même aux pensées les plus intimes. — *Auditio veniet*. Dieu n'aura pas besoin de faire d'enquête, le mal criera vers lui, dit S. Jacques, v, 4.

10. — *Auris zeli*. L'oreille d'un Dieu jaloux. Dieu, dans l'Ancien Testament, se montre jaloux, יָזַב, *kannah*, tantôt en faveur de son peuple ch'ois. Is., lxxiii, 45; Joel, ii, 48; Ez., xxxix, 25; tantôt en faveur de ses droits, Exod., xx, 5; xxxiv, 44; Deut., iv, 25. Ce dernier sens est celui de notre verset. (Grimm). — *Tumultus murmurationum*. Ces murmures sont l'expression plus ou moins contenue des blasphèmes dont parle le v. 6; si cachés et si sourds qu'ils soient, Dieu les perçoit aussi facilement que les plus grands tumultes. Ces murmures se produisaient déjà du temps de Moïse, Exod., xvi, 7; Num., xvii, 40. Au temps des Macchabées, l'oppression des Gentils devenant plus lourde, et la facile morale des païens, l'épicurécisme en particulier, exerçant sa funeste influence sur les âmes, les murmures se traduisaient parfois par l'apostasie formelle. I Mac., i, 42, 43.

11. — *Quæ nihil prodest*, ἀνωφελέῃ, Matt., xii, 36; Eph., v, 11; Phil., 44; Tit., iii, 9; Hebr., xiii, 47. Le murmure contre Dieu ne sert de rien, car « non est consilium contra Dominum. » Prov., xxi, 30. — *Detractione*, καταλαλιᾶς, II Cor., xii, 20. La médisance et le mensonge ont ici Dieu pour objet direct; mais alors même qu'ils ne visent que le pro-

chain, ils n'en offensent pas moins le Seigneur, qui tient pour fait à lui-même ce qui s'adresse au moindre de ses serviteurs. Matt., xxv, 40. — *Sermo obscurus*. « Ce demi-mot que vous dites, ce trait que vous lancez en passant, cette parole malicieuse qui donne tout à penser par son obscurité affectée, tout cela ne tombera pas à terre. » Boss., Sermon, Mardi 2<sup>e</sup> Sem. de Car., 2<sup>e</sup> Concl. — *Occidit animam*. Le mensonge représente généralement toute parole blasphématoire et gravement coupable: il cause la mort spirituelle de l'âme; dans l'ancienne loi, il causait même celle du corps. Lévit., xxiv, 46.

2<sup>o</sup> Origine de la mort.

a. *Le péché l'a introduite dans le monde.* γγ. 12-16.

12. — *Zelare mortem*. Expression ironique, analogue à « diligunt mortem. » Prov., viii, 36. Les méchants n'agiraient pas autrement, si la mort éternelle était le digne objet des desirs de l'homme. — *Errore*, erreur volontaire, au moins dans sa cause. — *Neque acquiratis*, comme si la perte méritait qu'on fit des efforts pour l'obtenir. En fait, les impies prennent plus de peine pour satisfaire leurs passions, qu'il n'en faudrait pour se sauver. « Cupiditates facilius rescantur in eis qui Deum diligunt, quam in eis qui mundum diligunt aliquando satiantur. » S. Aug., Ep. 220, VI ad Bonif.

13. — *Deus mortem non fecit*. La mort n'entraîne pas dans le plan du Créateur, car il avait fait l'homme immortel. II, 23; elle est donc due à une cause accidentelle, et

fecit, nec lætatur in perditione vivorum.

*Ezech. 18, 32 et 33, 11.*

14. Creavit enim, ut essent omnia; et sanabiles fecit nationes orbis terrarum; et non est in illis medicamentum exterminii, nec inferorum regnum in terra.

fait la mort, et ce n'est pas la perte des vivants qui fait sa joie.

14. Mais il a créé toutes choses pour la vie, il a fait les nations guérissables, et il n'y avait ni venin d'anéantissement en elles, ni domination des enfers sur la terre;

cette cause, c'est le péché. Le Concile de Trente déclare formellement « primum hominem incurrisse per offensam prævaricationis hujusmodi iram et indignationem Dei, atque ideo mortem. » Sess., v, c. 1. Cette doctrine est celle des Pères : « Mors etiam corporis de peccato est. Si ergo non peccasset Adam, nec corpore moreretur, ideoque immortalæ haberet et corpus. » S. Aug., De Gen. ad litt., vi. « Nisi præcessisset in peccato mors animæ, nunquam corporis mors in supplicio sequeretur. » S. Fulgent. De Incarn. 12.

Tali lege data, ratio docet optima quod non  
Mortalem Deus in primævo tempore fecit  
Primum hominem : quin ille sibi mortem attulit ultro.  
Claud. Mar. Victor, in Gen. 4.

L'Écclésiastique dit bien : « Mors et vita a Deo est. » xi, 14; mais quand Dieu veut la mort, c'est uniquement comme acte positif de sa justice, ainsi qu'explique S. Thomas : « Malum culpæ non est a Deo sicut ab auctore, sed est a nobis ipsis, inquantum a Deo recedimus; malum autem pœnæ (et c'est le cas de la mort) est quidem a Deo auctore, inquantum habet rationem boni, prout scilicet est justum. » 2. 2. xix, 4 ad 3. — *Nec lætatur*. Ce mal est donc introduit contre le gré de Dieu, en quelque sorte; il le redit par son prophète : « Nolo mortem morientis. » Ez., xviii, 32; II Pet., iii, 9. La mort déplaît même tant à Dieu, qu'il l'a détruite par son Fils. Mais pourquoi le vainqueur de la mort, celui qui a « claves mortis, » Apoc., 1, 18, la laisse-t-il encore régner sur le monde? Les Pères en indiquent trois raisons. Jésus-Christ laisse subsister la mort, 1<sup>o</sup> par respect pour la sentence que le Père a portée; 2<sup>o</sup> pour laisser à l'homme le mérite de sa foi et de ses œuvres : « Quid enim magnum est, vidento non mori eos qui crederint, credere se non morituros? Quanto est majus quanto fortius, quanto laudabilius ita credere, ut se speret morituros sine fine victurum. » S. Aug. De Pecc. Mer. et Remed. ii, 50.

Plus est vincere mortem  
Quam nescisse mori. (Cl. Mar. Vict. loc. cit.)

3<sup>o</sup> pour la confusion du démon : « ut mors quam vitæ constat esse contrarium, instru-

mentum fieret per quod transitur ad vitam. » S. Aug., de Civ. Dei. xiii, 4.

14. — *Creavit*, ἐποίησεν, il fit. Quoique LXX emploient ordinairement le verbe ἐποίησεν pour traduire בָּרָא, *barah*, de l'hébreu, on ne peut inférer du mot que nous lisons ici que l'auteur de la Sagesse crût à la préexistence éternelle de la matière. — *Ut essent*, pour que toutes choses eussent la vie, non la mort. — *Sanabiles fecit nationes*, σωτήριοι αἱ γενέσεις τοῦ κόσμου, sans verbe dans le grec. Vatable traduit : « initia mundi salutifera erant », mais à tort, car le verbe sous-entendu doit être au présent, comme celui qui suit. Le grec peut se rendre ainsi : « et les générations du monde pour être conservées », c'est-à-dire, capables de vivre et de subsister. Dans la Vulgate, le verbe est au parfait, mais le mot *sanabiles* suppose un état encore présent : d'après cette version, les créatures sont susceptibles d'un retour au bien et à la vie, « in spirituali sanitate per innocentiam, ad sanitatem reducibiles per penitentiam. » S. Bonav., S. Jérôme : « salutaris generationes mundi. » In Zach. xii. — *Nationes*, γενέσεις, en général, tout ce qui a reçu l'existence, et en particulier, les êtres raisonnables dont il est question dans tout ce passage. Comme il s'agit de la mort spirituelle et de la mort temporelle qui en est la conséquence, on s'écarte du sens littéral en appliquant ce verset aux nations, considérées collectivement. La mort spirituelle de l'âme est seule guérissable en cette vie, la mort temporelle ne l'est pas; quant aux nations, humainement parlant, elles ne le sont pas toujours. Cf. Fénelon. Sermon pour l'Épiph. 11<sup>o</sup> P. — *Medicamentum exterminii*, un principe intrinsèque du mal. Ce qui est mauvais dans les créatures provient uniquement du péché, et de ce que S. Paul appelle « servitus corruptionis, » à laquelle la création « subjecta est non volens. » Rom., viii, 20, 21. — *Inferorum regnum*, le royaume de l'Adès! Adès est un mot emprunté à la mythologie pour désigner le prince de la mort, le démon. La Sainte Écriture réunit souvent ces deux idées, celle de l'enfer, et celle de la mort, *exterminium*, Is., xxxviii, 18; Os., xiii, 14; Apoc., i, 18; vi, 8, etc. C'est encore par le péché

15. Parce que la justice est de sa nature permanente et immortelle.

16. Mais les impies ont appelé la mort du geste et de la voix, et la croyant leur amie, l'ont ardemment désirée, et ont fait un pacte avec elle : ils étaient dignes d'une telle société.

15. *Justitia enim perpetua est, et immortalis.*

16. *Impii autem manibus et verbis accersierunt illam : et aestimantes illam amicam, defluerunt, et spon-siones posuerunt ad illam; quoniam digni sunt qui sint ex parte illius.*

## CHAPITRE II

Pensées des impies touchant la destinée humaine : en l'homme, point de principe spirituel, et partant, point de survivance après la mort (xv. 4-5). — Double conclusion qu'ils tirent de ce principe : 1<sup>o</sup> il faut se hâter de jouir de la vie (xv. 6-9). — 2<sup>o</sup> Il faut persécuter le juste, dont la conduite, la doctrine, la seule présence, sont en opposition avec nos sentiments (xv. 10-20). — Erreur grossière des impies ; il existe un Dieu, principe de vie immortelle, et la mort est l'œuvre du démon (xv. 21-25).

1. Ils se sont dit, dans l'extravagance de leurs pensées: Il est court,

1. *Dixerunt enim cogitantes apud se non recte : Exiguum, et cum tæ-*

que le prince de la mort est devenu le prince de ce monde, Joan., xii, 31.

15. — *Justitia.* Dans le grec, il y a seulement : « car la justice est immortelle. » Quelques manuscrits ajoutent : « mais l'injustice est l'acquisition de la mort », glose destinée à compléter le parallélisme. Par la justice, il faut entendre la bonté originelle que Dieu a mise en toutes ses créatures. Gen., i, 31. L'homme était le plus magnifiquement partagé, puisqu'à ses dons naturels, Dieu avait ajouté la sainteté et la justice surnaturelles. Conc. Trid. S. V. c. 4. Ces dons faits par Dieu à ses créatures sont, de leur nature, impérissables, « sine pœnitentia enim sunt dona Dei. » Rom., xi, 29; il a fallu une cause étrangère pour les faire disparaître ou les amoindrir.

16. — *Accersierunt eam*, ἀτόν, par conséquent, non la justice, qui est au féminin, mais la mort, θάνατον. Les impies appellent la mort du geste et de la voix, par leurs actes et leurs paroles, locution ironique qui exprime la vivacité de leurs désirs. — *Amicam*, Prov. viii, 36. — *Defluerunt*, ἐτάχισαν, ils se sont liquéfiés, image ordinairement usitée pour exprimer l'ardeur d'un sentiment. Ps. xxi, 45 Ce sens forme gradation dans le contexte, qui nous montre alors le méchant estimant la mort, l'appelant, la souhaitant impatientement, et finalement s'unissant à elle. On peut toute-

fois tirer du texte, surtout de la Vulgate, un autre sens : les méchants se sont écoulés, c'est-à-dire, se sont perdus, ont disparu. Mais alors, on ne s'explique pas trop comment, une fois perdus, ils peuvent encore faire alliance avec la mort. — *Spon-siones posuerunt*, allusion aux paroles des rebelles dans Isaïe : « Percussimus fœdus cum morte. » xxviii, 15, 18. Faire un pacte avec la mort, c'est compter qu'elle ne viendra que quand on voudra, et croire, comme nos premiers parents, à la parole du tentateur : « nequaquam moriemini. » Gen., iii, 4. Mais le pacte est illusoire, car la mort ne vient pas quand elle veut, elle n'est point retardée par le pouvoir du démon, elle arrive à l'heure marquée par Dieu. Les impies font aussi un pacte avec la mort éternelle, en ce sens qu'ils se figurent retomber un jour dans le néant, et échapper ainsi à la vengeance divine : espérance aussi trompeuse que la précédente. — *Digni sunt*, leur souveraine malice est digne du souverain châtement.

b. *Raisonnement de ceux qui nient l'immortalité.*  
ii, 1-20.

CHAP. II. — 1. — *Dixerunt.* Voici les pensées dans lesquelles les impies s'entre-tiennent, et qu'ils se communiquent pour s'étourdir et s'encourager au mal. — *Exiguum et cum tædio.* L'observation est juste.

dio est tempus vitæ nostræ, et non est refrigerium in fine hominis, et non est qui agnitus sit reversus ab inferis :

*Job. 7, 1 et 14, 1.*

2. Quia ex nihilo nati sumus, et post hoc erimus tanquam non fuerimus : quoniam fumus flatus est in naribus nostris; et sermo scintilla ad commovendum cor nostrum;

et rempli d'ennui, le temps de notre vie; il n'y a rien de mieux pour l'homme à attendre après sa mort, et l'on ne connaît personne qui soit revenu des enfers.

2. Nous n'étions rien avant de naître, et cette vie terminée, nous serions comme si nous n'avions jamais été. Le souffle de nos narines est comme une fumée, et la raison n'est qu'une étincelle qui agite notre cœur;

Le patriarche Jacob a déjà dit que ses jours ont été « parvi et mali », Gen. XLVII, 9 : Job l'a répété, XIV, 1, 2, et le Psalmiste a appelé les siens « mesurables », d'après l'hébreu : tenant dans la main. — *Refrigerium*, ἰασις : la fin de la vie et ce qui la suit ne promettent pas de joie plus grande que celle qu'on recueille ici-bas. L'Eglise s'est emparée de ce terme, pour faire demander à ses enfants, après la vie présente, « locum refrigerii. lucis et pacis. » Lit. Miss. Le grec peut se traduire ainsi : « point de remède contre la mort », conformément au proverbe :

*Contra vim mortis non est medicamen in hortis.*

Le premier sens est pourtant préférable. — *Non est agnitus*. Voici le raisonnement des impies : on nous parle de récompenses et de châtimens futurs ; quant aux récompenses, il n'y a pas apparence que, dans l'autre vie, on puisse être mieux qu'ici, et, pour les châtimens, personne n'est jamais revenu en donner des nouvelles. Donc, il est inutile d'espérer les unes, et insensé de craindre les autres. Cet inepte raisonnement n'a pas vieilli, ni gagné grande valeur avec le temps. « Nous nous figurons quelquefois que la résurrection d'un mort et la parole d'une âme revenue de l'enfer, seraient d'un grand poids pour faire impression sur nos esprits et pour nous convertir. Abus, chrétiens ; et puisque nous n'écouterons ni Moïse ni les prophètes, c'est-à-dire ni la parole de Jésus-Christ, ni celle de ses prédicateurs, nous trouverions bien encore des raisons pour contester et pour rejeter tout autre témoignage. » Bourdaloue, S. sur l'Enf. 1<sup>re</sup> part. Le plus singulier, c'est que les adversaires les plus acharnés du surnaturel sont les premiers à réclamer l'intervention d'une âme venue d'outre-tombe pour affirmer l'enfer, suffisamment démontré, en dehors même de la foi, par la raison et la croyance universelle. — *Reversus ab inferis*.

*Facilis descensus Averno,...*

*Sed revocare gradum, superasque evadere ad antras,  
Hoc opus, hinc labor est.* (Virg. *Æneid.* vi, 126).

2. — *Ex nihilo*, ἀποσχεδῶς, à l'improviste, par hasard, sans qu'il y ait eu plus de raisons pour l'existence que pour le néant. Lactance avertit les hommes « ne se, ut quidam philosophi faciunt, tantopere despiciant, neve se infirmos et supervacuos et frustra omnino natos putent, quæ opinio plerosque ad vitia compellit. » Instit. div. II, 12. — *Fumus flatus est*. Les impies traitent ainsi le « spiraculum vitæ » qu'ils tiennent de la munificence divine. Gen., II, 7. Cf. Ps. CI, 4 ; Jac., IV, 15. — *Sermo*, λόγος, non la parole seulement, mais la pensée, la raison, dont ils cherchent à donner une explication toute matérialiste ; d'après eux, la vie n'est qu'une fumée sans durée ni consistance, et la pensée n'est qu'une étincelle qui fait battre notre cœur. Le grec est beaucoup plus clair et plus expressif : ὁ λόγος σπινθήρ ἐν κινήσει καρδίας ἡμῶν, une étincelle dans le battement de notre cœur, c'est-à-dire, produite par le battement de notre cœur. L'auteur emploie dans ce verset les expressions qui avaient cours dans la philosophie de son temps. Homère avait déjà comparé l'âme à une fumée qui se dissipe : ἦντε καπνὸς ὄχρετο, II., XIII, 10. Platon dit que la question de l'âme rencontre beaucoup d'incrédulité, et que plusieurs croient qu'à la mort, elle se dissipe ὡς περ πνεῦμα ἢ καπνός. Phaed. 70.

... Tenuis quædam moribundos deserit aura

Mista vapore.....

Ergo dissolvi quoque convenit omnem animam

Naturam, seu fumus in altis aeris auras.

(Lucret. III, 233, 456).

... Ut calidis fumus ab ignibus

Vanescit spatium per breve sordidus...

Sic hic, quo regimur, spiritus efflues.

(Senec. Troad. 393).

Cf. Eccli., III, 19, 21. Les matérialistes d'aujourd'hui, tout en cherchant à donner à la négation de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme une formule d'apparence plus scientifique, ne s'écartent pas de la pensée de leurs prédécesseurs ; que l'âme soit « une étincelle produite par le battement du cœur », ou, comme on la définit à présent, (Diction. des

3. Qu'elle s'éteigne, notre corps tombera en cendres, l'esprit se dissipera comme l'air léger, notre vie passera comme un reste de nuée, et s'évanouira comme le brouillard que chassent les rayons du soleil, et qu'abat sa chaleur;

4. Avec le temps, l'oubli saisira notre nom, et personne ne gardera le souvenir de nos œuvres.

5. Notre vie est une ombre qui passe, et quand elle est finie, c'est sans retour; le sceau est apposé, et nul ne revient.

6. Venez donc, profitons des biens présents, hâtons-nous de jouir des créatures comme pendant la jeunesse;

3. Qua exstincta, cinis erit corpus nostrum, et spiritus diffundetur tanquam mollis aer, et transibit vita nostra tanquam vestigium nubis, et sicut nebula dissolvetur, quæ fugata est a radiis solis, et a calore illius aggravata;

4. Et nomen nostrum oblivionem accipiet per tempus; et nemo memoriam habebit operum nostrorum.

5. Umbrae enim transitus est tempus nostrum, et non est reversio finis nostri; quoniam consignata est, et nemo revertitur.

*I Par.* 26, 15.

6. Venite ergo, et fruamur bonis quæ sunt, et utamur creatura tanquam in juventute celeriter.

*Isa.* 22, 13 et 56, 12; *I Cor.* 15, 32.

sciences médic.) « l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moëlle épinière », c'est tout un. Mais si, au changement de formule, la philosophie n'a rien gagné, on conviendra que la poésie a beaucoup perdu.

3. — *Cinis erit.* C'est très vrai : « In pulverem revertetur. » Gen., III, 19. — *Et transibit.* Dans le grec, le  $\chi$ . 4 de la Vulgate est tout entier intercalé avant ces mots. — *Mollis aer.* Le nom de l'âme est, en effet, emprunté à l'idée sensible d'air, de souffle. — *Sicut nebulae.* Job, VII, 8; Os., XII, 3. D'après le traité talmudique Tanchum : « Sadducei negant, dicuntque : Deficit nubes atque abit, sic descendens in sepulcrum non redit. »

Ut nubes gravidas, quas modo vidimus,  
Arctoi boreæ disjiciet impetus,  
Sic hic, quo regimur, spiritus effluat.

(Senec. loc. cit.)

— *Aggravata.* La condensation en pluie de la vapeur des nuages, a pour cause déterminante la chaleur solaire, par laquelle la température des différentes couches d'air est inégalement élevée.

4. — *Per tempus, χρόνον,* avec le temps. Les impies ont raison de parler ainsi. « C'est une consolation, en mourant, de laisser son nom en estime parmi les hommes, et, de tous les biens humains, c'est le seul que la mort ne peut nous ravir. » Boss. Hist. Univ., III, 3. Mais cette consolation n'est accordée qu'aux justes. Ps. CXI, 7. — *Nemo memoriam.* Les méchants espèrent que personne ne se souviendra de leurs œuvres, surtout pour les punir. Minutius Félix leur répond : « Nec ignoro plerosque conscientia meritorum nihil se esse post mortem magis optare, quam

credere : malunt enim extingui penitus, quam ad supplicia separari. Quorum error augetur, et in sæculo libertate remissa, et Dei patientia maxima, cujus quanto judicium tardum, tanto magis justum est. » Octav. 34.

5. — *Umbrae transitus.* Image fréquente dans l'Écriture. I Par., XXIX, 15; Job, VIII, 9; Ps., CVIII, 23; Ecclé., VIII, 43. Σκιᾶς ὄνυξ ἀνθρώπου. Pindare, Pyth. VIII, 433. — *Reversio :*

Fugit omne quod teteminus,  
Neque fluxa habent recursum.

(Tyro Prosper, ad Uxor.)

Omnia cum redeant, homini sua non redit ætas.

S. Columban, Ep. ad Sethum.

*Consignata est.* Notre mort est scellée, c'est-à-dire, irrévocable : personne n'ouvrira notre tombeau pour nous en faire sortir. Le tombeau du Sauveur fut ainsi scellé, Matth., XXVII, 66, mais par la main des hommes. La puissance qui brisa le sceau est celle qui, un jour, rendra la vie à tous les hommes. Les poètes anciens ont aussi été frappés de l'irrévocabilité de la mort :

Sed omnes una manet nox,  
Et caleanda semel via leti.

(Hor. Od. I, 24. Lucret III, 942.)

6. — Jusqu'ici, les méchants ont posé des principes, les uns vrais, comme la rapidité de la vie et l'oubli dans lequel nous ensevelit la mort, les autres faux, comme la matérialité et la mortalité de l'âme. Ils vont tirer maintenant les conséquences pratiques de leur thèse. — *Bonis quæ sunt,* les biens visibles, palpables, présents et passagers : « Quæ videntur, temporalia sunt. » II Cor., IV, 48. — *Tanquam in juventute.* Grec : ὡς νεότητι, nous des

7. Vino pretioso et unguentis nos impleamus; et non prætereat nos flos temporis.

8. Coronemus nos rosis, antequam marcescant: nullum pratum sit, quod non pertranseat luxuria nostra.

9. Nemo nostrum exors sit luxuriæ nostræ, ubique relinquamus signa lætitiæ; quoniam hæc est pars nostra, et hæc est sors.

10. Opprimamus pauperem justum, et non parcamus viduæ, nec veterani revereamur canos multi temporis.

7, Prenons à profusion le vin et les parfums, et ne laissons point passer les fleurs de la saison;

8. Couronnons-nous de roses, avant qu'elles ne se fanent; qu'il n'y ait point de prairie où ne se signale notre débauche;

9. Qu'aucun de nous ne manque à nos orgies; laissons partout des marques de réjouissance: car c'est là notre lot et notre partage.

10. Opprimons le juste qui est pauvre, n'épargnons point la veuve, et soyons sans respect pour la vieillesse et les cheveux blancs.

créatures comme de la jeunesse. Dans d'autres manuscrits: ἐν νεότητι; c'est le sens de la Vulgate. Arabe: « Quamdiu durat tempus juventutis. » — *Celeriter, σπουδαίως*, avec soin, sans rien laisser échapper ni du temps, ni du plaisir; les impies ont raison de se hâter. car « aufert omnia ista una febricula, et adhuc viventibus totam falsam beatitudinem subtrahit. » S. Aug. De Catechiz. Rud. 46. Ce verset résume pratiquement la morale épicurienne.

7. — *Vino pretioso*. Is., xxii, 43, lvi, 42. — *Unguentis*. Ces parfums peuvent être soit ceux qu'on mélangeait au vin, soit ceux qu'on répandait sur le corps: double usage qui s'érait introduit chez les Juifs, au contact des autres peuples orientaux. Ps. xxii, 5; Prov., ix, 5; Matth., vi, 45. — *Flos temporis*, la fleur de la jeunesse, le printemps de la vie. Le grec ἀνθος ἀέρος, la fleur de l'air, ne présente aucun sens; la vraie leçon est celle du manuscrit alexandrin: ἀνθος ἔαρος, la fleur du printemps. — *Non prætereat*, pour: Non prætereamus. Cf. Ps. cii, 45; Is., xl, 6.

8. *Rosis, ῥόδων κάλυξις*, de boutons de roses. Les couronnes de roses faisaient partie du luxe des festins et des fêtes bacchiques; c'était chez les Juifs une importation des Gentils, II Mac., vi, 7. Tertullien parle un peu trop pour le besoin de sa cause, quand il prétend que l'usage des couronnes de roses dans les festins était inconnu aux Hébreux, de Coron. milit. 9. « L'autorité de Tertullien a peu de poids, remarque le P. Houbigant, lorsqu'il s'agit d'un usage si éloigné de son temps. » Ce dernier, il est vrai, attribue la Sagesse à Salomon; mais son observation conserve toute sa valeur, alors même que nous reportons le livre à sa vraie date. — *Nullum sit pratum*. Cette phrase n'est pas dans le grec. Grimm pense qu'elle appartient pourtant au

texte primitif; mais Reusch croit avec plus de raison que dans quelques manuscrits on aura substitué μηδεὶς λείμων à μηδεὶς ἡμῶν, d'où une double traduction de la même phrase. « Grata herbis virentibus læta, choreis ac saltationibus frequentanda. » Boss. — *Luxuria*. Les impies ne craignent pas d'avouer crûment leurs honteux desseins.

9. — *Nemo nostrum, luxuriæ nostræ*, la joie et le plaisir pour eux seuls. « Votre partage est donc de vous réjouir; mais qui sont ceux qui se réjouiront avec vous? La misère et l'impuissance, dans lesquelles votre vaine philosophie laisse les hommes, démontrent que vous êtes dans l'égarement. » Duguel. — *Signa lætitiæ*. Comme pour eux, tout s'annéantit après la mort, ils veulent illustrer les endroits qu'ils habitent par les souvenirs de leur conduite, et de cette sorte, au moins, leur gaité doit durer. Grimm. Salomon appelle du nom qu'ils méritent ces souvenirs de la débauche: « Qui suavis est in vini demorationibus, in saisi muntionibus relinquet contumeliam. » Prov., xii, 44. — *Pars, sors*, notre part, notre lot, c'est-à-dire, les seules choses sur lesquelles nous puissions compter.

10. — *Opprimamus*. Seconde conséquence pratique que les impies tirent de leurs principes: Après la volupté, la cruauté, « viscera impiorum crudelia. » Prov., xii, 40. Les plus grands débauchés sont les plus grands oppresseurs; Lactance en fait la remarque, à propos des persécuteurs de l'Eglise. Il est dit de Maximien Hercule: « His constare felicitatem imperii sui putabat, si libidini et cupiditati malæ nihil denegaret. » Quant au tyran Maximin, « cum libidinibus suis hanc legem dedisset, ut fas putaret quidquid concupisset... Sed animal nefarium protinus inardescit... Libido in iram furoremque convertitur. » De Mort. Persecut. 8, 39. « Levia videbantur jam du-

11. Que notre force soit la loi de la justice, car ce qui est faible n'est bon à rien.

12. Traquons donc le juste, parce qu'il nous est inutile, qu'il est opposé à notre manière d'agir, nous reproche de violer la loi, et proclame à notre honte les fautes de notre conduite.

13. Il prétend posséder la science divine, et se nomme fils de Dieu.

11. Sit autem fortitudo nostra lex justitiæ : quod enim infirmum est, inutile invenitur.

12. Circumveniamus ergo justum, quoniam inutilis est nobis, et contrarius est operibus nostris, et impropereat nobis peccata legis, et difamatur in nos peccata disciplinæ nostræ.

13. Promittit se scientiam Dei habere, et filium Dei se nominat.

*Math. 27, 43.*

dum loqui : Coronemus nos rosis : quid delictius. quid lenius ? Sperares de hac bonitate cruces, gladios ? » S. Aug. in Ps. 52. — *Pau-perem justum*, mots ironiques dans la bouche du méchant : cet homme qui se décore du titre de juste, mais à qui sa justice ne sert de rien, puisqu'il est pauvre. — *Vidua*. Is., x, 2 ; II Macc., III, 40. — *Veterani*. Il est à noter que ces tyrans n'ont de vaillance que contre les faibles : la lâcheté est digne compagne de la débauche et de la cruauté, Tren., IV, 46. Cf. Boss. Serm. sur l'imp. fin. 3<sup>e</sup> Part.

41. — *Lex justitiæ*. C'est la maxime dont on a tant usé depuis : La force prime le droit.

Prosperum et felix scelus virtus vocatur,  
Sontibus parent boni, jus est in armis.  
Opprimit leges timor. Senec. Herc fur. 250.

L'origine d'une pareille loi en fait assez connaître la valeur. — *Infirmum inutile*. C'est le reproche que les païens faisaient aux premiers chrétiens : « Infructuosi in negotiis dicimur, répliquait Tertullien... Non emo capiti coronam. Quid tua interest?... Quo vos offendimus, si alias præsumimus voluptates. Si oblectari novisse nolumus, nostra injuria est, si forte, non vestra. Sed reprobamus quæ placent vobis. Nec vos nostra delectant. » Apol., 42, 38. Mais l'impie est intolérante par nature.

42. — *Circumveniamus*. La première partie de ce verset est empruntée à la traduction grecque de Is., III, 40, où les mots « dicite justo quoniam bene » sont ainsi traduits par les LXX : *Δήσωμεν τὸν δίκαιον, ὅτι ὀσχηστος ἤμῃν ἐστίν*. Ce juste, cet homme inutile, c'est le serviteur de Dieu, en général : « Chrétiens, innocent troupeau, c'est ce qui vous fait la haine du monde. Vous ne savez point vous faire craindre, ni rendre le mal pour le mal ; vous serez bientôt opprimés. Quelques paisibles que vous soyez, on ne laissera pas de vous reprocher que vous faites des cabales contre l'Etat, pour lequel vous levez sans cesse les mains au ciel, et vous serez les en-

nemis publics. » Bos. Méd. sur l'Ev. la Cène, 2<sup>e</sup> P. 45<sup>e</sup> J. Mais tous les SS. Pères ont reconnu dans ce juste le Messie lui-même, et ce passage serait une prophétie de sa mort. « In uno (libro), qui appellatur Sapientia Salomonis, passio Christi apertissime prophetatur. Impii quippe interfectores ejus commemorantur dicentes : Circumveniamus, etc. » S. Aug., De Civ. Dei, XVII, 20. Sic SS. Cyrill., Cyprian., Ambros., Athanas. et Tertull., Orig., Lact., etc. Le protestant Grotius trouve la prophétie si claire, qu'il y voit une interpolation faite après coup par une main chrétienne. Ce qui confirme l'interprétation traditionnelle de tout ce passage, c'est sa conformité avec le récit des évangélistes, comme il sera aisé de le constater. — *Inutilis est*. S. Thomas a résumé en quatre mots admirables la divine utilité du Sauveur :

Se nascens dedit socium,  
Convalescens in edulium,  
Se moriens in pretium,  
Se regnans dat in præmium.  
Hymn. Verb. superna.

— *Contrarius operibus*. Il est, par ses paroles et ses exemples, le censeur de nos œuvres. « Væ vobis, Scribæ et Pharisei. » Mat., XXIII, 25. « Magister, hæc docens, etiam contumeliam nobis facis. » Luc. XI, 45. — *Peccata disciplinæ nostræ*. « Nonne Moyses dedit vobis legem, et nemo ex vobis facit legem ? » Joan., VII, 49. Sans doute, la peinture des impies qui précède ne peut s'appliquer dans tous ses traits aux ennemis de Notre-Seigneur, mais elle se rapporte, en général, aux ennemis de Dieu, parmi lesquels les scribes et les pharisiens avaient bonne place, malgré leur apparente religion.

43. — *Scientiam Dei*. « Est Pater meus qui glorificat me, quem vos dicitis quia Deus vester est, et non cognovistis eum ; ego autem novi eum, et si dixerò quia non scio eum, ero similis vobis, mendax. » Joan., VIII, 54, 55. Le juste a aussi la vraie notion de Dieu par la foi, tandis que les impies s'imaginent avoir

14. Factus est nobis in traductionem cogitationum nostrarum.

Joan., 7, 7.

15. Gravis est nobis etiam ad videndum, quoniam dissimilis est aliis, vita illius, et immutatæ sunt viæ ejus.

16. Tanquam nugaces æstimati sumus ab illo, et abstinet se a viis nostris tanquam ab immunditiis, et præfert novissima justorum, et gloriatur patrem se habere Deum.

17. Videamus ergo si sermones illius veri sint, et tentemus quæ ventura sunt illi, et sciemus quæ erunt novissima illius.

18. Si enim est verus filius Dei,

14. Il s'est fait le révéléateur de nos propres pensées.

15. Sa vue seule nous est insupportable, parce que sa vie n'est point comme celle des autres, et qu'il a une ligne de conduite toute différente.

16. Nous passons dans son esprit pour des hommes de futilités; il s'abstient de notre manière de vivre comme d'une immoralité, préconise la fin des justes, et se vante d'avoir Dieu pour père.

17. Voyons si ce qu'il dit est vrai; expérimentons ce qui peut lui arriver, et nous verrons bien quelle sera sa fin.

18. Car s'il est vraiment fils de

trouvé ce qu'ils appellent « la science », quand ils ont rêvé un Dieu relégué dans son éternité, et ne s'occupant des hommes ni pour leur donner des lois, ni pour les juger. — *Filius Dei*. Le juste est, par adoption, enfant de ce Dieu à qui il dit : « Pater noster. » Jésus-Christ seul peut affirmer de lui-même une filiation naturelle, Joan., x, 29-33; et c'est cette affirmation qui fut cause de sa mort : « Dixit enim : Quia Filius Dei sum. » Matt., xxvii, 43.

14. — *In traductionem*, ἐδύχων, reproche, condamnation. Jésus-Christ, qui lisait au fond des cœurs, « sciebat cogitationes eorum, » Luc vi, 8; Matt., ix, 4, n'avait pas de peine à confondre ses ennemis; ce regard pénétrant jusqu'au fond des âmes était un nouveau témoignage en faveur de sa divinité. « Idoneum, opinor, testimonium divinitatis, veritas divinationis. » Tert., Apol., 20.

15. — *Gravis ad videndum*, parce que sa vue seule éveille le remords dans le cœur de l'impie; car qui fait le mal hait la lumière et les fils de lumière. Joan., iii, 20. « Quomodo autem manus prophetis intulerunt, nisi per impatientiam audiendi? Domino autem ipsi, per impatientiam etiam videndi? » Tertull. de Patient. v, in fin. — *Dissimilis vita*. « Utuntur hoc mundo tanquam non utantur. » I Cor., vii, 34; Joan., xv, 49; Prov., xxix, 27. — *Immutatæ, ἐξήλλαγμέναι*, étranges, singulières. « Viderint qui se satis excusatos putant, quod sequuntur multitudinem. » Boss. Jésus-Christ enseignait « non sicut scribæ eorum et pharisæi, » Matt., vii, 28; il faisait des œuvres « quæ nemo alius fecit », Joan., xv, 24.

Aussi l'accusait-on de vouloir tout changer : « Jesus Nazareus hic destruet locum istum, et mutabit traditiones, quas tradidit nobis Moyses. » Act. vi, 14.

16. — *Tanquam nugaces, εἰς χέθρον*, il nous prend pour quelque chose de faux, de falsifié. Notre-Seigneur appelait les Pharisiens « generatio mala et adultera », Matt., xii, 39, « similes sepulcris dealbatis, » Ibid. xxiii, 27, et enfin « menteurs, » Joan., viii, 55. — *Abstinet*. « Attendite a fermento pharisæorum, quod est hypocrosis. » Luc., xii, 4. — *Præfert*, μακαρίζει, il proclame heureuse la fin des justes : « Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam. » Matt., v, 40; Ps. cxv, 45. — *Novissima, ἔσχατα, אחרית*, acharit de l'hébreu, Prov., xxiii, 48, la mort et ce qui la suit. — *Gloriatur*, 13; Joan., viii, 27. « Dieu a voulu que les anciens justes, qui ont précédé Jésus-Christ, aient vu ces cruels reproches comme l'expiation de leurs crimes, et pour être leur consolation dans les souffrances. » Boss., Explic. du Ps. cxxi.

17. — *Et scienus*. Ce membre de phrase n'est pas dans le grec; il y a toute probabilité que c'est une double traduction du texte primitif. Ces mots manquent aussi dans les citations que font du passage Lactance et S. Cyprien, mais S. Augustin les reproduit, C. D. xvii, 20.

18. — *Si enim, εἰ γὰρ ἔστιν ὁ δικαίος υἱὸς Θεοῦ*, « s'il est le vrai fils de Dieu »; tel est en effet le sens dans lequel il faut entendre ici δίκαιος. On peut aussi faire de ce mot le sujet de la phrase : Si le juste est fils de Dieu. S. Augustin a traduit tantôt : « si

Dieu, Dieu prendra sa défense, et le délivrera des mains de ses adversaires.

19. Infligeons-lui donc l'épreuve des outrages et des tourments, afin de nous rendre compte de sa contenance et d'éprouver sa patience.

20. Condamnons-le à la mort la plus honteuse, et l'on verra ce qu'il faut penser de ses discours.

21. Telles furent leurs pensées : mais ils se trompèrent, car la malice les aveuglait.

22. Ils ne connurent point les desseins secrets de Dieu, n'espèrent

suscipiet illum, et liberabit eum de manibus contrariorum.

Ps. 21, 9.

19. Contumelia et tormento interrogemus eum, ut sciamus reverentiam ejus, et probemus patientiam illius.

Jerem. 41, 19.

20. Morte turpissima condemnemus eum; erit enim ei respectus ex sermonibus illius.

21. Hæc cogitaverunt, et erraverunt; excæcavit enim illos malitia eorum.

22. Et nescierunt sacramenta Dei, neque mercedem speraverunt justi-

enim est justus filius Dei, » et tantôt : « si enim verus Dei filius est. » Le sens est toujours le même, et ce juste, c'est par excellence le Messie. La prophétie contenue dans ce verset est empruntée au Ps. XXI, 9 : « Speravit in Domino, eripiat eum, » et les expressions même en sont reproduites par les ennemis de Jésus crucifié : « Si Filius Dei es, descende de cruce... Descendat nunc de cruce, et credimus ei; confidit in Deo; liberet nunc, si vult, eum; dixit enim : Quia Filius Dei sum. » Matt., xxvii, 40-43. Notons que, si ces mots, « Fils de Dieu, » ne pouvaient désigner ici que le juste en général, comme prétendent les protestants, les juifs n'auraient pu faire à Notre-Seigneur un si grand reproche de se les être appliquées. Le démon avait employé le même terme à la tentation du désert : « Si filius Dei es... » Matt., iv, 6.

19. — *Contumelia et tormento.* Les impies s'appliquent à deshonorer le juste, afin de donner un prétexte aux tourments qu'ils lui préparent. « Si non esset hic malefactor, non tibi tradissemus eum. » Joan. xviii, 30. — *Reverentiam, ἐπιείκειαν,* son équité, sa modération. — *Patientiam.* « Jesus Christus, inter cætera mirabilia virtutum suarum, quibus indicia divinæ majestatis expressit, paternam quoque patientiam tolerantiam tenore servavit... In Judæis tolerandis æquammitas quanta et quanta patientia, incredulos ad fidem suadendo flectere... prophetarum interfectores et adversum Deum semper rebelles usque ad crucis et passionis horam velle colligere. » S. Cypr. De Bon. Patient. vi.

c. La mort causée par l'envie du démon. ʒʒ. 21-25.

20. — *Morte turpissima.* « Maledictus a Deo est qui pendet in ligno. » Deut., xxi, 23. C'était précisément la mort que Platon avait

jugée digne du juste : « Le juste sera exposé aux fouets, à la torture, il sera jeté dans les liens, on lui brûlera les yeux, il mourra en souffrant toutes sortes de maux, on l'attachera au poteau de l'infamie, πάντα κακὰ πηδῶν ἀνασιγινδουεὐθήσεται καὶ γνώσεται, ὅτι οὐκ εἶναι δίκαιον ἀλλὰ δοκεῖν δεῖ ἐθέλειν » De Republ. II, Ed. Didot, II, p. 23. Lire avec son contexte tout ce beau passage où, sans être prophète, l'illustre philosophe a l'intuition du rapport mystérieux qui existe entre la souffrance et la vertu. Mais au contact du juste, l'instrument de cette mort honteuse est devenu le signe même de la gloire. Cf. S. J. Chrys. Quod Christ. sit Deus, 8. — *Erit respectus,* on examinera ce qui sort de ses paroles, c'est-à-dire, si son espérance reste aussi ferme, et si Dieu, qu'il prétend avoir pour père, se souciera de lui. Syr. traduit différemment : « erit enim adversus eum quæstio ex sermonibus ejus. » Sic Vatabl. D. Calmet. Matt., xxvi, 65. Toutefois, la première interprétation est plus conforme au texte.

21. — *Excæcavit illos.* Ils ont préféré les ténèbres à la lumière, « erant enim eorum mala opera. » Joan., III, 49. « Ainsi en fut-il des Juifs; dans le temps qu'ils se croyaient très-éclairés et très-prudents, ils avaient un bandeau sur les yeux, et ils accomplissaient tout ce qui était écrit d'eux et de celui qu'ils devaient mettre à mort. » Duguet. — *Malitia.* « Altera causa excæcationis... est ipsa malitia hominis, qua seipsum voluntarie excæcat, non solum meritorie per peccata prævia, sed effective et proxime, quatenus consentit in noxiis passionibus odiorum et cupiditatum, quibus excæcatur, eosque in se fovet. » Lessius, Perf. div. xiii, 80.

22. — *Sacramenta Dei.* Cette loi mystérieuse de la justice de Dieu, qui accorde par-

tiaë, nec judicaverunt honorem animarum sanctarum.

23. Quoniam Deus creavit hominem inextinguibilem, et ad imaginem similitudinis suæ fecit illum.

Gen. 1, 27; 2, 7; 5, 1; Eccli. 17, 1.

fois la prospérité temporelle au méchant, mais réserve au juste le bonheur éternel.

Tempore in isto

Hæc posita est virtus, ut libertate potitos,

Exiguo in spatio, justis patiantur iniquos,

Quos Deus ipse modo dilata sustinet ira...

At vero æternum nil effugit...

Anonym. ann. 406.

de Prov. Dei. — *Speraverunt*, non pour eux-mêmes, mais pour les justes. — *Honorem*, γέρας, la récompense. Ne voyant pas les justes récompensés ici-bas, ils ont jugé la vertu inutile, puisqu'ils ne croient pas à une autre vie.

23. — *Inextinguibilem*, ἐπ' ἀβυσσίου, « in incorruptionem », c'est-à-dire, pour être préservé de la mort. Il peut, d'abord, être ici question de la mort du corps. C'était seulement par un don surnaturel de Dieu que l'homme en avait été préservé, ainsi qu'il ressort des condamnations doctrinales portées contre Baïus par S. Pie V, et contre les Jansénistes, par Innocent IX. L'homme était créé pour ne pas mourir, quoiqu'en pensent quelques théologiens; mais en toute hypothèse, même dans l'état d'innocence, le corps de l'homme était, non pas « corpus spiritale », comme celui de Jésus ressuscité, mais « corpus animale », et partant, pouvait mourir par nature, c'est-à-dire, être séparé de l'âme et tomber en corruption. « Illud quippe ante peccatum, et mortale secundum aliam, et immortale secundum aliam causam dici poterat; id est, mortale, quia poterat mori, immortale, quia poterat non mori. » S. Aug., In Gen. II, 17. Mais l'incorruptibilité dont il est ici parlé est bien plutôt celle de l'âme, partie principale du composé humain; l'âme, en effet, est immortelle par nature, elle survit au corps, et même un jour, par la résurrection, elle lui donnera part à son éternelle spiritualité. L'auteur de la Sagesse affirme donc cette grande vérité, en réponse aux faux raisonnements des impies : Vous croyez qu'à la mort tout est fini pour le juste et pour vous, mais il est un Dieu qui vous a faits pour vivre éternellement : Tremblez, vous êtes immortels. — *Similitudinis*, ἰδιότητος, l'image de sa propriété. C'est la leçon suivie par les plus anciens manuscrits, Clém. d'Alex. Strom. IV, et S. Epiphane, d'après S. Jérôme. Dans d'autres, on

aucune récompense pour la justice, et n'estimèrent point la gloire des âmes saintes.

28. Car Dieu a créé l'homme immortel, il l'a fait à l'image de sa ressemblance.

lit : ἀιδιότητος, de son éternité, et ailleurs, enfin, ὁμοιότητος, qui paraît n'être qu'une reminiscence de la Genèse. et qui, tout en ayant pour elle Vulg. et Syr., est regardée par les critiques comme une leçon moins sûre que la première. Reusch. — Cette seconde partie du verset indique la raison fondamentale de l'immortalité de l'âme : l'âme porte en elle l'image de la propriété divine, c'est-à-dire, de l'être divin, de ses perfections, de son éternité, par conséquent. Les mots *image*, עלם, *tsalam*, et *similitudo*, דמות, *demout*, sont empruntés à Gen., I, 26; sur quoi Pétau fait cette remarque : « Imago non nisi ratione differt a similitudine... Imago Dei in homine ac similitudo alias communiter, et secundum essentialiter sumitur, et in ratione intelligentiaque consistit; alias vero secundum adjunctas essentialiter condiciones, ut sunt virtus, scientia, immortalitas (c'est le cas de notre verset), cæteraque generis illius, quæ pro eo ac plures perfectioresque sunt in hominibus, eo similiores sunt Dei, et ad ejus imaginem ac similitudinem propius pertingunt. » De Mund. Opific. II, 4, 43. Cf. S. Anselm. Monolog. 31. Notons que, d'après le texte sacré, ce n'est pas seulement l'âme, mais l'homme même qui est à l'image de Dieu; le corps participe, lui aussi, à la ressemblance divine, non plus simplement d'une manière analogique, comme avant l'Incarnation, mais d'une manière réelle et directe, depuis que « Verbum caro factum est. » Les Pères remarquent enfin que l'homme n'est pas *imago Dei*, mais *ad imaginem Dei*. Le Verbe seul est « imago Dei invisibilis », Coloss. I, 15, tandis que l'homme est seulement conforme à cette image substantielle de Dieu : Εἰκδὸν εἰκόνης ἀνθρώπινος νοῦς. Clém. Alex. Strom. 5. « Christus forma Patris, nos Christi forma et imago. » Prud. Apotheos. D'autres Pères, s'appuyant sur un texte de S. Paul, I Cor., XI, 17, disent que l'homme est aussi « imago et gloria Dei. » S. Augustin explique en quel sens on peut employer l'une et l'autre manière de parler : « Quia non omnino æqualis fiebat illa imago Dei, tanquam non ab illo nata, sed ab eo creata, hujus rei significandæ causa, ita imago est, ut ad imaginem sit, id est, non æquatur paritate, sed quadam similitudine accedit. » De Trin. VII, 6.

24. Et c'est par l'envie du diable que la mort est entrée dans le monde :

25. Ceux-là l'imitent, qui se rangent à son parti.

24. Invidia autem diaboli mors introivit in orbem terrarum ;

Gen. 3, 1.

25. Imitantur autem illum qui sunt ex parte illius.

## CHAPITRE III

Immortalité bienheureuse et glorieuse des justes (xx. 1-9). — Châtiment des impies (xx. 10-12). — Comparaison entre ceux qui vivent dans la continence (xx. 13-15) — et la race des méchants (xx. 16-19).

1. Les âmes des justes sont dans la main de Dieu, et le tourment de la mort ne les touchera pas.

2. Aux yeux des insensés, ils ont

1. Justorum autem animæ in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis.

Deut. 33, 3; Infr. 5, 4.

2. Visi sunt oculis insipientium

24. — *Invidia diaboli*, ἐθὶνὸς διαβόλου. Ce texte est le plus ancien où le serpent du Paradis terrestre soit appelé par son vrai nom. S. Jean dit formellement : « Serpenteum antiquum, qui est diabolus et satanas. » Apoc., XII, 9 ; xx, 2.

Commovit subitum zeli scintilla vaporem,  
Excrevitque calens in sæva incendia livor...  
... Casumque premissis in corde recentem,  
Plus doluit perissee sibi quod possidet alter.  
S. Avit. de Pecc. orig.

La jalousie du démon avait donc l'homme pour objet : « Quia enim ipse cælum perdidit, condito hoc homini invidit, et damnationem suam perditus adhuc alios perdendo cumulavit. » S. Greg., Past., III, 40. Lactance dit même que cette jalousie s'élevait jusqu'au Fils de Dieu, Inst., II, 8. — *Mors intravit*. « Ille homicida erat ab initio. » Joan., VIII, 44. Par cette mort, il faut entendre à la fois celle de l'âme et celle du corps. « L'âme mortellement blessée par le péché, par la mort temporelle, nous précipitait dans l'éternelle, et l'enfer était notre partage. » Boss., 47<sup>e</sup> Opusc. — *Orbem terrarum*, le genre humain seulement.

25. — *Imitantur*, περιζήσουσι, « tentant, experiuntur » ; dans le grec : « Ceux-là éprouvent la mort qui sont du parti du démon. » C'est le sens qui s'harmonise le mieux avec ce qui suit. Sur le sens de la Vulg. Joan., VIII, 44. Les impies imitent le démon, parce qu'eux aussi, selon leur pouvoir, font entrer et pro-

pagent la mort dans le monde, par leurs discours et leurs exemples.

3<sup>o</sup> Les bons et les méchants en cette vie.

a. Quant aux épreuves. §§. 1-9.

CHAP. III. — 1. — *In manu Dei sunt*. Deut. XXXIII, 3 ; Joan., x, 28. — *Tormentum mortis*. Le grec n'a que le premier mot, ἔξιςτος, la pierre de touche, l'épreuve, la torture. Les justes se montreront insensibles aux tourments ; c'est ce qui est arrivé aux martyrs, à qui l'Église applique ces paroles. Jésus-Christ souffrait dans leurs membres et combattait pour eux. « Nos autem nec bestias timemus, nec ea quæ nobis promittis veremur : sed habemus Deum Patrem et Jesum Christum, Filium ejus, et Spiritum Sanctum, per quem hæc omnia superamus. » Act. S. Martial. Cordub. « Exaudi nos, et perface cursum nostrum, ut tua sicut pugna, et tua sit victoria. » Act. S. S. Thryphon. et Respic. C'est la même pensée que S. Cyprien rappelle aux chrétiens d'Afrique, pour les exhorter au martyre : « Dominus non sic est, ut servos suos tantum spectet, sed et ipse luctatur in nobis, ipse congreditur, ipse in certamine agonis nostri et coronat pariter et coronatur. » Ep. VIII, 4. De la sorte, la mort, même la plus terrible, n'est pas pour le juste une épreuve qui atteigne en lui la vraie vie, la vie de l'âme dans la grâce, et plus tard dans la gloire.

2. — *Mori*. Les persécuteurs ont cru que

mori; et æstimata est afflictio exitus illorum;

3. Et quod a nobis est iter exterminium; illi autem sunt in pace.

4. Et si coram hominibus tormenta passi sunt, spes illorum immortalitate plena est.

5. In paucis vexati, in multis bene disponentur; quoniam Deus tentavit eos, et invenit illos dignos se.

6. Tanquam aurum in fornace probavit illos, et quasi holocausti

paru mourir; on a cru que sortir de ce monde était pour eux une affliction.

3. Et que la distance qui les sépare de nous était l'anéantissement: pour eux, ils sont en paix;

4. S'ils ont souffert des tourments devant les hommes, leur espérance est riche d'immortalité.

5. Leurs courtes tribulations tournent à leur plus grand bien; car Dieu les a éprouvés, et les a trouvés dignes de lui.

6. Il les a essayés, comme l'or dans la fournaise, et les a agréés

le corps une fois mort, tout, pour le juste, était bien mort. — *Afflictio*, le comble de l'affliction pour le juste, la ruine de ses espérances. Tout au contraire, il voit dans la mort « le commencement de son triomphe, son entrée à la gloire, et le terme auquel Dieu le tire de sa croix, pour le faire vivre heureusement dans son sein en son éternelle béatitude. » de Condren. lett. 67.

3. — L'édition sixtine commence le verset par ces mots, qui ne sont qu'une double traduction du premier membre: « Et quod ab itinere justo abierunt in exterminium. » — *Quod a nobis est iter*, euphémisme, pour désigner la mort. Notre Seigneur emploie une locution semblable: « Filius hominis vadit », Luc, xxii, 22. — *In pace*. C'est précisément l'inscription que les premiers chrétiens aimaient à inscrire sur la tombe de leurs frères: IN PACE, ou: EN EIPHNI. Martigny, Dict. des Ant. Chrét., sur ce mot. La liturgie du Saint Sacrifice fait aussi mémoire de ceux qui « dormiunt in somno pacis. » Dans ce passage, il n'est question que de la paix, parce que les justes de l'ancienne loi, après la mort, n'entraient encore que dans le séjour de l'attente, les limbes.

4. — *Tormenta passi sunt*, *κολασιθῶσιν*, ils ont été châtiés. — *Immortalitate*. Prov., xii, 48. Un des sept frères martyrisés par Antiochus disait au tyran: « Tu quidem, o scelestissime, in præsentī vita nos perdis; sed Rex mundi defunctos nos pro suis legibus in æternā vitæ resurrectione suscitabit », II Mac. vii, 9. Tous les martyrs étaient soutenus par la même espérance; S. Epipodius, à Lyon (178), disait à ses bourreaux: « Ita mihi vita non tollitur, sed mutatur in melius », paroles reproduites dans la Préface des défunts; et S. Alexandre, compagnon du précédent, répétait à son tour: « Putasne ergo

extinctas animas quas fudisti? Illæ quidem cælum possident... et animas quas interemptas judicas, regnum cœlestē suscepit. » Cf. Hurter, Act. select. SS. Martyr. Præf. La mort du juste n'est donc qu'apparente, et, comme di-ait un philosophe platonicien du second siècle, Maxime de Tyr, ce que le commun des hommes appelle du nom de mort n'est que *ἀθανασίας ἀρχὴ καὶ γένεσις μέλλοντος βίου*. Diss. 25.

5. — *In paucis*. « Momentaneum et leve tribulationis nostræ. » II Cor., iv, 17; Rom., viii, 18. — *In nullis*, *μεγάλα εὐεργετήσονται*, ils recevront de grands biens. — *Dignos se*. S. Ignace écrit aux Romains que ses compagnons de captivité « omnes Dei et vestrum digni sunt. » Rom. 11. L'épreuve apparaît ici, conformément à la doctrine générale de la Sainte Ecriture, comme la condition nécessaire du salut. Dieu, qui a soumis à la tentation les anges et nos premiers parents, fait encore passer par là tous ceux qu'il aime. Tob., xii, 13.

6. — *Aurum in fornace*. Comparaison très commune dans les écrivains sacrés et dans les auteurs profanes. Prov., xvii, 3.

Scilicet ut fulvum spectatur in ignibus aurum,  
Tempore sic duro est inspicienda fides.

Ov. Trist. i, 4, 25.

— *Holocausti hostiam*, en grec: l'holocauste de l'hostie. C'est l'idée qu'emprunte S. Ignace pour exprimer son ardent désir du martyre: « Frumentum sum Dei, et per ferarum dentes molar, ut purus panis Christi inveniar... Christum pro me supplicate, ut per hæc instrumenta hostia inveniar. » Rom., 4. On a fait de cette même idée une touchante application: « Les prêtres doivent regarder la mort comme une des fonctions de leur sacerdoce: elle est leur dernière messe...

comme une hostie d'holocauste, et un temps viendra où il leur en tiendra compte.

7. Les justes brilleront alors, et étincelleront comme le feu qui court à travers les roseaux.

8. Ils jugeront les nations, seront placés au-dessus des peuples, et leur Seigneur règnera à jamais.

9. Ceux qui ont confiance en lui auront l'intelligence de la vérité, et

hostiam accepit illos, et in tempore erit respectus illorum.

7. Fulgebunt justi, et tanquam scintillæ in arundineto discurrent.

*Math. 13, 43.*

8. Judicabunt nationes et domi- nabuntur populis, et regnabit Dominus illorum in perpetuum.

*I Cor. 6, 2.*

9. Qui confidunt in illo, intelligent veritatem; et fideles in dile-

Ils doivent commencer cette mort dans la chasteté, la continuer dans la mortification, et la consommer enfin dans la vraie mort, qui est leur oblation finale et leur dernier sacrifice. » H. Perreye, Médit. sur la mort sacerdotale. Il est aussi rapporté d'une sainte religieuse contemporaine, que, sur le point de mourir, « toute pénétrée de l'union à Jésus-Christ, elle compare sa vie au sacrifice eucharistique, et elle ne veut pas que les approches de l'immolation la trouvent simplement résignée, il lui faut la joie de l'action de grâces : priez pour moi, mon frère, ma messe s'avance. » d'Hulst, Vie de la M. Mar. Thér., xiv. — *Et in tempore.* Dans le grec, ce membre de phrase est rattaché au verset suivant : « et in tempore respectus eorum, fulgebunt... » — *Respectus, ἐπισκοπή.* Mot déjà employé II, 40, et quise retrouvera III, 43; IV, 45. Il désigne dans le livre de la Sagesse le regard qu'on porte sur une chose pour la juger; il s'applique au jugement de Dieu, sauf dans le premier exemple cité.

7. — *Fulgebunt.* « Et erit requies ejus honor. Quodque mirabile dictu est, id non ipsi (Christo) tantum, sed etiam discipulis ejus contigit: nam qui vi ducebantur et circumgebantur, contempti, vincti, innumeris malis affecti, post mortem ipsis regibus honorabiliores sunt. » Ep. ad Diognet. ix. S'il en est ainsi déjà sur la terre, que sera-ce dans l'autre vie! — *In arundineto, ἐν καλάμῃ,* dans le chaume. Dans les roseaux desséchés, et surtout dans le chaume brûlé par les ardeurs d'un soleil comme celui de l'Orient, la moindre étincelle allume un incendie, et le feu se propage avec une rapidité merveilleuse. Zach., XII, 6; Dan., XII, 3; c'est ce qui arrive parfois dans les immenses pampas d'Amérique. S. Grégoire, S. Bonaventure et plusieurs autres font de ces roseaux l'image des méchants, dévorés par les flammes éternelles. Dans cette interprétation, les justes sont plus que témoins, ils sont exécuteurs des vengeances divines; c'est ce que suppose le verset sui-

vant. La comparaison que nous venons de voir semble empruntée au 7. 18 d'Abdias : « Erit domus Jacob ignis, et domus Joseph flamma, et domus Esaü stipula : et succendentur in eis, et devorabunt eos. » Quant aux justes, ils n'ont du feu que l'éclat et la splendeur : « Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum. » Matt., XIII, 43.

8. — *Judicabunt nationes.* Ils jugeront et condamneront avec Jésus-Christ, constitué juge suprême des vivants et des morts, Act., X, 42, les méchants qui ont eu la même loi à suivre, les mêmes moyens pour la pratiquer, et les mêmes difficultés à vaincre pour rester fidèles. Notre-Seigneur le promet aux apôtres, Matt., XIX, 28, et S. Paul étend cette promesse à tous les justes, I Cor., VI, 2. « Judex expectatur. » dit Tertullien aux confesseurs cités devant les tribunaux. « sed vos estis de iudicibus ipsis judicaturi. » Exhort. ad martyr. 44. — *Dominebuntur populis,* Ps. CXLIX, 4-9; Apoc., II, 26. — *Regnabit Dominus illorum,* « cuius regni non erit finis. » Dans le grec : βασιλεύσει αὐτῶν κύριος, qu'on traduit : « le Seigneur régnera sur eux. » Leur bonheur consistera en effet à l'avoir pour roi, et à partager son trône : « conregnabimus » II Tim., II, 12; « conre-sucitavit et consedere fecit in cœlestibus in Christo Jesu. » Eph., II, 6, et alors Dieu sera tout en tous, I Cor., XV, 28.

9. — *Intelligent veritatem,* non pas la fidélité de Dieu à ses promesses, ils n'en ont jamais douté, mais la conduite de la divine Providence à leur égard, et la raison des épreuves auxquelles elle les a soumis. — *In dilectione,* οἱ πιστοὶ ἐν ἀγάπῃ προσμενοῦσιν αὐτῷ, « les fidèles resteront unis avec lui par l'amour, » ou bien : « ceux qui ont été fidèles avec amour resteront avec lui. » Dans la Vulg., les fidèles acquiescent avec amour, c'est-à-dire, louent Dieu dans l'éternité de la manière dont il les a traités dans le temps. — *Donum et pax, χάρις καὶ εἰσός,* « gratia et misericordia. » Cette phrase se retrouve IV, 45, ce qui n'est pas une raison

ctione acquiescent illi; quoniam donum et pax est electis ejus.

10. Impii autem secundum quæ cogitaverunt, correptionem habebunt; qui neglexerunt justum, et a Domino recesserunt.

11. Sapientiam enim, et disciplinam qui abjicit, infelix est; et vacua est spes illorum, et labores sine fructu, et inutilia opera eorum.

12. Mulieres eorum insensatæ sunt, et nequissimi filii eorum.

13. Maledicta creatura eorum, quoniam felix est sterilis; et incoinquinata, quæ nescivit thorum in

ceux qui sont fidèles à son amour s'attacheront à lui, parce que la grâce et la paix sont pour ses élus.

10. Quant aux impies, ils auront un châtement digne de leurs pensées, pour avoir méprisé le juste, et s'être éloignés du Seigneur :

11. Car quiconque rejette la sagesse et la règle, est malheureux; l'espérance des impies est vaine, leurs travaux sans fruit, et leurs œuvres inutilles.

12. Leurs femmes sont insensées, et leurs enfants pleins de malice.

13. Leur postérité est maudite; aussi, heureuse celle qui est stérile, mais sans tache, et dont la couche

pour croire, avec Grimm, qu'elle n'est pas ici à sa place. *Χάρις*, est le don de Dieu par excellence, comme indique la traduction latine, III, 14; VIII, 21; XVIII, 2, par conséquent. la grâce que Dieu a donnée aux justes pour les faire arriver à la gloire. La paix est celle du repos éternel, et la miséricorde (le mot grec est traduit par *pax* en ce seul endroit) est celle dont Dieu a usé envers eux en ce monde, et spécialement dans les persécutions dont ils ont été l'objet. — *Electis ejus*, « quos prædestinavit. » Rom., III, 30. Quelques manuscrits grecs, entre autres, l'alexandrin, ajoutent : « et respectus in sanctis ejus, » mots empruntés aussi à IV, 46. Reusch les regarde avec raison comme une addition motivée par la ressemblance de ce qui précède avec le passage cité.

b. Quant aux résultats de la vie. 77. 40-IV, 6.

40. — *Secundum quæ cogitaverunt*, κατὰ οὗ κατ' ἃ ἐλογίσαντο. Le châtement sera conforme, non pas à leurs pensées, mais à l'iniquité de leurs pensées; les impies, en effet, ne pensent pas au jugement futur, et même ils le nient. — *Justum*, qu'on peut traduire : la justice, ou : le juste. Ce dernier sens est le plus probable, car, dans ce qui précède, il est question surtout des persécutions des impies contre le juste. II, 40. — *Recesserunt*, ἀποστάντες.

41. — *Infelix est*. Ps. LXXII, 28; Prov., III, 43; Jér., II, 49: S'éloigner de la sagesse, c'est s'éloigner de Dieu, et conséquemment du bonheur; car l'homme « propter te solum beatus est, si te cognoscens sicut Deum glorificet et gratias agat, et non evanescat in cogitationibus suis. » S. Aug. Conf. v. 4. Cf. Massillon, P. C. 3<sup>e</sup> Dim. 3<sup>e</sup> Réfl. — *Vana spes*, Prov., X, 28; Is., LIX, 5-7. — *Sine*

*fructu*. S. Jude appelle les impies « arbores infructuosæ. » 42. Luc, XI, 23. « Quia etsi fuit, qui naturali intellectu conatus sit vitis reluctari, hujus tantum temporis vitam sterilitate ornavit, ad veras autem virtutes æternamque beatitudinem non profecit. Sine cultu enim veri Dei, etiam quod virtus videtur esse, peccatum est, nec placere ullis Deo sine Deo potest. » De Voc. Omn. Gent. I, 7. Ces dernières paroles ne doivent pas s'entendre dans le sens soutenu par Baſus, mais elles indiquent qu'en fait celui qui se sépare de Dieu tombe fréquemment dans le mal, et même change en péchés des actes naturellement bons, quand il les fait avec une volonté en opposition à la volonté divine. En tous cas, du reste, les meilleurs actes de l'impie sont sans fruits pour lui, puisque privé de l'état de grâce, il ne peut acquérir aucun mérite surnaturel.

42. — *Insensatæ*, et c'est de la mère de famille que dépend la prospérité ou la ruine de la maison. Prov. XIV, 4; Rom. I, 21. — *Nequissimi filii*. « Qualis pater, talis filius. » La méchanceté des enfants n'est pas la conséquence fatale de l'iniquité de leur père, mais le résultat habituel de l'éducation qu'ils reçoivent, et des exemples qu'ils ont sous les yeux.

43. — *Maledicta creatura eorum*, γένεσις, leur descendance. — *Felix est sterilis*. Les rabbins ponctuent de manière à traduire : Comme la postérité de l'impie est maudite, sa femme est heureuse si elle est stérile. Mais le sens et la ponctuation du grec rattachent ce membre de phrase à ce qui suit : Heureuse celle qui est stérile, si elle est sans tache. Chez les Juifs, la stérilité était regardée comme un malheur, mais malheur qui, uni à une vie

est sans souillure : elle portera son fruit, quand Dieu visitera les âmes saintes.

14. Heureux encore l'eunuque dont la main n'a pas connu l'iniquité, et qui n'a pas eu de pensées criminelles contre Dieu ; il recevra le don précieux dû à la fidélité, et aura dans le temple de Dieu le sort le plus agréable.

15. Car les efforts pour le bien portent des fruits de gloire, et la racine de la sagesse ne dépérit point.

16. Mais les enfants des adultères

delicto, habebit fructum in respectione animarum sanctarum ;

14. Et spado qui non operatus est per manus suas iniquitatem, nec cogitavit adversus Deum nequissima ; dabitur enim illi fidei donum electum, et sors in templo Dei acceptissima.

Isai. 56, 3.

15. Bonorum enim laborum gloriosus est fructus, et quæ non concidat radix sapientiæ.

16. Filii autem adulterorum in

sans tache, était bien préférable à une fécondité associée au crime. La stérilité peut aussi désigner simplement l'état de la femme qui n'est pas engagée dans les liens du mariage. — *Thorum in delicto*. Ces mots ne font allusion ni aux unions illicites, comme celles que certains Juifs contractaient avec les Gentils au temps d'Antiochus Epiphane, I Mac., I, 46, 51, ni aux fautes qu'on peut commettre dans l'usage du mariage, autrement il y aurait dans le texte « *delictum in thoro*. » Ce qui est désigné ici, c'est simplement la virginité. Le mariage, tout en étant légitime et voulu de Dieu, entraîne dans son usage une souillure relative, conséquence du péché originel ; voilà pourquoi la loi regardait comme impure la femme qui avait enfanté, et ordonnait sa purification, Lévit. XII. Dans le même sens, S. Jean dit de ceux qui ont vécu dans la virginité : « *Hi sunt qui cum mulieribus non sunt coinquinati*. » Apoc., XIV, 4. Les mots *thorum in delicto* sont donc une expression qui désigne le mariage, tout en insinuant l'infériorité de la chasteté conjugale comparée à la pureté des vierges. Ce qui confirme cette interprétation, c'est le second exemple que nous allons trouver au verset suivant, et l'usage que l'Eglise fait de ces paroles dans l'office des Vierges. — *Fructum*, fruit de mérites ici-bas, et de gloire dans l'autre vie, opposé au fruit de la fécondité sacrifié par la vierge pour l'amour de son Dieu. Sur la récompense qui attend les vierges, Cf. S. Jérôme, à Eustochium, XXII, 41. — *In respectione*, à la visite divine, au jugement. — *Sanciarum*, n'est pas dans le grec.

14. — *Spado*, εὐνοῦχος, en général, tous ceux à qui le mariage est physiquement impossible, et par extension, tous ceux qui, par renoncement, se font eunuques spirituels, « *propter regnum cælorum*. » Matt., XIX, 42. Ceux-là, bien qu'absolument inutiles aux yeux du monde, et sans postérité ici-bas,

seront merveilleusement récompensés dans l'autre vie, et c'est par désir de cette récompense que tant de chrétiens renoncent même à ce qui est légitime, et « *multo securiores totam vim hujus erroris virgine continentia depellunt, senes pueri*. » Tertull. Apol. IX, 46. — *Non operatus est iniquitatem*. C'est la condition pour que le sacrifice soit méritoire, et pour que l'eunuque par nature le puisse devenir en esprit. — *Cogitavit*. « *Perit et mente virginitas*. » S. Hier., ad Eustoch., XXII, 5. — *Fidei donum electum*, le don dû à la fidélité, la grâce maintenant, et plus tard la gloire, objet de sa foi et de son espérance. — *Sors in templo*. Les eunuques étaient écartés du service du temple, dans l'ancienne loi, Deut., XXIII, 4. Mais dans le ciel, « *quo apud Patrem loco habeantur ostenditur, quia in domo Patris, videlicet æterna mansione, filiis præferuntur*. » S. Greg. Past., III, 28. Dans ce verset, l'auteur s'est inspiré d'un passage analogue d'Isaïe, LVI, 3-5. « *Vix ullus locus est æque manifestus in veteri testamento ad commendationem perpetuæ castitatis... Hic velut præco novi Testamenti, steriles et spadones præfert fœcunditati*. » Estius.

15. — Ce verset donne la raison des deux béatitudes précédentes. — *Bonorum laborum*, les efforts, les œuvres, et non la foi seule. — *Gloriosus fructus*, « *æternum gloriæ pondus*. » II Cor., IV, 47. — *Radix sapientiæ*. C'est le principe surnaturel qui, dans les justes, produit les actes de vertu ; ces justes sont, en effet, « *radicati et superædificati in ipso* (Christo) et confirmati in fide. » Coloss., II, 7.

16. — *In inconsummatione*, ἀτέλεστα, ils n'arrivent pas au but de la vie, « *non ad finem neque in hac vita neque futura perveniunt ; in hac enim immortalitate privabuntur, in illa gloria carebunt*. » Bauermeister. Ce sont des êtres éternellement inachevés, des fruits qui n'arrivent jamais à maturité. — *Semen exterminabitur*, malédiction qui se réa-

inconsummatione erunt, et ab iniquo thoro semen exterminabitur.

17. Etsi quidem longæ vitæ erunt, in nihilum computabuntur, et sine honore erit novissima senectus illorum.

18. Et si celerius defuncti fuerint, non habebunt spem, nec in die agnitionis allocutionem.

19. Nationis enim iniquæ diræ sunt consummationes.

n'atteindront point leur fin, et la race sortie d'une couche criminelle sera exterminée.

17. Quand même leur vie serait longue, ils seront comptés pour rien, et leur vieillesse la plus avancée sera sans honneur.

18. S'ils meurent prématurément, ils seront sans espérance, et sans parole qui les console au jour où tout sera connu.

19. Car la race injuste aboutit toujours à une fin funeste.

## CHAPITRE XV

Mérites d'une vie chaste, aux yeux de Dieu et des hommes (xx. 4-2). — Inutilité et châtiements de la race impie (xx. 3-6). — Bonheur du juste, lorsque, par amour pour lui, Dieu le retire de ce monde (xx. 7-15). — Aveuglement et mort honteuse des méchants (xx. 16-20).

1. O quam pulchra est casta generatio cum claritate; immortalis

1. O que la race chaste est belle avec son éclat! son souvenir est im-

lise parfois même dans son sens physique, Gen., xx, 18. Selon la loi de Moïse, les enfants nés de l'adultère étaient exclus de l'assemblée jusqu'à la dixième génération. Deut., xxiii, 2. S. Grégoire explique en quel sens la postérité mérite cette malédiction : « Malæ soboles, malorum parentum actionem imitantes, genimina viperarum vocantur... Quoniam in his omnibus patrum suorum carnalium vias sequuntur, quasi venenati filii de venenatis parentibus nati sunt. » Homil., xx, in Evang.

17. — *Longæ vitæ*, iv, 16; μακρόβιοι, se rapportant à τέκνα, comme l'indique le dernier verset, mais s'accordant avec l'idée, et non avec le mot. — *In nihilum*, v, 11. — *Novissima*, ἐπ' ἐσχάτων, à la fin de cette longue vieillesse. « Tales quantumlibet longævi moriantur, acerbo funere demerguntur, et quamvis ætas eorum matura videatur in corpore, mortifera tamen mundi dilectio immaturæ mentis acerbiter retentat in corde. » S. Fulgent. Ep., ii, 3.

18. — *Celerius*, ὀξέως. — *Spem*, Prov., ii, 7. — *In die agnitionis*, le jour du discernement, de la séparation du bon grain et de l'ivraie, Matt., xiii, 29, 49. — *Allocutionem*. Le Sei-

gneur ne leur dira, en effet, que ces paroles : « Nunquam novi vos, discedite a me. » Matt., vii, 23. En grec : παραμόθιον, adoucissement, consolation, refrigerium, iv, 7.

19. — *Nationis*, γενεᾶς, la race des impies, leur postérité, quand elle imite les exemples paternels, et, en général, l'ensemble des méchants. — *Diræ consummationes*, χάλειπ' τὰ τέλη, « mors peccatorum pessima. » Ps. xxxiii, 22.

CHAP. IV. — 1. — *Casta generatio* pourrait s'entendre de la descendance du juste qui vit dans le mariage selon les lois de la chasteté conjugale, mais doit s'appliquer préférentiellement à l'ensemble des âmes chastes; c'est d'ailleurs le sens le plus conforme à ce qui a précédé, et aussi au texte grec : κρείσσων ἀτεχνία μετὰ ἀρετῆς, que S. Jérôme traduit : « melius est filios non habere cum virtute », mieux vaut être sans enfants et pratiquer la vertu, que d'avoir la postérité criminelle des méchants, et aussi, mieux vaut la virginité que la fécondité même irréprochable du mariage. « Laudo nuptias, laudo conjugium, sed quia mihi virgines generant, lego de spinis rosam, de terra aurum, de concha margarit-

mortel, et elle est en faveur auprès de Dieu et auprès des hommes.

2. Quand elle est là, on l'imite; quand elle s'est retirée, on la regrette; couronnée pour l'éternité, elle triomphe victorieuse, avec la récompense de ceux qui ont combattu sans souillure.

3. Mais la multitude de toutes les sortes d'impies ne réussira à rien, les rejetons bâtards ne pousseront point de profondes racines, et ne s'établiront point sur un sol inébranlable.

4. Et si avec le temps ils parvien-

est enim memoria illius; quoniam et apud Deum nota est, et apud homines.

2. Cum præsens est, imitantur illam; et desiderant eam cum se eduxerit, et in perpetuum coronata triumphat incoinquinatorum certaminum præmium vincens.

3. Multigena autem impiorum multitudo non erit utilis, et spuria vitulamina non dabunt radices altas, nec stabile firmamentum collocabunt.

4. Et si in ramis in tempore germi-

tam. » S. Hier., ad Eustoch., xxii, 20. Au lieu de ἀτεχνία. S. Maxime lit même παρθενία, ce qui fait encore mieux ressortir l'idée de l'auteur. — *Claritate*, l'éclat de la vertu. — *Immortalis*. Dans le ciel, la génération chaste vivra à jamais, et servira d'escorte à l'Agneau de Dieu. Apoc., xiv, 4. Cf. S. Thom., Sup., xcvi, 5. Dans le grec : « l'immortalité est dans son souvenir. » Ps. cxi, 7. — *Apud Deum*. « Habebit amicum regem. » Prov., xxii, 41. — *Nota est, et apud homines*. « L'univers entier n'a cessé de rendre témoignage à ces grandes vérités : 1<sup>o</sup> mérite éminent de la chasteté, 2<sup>o</sup> alliance naturelle de la continence avec toutes les fonctions religieuses, mais surtout les fonctions sacerdotales. » de Maître, du Pape, iii, 3, 2. Voir tout le chapitre. Xénophon fait parler la vertu en ces termes : τιμῶμαι δὲ μάλιστα πάντων παρὰ θεοῦ; καὶ παρ' ἀνθρώποις. Mem., ii, 1, 32.

2. — *Imitantur, μισούνται*, doit avoir pour sujet, non pas les impies, mais les hommes en général, et particulièrement les bons. Dans d'autres textes, on lit τιμῶσιν, qui pourrait s'entendre même de la révérence forcée que les méchants ont parfois pour la vertu. — *Desiderant eam*.

Virtutem incolument odimus,  
Sublatam ex oculis quærimus invidi.  
Hor., Od. iii, 24, 31.

— *Præmium vincens*, remportant par la victoire le prix, etc. Dans le grec : ἀγῶνα, *prælium*, ce qui donne à penser que la leçon de la Vulgate a été altérée. S. Paul nous représente aussi la vie chrétienne sous l'image d'un combat, I Cor., ix, 25; I Tim., vi, 42; Heb., xii, 1. Dans ce verset, du reste, la métaphore est suivie jusqu'au bout : on y voit le combat, la victoire, le triomphe et la couronne.

3. — *Multigena multitudo*. Les méchants ont pour eux le nombre, et les bons ne sont que « pu-illus grex. » — *Non erit utilis*, iii, 41. Litote, car le méchant est nuisible à lui-même et aux autres. — *Spuria vitulamina, ἐκ νόθων μοσχευμάτων*, sur quoi S. Augustin fait la remarque suivante : « Quoniam νόθος græce vitulus dicitur, μοσχεύματα quidam non intellexerunt esse plantationes, et vitulamina interpretati sunt. Qui error tam multos codices præoccupavit, ut vix inveniatur aliter scriptum... Adulterinæ plantationes non dabunt radices altas, convenientius dicitur quam vitulamina, quæ pedibus per terram gradiuntur, et non hærent radicibus. » De Doct. Christ. ii, 42. On trouve pourtant dans les plus anciens manuscrits la leçon actuelle; d'autres portent la correction de S. Augustin, et quelques-uns, les deux expressions à la fois. Quant au mot *vitulamina*, si S. Augustin le fait venir de *vitulus*, d'autres le tirent de *vitis*, et, c'est toujours dans le sens de rejeton qu'il a été pris par ceux qui l'ont employé à la suite du livre de la Sagesse, comme S. Optat de Milève, et S. Ambroise, qui appelle les saintes Thècle, Agnès et Pélagie, « nobilia vitulamina. » Ep., xxxvii, 36. — *Radices altas*. « Omnis plantatio quam non plantavit Pater meus cælestis, eradicabitur. » Matt., xv, 43. — *Nec stabile fundamentum*, iii, 16-19; II Reg., xii, 44. « Puerum Adeodatium, ex me natum carnaliter de peccato meo... cito de terra abstulisti vitam ejus; et securior eum recordor, non timens quidquam peruritæ, nec adolescentiæ, nec omnino homini illi. » S. Aug. Conf. ix, 6.

4. — *In tempore*. Pour un temps plus ou moins long, mais jamais pour l'éternité. — *Infirmiter posita*; ils ne sont point sur un terrain solide, et ils n'y ont point de racines

naverint, infirmiter posita, a vento commovebuntur, et a nimietate ventorum eradicabuntur.

*Jerem. 17, 6; Matth. 7, 27.*

5. Confringentur enim rami inconsummati, et fructus illorum inutiles, et acerbi ad manducandum, et ad nihilum apti.

6. Ex iniquis enim somnis filii qui nascuntur, testes sunt nequitiae adversus parentes in interrogatione sua.

7. Justus autem si morte præoccupatus fuerit, in refrigerio erit.

8. Senectus enim venerabilis est non diuturna, neque annorum numero computata; cani autem sunt sensus hominis,

9. Et ætas senectutis vita immaculata.

10. Placens Deo factus est dile-

ment à germer, l'insuffisance de leur plantation fera qu'ils seront ébranlés par le vent et déracinés par les ouragans.

5. Leurs branches seront brisées avant d'avoir pris leur développement, leurs fruits seront inutiles, âpres au goût et impropres à tout usage.

6. Les enfants nés d'une couche illégitime sont témoins du crime contre leurs parents, quand on les interroge.

7. Mais le juste, quand même la mort le visiterait prématurément, trouvera le repos.

8. Car ce qui fait la vieillesse vénérable, ce n'est ni la longueur de la vie, ni le nombre des années; mais la prudence de l'homme lui tient lieu de cheveux blancs,

9. Et la vraie vieillesse, c'est une vie sans tache.

10. Le juste a plu à Dieu et a mé-

profondes. — *Commovebuntur.* Un vent ordinaire les ébranlera, et un vent violent les arrachera tout à fait. *Ezéché., XIII, 44; Prov., I, 27.* Notre Seigneur emploie la même comparaison, *Matth., VII, 27.*

5. — *Inconsummati*, III, 46. Eliphaz dit aussi des impies : « Qui sublatis sunt ante tempus suum, et fluvius subvertit fundamentum eorum. » *Job, XXII, 46.* — *Acerbi ad manducandum*, puisqu'ils ne sont pas arrivés à maturité.

6. *Ex iniquis somnis*, VII, 2. — *In interrogatione*, au tribunal de la justice, *Lévit., XX, 43*, et à celui de l'opinion publique. C'est pourquoï Théodoret dit du premier fils de David : « Vivus est futurus argumentum sceleris paterni: pii ergo regis, qui erat etiam propheta, curam gerens Deus, non sinit eum vivere. » *Quest. 26, in lib. II Reg.* — *Sua, αὐτῶν*, peut se rapporter aux parents ou à leurs enfants.

c. Quant à la longueur de la vie. §§. 7-20.

7. — *Præoccupatus.* La mort peut venir, même pour le juste, plus vite qu'on ne l'attend; donc « observentur omnes dies. » *S. Aug., Serm. xxxix.* — *Refrigerio, ἀναπαύσει*, le repos, *Apoc., XIV, 13.* Le latin traduit comme s'il y avait ἀναψύξει. L'Eglise

demande l'un et l'autre pour ses enfants, « requiem æternam » et « locum refrigerii. » Cette paix et cette consolation ne sont parfaites qu'au ciel : « Ibi est requies a laboribus, pax ab hostibus, amœnitas de novitate, securitas de æternitate, suavitas atque dulcedo de Dei visione. » *S. Bern. De Anim. 46.*

8. — *Non diuturna.* L'absence d'article en latin, rend la phrase amphibologique; le grec est bien plus clair : γῆρας γὰρ τίμιον οὐ τὸ πολυχρόνιον. Cette pensée revient fréquemment dans les auteurs. *Cic. Tuscul. I, 45; Senec. Ep. 93; Plutarc. Consol. ad Apoll. 47; Philo, De Abrah. 46.* « Il ne faut pas juger l'intelligence d'après l'âge, ni estimer le vieillard d'après ses cheveux blancs. » *S. Chrys. De Sacerd., II, 7.* — *Canis autem.* Dans ce membre de phrase *sensus* est sujet, et *canis* attribut. Ces mots appartiennent au verset suivant, comme on le voit dans le grec. — *Hominis, ἀνθρώπου.*

9. — *Immaculata.* L'Eglise dit de sainte Agnès, dans son office : « Infantia quidem computabatur in annis, sed erat senectus mentis immensa. » 1 Respons. « Magisterium virtutis implevit, quæ præjudicium vehebat ætatis. » 5<sup>a</sup> Lect.

10. — *Placens.* En grec : « celui qui est devenu agréable à Dieu a été aimé. » Il y a

rité son amour, et comme il vivait parmi les pécheurs, il a été transporté;

11. Il a été enlevé, de peur que la malice ne pervertit son esprit, ou que les trompeuses apparences ne séduisissent son âme.

12. Car la fascination des frivolités obscurcit le bien, et le vertige de la passion bouleverse même l'esprit sans malice.

13. Bien qu'il ait vite atteint le terme, il a fourni une longue carrière;

ctus et vivens inter peccatores translatus est;

Hebr. 41, 5.

11. Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius.

12. Fascinatio enim nugacitatis obscurat bona, et inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum sine malitia.

13. Consummatus in brevi explevit tempora multa;

ainsi un amour de Dieu répondant aux efforts que fait l'homme pour lui plaire. — *Translatus est*. Hénoch n'est point nommé, mais c'est à lui que fait allusion le verset. Gen., v, 24, dit en termes identiques : « Hénoch plût à Dieu, et on ne le trouva plus, parce que Dieu le transféra. » (LXX) Cf. Eccli. XLIV, 46; Heb., xi, 5. Il s'agit bien, remarque Grimm, d'un enlèvement d'Hénoch vivant, et non de la mort; autrement, Moïse aurait dit de lui, comme des autres patriarches, וַיָּמָוֶת, *vaiamot*, et il mourut. « Sumamus Henochum, qui in obedientia justus repertus, translatus fuit, neque mors ejus deprehensa est. » S. Clem. ad Cor., I, 9. Ici Hénoch n'est point nommé, parce que l'auteur emprunte son souvenir pour mieux peindre le juste en général, et le mot *translatus est* est conservé, afin de mieux affirmer que la mort, pour le juste, n'est que le passage d'une vie à une autre. Quelques rares auteurs, en appliquant ce verset à l'Ascension du Sauveur, n'ont apparemment pas pris garde à celui qui vient après.

44. — *Raptus est*. La mort précipitée devient ainsi un bienfait pour le juste. « Hoc fuit placuisse in conspectu Dei, de hoc contagio sæculi meruisse transferri. Sed et per Salomonem docet Spiritus Sanctus eos qui Deo placeant maturius istinc eximi et citius liberari, ne dum in isto mundo diutius immorantur, mundi contactibus polluantur. » S. Cyr., De Mortal. 23. Ce texte de la Sagesse a souvent servi à S. Augustin contre les Pélagiens et les semi-Pélagiens, pour démontrer « que Dieu prolonge la vie ou l'abrège selon les desseins qu'il a formés de toute éternité sur le salut des hommes; qu'ainsi, c'est par un effet d'une prédestination purement gratuite qu'il continue la vie à un enfant, et qu'il tranche les jours de l'autre, faisant par là que l'un d'eux vient au baptême dont l'autre se trouve privé, ou que l'un est enlevé en état de grâce, sans que jamais la malice le puisse corrompre, pendant que l'autre demeure exposé

aux tentations où Dieu voit qu'il doit périr. Quelle raison apporterons-nous de cette différence, sinon la pure volonté de Dieu? » Boss. Déf. de la Trad. IX, 22. — *Ne malitia mutaret*: « Dictum est secundum pericula vitæ hujus, non secundum præscientiam Dei, qui hoc præscivit quod futurum erat; non quod futurum non erat, id est, quod ei, imminaturam mortem fuerat largiturus, ut tentationum subtraheretur incerto: non quod peccaturus esset, qui mansurus in tentatione non esset. » S. Aug. De Prædest. Sanct. XIV. Cf. Petav. De Deo, IV, 8. En face de ce mystère de la prédestination, « in Dei auxilio firmissimam spem collocare et reponere omnes debent. Deus enim, nisi ipsi illius gratiæ defuerint, sicut cæpit opus bonum, ita perficiet, operans velle et perficere. » Cond. Trid., VI, 43. — *Fictio*, « quæ videntur. » II Cor., IV, 18.

42. — *Fascinatio nugacitatis*, βασιλάνια φαυλότητος, de la tromperie. Ps. IV, 13. — *Obscurat*, ἀμαρτοῖ, corrompt, défigure. — *Inconstantia*, βρεβασμός, le tourbillon. « Nonno turbo quidam animos vestros rotat et involvit fugientes petentesque eadem? » Senec. De Vit. Beat. 28. — *Transvertit*, μεταλλέσει, creuser la terre pour en extraire les métaux, par conséquent, bouleverser, et au moral, pervertir. Le monde, en effet, est le bouleversement de toutes les idées qui touchent au bien et au mal. « Tous les crimes brillants qui supposent un développement de qualités grandes et aimables, tous ceux surtout qui sont honorés par le succès, nous les pardonnons, si même nous n'en faisons pas des vertus; tandis que les qualités brillantes qui environnent le coupable le noircissent aux yeux de la véritable justice, pour qui le plus grand crime est l'abus de ses dons. » De Maître. Consid. sur la Fr. 2. Cf. Lect. II, Noct. Conf. non Pont. 2º loco. Deridetur. — *Sine malitia*, et aussi sans défiance.

43. — *Consummatus*, τελειωθείς, qui n'a jamais le sens de « con-sumptus, mortuus », mais

14. Placita enim erat Deo anima illius; propter hoc properavit educere illum de medio iniquitatum. Populi autem videntes, et non intelligentes, nec ponentes in præcordiis talia;

15. Quoniam gratia Dei, et misericordia est in sanctos ejus, et respectus in electos illius.

16. Condemnat autem justus mortuus vivos impios, et juvenis celerrimus consummata, longam vitam injusti.

17. Videbunt enim finem sapientis, et non intelligent quid cogitaverit de illo Deus, et quare munierit illum Dominus.

18. Videbunt et contemnent eum; illos autem Dominus irridebit.

14. Car son âme était agréable à Dieu; aussi, se hâta-t-il de le tirer du milieu de l'iniquité. Les peuples n'ont rien compris à ce spectacle, et n'ont point su faire arriver à leur cœur cette vérité,

15. Que Dieu déploie sa grâce et sa miséricorde en faveur de ses saints, et qu'il a souci de ses élus.

16. Mais le juste qui meurt condamne les impies qui survivent, et la jeunesse qui a si vite atteint le but condamne la longue vie de l'injuste.

17. Ils verront la fin du sage, et ne comprendront rien aux desseins de Dieu sur lui, ni pourquoi le Seigneur l'a mis en sûreté.

18. Ils verront et le mépriseront : mais le Seigneur se rira d'eux ;

celui de « perfectus », parvenu à la perfection, ou, comme nous disons, mûr pour le ciel. — *Tempora multa*. « Perfecta est ætas, ubi perfecta est virtus », dit S. Ambroise, dans l'oraison funèbre de Théodose. « Perfectus in gratia modico tempore explevit meritum, quod alii acquirunt per multa tempora. » S. Bonav. « Vous voudrez faire doubles et triples les heures que Dieu vous accorde encore. Cela se peut, car la vie, ce n'est point le temps; le temps n'est que le vase, la vie est la liqueur qui le remplit : vivre, au fond, c'est aimer. » Mgr Gay. Vie et Vert. II, p. 254.

14. — *Placita*. γ. 40. — *Propter hoc properavit*. « Il fallait qu'elle mourût dans la fleur de l'âge et de la grâce, parce qu'il n'y avait plus que cette mort qui pût ajouter à sa couronne. L'homme lui-même lai-se-t-il à une fleur parfaite le temps de s'ouvrir? Hélas! nous oublions toujours que ce que nous aimons est aimé par un autre que par nous, et que Dieu s'est appelé dans les Ecritures le Dieu jaloux. » Lacordaire, Chocarne, I, p. 309. — *De medio iniquitatum*. « Finis factus est erroris, quia culpa, non natura, defecit. » S. Ambr. De Bon. Mort, 9, 2. Ὁν γὰρ θεοὶ φιλοῦσιν ἀποθνῆσκει νέος. Menand. 425. — *Populi*, οἱ λαοί, les *goïm*, גוים, les Gentils, nom sous lequel sont ici rangés les impies et les adversaires des vrais Israélites. Ces peuples, observe Grimm, sont la même chose que ce que l'Évangile appelle le monde. — *Videntes*; le verbe *sunt* est sous-entendu. — *Ponentes*, expression hébraïque, *shoum al-leb*. Is. LVII, 4. — *Talia*, ce qui suit.

15. — *Gratia*. Rom., VIII, 28 : « Diligentibus Deum », et par conséquent, à ceux que Dieu aime, « cinnia cooperantur in bonum », même la mort qui semble prématurée aux yeux des hommes. Dans le grec, les mots « saints » et « élus » sont intervertis.

16. — *Mortuus, xarwv*, fatigué, euphémisme familier à Homère pour désigner la mort. Comme cette expression ne se lit qu'ici, et xv, 9, plusieurs commentateurs lui préférèrent θανών, qui se trouve dans différents manuscrits, et a plus de rapport avec le mot ζώντας qui vient ensuite. — *Celerrimus consummata*, γ. 43. Le juste promptement arrivé à la perfection que Dieu lui destinait, est retiré de ce monde, et devient la condamnation du pécheur qui vit longtemps, 1<sup>o</sup> parce que ce dernier n'a pas su faire en de longues années ce que le juste a accompli en peu de temps; 2<sup>o</sup> parce que quand Dieu laisse longtemps l'impie heureux sur la terre, c'est un signe de réprobation.

17. — *Sapientis*. Ce sage est le juste et l'élu des versets précédents. — *Non intelligent*, II, 22. Ils s'étonneront qu'un homme, qu'ils sont bien forcés d'avouer meilleur qu'eux, meure si jeune, avant d'avoir pu goûter ce qu'ils appellent les plaisirs de la vie; ils n'auront pas l'idée que Dieu puisse attacher quelque prix à cette âme. — *Munierit*, ἡσφαλιστω, pourquoi Dieu l'a mis en sûreté, contre les attaques des méchants, II, 49, et les atteintes du péché, IV, 41.

18. — L'auteur répète sa pensée, pour donner plus de solennité à son avertissement prophétique. — *Contemnent eum*, Dieu, le juste

19. Et ensuite, ils tomberont sans honneur, et seront parmi les morts dans une honte éternelle; le Seigneur les brisera, réduira leur orgueil au silence, les ébranlera de leurs fondements, et ils parviendront au comble de la désolation; ils seront plongés dans la douleur, et leur mémoire périra.

20. Ils viendront, saisis d'effroi, à la pensée de leurs offenses, et leurs crimes deviendront contre eux des accusateurs.

19. Et erunt post hæc decidentes sine honore, et in contumelia inter mortuos in perpetuum : quoniam dirumpet illos inflatos sine voce, et commovebit illos a fundamentis, et usque ad supremum desolabuntur; et erunt gementes, et memoria illorum peribit.

20. Venient in cogitatione peccatorum suorum timidi, et traducent illos ex adverso iniquitates ipsorum.

## CHAPITRE V

Désillusion des impies à la vue des justes, dans l'autre vie (vv. 1-2). — Leurs réflexions tardives : ils se sont trompés (vv. 3-6) ; — ils se sont donné de la peine inutilement (vv. 7-8), — et leur vie a passé rapidement, sans qu'il leur en reste aucun fruit (vv. 9-13). — Sort différent des impies et des justes (vv. 14-17). — Vengeance de Dieu et de la création toute entière contre les méchants (vv. 18-24).

1. Alors les justes se lèveront avec une grande assurance contre ceux

1. Tunc stabunt justi in magna constantia adversus eos qui se an-

tu sa fin. Gr. : ἐξουθενήσουσιν, sans complément; ils se moqueront, ils ne tireront de ce qu'ils voient aucune conséquence pratique qui leur soit profitable. — *Dominus irridebit.* C'est la moquerie divine déjà annoncée par Salomon, Prov., I, 26 ; Ps. II, 4.

19. — *Decidentes*, πτώμα, ce qui est tombé, expression grecque désignant le cadavre; « sicut poma ab arbore excussa et in terram cadentia, vel sicut arbor evulsis radicibus in humum projecta. » Nannius. — *Inter mortuos in perpetuum*, les morts de la mort éternelle, les damnés. — *Dirumpet inflatos*, il les brisera πρηνείς, la tête en bas, « præcipites. » Le latin a traduit comme si le mot venait de πρήθω, au lieu de πρηνίζω. — *Sine voce.* Le silence de la confusion succède à leurs discours blasphématoires. — *Commovebit* « dejectos omni spe, et in æternum alienatos a vita Dei. Eph., IV, 18. » Boss. — *Desolabuntur.* En grec, « ils seront ruinés jusqu'à la dernière extrémité », jusque dans leurs dernières espérances. — *Gementes*, ἐν ὄδυνῃ, tandis que les justes sont ἐν εὐφρονίῃ. — *Peribit*, Ps. IX, 6 ; Prov., X, 7. Ce tableau, où les expressions sont accumulées pour décrire le malheur des

impies, représente seulement l'état où ils seront au moment de la mort, mort honteuse, qui ne laissera rien d'eux-mêmes sur la terre, et les placera devant le suprême tribunal.

20. — *Timidi.* « Tremens factus sum ego, et timeo, dum discussio venerit, atque ventura ira. » Off. Defunct. 9<sup>um</sup> Resp.

Quantus tremor est futurus,  
Quando iudex est venturus  
Cuncta strictè discussurus!

Pros. Defunct.

Si tels sont les sentiments que l'Eglise suppose à ses enfants, quelle sera la frayeur des réprouvés! — *Traducent*, ἐλέγξει, les accuseront, les condamneront. — *Ex adverso*, comme malgré eux : leurs crimes deviendront autant d'accusateurs.

4° Les bons et les méchants après la mort.

a. Jugement de la conscience. vv. 1-15.

CHAP. V. — 1. — Ce chapitre nous révèle les sentiments des méchants, quand leur apparaîtra soudain la terrible réalité de l'autre vie. Les derniers versets nous indiquent que l'auteur a voulu décrire ici le jugement der-

gustiauerunt, et qui abstulerunt labores eorum.

2. Videntes turbabuntur timore horribili, et mirabuntur in subitane insperatæ salutis;

3. Dicentes intra se, pœnitentiam agentes, et præ angustia spiritus gementes : Hi sunt quos habuimus aliquando in derisum, et in similitudinem improperii.

4. Nos insensati vitam illorum

qui les ont opprimés, et qui ont ravi le fruit de leurs travaux.

2. Les méchants à cette vue seront épouvantés d'une horrible frayeur, et s'étonneront de voir soudain ceux dont ils n'attendaient point le salut;

3. Ils diront en eux-mêmes, saisis de regret, et gémissant dans le serrement de leur cœur : Voici donc ceux dont nous nous sommes autrefois moqués, et qui ont servi de thème à nos outrages.

4. Insensés que nous étions, nous

nier, et sa description est d'autant plus saisissante que les expressions dont il se sert sont plus mesurées. Toutefois, cette grande scène ne devant être que la reproduction et la publication de tous les jugements particuliers, la plupart des traits du tableau peuvent convenir au moment qui suit la mort de chaque homme : c'est à cet instant que les méchants pousseront leur premier cri de désespoir : « Ergo erravimus! » — *Justi*. En grec, il n'y a qu'un seul juste, représentant tous les autres. — *In magna constantia*, *καρτερῶσις*, car alors, ils auront leur *goel*. — *Qui abstulerunt*, *ἀθετούντων*, qui ont rendu inutiles, qui ont rejeté leurs travaux. Avec le verbe de la Vulgate, il faut entendre par ces travaux le fruit matériel de leurs peines, « victum quantovis labore partum », Boss. C'est, en effet, la seule chose que les méchants puissent ravir aux justes. Le verbe grec exige la même explication, si on le prend dans le sens de « rendre inutile » ; mais beaucoup l'entendent au sens figuré : « qui ont méprisé leurs travaux », c'est-à-dire, qui se sont moqués de la peine qu'ils se donnaient pour assurer leur sort éternel. Ce second sens concorde mieux avec les passages où nous avons vu précédemment les méchants opprimer les justes, II, 10, « angustiauerunt », et se moquer d'eux, II, 47, « abstulerunt », i. e. « irriserunt. » Ce fruit des travaux des justes, c'est encore « tout le bien que le bon exemple de leur vie édifiante et leur zèle pour attirer les hommes à Dieu procuraient, et que les impies ont étouffé par leurs discours. » Duguet.

2. — *Videntes turbabuntur*. Cette confrontation sera bien de nature à épouvanter les impies. « Spectabitur illic a nobis semper qui hic nos spectavit ad tempus, et in persecutionibus factus oculorum crudelium brevis fructus perpetua visione compensabitur. » S. Cyprien, lib. ad Demetr. 24. — *Timore horri-*

*bili*. « La vérité les poursuit. Ah! te trouverons-nous toujours partout, ô vérité persécutante? Oui, jusqu'au fond de l'abîme ils la trouveront : spectacle horrible à leurs yeux, poids insupportable sur leur conscience, flamme toujours dévorante dans leurs entrailles. » Boss. S. sur la Préd. évangélique, 3<sup>e</sup> part.

Mais, o moment terrible, o jour épouvantable,  
Où la mort saisira ce fortuné coupable  
Tout chargé des liens de son iniquité.

J. B. Rouss. Od. sacr.

— *Inesperatæ salutis*. Luc, xvi, 20. Gr. : « ils seront dans la stupeur sur le paradoxe du salut », c'est-à-dire, sur ce qu'il y a pour eux d'inexplicable et d'innattendu dans le salut des justes.

3. — *Dicentes*, d'après le grec : « disent » — *Intra se*; ils sont, en effet, « sine voce », IV, 49. Grimm préfère traduire : « ils diront entre eux » ; mais la désillusion des méchants leur est commune à tous, ils sentent vivement leur situation et les sentiments qu'ils vont exprimer envahissent leur âme dès le jugement particulier ; c'est donc plutôt « en eux-mêmes » qu'il faut traduire. Leurs réflexions sont la contre-partie exacte des discours qu'ils tenaient sur la terre, II, 1-20. — *Pœnitentiam agentes*, *μετανοούντες*, changeant d'avis. « Non potest eis displicere peccatum, in quantum est culpa, sed solum displicet eis pœna quam patiuntur, ratione cujus aliquam pœnitentiam, sed infructuosam habent... Unde talis pœnitentia non est cum spe veniæ, sed cum desperatione. » S. Thom., 3, 86. 4. — *Angustia spiritus*, la suffocation, effet d'un violent sentiment de rage. — *In similitudinem*, εις παραβολήν, *משל*, *mashal*, Ps. XLIV, 45; LXVIII, 42, « le proverbe de l'opprobre », c'est-à-dire, le type proverbial de la sottise et de l'ignominie.

4. — *Nos insensati*. Luc, XII, 20. — *Insa-*

pensions qu'ils vivaient dans la folie, et mouraient dans le déshonneur.

5. Et les voici au nombre des enfants de Dieu, et admis parmi les saints.

6. Nous nous sommes donc écartés du chemin de la vérité, ce n'est pas la lumière de la justice qui a lui pour nous, ni le soleil de l'intelligence qui s'est levé sur nous.

7. Nous nous sommes fatigués dans la voie de l'iniquité et de la perdition, nous avons marché par des sentiers difficiles, et nous n'avons point connu la voie du Seigneur.

8. A quoi nous a servi l'orgueil? De quel profit nous fut l'arrogance des richesses?

9. Toutes ces choses ont passé

æstimabamus insaniam, et finem illorum sine honore;

Supr. 3, 2.

5. Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est.

6. Ergo erravimus a via veritatis, et justitiæ lumen non luxit nobis, et sol intelligentiæ non est ortus nobis.

7. Lassati sumus in via iniquitatis et perditionis, et ambulavimus vias difficiles, viam autem Domini ignoravimus.

8. Quid nobis profuit superbia? aut divitiarum jactantia quid contulit nobis.

9. Transierunt omnia illa tanquam

*niam, μανίαν.* — *Sine honore.* Ils ont même travaillé à déshonorer la fin du juste, II, 20.

5. — *Filios Dei, sanctos,* c'était le sujet de l'espérance des justes, et de la moquerie des impies, II, 43, 45, 48. « *Filii Dei* vocabuntur. » Matth., v, 9.

6. — *Ergo erravimus.* Cri de suprême désespoir des damnés. — *Ergo,* c'est une décision sans appel, une nécessité absolument inévitable et un mal à jamais irréparable, car « toutes les actions de la vie sont réparables, excepté la dernière qu'aucun procédé, même surnaturel, ne peut réparer. » Faber, Conf. spir., la Mort. 4. — *Erravimus.* « De là, quel dépit dans le cœur de ce malheureux, frappé d'une malédiction qu'il pouvait prévenir, et dont il ne lui est plus possible de se relever; dépit contre Dieu qui se rend inexorable à tous ses vœux et inaccessible à toutes ses poursuites; contre lui-même, parce que lui-même a commencé ce funeste divorce et qu'il en est l'auteur. » Bourdal. Damn. étern. I. P. — *Justitiæ lumen,* la loi qui éclaire l'homme dans le chemin du bien, « quia mandatum lucerna est, et lex lux. » Prov., VI, 23. —

— *Sol intelligentiæ.* Ce dernier mot manque dans le grec. Ce soleil est la lumière divine qui illumine toutes les intelligences, mais que peuvent obscurcir et même éteindre dans l'âme de l'homme les passions mauvaises. — *Non est ortus nobis.* Eph., IV, 48. A parler plus justement, ce n'est pas le soleil qui ne s'est pas levé, ce sont les méchants qui ont

obstinément fermé les yeux à la lumière.

7. — *Lassati sumus,* ἐνεπλήσθημεν, « saluti sumus viis iniquitatis. » La Vulgate marque le résultat que les impies ont obtenu en prenant toutes leurs aises, ils se sont fatigués au sein de leurs joies, et leurs peines ont été infructueuses. « Nos passions ont toujours été mille fois plus pénibles pour nous que n'eussent pu être les vertus les plus austères; et il nous en a plus coûté pour nous perdre qu'il ne nous en eût coûté pour nous sauver et mériter de monter aujourd'hui avec les élus dans le séjour de l'immortalité. » Massillon. Sur le Bonh. des Just., in fin. — *Vias difficiles.* Gr. : « des déserts sans chemin. » Jér., XII, 10 : כּוּדְבַר שׁוֹבוּהָ, *midebbar shemamah.* Cf. Ps. XIII, 3; Prov., XV, 49. — *Ignoravimus.* De cette ignorance pratique qui n'exclut ni la connaissance théorique du devoir, ni la responsabilité.

8. — *Superbia, υπερηφανία, jactantia, ἀλαζονεία.* Grimm emprunte à Tittmann (De synonym. in N., T., p. 73.) l'explication de ces deux mots : « ἀλαζονεία, in verbis magis est ostentatio; υπερηφανία, superbia, cum aliorum contemptu et contumelia conjuncta... Ille risum plerumque, raro odium movet, hic contemptum eorum, quos contemnit, odium, iram excitat. » — *Divitiarum :*

Que deviendront alors, répondez, grands du monde, Que deviendront ces biens où votre espoir se fonde, Et dont vous étalez l'orgueilleuse moisson?

J. B. Rouss. O. sacr.

umbra, et tanquam nuntius percurrens,

*I Par.* 29, 15; *Supr.* 2, 5.

10. Et tanquam navis quæ pertransit fluctuantem aquam; cujus, cum præterierit, non est vestigium invenire, neque semitam carinæ illius in fluctibus :

*Prov.* 30, 19.

11. Aut tanquam avis quæ transvolat in aere, cujus nullum invenitur argumentum itineris, sed tantum sonitus alarum verberans levem ventum, et scindens per vim itineris aerem; commotis alis transvolavit, et post hoc nullum signum invenitur itineris illius.

12. Aut tanquam sagitta emissa in locum destinatum, divisus aer continuo in se reclusus est, ut ignoretur transitus illius;

13. Sic et nos nati continuo desivimus esse, et virtutis quidem nullum signum valuimus ostendere; malignitate autem nostra consumpti sumus.

14. Talia dixerunt in inferno, hi qui peccaverunt :

15. Quoniam spes impii tanquam lanugo est quæ a vento tollitur; et

comme l'ombre, comme le messenger qui se hâte,

10. Comme le navire qui fend les flots agités, et qui, après son passage, ne laisse aucune trace reconnaissable du chemin qu'il s'est ouvert;

11. Ou comme l'oiseau qui traverse les airs, sans qu'on puisse retrouver aucun vestige de sa route; on n'entend que le bruit de ses ailes qui frappent l'air léger, et s'y frayent un chemin avec effort; mais lorsqu'en agitant ses ailes il s'est envolé, on ne voit plus aucune trace de son passage;

12. Ou comme la flèche lancée vers son but; l'air qu'elle a fendu s'est aussitôt refermé sur elle, et l'on ne sait plus par où elle a passé.

13. Ainsi nous-mêmes, nous étions à peine nés, qu'aussitôt nous avons cessé d'être: nous n'avons pu montrer aucune trace de vertu, et nous avons été consumés au milieu de nos iniquités.

14. Voilà le langage des pécheurs dans l'enfer.

15. L'espérance de l'impie est en effet, comme le flocon de laine que

### 9. — *Tanquam umbra*, II, 5.

Ubi nunc imago rerum,  
Ubi sunt opes potentum,  
Quibus occupare captas  
Animas fuit voluptas.

Tyro Prosp. ad Uxor.

— *Nuntius*. Dans le Grec, l'abstrait pour le concret : comme une nouvelle qui passe.

10. — *Non est vestigium*. Le sillage qui persiste un instant après son passage se confond bientôt avec la surface de l'eau. — *Carina*, *καρπίος*. C'est à tort que quelques manuscrits grecs portent *καρπίας*, visiblement emprunté au verset suivant. « Instabilibus ventis, et navigii mare secantis vestigiis... magis fidendum, quam præsentis hominum prosperitati. » S. Greg. Naz., Or. De paup. amand.

11. — *Tanquam avis*. Cette comparaison,

comme la précédente, est empruntée à Prov. xxx. 19. — *Scindens*.

Ille levem fugiens raptim secat æthera pennis.

Virg. Georg. I, 40.

12. — *In locum destinatum*, ἐπί σκοπόν. Job emploie la même image. IX. 25. 26.

13. — *Desivimus esse*, ἐξελίπομεν, nous nous sommes éclipsés :

J'apparus un jour, et je meurs.

Gilbert.

— *Virtutis signum*. Les impies se sont seulement préoccupés de laisser après eux « signa lætitiæ, » II, 9, et à présent, selon l'énergique expression de Perse :

Virtutem videant, intabescantque relicta.

14. — *Talia dixerunt*. Verset qui n'est pas dans le grec.

15. — *Lanugo*. Dans le grec actuel, *χοῦς*,

le vent emporte, comme l'écume légère que disperse la tempête, comme la fumée qu'un souffle dissipe, et comme le souvenir de l'hôte qui est reparti au bout d'un jour.

16. Mais les justes vivront éternellement, leur récompense est tenue en réserve par le Seigneur, et le Tout-Puissant pense à eux.

17. Ils recevront de la main du Seigneur une royauté magnifique et un splendide diadème; il les couvrira de sa droite, et les défendra de son saint bras.

18. Son zèle prendra son armure et armera toute la création pour se venger de ses ennemis.

19. Il revêtira pour cuirasse la justice, et prendra pour casque l'infaillible jugement;

20. Il se couvrira de l'équité comme d'un bouclier impénétrable;

tanquam spuma gracilis quæ a procella dispergitur et tanquam fumus qui a vento diffusus est; et tanquam memoria hospitibus unius diei prætereuntibus.

Ps. 1, 4; Prov. 10, 28 et 11, 7.

16. Justi autem in perpetuum vivent, et apud Dominum est merces eorum, et cogitatio illorum apud Altissimum.

17. Ideo accipient regnam decoris, et diadema speciei de manu Domini; quoniam dextera sua teget eos, et brachio sancto suo defendet illos.

18. Accipiet armaturam zelus illius, et armabit creaturam ad ultionem inimicorum.

Ps. 17, 40; Ephes. 6, 13.

19. Induet pro thorace justitiam, et accipiet pro galea iudicium certum.

20. Sumet scutum inexpugnabile, æquitatem;

poussière, Ps. 1, 4, mais dans les meilleurs manuscrits, *χνοῦς*, duvet, image gracieuse et plus en rapport avec celles qui suivent. — *Spuma gracilis*, *πάχνη*, le givre, la neige qui est emportée par l'ouragan. La Vulgate suppose *ἀχνη*. Cette leçon a pour elle plusieurs manuscrits et est préférée par Grimm et Reusch. D'autres textes ont même *ἀράχνη*, toile d'araignée, ou ce que nous appelons : fil de la vierge. — *Fumus*. Ps. xxxvi, 20; Lxvii, 2; Os., xiii, 3. — *Hospitis*. Cet hôte est un étranger qui passe; un ami, ne restât-il qu'un seul jour, laisserait un souvenir plus durable.

b. Jugement de Dieu, pour les bons. ῥῥ. 16-17 — pour les méchants. ῥῥ. 18-24.

16. — *In perpetuum*. C'est l'éternité qui mesure aussi bien le bonheur des saints que le malheur des réprouvés. — *Vivent*, de la vraie vie, de la vie bienheureuse. — *Merces*, Apoc., xxii, 42. — *Apud Dominum* « de seipso verissimum largitorem. » S. Aug., Civ. D. i, x, 48. Gr. : *ἐν κυρίῳ*, dans le Seigneur lui-même. — *Cogitatio*, Ps. xxxiii, 16.

17. — *Regnum decoris*, par conséquent, une participation à la gloire même et au bonheur de Dieu : « Dominus regnavit. decorum indutus est. » Ps. cxii, 1. — *Brachio sancto suo*. Le grec a seulement : *τῷ ἐραχίονι*. — *Defen-*

*det*, *ὀπλοστοιχεῖ*, « objecto clypeo aliquem imparem suo adversario proteget et ejus periculum ad se transferet. » Naanius. C'est le rôle que Dieu prend vis-à-vis d'Abraham. Gen., xv, 1, et le titre qui lui est donné dans les Psaumes, où le même terme est employé pour rendre *magin*, scutum, xvii, 3; xxx, 5; LXXXIII, 40. etc.

18. — *Zelus illius*. Gr. : il prendra pour armure son zèle, 1, 10. — *Armaturam*, *πανοπλίαν*. Pour donner une idée de la puissance du Seigneur, la Sainte Écriture le représente volontiers comme un guerrier armé de toutes pièces. Is., lix, 47; Lxvi, 46; Ps. vii, 43. — *Armabit creaturam*. Ezéch., xxxviii, 48-23. « Dieu est plus grand que tout, aussi celui qui est impie envers lui supportera un plus grand châtonement, en rapport avec la grandeur de celui qu'il a offensé; non point que Dieu arme sa propre main. ἀλλὰ πάσης τῆς κρίσεως ἐπὶ τοῦτω ἀγανακτούσης καὶ φυσικῶς ἐπεξερχομένης. » Clem., Alex. Hom. xi, 40.

19. — *Certum*, *ἀνυπόκριτον*, véridique. Apoc., xv, 4.

20. — *Æquitatem*. Gr. : la sainteté. S. Jean nous montre aussi Dieu châtiant les méchants au nom de sa sainteté : « Justus es, Domine, qui es, et qui eras sanctus, qui hæc iudicasti. » Apoc., xvi, 5.

21. Acuet autem duram iram in lanceam, et pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos.

22. Ibunt directe emissiones fulgurum, et tanquam a bene curvato arcu nubium exterminabuntur, et ad certum locum insilient.

23. Et a petrosa ira plenæ mittentur grandines, excandescet in illos aqua maris, et flumina concurrent duriter.

24. Contra illos stabit spiritus virtutis, et tanquam turbo venti dividet illos; et ad eremum perducet

21. Il aiguisera comme une lance son implacable colère, et tout l'univers combattra avec lui contre les insensés.

22. Les éclats de la foudre partiront droit sur eux, et projetés des nues, comme d'un arc bien tendu, fondront au but marqué.

23. Une colère sans compassion les accablera de grêles, l'eau de la mer bouillonnera sur eux, et les fleuves se précipiteront avec furie.

24. Un vent violent s'élèvera contre eux, et les dispersera comme un tourbillon; leur iniquité changera

21. — *Duram ἀπότομον*, taillée, et au figuré, dure, inexorable. — *In lanceam*, en grec : « in romphæam, » en glaive. — *Pugnabit cum illo*. « Non totus orbis terrarum contra insensatos pugnaret, si solummodo spirituali pœna et non corporali punirentur. » S. Thom., Suppl., 97, 5. « Dans l'exercice de la justice divine, on voit quelquefois les créatures paraître et prêter à Dieu leur concours. C'est qu'en faussant son rapport avec Dieu, principe et loi de toutes choses, le pécheur, dans la mesure de son péché, a pareillement faussé ses relations avec ces choses. Par le seul fait de leur docilité et de leur fidélité à Dieu, elles deviennent donc, elles aussi, hostiles à ce pécheur. » Mgr Gay, Vie et Vert., 2, p. 290. S. Paul nous enseigne, en effet, Rom., VIII, 20-22, que la création matérielle a été asservie par la faute du premier homme, et qu'elle attend avec impatience que Dieu reconnaisse ses enfants, afin de se tourner ensuite contre ses ennemis.

22. — *Directe*, probablement pour « directe », ἐπίστοχοι. — *Emissiones fulgurum*. II Reg., XXII, 15; Ps. XVII, 15; CXLIII, 6; Habac., III, 44. — *Curvato*, ἐδύκλωτο, bien arrondi, bien bandé. Dans les passages cités, la foudre est aussi comparée aux flèches de l'arc. — *Exterminabuntur et*, deux mots qui ne sont pas dans le grec. *Exterminabuntur* paraît n'être qu'une seconde traduction du verbe grec, et doit être entendu dans le sens de « in terminum mitti. »

23. — *A petrosa ira*, πετροβόλου, « lapidante, » Boss., une colère qui lance des pierres. La colère est ici comparée à une arme de guerre, la baliste. Dans le latin, l'expression est affaiblie, et la colère est représentée comme ayant la dureté et l'inflexibilité de la pierre. *Petrosa*, quoique rendant imparfaitement le grec, rappelle toutefois une expres-

sion semblable des Proverbes, XIX, 49; גִּרְלֵ-חֵמָה, *grol-chemah*, lapidosus ira, id est, durus ira, aspere scrupulosus iracundia. — *Grandines*, Jos., X, 44; Ezéch., XIII, 44; Apoc., VIII, 7; XI, 49; XVI, 21. La grêle apparaît toujours dans la Sainte Ecriture comme un châtement venant de Dieu; il est vrai qu'en Orient elle est bien plus terrible que dans nos contrées. — *Excandescet*. Dans la description de la fin du monde, rapportée par S. Luc, XXI, 25, la mer joue aussi un rôle terrible : « In terris pressura gentium, præ confusione maris et fluctum. » Exod., XIV, 26. — *Concurrent*. ἀγγιζουσιν, engloberont.

24. — *Spiritus virtutis*, πνεῦμα δυνάμεως, comme le « spiritus vehemens » de la Pentecôte. Act., II, 2. Ce vent n'est pas le vent ordinaire de la nature, autrement on ne le comparerait pas au tourbillon; c'est le souffle de la colère divine, dont la vengeance enveloppera les coupables *tanquam turbo*. Jér., XXIII, 48. — *Ad eremum*. Le péché qui a déjà fait sentir ses atteintes à la création matérielle, sera ainsi la cause de ce bouleversement final. Il importe peu de savoir si, pour cette catastrophe dernière, Dieu interviendra extraordinairement, ou se servira d'un cataclysme géologique semblable à ceux qui ont précédé l'apparition de l'homme sur la terre; les causes secondes sont aux mains de Dieu, et que la nature agisse alors en vertu des lois physiques qui lui ont été posées, ou se soulève sur un ordre direct du Créateur, il est toujours vrai de dire que « pugnabit cum illo orbis terrarum. » En tout cas, S. Pierre nous apprend, II Ep., III, 7, 10, que cette destruction se fera par le feu, et l'Eglise, dans sa liturgie, reproduit la même idée. « Dum veneris iudicare sæculum per ignem. » L'auteur de la Sagesse ne dit pas que la terre sera anéantie, mais seulement qu'elle sera réduite

la terre entière en désert, et leur malice renversera le trône des puissants. omnem terram iniquitas illorum, et malignitas evertet sedes potentium.

## CHAPITRE VI

Exhortation aux princes : ils tiennent de Dieu leur puissance (vv. 1-4). — Mais il leur sera demandé compte de son usage, et leur châtement sera en proportion de leur grandeur (vv. 5-9). — Qu'ils cherchent donc leur salut dans la sagesse (vv. 10-12). — La sagesse va elle-même au-devant de l'homme (vv. 13-17). — et elle conduit par degrés jusqu'au royaume éternel (vv. 18-23). — L'auteur du livre va communiquer libéralement la science de la sagesse, pour le bonheur des rois et des peuples (vv. 24-27).

1. La sagesse vaut mieux que la force, et l'homme prudent est préférable au puissant.

2. Ecoutez donc, rois, et comprenez : apprenez, juges des confins de la terre.

3. Prêtez l'oreille, vous qui avez les foules sous la main, et qui vous complaisez dans les masses des nations.

4. Car la puissance vous a été donnée par le Seigneur, et la force

1. Melior est sapientia quam vires; et vir prudens quam fortis.

*Eccle.* 9, 18.

2. Audite ergo, reges, et intelligite : discite, iudices finium terræ.

3. Præbete aures, vos qui continetis multitudines, et placetis vobis in turbis nationum;

4. Quoniam data est a Domino potestas vobis, et virtus ab Altissimo

à l'état de désert. Ce point est conforme à l'enseignement des autres livres sacrés, qui nous indiquent la même transformation. *Is.*, *LXV.* 17; *II Pet.*, *III.* 13; *Apoc.*, *XXI.* 1. « Peracto iudicio, tunc esse desinet hoc cælum et hæc terra, quando incipiet esse cælum novum et terra nova. Mutatione namque rerum, non omnimodo interitu, transibit hic mundus... Figura enim præterit, non natura. » *S. Aug.*, *De Civ. Dei.* *xx.* 44. Cf. *Lessius*, *Perf. Div.*, *xiii.* 23. — *Sedes potentium.* La place que les puissances contraires à Dieu, le démon en particulier, avaient usurpée.

### II. La Sagesse guide la vie.

1° La sagesse recommandée aux princes.

a. *Responsabilité du pouvoir.* vv. 1-11.

1. — Ce verset, qui ne se trouve pas dans le grec, est un emprunt fait à *Prov.* *xvi.* 32; *xxiv.* 5; *Eccle.*, *ix.* 46. Nannius croit que c'est un titre ou une épigraphe ajoutée dans quelques manuscrits, et insérée ensuite dans le texte même. — *Sapientia* « habet iudicium de omnibus aliis virtutibus intellectua-

libus, et ejus est ordinare omnes, et ipsa est quasi architectonica respectu omnium. » *S. Thom.*, *Ia 2æ.* *LXVI.* 5.

2. — *Reges.* L'auteur, qui s'est adressé aux rois depuis le début du livre, va les interpeller plus directement encore. Ce verset rappelle *Ps.* *II.* 40. — *Judices finium terræ.* Les mêmes que ceux dont parle *I.* 7. L'avertissement s'adresse aux princes des pays les plus lointains et à ceux de la terre entière, quelle que soit l'étendue de leur empire, n'eût-il d'autres limites que celles du monde connu.

3. — *Præbete aures*, ἐνωτίσασθε, locution étrangère aux classiques, mais fréquente dans les Septante. *Gramm.* — *Continetis*, κρατοῦντες. — *Et placetis.* Gr. : « vous enorgueillissant dans les foules des nations. » Ces princes qui commandent aux extrémités de la terre, et qui dominent la multitude des nations sont les Romains, depuis longtemps en paix avec l'Égypte au moment où écrivait l'auteur.

4. — *A Domino potestas.* C'est la doctrine de *Salomon.* *Prov.* *viii.* 45, de *Daniel.* *II.* 20, 21, 37, de *S. Paul.* *Rom.*, *xiii.* 1-6, de *S. Pierre,*

qui interrogabit opera vestra, et citationes. scrutabitur.

Rom. 13, 4.

5. Quoniam cum essetis ministri regni illius, non recte judicastis nec custodistis legem justitiæ, neque secundum voluntatem Dei ambulastis.

6. Horrende et cito apparebit vobis; quoniam iudicium durissimum his qui præsent, fiet.

7. Exiguo enim conceditur misericordia; potentes autem potenter tormenta patientur.

8. Non enim subtrahet personam cujusquam Deus, nec verebitur magnitudinem cujusquam; quoniam

par le Très-Haut, qui examinera vos œuvres, et sondera vos pensées :

5. Parce qu'étant les ministres de son royaume, vous n'avez pas jugé équitablement, ni observé la loi de la justice, ni marché selon la volonté de Dieu.

6. Son apparition sera pour vous épouvantable et soudaine, et ceux qui commandent aux autres seront jugés avec une extrême rigueur.

7. Car, envers le petit, on use de miséricorde, mais les puissants auront à souffrir de puissants tourments.

8. Dieu ne soustraira personne, et ne reculera devant aucune grandeur; il est le créateur des grands

I Ep. II, 43-45, de Notre Seigneur lui-même, Joan., XIX, 41. — *Interrogabit*. Les rois seront, comme les simples mortels, cités au tribunal de Dieu, car « pour être assis sur des trônes, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. » Boss., Or. fun. Henr. d'Angl. — *Opera vestra*, « non adulatorum vestros » Boss.

5. — *Ministri*. II Par. XIX, 6. Jésus-Christ « règne par sa puissance dans toute l'étendue de l'univers; mais il a établi les rois chrétiens pour être les principaux instruments de sa puissance. C'est à eux qu'appartient la gloire de faire régner Jésus Christ: ils doivent le faire régner sur eux-mêmes, ils doivent le faire régner sur leurs peuples. » Boss. S. sur les dev. des Rois, Ex. Les rois qui vivaient avant l'incarnation étaient dans les mêmes obligations vis-à-vis de Dieu. — *Non recte judicastis*, ce qui s'applique surtout aux rois païens qui ont tant abusé de leur pouvoir. — *Legem justitiæ*, en grec seulement: νόμον, la loi naturelle, inscrite dans tous les cœurs. — *Voluntatem Dei*, manifestée par cette loi, ou par des interventions directes de Dieu, comme pour le pharaon d'Egypte aux jours de Moïse.

6. — *Horrende*. Heb., x, 31. — *Apparebit*, Gr.: il fondra sur vous, I Thess., v, 3. — *Durissimum*, en rapport avec la grandeur de leurs devoirs, et la multiplicité des grâces d'état que Dieu leur a départies pour les remplir; sur quoi Origène fait cette réflexion: « Hæc si cogitarent homines, principatus non ambirent. » Rom. 20.

7. — *Exiguo*. Gr.: car le petit est digne

de miséricorde, συγγνωστός ἐλέους. — *Tormenta patientur*, ἐτασθήσονται, seront châtiés. C'est le mot employé par Gen., II, 17: ἕτασαν ὕψος, *nagah*, ὁ Θεὸς τὸν Φαραὼ ἐτασμοῖς μεγάλαις. « Ce n'est pas que le Seigneur rejette les grands et les puissants, puisqu'il est puissant lui-même, ou que le rang et l'élevation soient auprès de lui des titres odieux qui éloignent ses grâces, et fassent presque tout seuls notre crime... Mais je dis que les péchés des grands et des puissants ont deux caractères d'énormité qui les rendent infiniment plus punissables devant Dieu que les péchés du commun des fidèles: le scandale et l'ingratitude. » Maillon, P. C., XI<sup>e</sup> Sermon. 4<sup>re</sup> P.

8. — *Non subtrahet*. Gr.: le maître ne tout υποστελεῖται, ne craindra personne. — *Magnitudinem*. Toute grandeur vient de Dieu, qui seul est grand, à parler absolument. « Dieu est nommé grand, à cause de sa propre grandeur qui se communique à tout ce qui est grand, qui se répand et s'étend sur toute grandeur, embrasse tout lieu, excède tout nombre, et franchit toute limite. » S. Denis, Noms Div., IX, 2. — *Pusillum et magnum*. Dieu a donné à chacun non seulement l'existence, mais aussi la petitesse ou la grandeur, comme il l'a jugé à propos. C'est la raison fondamentale de son souverain domaine, aussi bien sur les rois que sur le dernier des hommes. — *Æqualiter*, ὁμοίως, « non quia æqualia bona sua cura omnibus dispensat, sed quia ex æquali sapientia et bonitate omnia administrat. » S. Thom., I, XX, 3. « Ce qui inspire toujours ces actes, d'ailleurs, si divers, et ces dons si inégaux, c'est une charité sincère et

comme des petits, et il prend de tous un soin égal.

9. Plus on est grand, plus sont grands les supplices dont on est menacé.

10. C'est donc à vous, rois, que je m'adresse, pour vous apprendre la sagesse et vous sauver de la ruine.

11. Ceux qui observent justement la justice seront justifiés, et ceux qui auront appris ce que j'enseigne trouveront de quoi se défendre.

12. Concevez donc un ardent désir pour mes paroles, aimez-les, et vous y trouverez votre instruction.

13. La sagesse est lumineuse et ne se ternit jamais; on la voit facilement quand on l'aime, et on la trouve quand on la cherche.

14. Elle prévient ceux qui la désirent, et se montre à eux la première.

pusillum et magnum ipse fecit, et æqualiter cura est illi de omnibus.

*Deut.* 10, 17; *II Par.* 19, 7; *Eccli.* 33, 15; *Act.* 10, 34; *Rom.* 2, 11; *Gal.* 2, 6; *Ephes.* 6, 9; *Coloss.* 3, 25; *I Petr.* 1, 17.

9. Fortioribus autem fortior instat cruciatio.

10. Ad vos ergo, reges, sunt hi sermones mei, ut discatis sapientiam, et non excidatis.

11. Qui autem custodierint iustam, justificabuntur; et qui didicerint ista, invenient quid respondeant.

12. Concupiscite ergo sermones meos, diligite illos, et habebitis disciplinam.

13. Clara est, et quæ nunquam marcescit sapientia, et facile videtur ab his qui diligunt eam, et invenitur ab his qui quærunt illam.

14. Præoccupat qui se concupiscunt, ut illis se prior ostendat.

très-grande pour chacun, et, ce qui les règle invariablement, c'est une équité parfaite envers tous. Dieu donne précisément à chacune de ses créatures ce que réclament sa prédestination, sa grâce et même sa vraie et bonne nature. » Mgr Gay, Vie. et Vert. 2. p. 522. — *Cura est, προνοεί, « providet », affirmation positive de la Providence de Dieu.*

9. — *Cruciatio, έρευνα, examen, ce qui aboutit toujours au châtement pour le méchant, 7.*

10. — *Sapientiam.* Cette sagesse est, d'après 7. 5, la connaissance pratique des devoirs de la royauté et de la volonté divine. — *Excidatis, παραπέσητε, que vous ne tombez point. L'instruction n'a pas pour but d'apprendre seulement aux rois à conserver leur trône, mais surtout à vivre de façon à régner aussi dans le ciel, 7. 22; la chute dont il est ici parlé se doit donc prendre au sens moral.*

11. — *Iusta.* Gr. : « Ceux qui auront observé saintement les choses saintes seront sanctifiés. » Ces choses saintes et justes sont la volonté de Dieu, 7. 5, et la sagesse, 7. 10. — *Didicerint, d'une connaissance qui se traduit par la pratique du devoir. — Quid respondeant, άπολογία, la justification auprès du tribunal de Dieu.*

b. Comment trouver la sagesse. 77. 12-17.

12. — *Diligite.* Gr. : « Désirez-les, et vous serez enseignés », vous acquerez la discipline, la vraie manière de vous conduire. C'est, en effet, dans la loi de Dieu, et non dans les conceptions humaines, que le prince doit chercher ses inspirations.

13. — *Clara, λαμπρά, brillante comme une lumière, II Pet., 1, 19. — Nunquam marcescit, άμάραντος, comme la couronne qu'elle fait mériter, I Pet., IV, 4, v. 4. — Facile videtur, Prov., 1, 20, 21, VIII, 2, 3. Quand Job dit de la Sagesse : « Abscondita est ab oculis omnium viventium », xxviii, 24, il parle de ce que l'intelligence de l'homme peut atteindre par ses seules forces; loin d'être facilement visible, la sagesse serait inaccessible à l'homme, si d'elle-même elle ne venait se révéler à lui. — Invenitur. « Consideratio quærat, oratio expetat, mereatur vita, puritas assequatur. » S. Bern. De Consid. v, 3.*

14. — *Præoccupat.* Gr. : Prævenit concupiscentes, ut prænoscat. *Eccli., xv, 1; Apoc., III, 20. « Nos quæstisti, non quærentes te; quæstisti autem, ut quæreremus te. » S. Aug., Conf., XI, 2. « Ipse dat occasionem, ipse creat affectionem, desiderium ipse consummat... Ejus amor nostrum præparat et*

15. Qui de luce vigilaverit ad illam, non laborabit : assidentem enim illam foribus suis inveniet.

16. Cogitare ergo de illa, sensus est consummatus : et qui vigilaverit propter illam, cito securus erit.

17. Quoniam dignos se ipsa circumquærens, et in viis ostendit se illis hilariter, et in omni providentia occurrit illis.

18. Initium enim illius, verissima est disciplinæ concupiscentia.

15. Celui qui dès le matin est vigilant pour la chercher n'aura point de peine à prendre, car il la trouvera assise à sa porte.

16. Penser à elle, c'est la perfection de la prudence, et celui qui veillera pour l'acquérir sera bientôt en repos;

17. Parce qu'elle-même va de tous côtés à la recherche de ceux qui sont dignes d'elle, elle se montre joyeusement à eux sur les chemins, et va au-devant d'eux avec une merveilleuse prévenance.

18. Le commencement de la sagesse est un désir très-sincère de l'instruction.

remunerat... In hoc est mirum, quod nemo te querere valet, nisi qui prius invenerit. » S. Bern., De Dilig. Deo. Le don de la Sagesse est donc une grâce prévenante, qui, ensuite accompagne l'homme pour l'aider à vivre d'une manière digne du don qu'il a reçu. « Tua nos gratia semper et præveniat, et sequatur ; ac bonis operibus jugiter præstet esse intentos. » Collect., xvi, post. Pent.

15. — *Vigilaverit.* Prov., viii, 17, 34. — *Assidentem*, πάρεδρον, reproduction de Prov., i, 21 (LXX) : ἐπὶ δὲ πύλαις δυναστῶν παρεδρεύει. Les rois, à cause de la multiplicité et de la gravité de leurs devoirs, ont encore plus besoin que les particuliers de trouver facilement la Sagesse.

16. — *Sensus consummatus* : la perfection de la prudence. Prov., x, 23 (LXX). — *Securus erit.* Ibid. ii, 14 ; iii, 23 ; iv, 6. Gr. : ἀμέριμος sans inquiétude.

17. — *Dignos se ipsa*, d'une dignité qui est elle-même le don de Dieu ; car « talis nos amat Deus, quales futuri sumus ipsius dono, non quales sumus nostro merito. » Conc. Arausican. ii, can. 42. — *In viis.* Prov., viii, 2. — *Hilariter*, εὐμένως. — Tout ce passage, depuis v. 12, doit être entendu de la Sagesse personnifiée par l'auteur du livre, et aussi de Dieu et de son divin Fils, la Sagesse personnelle. Les traits qui composent ce tableau sont tous empruntés au livre des Proverbes, où ils appartiennent principalement à la divine figure du Fils de Dieu. Grimm s'appuie précisément sur cette raison, pour ne voir ici qu'une prosopopée poétique et oratoire ; mais seuls, les Pères et les Docteurs de l'Eglise sont les interprètes autorisés des mystères renfermés dans les livres sacrés ; or, dans les passages cités de l'ouvrage de Salomon, ils ont reconnu le Verbe de Dieu,

et sur cet endroit de la Sagesse, S. Augustin s'exprime en ces termes : « Caritas Dei inspirata Spiritu Sancto perducit ad Filium, id est, ad sapientiam Dei per quam Pater ipse cognoscitur. Nam si sapientia et veritas non totis animi viribus concupiscatur, inveniri nullo pacto potest. At si ita quæramus, ut dignum est, subtrahere sese atque abscondere a suis dilectoribus non potest... Amore quæritur, amore pulsatur, amore revelatur, amore denique in eo quod revelatum fuerit permanetur. » Et, après avoir cité les vers. 43-24, il interpelle les Manichéens : « Nonne ita posita et nondum intellecta, cuivis significatum altum se quiddam et ineffabile continere? » De Mor. Eccles., xvii, 31, 32. Nous saluons donc ici, avec S. Augustin, le Fils de Dieu, la lumière véritable, v. 43, Joan., i, 9, lui qu'on a vu avec tant de facilité, v. 43, quand il s'est montré sur la terre, Bar., iii, 38, dans l'unité personnelle du Verbe fait chair, Joan., i, 14 ; lui qui a prévenu sa créature, v. 14, en venant chercher et sauver ce qui avait péri, Luc, xix, 40 ; lui qu'on a trouvé assis, v. 45, attendant l'âme qu'il devait convertir, Joan., iv, 6 ; lui enfin, qui parcourait les chemins de la Judée et de la Galilée, v. 47 ; Matth., iv, 48 ; Luc, ix, 57 ; Joan., i, 36, vii, 4, multipliant partout les joyeuses apparitions de sa bénignité et de son amour pour les hommes, Tit. III, 4. Comment, à cette pensée, ne pas s'écrier, avec S. Bernard :

Quam bonus te quærentibus!  
Sed quid invenientibus?

Hymn de nom. Jesu, ad Mat.

c. *La Sagesse source de la vraie royauté.* 77. 18-27.

18. — *Verissima concupiscentia*, un désir très-sincère, car « qui sicte quærent, inve-

19. La recherche de l'instruction est amour : l'amour est l'obéissance aux préceptes de la sagesse ; l'obéissance aux préceptes affermit dans l'immortalité ;

20. L'immortalité place auprès de Dieu.

21. Le désir de la sagesse conduit ainsi au royaume éternel.

22. Si donc, o rois des peuples, vous mettez votre bonheur dans les trônes et les sceptres, aimez la sagesse, et vous règnez éternellement.

23. Aimez la lumière de la sagesse, vous tous qui commandez aux peuples.

19. Cura ergo disciplinæ dilectio est; et dilectio custodia legum illi est; custoditio autem legum, consummatio incorruptionis est :

20. Incorruptio autem facit esse proximum Deo.

21. Concupiscentia itaque sapientiæ deducit ad regnum perpetuum.

22. Si ergo delectamini sedibus et sceptris, o reges populi, diligite sapientiam, ut in perpetuum regnatis :

23. Diligite lumen sapientiæ ornes qui præestis populis :

nire Dominum nunquam merentur. » S. Greg., Hom., 40 In Ev. Il faut donc être homme de désirs, comme Daniel, ix, 23, pour obtenir communication de la divine sagesse. Ce désir s'identifie avec la crainte de Dieu et la fidélité à son service, puisque, comme elle, il est appelé le commencement de la sagesse. Prov., 1, 7

19. — *Dilectio*. L'amour est une des premières conditions pour arriver à la possession de la sagesse, comme de la grâce et de tous les dons de Dieu : « illumque tanquam omnis justitiæ tontem diligere incipiunt. » C. Trid., S. vi, 6. « Vera dilectio, benignissime Domine Jesu Christe, qui es merces amoris, est via rectissima veniendi ad te... via rectissima absque devio, via brevis absque tædio, via plana absque tumulo, via clara absque nubilo, via securo absque periculo, via jucunda cum bono socio, scilicet cum te, Domine, amantissimo duce. » Contempl. idiotæ, 17. — *Custodia legum illius, ἀρετή*, de la sagesse. La marque certaine de l'amour de Dieu, c'est l'accomplissement de ses préceptes, Joan., xiv, 15; Exod., xx, 6; Deut., v, 10, vii, 9. — *Custoditio, προσοχή*, l'attention à la loi, pour la connaître et la suivre. — *Consummatio incorruptionis, βεβαίωσις ἀφραταίας*, l'affermissement de l'immortalité. C'est restreindre la portée de l'expression grecque que de l'entendre seulement de la pureté de l'âme. La fidélité aux lois divines, sans doute, préserve l'âme de toute souillure, mais elle la délivre aussi de la mort, et lui assure la suprême récompense, l'immortalité bienheureuse.

20. — *Proximum Deo*. C'est vrai de la pureté de cœur, « habebit amicum regem. » Prov., xxii, 44; mais c'est encore plus vrai

de l'immortalité, qui met en possession de Dieu même. I Joan., iii, 2. « In æterna il et perfecta beatitudine fruemur Deo, videntium in omnibus creaturis, habentes eum nobis ipsis, et quod his omnibus ineffabiliter jucundius sit atque beatius, ipsam quoque cognoscentes in semetipsis Trinitatem, et gloriam sine ullo ænigmate, mundo cordis oculo contemplantes. » S. Bern., S. 4 De omni Sancto.

21. — *Regnum perpetuum*, en grec, seulement : βασιλείαν, la même chose que le vœu de Dieu du verset précédent. Dar., vii, 27. Ce royaume ne peut en aucun cas être celui de la terre, puisqu'il est précédé de l'immortalité. Les xv, 18-21 forment un serment dont le premier terme est le désir sincère et le dernier, la possession de Dieu dans son royaume. Loch fait observer que ce passage mentionne les rapports de l'homme avec Dieu d'une manière idéale, sans tenir compte des conditions qui, historiquement, ont tracé pour l'homme le chemin du salut et du retour à Dieu.

22. — *Diligite*. Gr. : honorez. — *In perpetuum*. Ce sera l'échange du royaume de terre pour celui du ciel. Les saints rois, comme S. Louis, ont mérité d'être transférés de terreno regno ad celestis regni gloriam. Collect., S. Ludov. C'est le vœu que Bossuet cherchait à inspirer à Louis XIV : « Vivre toujours bon, toujours juste, toujours humble et toujours pieux... Ainsi nous vous verrons toujours couronné, en ce monde et en l'autre. » S. Touss., 1669, in fin.

23. — Ce verset, qui n'est pas dans le grec, pourrait bien n'être qu'une seconde traduction du précédent.

24. — L'auteur va maintenant enseigner

24. Quid est autem sapientia, et quemadmodum facta sit referam : et non abscondam a vobis sacramenta Dei, sed ab initio nativitatis investigabo, et ponam in lucem scientiam illius, et non præteribo veritatem :

25. Neque cum invidia tabescente iter habebō : quoniam talis homo non erit particeps sapientiæ.

26. Multitudo autem sapientium sanitas est orbis terrarum : et rex sapiens stabilimentum populi est.

24. Or, qu'est-ce que la sagesse, et quelle est son origine. c'est ce que je vais vous dire, sans rien vous cacher des mystères de Dieu ; mais je remonterai jusqu'au principe de son origine, je mettrai en lumière ce qu'on sait d'elle, et ne célerai point la vérité.

25. Je ne procéderai pas sous l'inspiration d'un cœur desséché d'envie, car ce serait le moyen de n'avoir aucune part à la sagesse.

26. C'est le grand nombre des sages qui fait le salut de la terre, et un roi sage est le soutien de son peuple.

qu'est la sagesse elle-même ; mais auparavant, il fait précéder son enseignement d'un prologue qui s'étendra jusqu'au v. 22 du chapitre suivant, prologue tout à fait dans le goût des anciens, et destiné à attirer l'attention sur ses paroles, et à en signaler l'importance. Cf. Prov., viii, 21 (LXX.) — *Quemadmodum facta est*, πῶς ἐγένετο. Ewald voudrait insérer ἐμοί avant le verbe ; mais si ce mot avait été dans le texte primitif, son extrême importance dans le contexte l'eût empêché de disparaître sans laisser de trace. Grimm. — *Sacramenta Dei*, Gr., simplement : μυστήρια. Ce mot ne peut faire allusion aux mystères des païens qui ne se révélaient qu'aux initiés ; il ne suppose pas non plus dans l'auteur du livre la persuasion commune à la plupart des Juifs, que la révélation divine était pour eux seuls, et que les Gentils n'y auraient point part. Cette idée, si ouvertement combattue par les prophètes, et pourtant si vivace au temps de Notre-Seigneur et de la prédication évangélique, est si peu celle de notre auteur, que c'est aux princes de la terre, aux rois de la gentilité eux-mêmes qu'il adresse son enseignement. L'origine de la sagesse est appelée mystérieuse, parce que tout ce qui se rapporte à Dieu est mystérieux pour l'homme : le mystère enveloppe plus particulièrement l'origine de la sagesse : « generationem ejus quis enarrabit ? » Is., liii, 8 ; Job, xviii, 20. — *Nativitatis*, de son origine, à elle : de toute éternité, pour la sagesse créée, et « ab origine mundi, » pour la sagesse communiquée à l'homme.

25. — *Neque cum invidia*. Je ne serai pas, dans le chemin qui mène à la sagesse, un guide qui, par envie, ne donne que des indications parcimonieuses, afin de conserver pour lui-même une science supérieure à celle

de ses disciples. L'auteur fait allusion, sans doute, aux philosophes d'alors qui initiaient à leur doctrine, en enveloppant leur parole de réticences calculées, sans jamais livrer complètement leur système. — *Talis homo*. Gr. : celle-ci, l'envie. — *Non erit particeps*. φθόνος ἕξω θείου χοροῦ ἴσταιται. Plat., Phæd. La divulgation complète et désintéressée de la vérité est ici, comme au livre des Proverbes, le caractère de l'enseignement de la vraie sagesse. La vérité divine est, en effet, destinée à tous les hommes, et elle n'a rien à redouter ni de la science des plus grands génies, ni de la simplicité des ignorants, ni de la variété sans bornes qu'elle rencontre dans le caractère, les habitudes, l'éducation, les mœurs de ses disciples, disséminés à travers tous les temps et tous les pays. « Quæcumque audivi a Patre meo, nota feci vobis, » dira le divin Maître, Joan., xv, 15, et à son exemple, S. Paul répètera : « Vos scitis... quomodo nihil subtraxerim utilium, quominus annuntiarer vobis, et docerem vos publice. » Act., xx, 20.

26. — *Multitudo sapientium*. Prov., xi, 44. « Non ait Scriptura multitudo eloquentium, sed sapientium. » S. Aug., De Doct. christ., iv, 5. — *Rex sapiens*. « Si les philosophes commandaient dans les états, ou si ceux qu'on appelle rois et princes étaient de vrais et d'habiles philosophes, ce serait la fin des maux pour les états, et même pour le genre humain. » Plat., De la Répub., v. Ce qui était une utopie avec la philosophie antique, ne pourrait-il pas devenir une réalité, pour le plus grand bonheur des peuples, si les princes chrétiens se souvenaient que la puissance souveraine leur est mise entre les mains par Dieu, « ut terrestre regnum cælesti regno famuletur ? » S. Greg., Ep., 65. La sagesse est d'autant plus nécessaire aux chefs des peu-

27. Recevez donc l'instruction par mes paroles, et vous vous en trouverez bien.

27. Ergo accipite disciplinam per sermones meos, et proderit vobis.

## CHAPITRE VII

L'auteur, revêtant le personnage de Salomon, décrit son arrivée en ce monde, dans les conditions communes à tous les hommes (vv. 1-6). — Il désire la sagesse, et la place au-dessus de tous les biens (vv. 7-12). — Il va, avec l'aide de Dieu, transmettre la science de la sagesse (vv. 13-16). — Connaissances humaines que la sagesse lui a enseignées (vv. 17-21). — La sagesse divine : l'Esprit qui est en elle, ses attributs (vv. 22-23). — Perfections de la sagesse : nature de sa relation avec Dieu, son action dans les âmes, sa beauté sans tache (vv. 24-30).

1. Je ne suis moi-même qu'un homme mortel, semblable à tous les autres, et de la race du premier qui fut formé de terre; mon corps a reçu sa forme dans le sein de ma mère,

2. Pendant dix mois, prenant consistance dans le sang, à l'aide de la substance de l'homme, durant le repos propice du sommeil.

1. Sum quidem et ego mortalis homo, similis omnibus, et ex genere terreni illius, qui prior factus est, et in ventre matris figuratus sum caro,

2. Decem mensium tempore coagulatus sum in sanguine, ex semine hominis, et delectamento somni conueniente.

Job. 10, 10.

ples, qu'à raison de leur dignité et de leur pouvoir, ils peuvent faire à l'honneur de Dieu ce qui est impossible aux simples particuliers. « In hoc seruiunt Domino reges, in quantum sunt reges, cum ea faciunt ad seruiendum illi, quæ non possunt facere nisi reges. » S. Aug., Ep., CLXXXV, 49.

27. — *Accipite disciplinam, παιδεύεσθε*, soyez instruits, devenez sages.

### 2<sup>e</sup> Description de la Sagesse.

a. *Commune origine de tous les hommes.* vv. 1-6.

CHAP. VII. — 1. — *Sum quidem.* L'auteur de la Sagesse parle ici au nom de Salomon, dont il emprunte la personnalité. — *Similis omnibus.* Semblable aux autres hommes, malgré sa qualité de roi qui le place au-dessus d'eux. Malherbe, paraphrasant le Ps. CXLV, dit des rois :

Ce qu'ils peuvent n'est rien, ils sont ce que nous sommes,  
Véritablement hommes,  
Et meurent comme nous.

*Ex genere terreni illius, γηγενοῦς ἀπόγονος πρωτοπλάστου,* « e terreno oriundus primo plasmato. » Gen., II, 47; I Cor., XV, 47. — *Fi-*

*guratus, ἐγλύφην,* j'ai été sculpté. « Mater nec potuit nec scivit modum me formandi in utero, sed Deus velut artifex et sculptor ex informi vilique semine figuravit, imo sculpsit me carnem, id est, hominem carneum. » Corn. Ps. CXVIII, 73. — *Caro, σῶμα,* qui deviendra un corps, σῶμα, quand l'âme sera venue lui donner sa forme.

2. — *Decem mensium.* Le temps normal de la grossesse est de 270 à 280 jours. Avant la réforme du calendrier par J. César, l'année se composait, chez les Egyptiens, les Grecs et les Romains, de mois lunaires comptant alternativement 29 et 30 jours; la naissance arrivait donc ordinairement vers le milieu du 10<sup>e</sup> mois, et l'on disait couramment que l'enfant restait dix mois dans le sein de sa mère : δεκάμηνα τὸ πλεῖστον. Arist., Hist. anim. VII, 4.

*Matri longa decem tulerunt fastidia menses.*

Virg., Eclog. IV, 61.

« Multa opinio est gigni hominem... sæpius decimo mense, cumque esse hominem gignendi finem summum, decem menses, non inceptos, sed exactos. » Aul. Gell., Noct. attic. III, 46. « Legitima nativitas ferme decimi mensis ingressus est. » Tert., De Anim. 27,

3. Et ego natus accepi communem aerem, et in similiter factam decidi terram, et primam vocem similem omnibus emisi plorans.

4. In involumentis nutritus sum, et curis magnis.

5. Nemo enim ex regibus aliud habuit nativitatibus initium.

6. Unus ergo introitus est omnibus ad vitam, et similis exitus.

*Job. 1, 21; 1 Tim. 6, 7.*

7. Propter hoc optavi, et datus est mihi sensus : et invocavi, et venit in me spiritus sapientiae :

3. A ma naissance, j'ai respiré le même air que tous, je suis tombé sur un sol tout semblable, et c'est avec des pleurs que ma voix, comme celle des autres, s'est d'abord fait entendre.

4. J'ai été élevé dans les langes, et avec de grands soucis,

5. Car il n'est point de roi qui soit entré autrement dans la vie.

6. Il n'y a donc pour tous qu'une même manière d'arriver en ce monde et d'en sortir.

7. C'est pourquoi j'ai formé des vœux, et l'intelligence m'a été donnée, j'ai prié, et l'esprit de la sagesse est venu en moi.

expression exacte, après la réforme Julienne. Cf. S. Ambr., Serm., xv in Ps. cx1; S. Aug., De Trin. III, 5, etc. Du reste, l'époque de la naissance ne peut être fixée qu'approximativement, une foule de circonstances accidentelles étant de nature à la hâter ou à la retarder. La mère des sept frères Machabées dit du plus jeune de ses enfants : « te in utero novem mensibus portavi ». II Mac., VII, 27; mais il s'agit là d'un fait concret, et non d'une indication générale. La loi française assigne pour limites extrêmes à la naissance le 180<sup>e</sup> et le 300<sup>e</sup> jour, Cod. civ. 312. — *Coagulatus sum.* Job, x, 10. — *In sanguine*, celui dont il est parlé Lévit., xv, 24, 25. Cf. S. Bernard, De Anim. Med. II.

3. — *Communem aerem.* — « Dieu a répandu l'air en le rendant commun, κοινόν, et également abondant pour tous; les riches n'en respirent pas plus que les pauvres, mais la part qu'en prend l'indigent est égale. » Théodoret, De Provid. 9. — *Decidi terram.* C'est à terre que tombe l'enfant en sortant du sein de sa mère, si quelqu'un n'est là pour le recevoir. Job, III, 12. En hébreu, נָפַל, *napal*, signifie également tomber et naître. — *Similiter factam*, *ὁμοιωπαθῆς*, affectée de même, qu'elle reçoive le fils d'un roi ou celui du pauvre. « Æqua tellus pauperi recluditur atque regum pueris. » Hor., Od. II, 18, 32. « Telle est la naissance des plus grands monarques, et de quelque grandeur que les flattent leurs courtisans, la nature, qui ne sait point flatter, ne les traite pas autrement que les moindres de leurs sujets. » Boss. S. sur la Nat. de la S. V. 4658. Exord. — *Plorans.* « Nous commençons tous notre vie par les mêmes infirmités de l'enfance; nous saluons tous en entrant au monde la lumière du jour

par nos pleurs, et le premier air que nous respirons nous sert à tous indifféremment à former des cris. » Id., Or. fun. de M. de Gournay. Plin. donne de l'homme cette très-curieuse définition : « fœtus animal, cæteris imperaturum. » Lib. VII, in Prolog.

4. — *In involumentis.* Le roi du ciel, devenu notre Sauveur, a voulu passer par toutes ces conditions de notre humanité déçue, Luc. II, 7.

Vagit infans inter arcta conditus præsepia;  
Membra pannis involuta Virgo mater alligat,  
Et pedes, manusque, crura, stricta cingit fasciæ.  
Claud. Mamert. Hymn. De Cruc. Dom.

— *Curis magnis*, ἐν φροντισίῳ.

6. — *Similis exitus.* Théodoret dit du riche et du pauvre : *ὁμοίως παῖ τὸν ἀέρα... Οὐ μόνον δὲ τὴν εἰς τὸν βίον εἰσοδὸν μίαν, ἀλλὰ καὶ τὴν ἐξοδὸν ἴσην ἔχομεν, εἰς γὰρ ἡμᾶς ὑποδέχεται θάνατος.* Loc. cit.

Le pauvre, en sa cabane où le channe le couvre,  
Est sujet à ses lois,  
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre  
N'en délent point nos rois.  
Malherb. à Du Perrier.

Cf. Hor., Od. I, 4, 13.

b. *Les hommes ne sont vraiment grands que par la Sagesse.* ἧγ. 7-21.

7. — *Propter hoc.* N'ayant donc aucun privilège de la nature en ma qualité de roi, et ne possédant pas plus que le commun des mortels la sagesse en naissant, j'ai dû prendre pour l'acquiescer les moyens ordinaires. On voit avec quelle habileté l'auteur insinue aux princes à qui il s'adresse qu'ils sont hommes, comme leurs sujets, et que la sagesse ne leur

8. Je l'ai préférée aux royaumes et aux trônes, et j'ai estimé qu'au près d'elle, les richesses étaient sans valeur.

9. Je ne lui ai point comparé les pierres précieuses, car tout l'or n'est, à côté d'elle, qu'un sable sans prix, et l'argent, auprès d'elle, ne vaut pas plus que la fange.

10. Je l'ai plus aimée que la santé et la beauté, et j'ai résolu d'en faire mon flambeau, car sa lumière ne peut s'éteindre.

11. Or, tous les biens me sont arrivés avec elle, et une incalculable richesse m'est venue de ses mains;

12. En toutes choses, je n'ai eu qu'à me réjouir, car cette sagesse marchait devant moi, sans que je susse pourtant qu'elle est la mère de tous ces biens.

13. Je l'ai apprise sans arrière-

8. Et præposui illam regnis et sedibus. et divitias nihil esse duxi in comparatione illius :

9. Nec comparavi illi lapidem pretiosum : quoniam omne aurum in comparatione illius, arena est exigua, et tanquam lutum aestimabitur argentum in conspectu illius.

Job. 28, 15; Prov. 8, 11.

10. Super salutem et speciem dilexi illam, et proposui pro luce habere illam : quoniam inextinguibile est lumen illius.

11. Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illa, et innumerabilis honestas per manus illius.

III Reg. 3, 13; Matth. 6, 33.

12. Et lætatus sum in omnibus; quoniam antecedebat me ista sapientia, et ignorabam quoniam horum omnium mater est.

13. Quoniam sine fictione didici,

a pas été transmise avec la couronne. — *Optavi*. C'est le désir indiqué plus haut, vi, 18, comme le premier pas vers la sagesse. — *Et datus est*. Jac., i, 5. — *Venit in me*. Luc, xi, 13. Allusion à III Reg., iii, 5 et iv, 29.

8. — *Præposui*. Prov., viii, 44, 45, 46.

9. — *Pretiosum*, ἀτίμητον, qui signifie : indigne de considération, soustrait à l'estimation et inappréciable; c'est le troisième sens qui convient ici. — *Omne aurum*. Prov., iii, 44; viii, 40. Σοφία δὲ πλοῦτου κτήμα τιμώτερον. Ménand. 482.

10. — *Salutem, υγιείαν*, la santé. — *Pro luce*. Prov., vi, 23; Joan., i, 45. — *Inextinguibile, ἀσσίμητον*, ne se couchant pas comme le soleil, qui chaque soir disparaît aux regards.

11. — *Omnia bona*. III Reg., iii, 44; Ps. xxxiii, 44; Matth., vi, 33; I Tim., iv, 8. « Homo, quanto Deo magis conjungitur, tanto efficitur melioris conditionis. » S. Thom., 1<sup>a</sup> 2<sup>e</sup>, xcviij, 5. — *Innumerabilis honestas*. Gr : une richesse innombrable. III Reg., iii, 43. « Credenti totus mundus divitiarum est. » Prov., xvii, 6. (sec. LXX). Ainsi, la sagesse apporte avec elle tous les biens qu'on a méprisés à cause d'elle. Boèce fait ainsi parler la philosophie : « Cum te matris ex utero natura produxit, nudum rebus omnibus inopemque suscepti, meis opibus fovi, in favore

prona indulgentius educavi, et omnium, quæ mei sunt juris, affluentia et splendore circumdedi... Opes, honores, cæteraque talia mei sunt juris, Dominam famulæ cognoscunt, mecum veniunt, me absente discedunt. » Cons. phil. ii, Pro. 2.

12. — *Quoniam antecedebat*. Gr. : ὅτι αὐτῶν ἡγεῖται σοφία; le verbe signifie conduire et commander. Grimm traduit : « parce que la sagesse règle ces choses, en enseigne le bon usage. » Le contexte est plus favorable à l'autre sens : « parce que la sagesse conduit ces choses », les amène. Le latin serait conforme au grec, s'il portait simplement : « antecedebat ista sapientia. » — *Mater*, γενέτις. « Cum Dei sint omnia. habenti Deum nihil deerit, si Deo ipse non desit ». S. Cyr., De Or. Domin. 21. Salomon travailla à son intérêt le mieux entendu, en se montrant disposé à sacrifier tous les biens temporels, par amour pour la sagesse. Notre-Seigneur exige le même détachement, au moins en esprit, de celui qui veut être à son école : « Qui non renuntiat omnibus, quæ possidet, non potest meus esse discipulus ». Luc, xiv, 33.

13. — *Sine fictione*, dans des vues pures, sans autre intention que celle de posséder la sagesse. — *Sine invidia*, vi, 25, à l'exemple de Dieu, « bonum diffusivum sui », qui est, dit Boèce « forma boni, livore carens ». Cons.

et sine invidia communico, et honestatem illius non abscondo.

14. Infinitus enim thesaurus est hominibus : quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiae Dei, propter disciplinæ dona commendati.

15. Mihi autem dedit Deus dicere ex sententia, et præsumere digna horum quæ mihi dantur : quoniam ipse sapientiæ dux est, et sapientium emendator ;

16. In manu enim illius, et nos, et sermones nostri, et omnis sapientia ; et operum scientia et disciplina.

17. Ipse enim dedit mihi horum quæ sunt scientiam veram : ut sciam dispositionem orbis terrarum, et virtutes elementorum,

18. Initium, et consummationem, et medietatem temporum, vicissi-

pensée, et je la communique sans envie, sans rien cacher de ses trésors.

14. Car elle est pour les hommes une richesse sans bornes, et ceux qui en ont profité ont eu part à l'amitié de Dieu, trouvant grâce à ses yeux à cause des dons acquis par l'instruction.

15. Dieu m'a donné d'en parler selon mes sentiments, et de concevoir des pensées dignes des dons que j'ai reçus ; car c'est lui-même qui amène la sagesse et qui dirige les sages.

16. Il y a en sa main et nous, et nos paroles, et toute la sagesse, le savoir-faire et l'instruction.

17. C'est lui qui m'a donné la vraie notion des choses, me faisant connaître l'agencement de l'univers, les propriétés des éléments,

18. Le commencement, la fin et le milieu des temps, la succession

phil. III, Met. 9. — *Honestatem*, πλοῦτον. Eccli., xx, 32 ; I Cor., ix, 46.

14. — *Infinitus*, inépuisable. La sagesse, en effet, apporte avec elle tous les autres biens, et au besoin, apprend à s'en passer sans cesser d'être heureux ; mais ce qui fait surtout son prix, c'est qu'elle procure l'amitié du Maître de tous les biens. — *Participes*. Gr. : ils ont contracté amitié avec Dieu. — *Disciplinæ dona*, τὰς ἐκ παιδείας δωρεάς ; tout ce qui vient par l'instruction est encore un don de Dieu, et ce sont ses propres dons qui nous rendent agréables à ses yeux.

15. — *Dedit*, ἔδωκε, que Dieu me donne de parler selon ma pensée. Dans le grec, ce verbe est donc une invocation à Dieu, pour obtenir la faveur de bien parler de la sagesse.

Da, Pater, augustam menti conscendere sedem,  
Da fontem lustare boni, da luce reperta  
In te conspicuos animi deligere visus ;  
Di-jice terrenæ nebulas et poudera molis,  
Atque tuo splendore mica.

Boèce, O. cit. III, Met. 9.

La prière de l'auteur est de toute convenance, avant les sublimes révélations qui vont suivre. — *Præsumere*, « concevoir des choses dignes de ce qui m'est donné », avoir des pensées en rapport avec le don de la sagesse dont j'ai reçu participation. Ceux qui prêchent la vérité doivent prendre le sage pour modèle.

« Priusquam exserat proferentem linguam, ad Deum levat animum sitientem, et ructet quod biberit, vel quod impleverit fundat... Oret ut Deus sermonem bonum det in os ejus ». S. Aug., De Doct. Christ. IV, 45, 30. — *Dux*, ὁδηγός, il conduit, il amène la sagesse. — *Moderator*, διορθωτής, il guide, il dirige.

16. — *Nos et sermones nostri*, Prov., XVI, 4 ; II Cor., III, 5. « Donatur divinus sermo, non servit, et ideo, non quum jubetur, loquitur, sed jubet... Hoc doctor accipit quod meretur auditor. » S. Pet. Chysol., S. LXXXVI. Aussi, remarque S. Augustin, « optimus minister tuus est, qui non magis intuetur hoc a te audire quod ipse voluerit, sed potius hoc velle quod a te audierit. » Conf., X, 26. — *Omnis sapientia*. Gr. : « toute la prudence et la science de ce qu'il y a à faire », c'est-à-dire, les connaissances théoriques et pratiques.

17. — *Dedit*, ici le verbe est bien au passé. — *Horum quæ sunt*, « la vraie science des êtres », de toutes les choses dont le détail va suivre. — *Dispositionem orbis*, ὀργανισμὸν, l'organisation harmonique du monde ; c'est le terme employé par Platon, Tim., et Aristote, De Mundo, 5. etc. — *Virtutes elementorum*, les quatre éléments dont se composait le monde pour les anciens, avec leurs énergies et leurs manières de se comporter.

18. — *Initium*. Ces paroles ne peuvent se

des solstices, les changements des saisons,

19. Les révolutions des années, les positions des astres,

20. La nature des animaux, les instincts des bêtes, la puissance des vents, les opinions des hommes, la variété des plantes, la vertu des racines.

21. En un mot, tout ce qui est caché et inconnu, je l'ai appris, car la sagesse qui a tout créé me l'a enseigné;

tudinum permutationes et commutationes temporum,

19. Anni cursus, et stellarum dispositiones,

20. Naturas animalium, et iras bestiarum, vim ventorum, et cogitationes hominum, differentias virgultorum, et virtutes radicum.

21. Et quaecumque sunt absconsa et improvisa, didici: omnium enim artifex docuit me sapientia.

rapporter aux différentes périodes de l'histoire du monde, puisque la fin des temps n'est connue que de Dieu seul, qui s'en est réservé le secret. Marc, XIII, 32. Grimm croit que ces expressions désignent plutôt les indications chronologiques tirées de l'astronomie. — *Vicissitudinum permutationes*, τροπῶν ἀλλαγῆς. Par ces *tropes*, il faut entendre, avec les anciens, les déplacements des astres dans le ciel et, en particulier, le retour périodique des solstices, seule révolution astronomique qui pût facilement servir de base à la mesure exacte du temps. — *Commutationes*. Ces changements ne peuvent être que ceux du jour et de la nuit, des mois et des saisons.

19. — *Anni cursus*, κύκλος, « les cycles des années. » Quelques textes portent le singulier, comme la Vulgate. Ces cycles sont ceux qui étaient en usage dans l'Antiquité, comme celui de Calippe, de 76 ans, celui d'Hipparque, de 304 ans, et surtout le cycle lunaire de Méton, de 49 ans. Le singulier de la Vulgate désigne simplement le cours d'une année. — *Dispositiones*. « Hominum ratio non in cælum usque penetravit? Soli enim ex animantibus nos astrorum ortus, obitus cursusque cognovimus; ab hominum genere finitus est dies, mensis et annus; defectiones solis et lunæ cognitæ prædictæque in omne posterum tempus, quæ, quantæ, quando futuræ sint. » Cic., De Nat. Deor., II, 61.

20. — *Naturas*, les propriétés générales. — *Iras*. La Vulgate a trop restreint le sens de θυμὸς, mot qui indique ici les instincts domestiques, sauvages ou féroces des animaux. — *Ventorum*, πνευμάτων. Il est fort peu probable qu'il s'agisse ici de la connaissance des vents; cette partie de la météorologie est trop délicate, et les observations nécessaires à son étude sont trop difficiles, pour qu'au temps de Salomon ou de l'auteur du livre, l'attention ait été sérieusement éveillée sur ce point; les anciens ne pouvaient se rendre compte de la régularité

qui préside à la marche des vents. Au reste, on ne voit guère ce que font ici les vents, entre les instincts des animaux et les pensées des hommes. Aussi, préfère-t-on traduire: « la puissance des esprits. » C'était là une science attribuée à Salomon par la tradition juive, et Josèphe, Antiq., VIII, 2, rapporte que ce roi possédait un pouvoir sur tout le monde des esprits, surtout sur les démons qui obéissaient à chacun de ses ordres. — *Cogitationes*, διαλογισμῶν; leurs raisonnements, leurs opinions, et aussi leurs procédés intellectuels. Cette science, toute de raison et d'observation, peut s'acquérir avec de l'intelligence et de la perspicacité. Prov., XXVII, 49. — *Virgultorum*, φυτῶν. C'est la botanique. — *Virtutes radicum*. La pharmacie, ou application des connaissances botaniques à la thérapeutique. III Reg., IV, 23.

21. — *Absconsa*, κρυπτὰ, non pas les sciences occultes, mais les connaissances qui viennent d'être énumérées, et qui sont presque complètement cachées pour les ignorants et les inattentifs. — *Improvisa*; en grec, c'est tout le contraire: ἐμπροσθ, les choses manifestes, comme sont les changements des saisons, par exemple. Reusch croit que peut-être *improvisa* a été mis pour *in provisu*. Quoi qu'il en soit, ces deux dernières expressions résument ce qui a été dit précédemment. Nous avons, dans cette énumération, l'indication des sciences qui composaient l'encyclopédie salomonienne, et même celle du temps de notre auteur. On peut ranger sous trois chefs ces différentes connaissances: 1<sup>o</sup> la cosmologie, comprenant l'astronomie avec les indications chronologiques qu'on en peut tirer, et la physique générale; 2<sup>o</sup> la création animée, bêtes, esprits, et l'homme, synthèse des deux premiers; 3<sup>o</sup> le règne végétal et ses applications. Au livre des Rois, III, IV, 33, il est seulement question des animaux et des plantes; l'historien remarque que la sagesse de Salomon surpassait celle des Egyptiens, ce qui suppose

22. Est enim in illa spiritus intelligentiæ, sanctus, unicus, multiplex, subtilis, disertus, mobilis, incoinquinatus, certus, suavis, amans bonum, acutus, quem nihil vetat, benefaciens,

23. Humanus, benignus, stabilis, certus, securus, omnem habens vir-

22. Il y a en elle, en effet, un esprit d'intelligence, saint, un et multiple, immatériel, discret, agile, sans tache, infaillible, suave, aimant le bien, pénétrant, ne connaissant point d'obstacle, bienfaisant,

23. Plein de bonté pour les hommes, inébranlable, inattaquable,

bien dans ce roi la variété de connaissances que lui attribue l'auteur de la Sagesse. — *Artifex*, τεχνίτης, Prov., VIII, 30. Il n'est point contestable que la Sagesse ne soit ici une personne, puisqu'elle agit et qu'elle enseigne, et cette personne n'est autre que le Verbe de Dieu, « per quem omnia facta sunt. »

c. Caractères de la Sagesse. γγ. 22-VIII, 1.

22. — Avec ce verset commence la description de la Sagesse. — *Est in illa*, ἐν αὐτῇ. Le texte alexandrin et quelques autres ont seulement αὐτῇ; ce serait alors l'identification de l'Esprit et de la Sagesse; nous en avons déjà vu un exemple et son explication, 1, 6. D'après le texte ordinaire, « dans la Sagesse est l'Esprit »; c'est l'expression aussi formelle que possible de la divinité de cet Esprit, dont les attributs vont être énumérés, et de ce que la théologie appelle la *circuminsession*, définie par Bellarmin : « externa et perfecta inhabitatio unius personæ in alia. » De Christ. II, 5. De même que Jésus-Christ a dit : « Ego in Patre, et Pater in me est », Joan., XIV, 10, ainsi est-il vrai d'ajouter que le Saint Esprit est dans le Père et dans le Fils, et réciproquement. « Proinde qui Filium, exempli gratia, vere sumpserit, habebit ipsum utrinque secum adductentem hinc Patrem suum, inde Spiritum Sanctum. Non enim ille, qui in Patre semper est, ab-cindi a Patre poterit, neque a suo unquam Spiritu divelletur, qui in ipso operatur omnia. Similiter et qui Patrem admiraverit. Non enim potest aliquo ullo pacto excogitari vel scitio, vel divisio, ut sive Filius absque Patre intelligi, sive Spiritus a Filio sejungi queat. » S. Basil. Ep. 43. La divinité du Saint Esprit, qui peut se conclure de l'affirmation de ce seul point, va être surabondamment confirmée par l'énumération qui suit. — *Intelligentiæ*, νοερόν, Is., XI, 2. L'intelligence n'est donc pas seulement ici un don de l'Esprit, mais un de ses divins attributs. — *Sanctus*, 1, 5. — *Unicus*, μονογενές, unigenitus, terme désignant habituellement le Fils de Dieu, 1, 14, mais pris dans un sens large pour marquer l'unité et la simplicité. — *Multiplex*, « quoniam multa sunt quæ habet; simplex autem, quia non aliud quam

quod habet, est ». S. Aug., Ep., 404. Cfr. De Civ. Dei, XI, 40. Le Saint Esprit, simple et un dans son essence, est encore multiple aussi bien dans ses opérations que dans ses propriétés : l'Eglise l'appelle « septiformis munere. » — *Subtilis*, λεπτόν, délié, immatériel. S. Ambroise, De Spir. S. III, 7, lit « penetrabilis ». I Cor. II, 10. — *Disertus*, τρανόν, clair, manifeste, qui se fait entendre, par conséquent, disert. — *Mobilis*, εὐκίνητον. « Dieu ne se meut pas d'un mouvement de translation, d'altération, de variation, de conversion, .. mais en tant qu'il produit substantiellement tous les êtres, qu'il les comprend tous, que dans sa Providence il se fait tout à tous, et qu'il est présent à tous, par son incompréhensible compréhension de tous les êtres, et par les processions et opérations de cette Providence vis-à-vis de tous. » S. Denis, Nom. Div., IX, 9. Dans le grec, « et attribut est nommé avant le précédent. — *Incoinquinatus*, « cujus claritas non ut solis et lunæ maculis imminuitur vel obscuratur ». Baurmeister. — *Certus*, σαφές, assuré, infaillible. — *Suavis*, ἀπίμακτον, inviolable, impassible. S. Fulg. : « sanus. » Pour répondre au grec, *suavis* doit se prendre dans le sens réfléchi de « suaviter se habens », parfaitement heureux. — *Amans bonum*, le bien nécessaire de l'auguste Trinité, le bien contingent de la création, le bien moral dans les êtres raisonnables, 1, 5. — *Acutus*, δξύ, vif, perçant, pénétrant. — *Quem nihil vetat*, à cause de son infinie puissance, ἀλόωτον, attribut qui est la confirmation du précédent. — *Benefaciens*, conséquence de *amans bonum*. « C'est parce que Dieu est la bonté substantielle qu'il répand la bonté sur tous les êtres », S. Denis, Op. cit. IV, 1. Aussi, « quæcumque sunt, bona sunt, malumque illud quod quærebam unde esset, non est substantia. » S. Aug., Conf. VII, 12.

23. — *Humanus, benignus*. En grec, en un seul mot, φιλάνθρωπον. Cet amour des hommes est commun aux trois divines Personnes : la Sagesse éternelle a déjà dit que « les enfants des hommes sont ses délices », Prov., VIII, 31, et plus tard, Elle ajoutera : « ipse Pater amat vos. » Joan., XVI, 27. — *Stabilis*, inébran-

sans inquiétude, ayant toute puissance, voyant tout et pénétrant tous les esprits; intelligent, pur et délié.

24. Car la sagesse est plus agile que les êtres les plus vifs, et elle atteint partout à cause de sa pureté.

25. Elle est le souffle de la puissance de Dieu, et la pure émana-

tutem, omnia prospiciens, et qui capiat omnes spiritus: intelligibilis, mundus, subtilis.

24. Omnibus enim mobilibus mobilior est sapientia: attingit autem ubique propter suam munditiam.

25. Vapor est enim virtutis Dei, et emanatio quædam est claritatis

lable, à cause de son immutabilité. — *Certus*, ἀσφαλές, sûr, inattaquable, et, en conséquence, « integer », S. Ambr. — *Securus*, ἀμέρινον, sans aucun souci. — *Omniem habens vii talem*, παντοδύναμον. « Dei enim potentia in hoc apparet, quod ex non extantibus facit quæcumque vult... » Theoph. Antioch. Ad Autol. — *Omnia prospiciens*, πανεπίσκοπον.

Jam res, et causas rerum, casusque futuros  
Et faciendâ videns, gignendâque mente capaci  
Sæcula dispiciens, et quidquid tempora volvunt  
Præsens semper habens. Cl. Mar. Vict. in Gen. 1.

— *Qui capiat*, χωροῦν, pénétrant et contenant, expression très-heureuse pour caractériser l'action de l'Esprit de Dieu, « omnia in omnibus », 1 Cor., xv, 28, ταῖς τῶν ἀγῶθῶν ψυχαῖς οἰκισζόμενος. Clem. Alex., Hom., II, 45, et contenant en même temps tous les êtres qu'il pénètre, 1, 7. Les trois qualifications qui suivent sont rapportées par la Vulgate à l'Esprit lui-même; mais sa traduction est évidemment fautive, car ces attributs ont déjà été indiqués dans le verset précédent. Dans le grec, le Saint Esprit « pénètre les esprits intelligents, purs et les plus déliés »; il est ainsi placé au-dessus des êtres les plus parlants, et mis à un rang qui ne peut convenir qu'à Dieu seul. Cf. S. Denis, Hier. cœlest., vi, 4. — Les attributs contenus dans ces versets conviennent tous à la nature divine, sans qu'aucun soit particulier à la personne du Saint Esprit. Le grec en compte 21; dans quelques-uns plusieurs manquent, d'autres sont changés, d'autres ajoutés. La Vulgate qui décompose φιλόσωρον en deux, et rapporte au Saint Esprit les trois derniers termes, en a 25, Syr., 27. Le chiffre 21, observe Grimm, est le produit des deux nombres sacrés 3 et 7; aussi, quoi qu'en dise Reuss, est-il fort possible que l'auteur ait eu l'intention de s'en tenir à ce nombre. Quant à établir une classification quelconque entre ces attributs, on n'y peut songer sans s'exposer à tomber dans l'arbitraire. L'auteur ne paraît avoir eu dans son énumération purement oratoire aucune préoccupation logique, plusieurs termes rentrent un peu les uns dans les autres, et à peine aperçoit-on qu'il ait eu quelque idée de grouper d'abord les attributs absolus,

et ensuite les attributs relatifs qui impliquent l'existence d'êtres créés. Lipsius, suivi par Grimm, conjecture que le nom de πανεπίσκοπος σοφία, donné par les anciens aux Proverbes, à la Sagesse et à l'Écclésiastique, faisait allusion à ce passage. Mais outre qu'il s'agit ici de l'Esprit Saint, et non encore de la Sagesse, il est à croire que, par ce titre, les anciens voulaient rappeler simplement que la Sagesse enseignait et communiquait toutes les vertus.

24. — *Mobilibus*. Le grec serait mieux traduit par « motibus, mobilitatibus. » *Mobilior sapientia*. L'auteur revient à la Sagesse pour continuer à la faire connaître. « Dicitur mobilis esse similitudinaria, secundum quod suam similitudinem diffundit usque ad ultima rerum... In quantum similitudo divinæ sapientiæ gradatim procedit a supremis, quæ magis participant de ejus similitudine, usque ad infima rerum, quæ minus participant, dicitur esse quidam processus et motus divinæ Sapientia in res. » S. Thom., I, IX, 4. Cf. *Mobilis*, 8, 22. — *Attingit*. Act., XVII, 28. Gr.: διήκει δὲ καὶ χωρεῖ, « elle se répand et elle pénètre en toutes choses. » Les stoïciens employaient les deux mêmes expressions: Οἱ ἀπὸ τῆς στοάζ... φασὶ τὸ πνεῦμα χωρεῖν τοῦ Θεοῦ... διήκει δὲ δι' ὅλου τοῦ κόσμου. Athenag., Supp., VI. De cette doctrine de la diffusion universelle de l'Esprit de Dieu, on ne doit pas conclure « substantiam Dei corporum modo permisceat cum rebus a se conditis, communicative cum iis; sed ita inesse omnibus, ut extra omnia sit. » Pétau, De Deo, III, 7, 5. — *Munditiam καθαρότητα*, pureté, immatériabilité, dans le sens où Dieu est appelé « actus purus ».

25. — *Vapor*, ἀέρις, le souffle de la puissance de Dieu, par conséquent, ce qu'il y a de plus immatériel. Ce nom de *spiritus*, dont *vapor* est synonyme, quoique réservé ordinairement à la troisième personne de la sainte Trinité, convient pourtant essentiellement aux deux autres, « cum sit et Pater spiritus, et Filius spiritus, et Pater sanctus, et Filius sanctus; proprie tamen ipse vocatur Spiritus sanctus, tanquam sanctitas substantialis et consubstantialis amborum. » S. Aug., De Civ. Dei, XI, 24. — *Emanatio*, ἀπερρέσις, « la douce vapeur, l'émanation de votre clarté et l'éclat de votre éternelle lumière..

omnipotentis Dei, sincera; et ideo nihil inquinatum in eam incurrit :

26. Candor est enim lucis æternæ, et speculum sine macula Dei majestatis, et imago bonitatis illius.

Hebr. A. 3.

27. Et cum sit una, omnia potest : et in se permanens omnia innovat, et per nationes in animas sanctas se

tion de la gloire du Tout-Puissant ; aussi la moindre impureté ne peut se trouver en elle.

26. Elle est la splendeur de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu, et l'image de sa bonté.

27. Elle est unique, et elle peut tout ; restant immuable, elle renouvelle toutes choses, et à travers les

parfaitement et exactement un autre vous-même, qui sort sans diminution, sans interruption, sans retranchement du fond de votre substance. » Boss., Méd. sur l'Ev., Cène 1, 84<sup>e</sup> J. — *Sincera*, vraie, limpide. — *Nihil inquinatum*. « Sapientia Dei, quæ est unigenitus Filius, quoniam in omnibus inconvertibilis est, et incommutabilis, et substantialis omne bonum in eo est, quod utique mutari ac converti unquam potest, idcirco pura ac sincera gloria ejus prædicatur. » S. Aug., De Incarn. Verbi, XIII.

26. — *Candor*; quelques manuscrits ont *splendor*, plus conforme au grec ἀπαύρασμα. S. Paul, en appliquant ce verset au Fils de Dieu, Hébr., I. 3, rend incontestable la pensée des Pères qui entendent tout ce passage de la seconde personne de la Sainte Trinité. Les Ariens, il est vrai, suivis plus tard par les protestants, contestaient vivement cette interprétation; « sed ipsi noverint quomodo possint aut lucem, quæ Deus non sit, aut alteram lucem, præter sapientiam, quæ Deo cœterna sit, invenire. » S. Fulgent., Resp. 6, ad Arian. Cette Sagesse est vraiment ce Verbe divin que le symbole de Nicée appelle « lu men de lumine. »

Lux de luce Deus, fons quoque luminum,  
Quo stat perpetuus cœlitis dies.

Hymn. S. Dionys.

« Candor lucis æternæ quid aliud est, quam lux lucis æternæ? Candor quippe lucis, quid nisi lux est, et ideo cœterna luci, de qua lux est? Maluit autem dicere *candor lucis* quam *lux lucis*, ne obscurior putaretur ista quæ manat, quam illa de qua manat. » S. Aug., De Trin., IV. 20. — *Majestatis*, ἐνεργείας, l'énergie, l'action, l'acte pur du Père. « Nec potest Filius a se facere quidquam, nisi quod viderit Patrem facientem; quæcumque enim ille facit, hæc et Filius similiter facit. » Joan., V. 49. L'énergie du Père comprend l'action adœquate du Père comme Dieu, mais non comme Père; autrement le Fils ne pourrait être son image parfaite. « Non substantiæ nomen est Pater, neque ἐνεργείας, sed relationis, sive modi cujusdam, quo se habet Pater

ad Filium. » S. Greg. Naz., Or. 35. L'énergie se rapporte donc à la substance, non à la personne. La seule action *personnelle* dans laquelle le Fils soit associé au Père est celle que les théologiens nomment « spiratio activa. » — *Imago bonitatis*. Colos., I. 45. Par cette bonté de Dieu, il faut entendre sa bonté ontologique, sa substance, comme dit S. Paul, Hébr., I. 3. Εἰκὼν δὲ ὡς ὁμοούσιον. S. Grég., Naz., Or., 36. « Qui videt me, videt et Patrem. » Joan., XIV. 9. « Est enim Filius imago Patris nativa, nulla re discrepans, per omnia similis Patri, excepta innascibilitate et paternitate. » S. Joan. Damasc., Or., 3 De Imag., Cf. Pétau, De Trinit., VI, cap. V et VI.

27. — *Cum sit una*. « Filium Dei unigenitum... per quem omnia facta sunt. » Symb. Nic. « De peur que les comparaisons n'aient affaibli l'idée que nous devons avoir de la Sagesse éternelle, le prophète revient à ce caractère essentiel de la divinité qu'elle possède, et qui consiste en ce qu'étant parfaitement une, simple et indivisible, elle peut produire au dehors cette prodigieuse et immense variété d'effets dont nous sommes les témoins, du moins en partie. » Duguet. — *In se permanens*. Jac., I. 47; Mal., III. 6; Ps. CI. 28. « Nisi enim naturaliter incommutabilis ipse esset, nunquam in rebus mutabilibus ordo quidam consilii ac dispositionis ejus incommutabilis permaneret. » S. Fulgent., De Fid. ad Petr., 3. « Etsi omnia faciat, in omnem æternitatem quiescere nunquam desinit. » Philo., De Cherub. — *Per nationes, κατὰ γενεάς*, à travers les générations. — *Sanctas*, condition pour devenir l'objet des communications surnaturelles de Dieu, et pour recevoir les grâces de choix « gratum facientes », comme l'amitié de Dieu, ou « gratis datas », comme le don de prophétie. — *Amicos Dei*. C'est le titre particulièrement donné à Abraham. Jac., II. 23. — *Prophetas*. <sup>10</sup> Les prophètes proprement dits. Attributivement, c'est le Saint-Esprit « qui locutus est per Prophetas »; mais la révélation étant une œuvre *ad extra* a aussi pour auteur la divine Sagesse. « Jésus, la splendeur du Père se fait voir au monde, et vient dans le monde de la grâce au

générations, elle se répand dans les âmes saintes et en fait des amis de Dieu et des prophètes.

28. Car Dieu n'aime que celui qui habite avec la sagesse.

29. Elle est plus belle que le soleil et que toutes les combinaisons des astres, et si on la compare à la lumière, elle passe avant elle.

30. Car à celle-ci succède la nuit, mais aucune malignité ne prévaut contre la sagesse.

transfert, amicos Dei et prophetas constituit.

28. Neminem enim diligit Deus, nisi eum, qui cum sapientia inhabitat.

29. Est enim hæc speciosior sole, et super omnem dispositionem stellarum, luci comparata invenitur prior.

30. Illi enim succedit nox, sapientiam autem non vincit malitia.

milieu des temps, à l'issue de la loi ancienne, et au commencement de la loi nouvelle, illuminant de la lumière de sa grâce et les Pères qui l'ont précédé, et ceux qui l'ont suivi. » De Bérulle, Disc. de l'Et. 2. 2<sup>o</sup> Les écrivains sacrés en général, auxquels la Sagesse « opera sua sine strepitu intus enarrat. » S. Aug., De Civ. Dei, xi, 4. 3<sup>o</sup> Par extension, enfin, « viri eximie sapientes et sancti. » Corn.

28. — *Cum sapientia*, avec la sagesse, don de Dieu supposant l'état de grâce, et excellemment avec le Fils de Dieu. « Nemo venit ad Patrem nisi per me. » Joan., xiv, 6. « Ὁ μὲν σώφρων θεῶν φίλος, ὁμοιος γὰρ. » Platon, Log., 4. Cf. I Joan., iv, 46. — *Inhabitavit*, terme qui marque l'union la plus étroite avec la Sagesse, union qui va être caractérisée au §. 2 du chap. suivant.

29. — *Speciosior sole*. De Bérulle compare le Verbe de Dieu au soleil, en se servant du système de Copernic alors récemment mis au jour et regardé avec quelque défiance : « Jésus est le soleil immobile en sa grandeur et mouvant toutes choses; Jésus est semblable à son Père, et étant assis à sa droite, il est immobile comme lui, et donne mouvement à tout; Jésus est le vrai centre du monde, et le monde doit être en mouvement continuels vers lui; Jésus est le soleil de nos âmes, duquel elles reçoivent toutes les grâces, les lumières et les influences. » Loc. cit. Cette comparaison si naturelle entre le Verbe de Dieu et le soleil « qui nous donne le jour et la lumière, qui est beau et rayonnant d'une grande splendeur, et rend témoignage de vous, ô mon Dieu », S. Franc. d'Ass., Cant. du Soleil, a été souvent employée. A la Transfiguration, raconte l'Évangéliste, « resplenduit facies ejus sicut sol. » Matt., xvii, 5; l'Église chante à l'Ascension :

O sol salutis, intus,  
Jesu, refugie mentibus. Hymn. Ascens.

S. Bernard :

Jesu sole serenior,  
Cæteris amabilior. Hymn. de Nom. Jesu.

« Cujus pulchritudinem sol et luna mirantur. » Off. S. Agnetae, 6<sup>um</sup> Respons. Cfr. Hymn. Fer. 11, ad Laud. Bossuet dit qu'à sa naissance, le Verbe fait chair « sort comme un trait de lumière, comme un rayon de soleil. » Elév. xvii, s. 6; et nos pères, dans leurs naïfs refrains, aimaient à redire à la crèche du divin Enfant :

Au milieu d'un pauvre appareil,  
Il est plus beau que le soleil,  
C'est l'astre sans pareil.

— *Dispositionem, θέσιν*. — *Prior*. « Ante solem permanet nomen ejus ». Ps. lxxi, 47. Quelques rares manuscrits portent à tort : « purior. » Le grec α προτέρον, impliquant, à la fois, priorité et supériorité.

30. — *Succedit nox*.

Alme sol, curru nitido diem qui  
Promis et celas, aliusque et idem  
Nasceris. Hor. Carm. sæcul.

— *Non vincit*. Dieu, la Sagesse, n'a point, comme le soleil, de déclin, de nuages ni d'éclipses. Quand apparaît le Sauveur,

Jam nata lux est et salus,  
Fugata nox et victa mors.  
Fortunal. de Nativ. Christ.

S. Bernard, au lieu de « sapientiam non vincit malitia », lit et commente « sapientia vincit malitiam » : « Clavus clavo expellitur, ita et prava bonis superveniens eliminantur... Cui enim Christus incipit dulcescere, profecto necesse est amarescere mundum... Dat itaque sapientia virtutem et fortitudinem plebi suæ, virtutem contra avaritiam, fortitudinem contra luxuriam, et tamen inter tot perturbationes et inter tot angustias disponit ut diligentibus Deum omnia cooperentur in bonum. » De Verb. Sapient.

## CHAPITRE VIII

Attributs de la sagesse : puissance, beauté, noblesse, richesse, vertus cardinales, science (xx. 4-8). — Désir de la sagesse, et avantages qu'on trouvera à la posséder, consolation, honneur, perspicacité, éloquence, immortalité, habileté dans le gouvernement, vaillance à la guerre, aimable compagnie durant la paix (xx. 9-16). — A la vue de tous ces biens, Salomon se met à la recherche de la sagesse, et voulant mettre à profit les dons naturels qu'il tient de Dieu, il s'adresse au Seigneur pour obtenir la sagesse (xx. 17-24).

1. Attingit ergo a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.

2. Hanc amavi, et exquisivi a juventute mea, et quæsiivi sponsam mihi eam assumere, et amator factus sum formæ illius :

3. Generositatem illius glorificat, contubernium habens Dei : sed et omnium Dominus dilexit illam :

1. La sagesse atteint donc avec force d'une extrémité à l'autre, et elle dispose tout avec douceur.

2. Je l'ai aimée, je l'ai recherchée dès ma jeunesse, j'ai tâché de la prendre pour épouse, et je me suis épris de sa beauté.

3. Elle se glorifie de sa noblesse, car elle habite avec Dieu, et elle est chérie du Seigneur de toutes choses.

CHAP. VIII. — 4. — Ce verset n'est que la conclusion du chapitre précédent, auquel il appartient par le sens. L'Eglise l'entend formellement du Messie, dans ses grandes antiques de l'Avent. — A fine ad finem, « hoc est, a summo cælo usque ad inferiores partes terræ, a maximo angelo usque ad minimum vermiculum, ... ab ortu creaturæ usque ad finem destinatum a Creatore... Attingit autem fortiter, non quidem mobili discursione, vel locali diffusionem, vel subjectæ creaturæ tantum officiali administratione, sed substantiali quadam et ubique præsentii fortitudine, quæ utique universa potentissime movet, ordinat, administrat. » S. Bern., De Grat. et Lib. Arbit. post med. Le même saint Docteur trouve surtout dans l'œuvre de l'Incarnation le déploiement de cette force divine : « Manens itaque quod erat in natura sua, descendit et ascendit propter nos in nostra, attingens nimirum a fine, etc. Descendit siquidem quo inferius non decuit, ascendit quo celsius non potuit. Ipsumque descensum egit fortiter, quia virtus erat; ascensum disposuit suaviter, quia sapientia erat. » Serm. 48 parv. — Suaviter. « Attingere fortiter, magis virtutem significat, disponere autem suaviter, quasi artem ipsam atque rationem. » S. Aug., De Mor. Eccl., 46. La suavité est unie en Dieu à la force, parce qu'il n'a aucun effort à faire pour exercer sa puissance, et que tout plie invinciblement devant lui. « Cum Deus

omnia bonitatis clavo gubernare jure credatur, ... nihil est quod naturam servans, Deo contraire conetur... Num tandem proficiet quidquam adversus eum, quem jure beatitudinis potentissimum esse concessimus? Prorsus, inquam, nihil valeret.... Est igitur summum bonum, quod regit cuncta fortiter suaviterque disponit. » Boèce, Cons. Phil., III Pros. 42.

d. Avantages de la Sagesse. §§. 2-20.

2. — *Amavi*, ἐρώησα, verbe qui exprime l'amour instinctif, observe Grimm, tandis que l'amour moral, l'amour religieux de l'homme pour Dieu se rend toujours, en particulier dans le Nouveau Testament, par ἀγαπᾶν. — *A juventute*. C'est David qui avait inspiré à son jeune fils cet amour et ce désir. Prov., IV, 4. — *Sponsam*. Terme indiquant l'union étroite de la sagesse avec le cœur de l'homme. — *Formæ*, κάλλους. « Le beau est identique au bien. Tout aspire au beau et au bien d'une façon quelconque, et il n'y a rien en réalité qui ne participe au beau et au bien. » S. Denis, Nom. Div., IV, 7. Aussi S. Augustin identifie-t-il φρόνησιν et φλοκαλίαν. Retract. 4. Dans la sagesse qui vient de Dieu doit donc se trouver le reflet de la beauté divine.

3. — *Generositatem*, εὐγένειαν, noblesse de la naissance, se rapportant à la Sagesse elle-même. Gr. : « elle glorifie la noblesse, ayant la vie commune avec Dieu. » — *Illius*, qui dans

4. C'est elle qui enseigne la science de Dieu, et qui est préposée à ses œuvres.

5. Si quelqu'un souhaite les richesses en cette vie, quoi de plus riche que la sagesse qui fait toutes choses?

6. Si la prudence est capable d'agir, qui a plus de part que la sagesse à tout ce qui se fait?

7. Aime-t-on la justice? les grandes vertus sont son ouvrage; c'est elle qui enseigne la tempérance, la prudence, la justice et la force, les choses les plus utiles à l'homme en cette vie.

8. Si l'on désire l'étendue de la

4. Doctrix enim est disciplinæ Dei, et electrix operum illius.

5. Et si divitiarum appetuntur in vita, quid sapientia locupletius, quæ operatur omnia?

6. Si autem sensus operatur, quis horum, quæ sunt, magis quam illa est artifex?

7. Et si justitiam quis diligit, labores hujus magnas habent virtutes: sobrietatem enim, et prudentiam docet, et justitiam, et virtutem, quibus utilius nihil est in vita hominibus.

8. Et si multitudinem scientiæ

la Vulgate est explétif, serait remplacé avec avantage par *suam*. — *Contubernium*, συνβίωσις, la vie commune avec Dieu, c'est-à-dire, l'unité substantielle avec la Sagesse personnelle et la possession éternelle de la sagesse, perfection divine. — *Dilexit*, ἠγάπησεν. Si elle est digne de l'amour de Dieu, à plus forte raison mérite-t-elle celui de l'homme.

4. — *Doctrix*, μόστις, initiatrice, initiée et initiant aux mystères. « Qui est in sinu Patris, ipse enarravit. » Joan., I, 48. — *Disciplinæ*, de la science de Dieu, celle que Dieu possède. « Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me. » Joan., VII, 46. — *Electrix*, επιερξίς. La Sagesse choisit, parmi toutes les choses qui sont dans l'intelligence divine à l'état de possibilité, celles qu'il faut produire et exécuter. Ceci est vrai de la Sagesse par laquelle Dieu a tout créé, Prov., VIII, 3, et aussi de celle qui accompagne toutes ses œuvres, Prov., III, 49, 20. Quelques textes grecs portent à tort εὐρέτις.

5. — *Si divitiæ*. Gr. : « si la richesse est une possession désirable dans la vie. » — *Quæ operatur*, ἐργαζομένης, mot qui a le double sens de « travailler » et « faire du gain. » Si la Sagesse a tout fait, tout lui appartient, et le monde entier est sa richesse : « Domini est terra et plenitudo ejus. » Ps., XXIII, 4.

6. — *Si sensus operatur*, φρόνησις ἐργαζεται. La prudence de l'homme est déjà capable d'arriver à quelque résultat. — *Artifex*, τεχνίτης, VII, 24.

7. — *Si justitiam*. L'auteur passe des richesses matérielles aux biens d'un ordre supérieur, la justice, l'ensemble des vertus morales. — *Hujus*, de la Sagesse. — *Sobrietatem*. Ce texte a souffert dans quelques manuscrits. S. Augustin lut d'abord : « Sobrie-

tatem enim sapientia docet, etc. » De Mor., Eccles., 46; puis dans ses Rétractations, I, 7, 3 : « Sobrietatem enim et sapientiam docet, etc. » *Sapientiam* est mis pour *prudentiam*. Pour désigner la prudence, Platon se sert aussi tantôt de σοφία, tantôt de φρόνησις, tandis que les Stoïciens s'en tiennent exclusivement à cette dernière expression. Notre auteur emploie avec raison *prudentia*, pour qu'il dans son texte la Sagesse n'apparaisse pas tout à la fois comme cause et comme effet. « Prudentia non imperat ipsi Sapientiæ, sed potius e converso... Non enim prudentia habet se intromittere de altissimis, quæ considerat sapientia; sed imperat de his quæ ordinantur ad Sapientiam pervenire. » S. Thom., 4<sup>a</sup> 2<sup>e</sup>, LXVI, 5. Nous avons dans ce verset la mention des quatre vertus cardinales, bien qu'en les plaçant dans cet ordre : tempérance, prudence, justice, force, l'auteur s'écarte de celui qui a été suivi par les anciens, et reproduit par S. Thomas : « Prudentia, quæ perficit rationem, justitia, quæ est in voluntate, fortitudo, quæ est in irascibili, temperantia quæ est in concupiscibili. » loc. cit., a. 4. Notre auteur a modifié l'ordre reçu, peut-être pour que les deux premières vertus pussent correspondre à l'idée des §§. 5 et 6. — *Sobrietatem*, la tempérance, σωφροσύνην, prise dans un de ses effets. — *Docet*, la sagesse enseigne ces vertus au double point de vue naturel et surnaturel, et dans la loi nouvelle, les sacrements les versent dans l'âme en même temps que la grâce sanctifiante. S. Thom., 4<sup>a</sup> 2<sup>e</sup>, LXIII, 3. « Huic (gratiæ) additur nobilissimum omnium virtutum comitatus, quæ in animam cum gratia divinitus infunduntur. » Cat. Conc. Trid., II de Bapt. 51.

8. — *Multitudinem scientiæ*, πολυπειριαν, la

desiderat quis, scit præterita, et de futuris æstimat : scit versutias sermonum, et dissolutiones argumentorum : signa et monstra scit antequam fiant, et eventus temporum et sæculorum.

9. Proposui ergo hanc adducere mihi ad convivendum : sciens quoniam mecum communicabit de bonis, et erit allocutio cogitationis et tædii mei.

10. Habebo propter hanc claritatem ad turbas, et honorem apud seniores juvenis :

11. Et acutus inveniar in iudicio, et in conspectu potentium admirabilis ero, et facies principum mirabuntur me.

12. Tacentem me sustinebunt, et

science, elle sait le passé et se rend compte de l'avenir ; elle pénètre la subtilité des discours et résout les énigmes, elle connaît les signes et les prodiges avant leur apparition, et les événements des temps et des siècles.

9. Aussi ai-je résolu de la prendre pour compagne de ma vie, sachant qu'elle me donnera part à tous les biens, et qu'elle sera une consolation dans mes soucis et mes ennuis.

10. A cause d'elle, je recueillerai la gloire dans les assemblées, et jeune encore, l'honneur auprès des vieillards.

11. On reconnaîtra ma pénétration dans le jugement, je ferai l'admiration des grands, et l'étonnement des princes.

12. Si je me tais, ils attendront

grande expérience. la science expérimentale. — *Præterita*, ἀρχαῖα, puisque c'est elle qui a fait tout ce qui existe. — *Æstimat*. Le grec porte εἰκάζειν, à l'infinif, ce qui oblige à traduire : « elle sait conjecturer les choses anciennes et les futures. » Mais beaucoup de manuscrits suivis par Clem. Alex., Vulg. et Syr., ont le verbe au présent de l'indicatif. La sagesse connaît les choses futures d'une science adéquate, en tant que sagesse divine ; mais elle ne donne cette science à l'homme que dans le degré où elle lui est communicable : — *Versutias sermonum*, στρογγύς λόγων, Prov., 1, 3, les paraboles, les sentences métaphoriques. — *Dissolutiones argumentorum*, λύσεις αἰνιγμάτων, la solution des énigmes, Prov., 1, 6. — *Signa et monstra*, comme ceux dont il sera parlé plus tard. xi, 49. — *Scit antequam fiant*, d'une science surnaturelle, par révélation, s'ils se produisent par dérogation aux lois de la nature, et d'une science naturelle, par prévision humaine, si ces faits, merveilleux pour le commun des hommes, ne sont que l'effet des lois générales. — *Temporum et sæculorum*, καιρῶν καὶ χρόνων, Dan., 11, 24. La première expression paraît désigner des périodes de temps déterminées, et la seconde, les temps en général, le cours des siècles.

9. — *Ad convivendum*, πρὸς συμπέσωσιν. Salomon veut avoir avec elle le même rapport qu'elle a avec Dieu. — *Communicabit de bonis*, ἔσται σύμβουλος ἀγαθῶν, « elle sera une conseillère de biens », faisant connaître et

aidant à pratiquer la vertu, et, par là, procurant la joie, le bonheur et tous les autres avantages déjà énumérés. — *Allocutio cogitationis*, παραίσεις σποντῶν, la consolation de mes soucis et de mes tristesses, Ps. 46. Le Seigneur est, en effet, par sa Sagesse « Deus totius consolationis. » II Cor., 1, 3. « Non est qui me consoletur, ex omnibus que sub cælo sunt, nisi tu, Domine Deus meus, celestis medicus animarum, qui percussis et sanas, deducis ad inferos et reducis » De Imit. Christ. III, 4, 5. C'est aussi dans la sagesse que Boèce chercha sa consolation philosophique.

10. — *Propter hanc*, d'après le grec : per hanc. — *Ad turbas*.

Ac veluti magno in populo quum sæpe coorta est  
Seditio, . . . .

Tum pietate gravem ac meritis si forte virum quem  
Conspexere, silent, arrectisque auribus adstant ;  
Ille regit dictis animos et pectora mulcet.

Virg. Æn., I, 448.

— *Juvenis*. Dieu n'attend point les années pour communiquer ses dons.

11. — *Acutus in iudicio*. Allusion au jugement de Salomon, III Reg., III, 46-28. — *Potentium*, les grands officiers, les sages de la cour, que le jeune roi étonnait par sa sagesse. — *Facies principum*. Cette phrase, qui manque dans le grec, n'est qu'une seconde traduction de celle qui précède.

12. — *Sustinebunt*, περιμενοῦσιν, ils attendront que je parle. — *Respicient*, προσέξουσιν, ils prêteront attention. — *Manus*. Signe d'un silence absolu. Job, xxix, 8-40, dit de lui-

mes paroles; quand je parlerai, ils auront les yeux sur moi, et si mes discours se prolongent, ils mettront la main sur leur bouche.

13. En outre, j'aurai par elle l'immortalité, et je laisserai à la postérité un souvenir éternel.

14. Je gouvernerai les peuples, et les nations me seront soumises.

15. En entendant parler de moi, les rois redoutables me craindront; je me montrerai bon au milieu du peuple, et vaillant à la guerre.

16. Quand je rentrerai dans ma maison, je me reposerai en sa compagnie, car il n'y a point d'amer-

loquentem me respicient, et sermoninante me plura, manus ori suo imponent.

13. Præterea habebō per hanc immortalitatem: et memoriā æternam his qui post me futuri sunt, reliquam.

14. Disponam populos: et nationes mihi erunt subditæ.

15. Timebunt me audientes reges horrendi; in multitudine videbor bonus, et in bello fortis.

16. Intrans in domum meam, conquiescam cum illa: non enim habet amaritudinem conversatio illius, nec

même une chose semblable, et III Reg., x, 24, justifie historiquement la parole attribuée à Salomon; I. S. LII, 45, l'applique au Messie.

13. — *Præterea, per hanc*, double traduction de δι' αὐτῆς. — *Immortalitatem*, un souvenir immortel, dans le sens du poète :

Non omnis moriar, multa que pars mei  
Vitabit Libitinam, usque ego postera  
Crescam laude recens. Hor. Od. III, 23.

Et aussi l'immortalité proprement dite : ce second sens toutefois est seulement implicite, car le reste du verset indique que l'auteur a surtout en vue le premier sens. — *Æternam*, dans le sens restreint. — *His qui post me*, etc., τοῖς μετ' ἐμὲ, non-seulement les descendants, mais la postérité en général.

14. — *Disponam populos*. Prov., VIII, 45. Ce sont ses propres sujets, et les nations étrangères qu'il soumettra à son sceptre ou qui s'y rangeront. III Reg., IV, 24.

15. — *Audientes*, entendant parler de moi, de ma sagesse. — *Horrendi*, φοβετοὶ formidables. Plusieurs personnages de l'Écriture, effrayèrent ainsi les tyrans, sans être rois comme Salomon. Tels furent Moïse, Exod., VII, Josué, XI, 40, 41, S. Jean-Baptiste, Marc, VI, 20, etc. Corn. — *In multitudine*, ἐν πλῆθει, aux yeux de la multitude, et plus probablement dans l'assemblée, la *quohel* des sages, ou au tribunal. Cette expression doit, en effet, faire antithèse avec *in bello* qui suit; Salomon veut donc être bon dans la paix, et brave à la guerre. C'est ce que réclamait Homère :

Ἄμφοτερον, βασιλεύς τ' ἀγαθός, κρατερός τ' αἰχμητής. Iliad., III, 179.

Ce vers, rapporte Plutarque, plaisait à Alexandre plus que tous les autres du poète.

16. — *In domum meam*, dans la vie privée, au sortir de l'assemblée ou après les combats. — *Conquiescam*, je me reposerai près d'elle, comme auprès d'une épouse bien-aimée. — *Non habet amaritudinem*. S. Thomas entend ceci de la contemplation : « Conversatio et convictus sapientiæ est per contemplationem... Delectatio contemplationis est secundum seipsam delectabilis. » 4<sup>e</sup> 2<sup>e</sup>, xxxv, 5. « Il n'y a que la crainte de Dieu toute seule qui sache charmer nos ennuis, adoucir nos moments de tristesse, et nous faire trouver une espèce de douceur à nous entretenir avec nous-mêmes. C'est elle qui nous rend la retraite douce, l'intérieur de nos maisons agréable, qui nous fait goûter un repos consolant, loin du monde et de ses amusements. C'est elle qui fait passer rapidement les journées, qui occupe paisiblement tous les moments, et qui, ne nous laissant plus de loisirs, nous laisse bien moins de temps et d'ennui que la vie mondaine. » Massillon, G. C. 60<sup>e</sup> S. in fin. Ce qui est dit de la sagesse s'applique à *fortiori* à Dieu lui-même :

Jesum quæram in lectulo,  
Clauo cordis cubiculo;  
Privatim et in populo  
Quæram amore sedulo...  
Quam lætus cum invenero,  
Quam felix cum tenero!  
S. Bern. Hymn. de Nom. Jesu.

Cf. De Imit. Christ. II, 8, *De familiari amicitia Jesu*, qui n'est qu'un touchant et affectueux commentaire de ce verset. Parfois, par l'infirmité de notre nature, ou comme châtement de nos infidélités, et comme épreuve destinée à nous rendre meilleurs, « Dieu nous devient ennuyeux, sans intérêt, sans démonstration. Il ne peut être en tort, puisqu'il est

tædium convictus illius, sed lætiti-  
am et gaudium.

17. Hæc cogitans apud me, et  
commemorans in corde meo; quo-  
niam immortalitas est in cognatione  
sapientiæ.

18. Et in amicitia illius delectatio  
bona, et in operibus manuum illius  
honestas sine defectione, et in cer-  
tamine loquelæ illius sapientia, et  
præclaritas in communicatione ser-  
monum ipsius : circuibam quærens,  
ut mihi illam assumerem.

19. Puer autem eram ingeniosus,  
et sortitus sum animam bonam.

20. Et cum essem magis bonus,  
veni ad corpus incoinquinatum.

tume à converser avec elle, ni d'en-  
nuï à vivre auprès d'elle, mais seu-  
lement de la joie et de l'allégresse.

17. Je méditais donc en moi-  
même, et je réfléchissais en mon  
cœur, que l'immortalité est dans  
l'union avec la sagesse,

18. Qu'il y a dans son amitié une  
noble jouissance, que d'inépuisables  
trésors sont l'œuvre de ses mains,  
qu'on trouve la prudence à s'entre-  
tenir avec elle, et la gloire à échan-  
ger avec elle ses discours : je cher-  
chais de tous côtés, afin de l'atta-  
cher à moi.

19. J'étais un enfant d'un bon na-  
turel et j'avais reçu en partage une  
bonne âme.

20. Et comme plutôt j'étais bon,  
je vins dans un corps sans souillure.

Dieu, mais il est positivement sans attrait... Non-seulement nous ne pouvons plus sentir comme nous le faisons, mais nous ne pouvons pas croire à nos sentiments d'autrefois... Quelle misère! être fatigué de Dieu, se détourner avec impatience de l'éternelle vie!... Ne point se lasser de lui, c'est cependant l'éternelle béatitude... Nous ne pouvons rester une seule heure sous la domination d'une fatigue aussi impie. » Faber, conf., Fatigue dans la voie du bien. Que reste-t-il à faire alors, sinon dire à Dieu comme David après son péché : « Redde mihi lætitiã salutaris tui? » Ps. L, 14.

17. — *Commemorans*, φροντίζας, ayant souci de ces choses. — *Immortalitas*, la double immortalité du §. 13. — *Cognatione*, la parenté, l'union intime. Quelques manuscrits latins ont à tort « cogitatione » ou « cognitione. »

18. — *Bona*, joint à *delectatio*, pour indiquer une jouissance différente de celle que procurent les plaisirs et les biens de ce monde. — *Honestas*. Gr. : « une richesse inépuisable. » La sagesse est ainsi comparée à une épouse qui procure la richesse au foyer domestique. Prov., xxxi, 14, 12. — *In certamine*, συγγυμασίαι, le commerce avec la sagesse, le colloque, « exercitatio, collatio, congressus. » — *Sapientia*. L'emploi de ce mot est une tautologie dans la Vulgate. Gr. : φρόνησις. — *Præclaritas*, εὐκλεια. Ce verset résume tous les avantages déjà attribués à la sagesse. « Cela s'est accompli pour quelque partie dans Salomon; mais sa triste fin, les divisions intestines à l'occasion de Jéroboam, les im-

pôts dont il accabla ses peuples, font voir qu'il faut recourir à un plus illustre objet. Tous les traits sont si grands, aussi bien que dans le xxxix<sup>e</sup> chapitre de Job, qu'il faut chercher celui dont ces deux hommes sont incontestablement la figure. » Duguet.

19. — *Ingeniosus*, εὐφυής. « Is est εὐφυής cui est quid innatum bene, qui sit bene a natura formatus et propensus. » Arist., Ethic., III, 9. — *Animam bonam*. Par cette âme bonne, on ne peut entendre autre chose qu'une âme douée de bonnes dispositions, car il y faut toujours supposer le péché originel, par lequel l'homme a été « spoliatus gratuitis, vulneratus in naturalibus. » « Dicendum animam bonam hoc loco intelligi non bonitate morali, aut gratiæ justificantis, sed bonitate naturali, quæ est quædam ad multas virtutes morales, in quibusdam hominibus, dispositio. » Estius. Cette restriction faite, les âmes n'apportent pas toutes en ce monde des qualités identiques. comme le prouve l'expérience de tous les jours. « Cujus (Dei) occulto judicio, nec injusto, alii fatui, alii tardissimi ingenii et ad intelligendum quodammodo plumbei, etc. » S. Aug., Cont. Julian. IV, 3, 16.

20. — *Cum essem magis bonus*, en grec : μᾶλλον δὲ ἀγαθὸς ὢν ἦλθον, κ. τ. λ. L'auteur semble apporter un correctif à ce qu'il a dit au verset précédent : « J'obtiens une bonne âme, ou plutôt, étant bon, je vins dans un corps non souillé. » Les protestants, qui se sont occupés de ce texte, ont vu dans ces paroles une preuve manifeste de l'adhésion de l'auteur à la doctrine platonicienne de la

préexistence des âmes, et plusieurs d'entre eux n'ont pas été fâchés de réduire l'Eglise catholique à l'alternative, ou de reconnaître une erreur doctrinale dans un livre regardé comme canonique, ou de retrancher le livre de la Sagesse du catalogue des livres sacrés, comme ils l'ont parfois eux-mêmes. — Il faut avouer d'abord que, sur cette question, la doctrine des Pères de l'Eglise resta longtemps dans l'indécision. Origène devint le centre d'une controverse très-ardente à ce sujet; s'inspirant de la philosophie de Platon et des néo-platoniciens, il avait cherché dans l'idée de la préexistence des âmes l'explication du péché originel. D'après lui, les âmes créées toutes à la fois dès le principe, avec des dons égaux, avaient commis des péchés individuels, qu'il réduisit ensuite au péché originel. Cette idée, malgré les troubles que ses partisans suscitèrent en Orient, ne fit point école dans l'Eglise, et fut condamnée sévèrement par le cinquième concile, qui adopta le canon suivant : « Si quis fabulosam animarum præexistentiam, et, quæ ex illa consequitur, monstruosam restitutionem asseruerit, a. s. » Mais deux autres opinions continuèrent à se partager les esprits. L'une pensant que Dieu crée les âmes à mesure que les corps se produisent par la génération, l'autre soutenant que « quomodo corpus ex corpore, sic anima nascitur ex anima. » Cette dernière opinion était professée par Tertullien, dont les théories sur l'âme sont si peu sûres, par l'hérétique Apollinaire, et par quelques autres plus obscurs; mais elle n'avait pas pour elle « maxima pars occidentalium », comme le dit S. Jérôme avec une évidente exagération. Ep. 165, ad Marcellin. Les conciles d'Afrique du ve siècle ne voulurent pas trancher la question; quelques Docteurs hésitèrent entre les deux partis, particulièrement S. Augustin, De Anim. et ejus orig., 1, 44, et en beaucoup d'autres de ses ouvrages. S. Grégoire-le-Grand, Ep., 1x, 52, Ad Secundin., et S. Isidore de Séville, De Offic. eccles., 11, 23. Les autres se prononcèrent pour la création successive des âmes; qu'il suffise de citer S. Cyprien, De Orat. Dom. 46; S. Jérôme, Cont., Joan. Hierosol. 22 : « Deus quotidie fabricatur animas »; S. Hilaire, De Trin., x, 22; Théodoret, De Curat. græc. 4 : « Ex præstitutis corporibus animalium corpora effingit, et ἐκ μὴ ὄντων δημιουργεῖ τὰς ψυχὰς, non cunctorum quidem viventium, sed hominum duntaxat. » Prudence, malgré les hésitations des contemporains, appelait déjà la doctrine opposée une erreur :

Vitandus tamen error erit, ne traduce carnis  
Transfundi in sobolem credatur fons animarum;  
Non animas animæ pariunt.

Apotheos. adv. Ebion. 915.

Cf Hurter, Select. Patrum, xxv, p. 431. Avec

le temps, l'opinion catholique s'accrut, et S. Thomas put déclarer que « hæreticum est dicere quod anima intellectiva traducatur cum semine. » 1. cxviii, 2. Depuis lors, sans qu'aucun décret de concile, ni aucune décision de l'Eglise aient eu besoin de trancher la question, il est absolument certain en théologie que « anima creando infunditur et infundendo creatur. » C'est donc de toute nécessité en ce sens qu'il faut expliquer notre verset. — S. Augustin n'en a pas été médiocrement embarrassé; il craint qu'il ne favorise l'erreur d'Origène, De Gen. ad. litt., x, 7, 42; pour se tirer d'embarras, il l'entend de l'âme du Christ, exempt de péché; mais ayant peu de confiance dans cette interprétation, qui, d'ailleurs, n'est pas recevable, il demande instamment une solution au solitaire de Béthléem. Ep., 166. On a cherché à lever la difficulté en faisant porter l'adverbe sur l'adjectif, comme la Vulgate en donne l'exemple : « comme j'étais, comme je devenais *magis bonus*, je suis venu, j'en suis arrivé à avoir un corps sans souillure. » Cette interprétation a contre elle le texte lui-même. L'auteur de la Sagesse n'emploie jamais *μᾶλλον* avec le positif pour exprimer le comparatif, et, il est fort à croire que si le traducteur latin avait voulu rendre ce sens, il aurait mis *melior* au lieu de *magis bonus*. — « J'avoue que même sans recourir au sens prophétique relatif au Messie, ce texte me paraît peu embarrassant. L'auteur exprime sous deux formes différentes une même pensée : j'avais en partage une bonne âme dans un cœur pur. Dans la première expression, l'âme semble être un accessoire de la personne; dans la deuxième expression, pour laquelle l'auteur sacré marque sa préférence, c'est surtout à l'âme que la personnalité est attribuée, et l'accessoire est le corps. Cela posé, toutes les âmes, dès le premier instant de leur existence, ont le péché originel, qui est le même pour toutes; mais elles ont des dispositions naturelles plus ou moins heureuses, qui constituent en elles une bonté relative plus ou moins grande. L'auteur du livre de la Sagesse veut dire que Dieu, en créant son âme douée d'heureuses dispositions, l'unit à un corps pur; il ne dit nullement que son âme fut devenue bonne par sa conduite vertueuse dans une vie précédente, ni que Dieu l'ait unie à un corps pur pour la récompenser de ses mérites antérieurs. » Th. II. Martin, Vie. fut. II<sup>e</sup> P. IV. *Le veni in corpus* ne suppose donc dans l'âme qu'une antériorité de raison et qu'une supériorité substantielle vis-à-vis du corps, et sa préexistence réelle ne ressort aucunement de ce texte. — *Incoquinatum*, ἀμίαντον, pur, sans défaut naturel, sans vice trop tyrannique. C'est l'explication de Bossuet : « Nec illud defugerim, anima e Dei manibus, seu potius ex

21. Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det, et hoc ipsum erat sapientiæ, scire cujus esset hoc donum : adii Dominum, et deprecatus sum illum, et dixi ex totis præcordiis meis :

21. Et sachant que je ne pouvais en aucune sorte avoir la continence, si Dieu ne me la donnait, (et c'était déjà à la sagesse que je devais de savoir de qui venait ce don), j'allai au Seigneur et je l'implorai, en lui disant du fond de mon cœur :

## CHAPITRE IX

Prière de Salomon pour obtenir la sagesse. — L'homme, mis par Dieu à la tête des créatures visibles, a besoin de la sagesse (v. 4-5), — à cause de sa faiblesse naturelle (v. 6-7). — Salomon, à raison de ses royales destinées et de la construction du temple qui lui est confiée, a encore plus besoin de la sagesse pour plaire à Dieu (v. 8-12). — Abandonné à ses seules forces, et écrasé par le poids d'une nature corrompue, comment pourrait-on connaître et accomplir la volonté divine (v. 13-16)? — Si Dieu lui donne la sagesse et lui envoie son Saint-Esprit, il mènera une vie agréable au Seigneur, comme les saints personnages qui l'ont précédé (v. 17-19).

1. Deus patrum meorum, et Domine misericordiæ, qui fecisti omnia verbo tuo,

1. Dieu de mes pères, Seigneur de miséricorde, qui avez tout fait par votre parole,

ejus oris afflatu, ad castum corpus suo quodam modo venisse dicatur, ut tamen bonum illud castumque non absolute, sed comparate, et vulgari hominum more sumatur. »

3° La sagesse, don de Dieu. Prière pour l'obtenir.  
v. 21-ix.

21. — *Continens*, ἐγκρατής, « compos » (sapienciæ), et aussi « castus »; le mot grec a les deux sens. Le premier est le plus littéral et le plus conforme au contexte. Dans ce qui précède, en effet, il n'a été question que de la possession de la sagesse, et non de la chasteté, et « memoratu dignum videtur sequenti prece nihil haberi speciale de continentia. » Boss. La même expression se retrouve avec le même sens, Eccli., vi, 23. xv, 1, xxvii, 33. L'arabe traduit : « non possem tenere illam. » Le second sens, qui n'est, à proprement parler, qu'une application particulière du premier, est employé par différents auteurs, à la suite de S. Augustin, Conf., vi, 14, x, 29. Dans l'un et l'autre cas, l'idée générale du verset est toujours la même; l'auteur veut rappeler que la possession de la vertu est un don de Dieu. « Numquid dixit : Et cum scirem quia nemo potest esse continens, nisi per proprium liberum arbitrium?... Jubet

ergo Deus continentiam, et dat continentiam, jubet per litteram, dat per spiritum... Jubet ideo ut facere jussa conati, et nostra infirmitate fatigati, adiutorium gratiæ poscere noverimus. » S. Aug., Ép., lxxxix. — *Hoc ipsum*, parenthèse faisant cette remarque importante que tout, même la première idée du bien est une grâce de Dieu. « Non tantum in hoc nos adjuvat Deus sua gratia ut amando agamus quod discendo jam scimus, sed ut sciamus quid agendum sit. » Id., Ep. 143. — *Ex totis præcordiis*, avec un désir sincère de l'obtenir et, non comme S. Augustin avant sa conversion : « Ego adolescens miser, valde miser, in exordio ipsius adolescentiæ, etiam petieram a te castitatem, sed dixeram : Da mihi castitatem et continentiam, sed noli modo. Timebam enim ne me cito exaudires et cito sanares a morbo concupiscentiæ, quam malebam experiri quam extingui. » Confess., viii, 7.

CHAP. IX. — 1. — *Deus patrum meorum*. Cette prière est une amplification de celle qui est rapportée III Reg., iii, 6-9. Elle commence, suivant l'usage des anciens, en rappelant le souvenir des ancêtres, de ces patriarches qui avaient reçu de Dieu les promesses sur lesquelles reposaient toutes les espérances des Hébreux. En grec, il y a seu-

2. Et qui, par votre sagesse, avez établi l'homme pour dominer sur toutes les créatures que vous avez faites,

3. Pour régir le monde dans l'équité et la justice, et formuler ses jugements dans la droiture de son cœur,

4. Donnez-moi cette sagesse qui siège près de votre trône, et ne me rejetez pas du nombre de vos enfants.

3. Car je suis votre serviteur et le fils de votre servante, un homme faible, à la vie courte, sans l'intelligence suffisante de la justice et des lois.

2. Et sapientia tua constituisti hominem ut dominaretur creaturæ, quæ a te facta est;

3. Ut disponat orbem terrarum in æquitate et justitia, et in directione cordis judicium judicet;

4. Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam, et noli me reprobare a pueris tuis :

5. Quoniam servus tuus sum ego, et filius ancillæ tuæ, homo infirmus, et exigui temporis, et minor ad intellectum judicii et legum.

Ps. 115, 16.

lem-nt : « Dieu des pères. » — *Domine misericordie*, « pater misericordiarum », II Cor., 1, 3, celui à qui l'Eglise s'adresse dans les mêmes termes : « Deus qui omnipotentiam tuam parcendo maxime et miserando manifestas. » Collect., x, post. Pent. Cette idée est très-nettement accusée dans la prière de Salomon, III Reg., III, 7. En grec : κύριε τοῦ θεοῦ σου; ce dernier mot n'a pas de raison d'être, aussi manque-t-il dans beaucoup de manuscrits. — *Verbo tuo*, la parole créatrice, « dixitque Deus, etc. » Gen., 1, 3. et aussi le Verbe de Dieu, « per quem omnia facta sunt. »

2. — *Sapientia*, à entendre dans les mêmes sens que le mot précédent. — *Ut dominaretur*, Gen., 1, 26; Ps. VIII, 7.

3. — *Æquitate*, δαιοτήτι. La sainteté et la justice sont encore accouplées dans le cantique de Zacharie, Luc, 1, 75. et Eph., IV, 24. La première désigne la nature des rapports qui doivent exister entre l'homme et Dieu, et la seconde, celle des rapports de l'homme avec son semblable : περί μὲν ἀνθρώπων πρῶτων δικαίαι, περί δὲ θεοῦ δσα. Plat., Gorg. L'homme doit faire en sorte que la sainteté et la justice pré-ident à l'usage qu'il fera du monde dont il est souverain, et qu'ainsi les créatures servent à l'élever au Créateur et à le sanctifier. — *In directione cordis*, בישרת לבב, *beishrat lebab*, III Reg., III, 7, expression tout à fait biblique, indiquant la vraie direction qui convient au cœur de l'homme. la tendance vers Dieu. — *Judicium judicet*. Encore un hébraïsme. Le contexte ne permet pas d'appliquer cette expression uniquement au prince qui rend le jugement; le verset parle de l'homme en général, par conséquent : rendre le jugement, doit signifier : commander, exercer le pouvoir, comme dans le livre

des Juges : ישפוט, *ishphot*, ἐκρίνε, et I Mach., II, 55 : « Josué devint κριτής en Israël. » Dès lors, κρίσειν κριτεῖν, c'est, pour l'homme, exercer sa supériorité sur les créatures, par son intelligence, en jugeant, en appréciant leur origine, leur valeur et leur but, par sa volonté, en se servant d'elles pour aller à Dieu. Puisque, d'après ces trois premiers versets, c'est par la sainteté, ou, comme traduit Vulg., par « l'équité » envers Dieu que l'homme doit être le roi de la création, il faut donc supposer que la connaissance du Créateur est en lui primordiale, nécessaire et facile, et qu'il ne peut s'éloigner de son souverain Maître sans fermer volontairement les yeux à la lumière. C'est la doctrine de S. Paul, Rom., 4.

4. — *Assistricem*. « Contubernium habens Dei. » VIII, 30. « Cum eo eram. » Prov., VIII, 30. Ce que demande Salomon, c'est la participation finie à la sagesse infinie de Dieu, et l'union par la grâce à la Sagesse personnelle. — *A pueris tuis*. C'est un titre surnaturel, puisqu'on peut être créature de Dieu sans être son enfant. Ce nom est donné aux serviteurs de Dieu, II, 43, particulièrement aux patriarches et aux Israélites fidèles : « Suscepit Israël puerum suum. » Luc, 1, 54.

5. — *Servus tuus*, expression d'humilité empruntée à David, Ps. LXXXV, 46; cxv, 6; rien de plus humble qu'un esclave, fils d'esclave. — *Infirmus*. III Reg., III, 7, 8. — *Exigui temporis*, δειλοχρονός, « natus de muliere, brevi vivens tempore, repletur multis miseriis. » Job, XIV, 2. — *Minor*, à cause des bornes de l'intelligence humaine et de la brièveté de la vie : « ars longa, vita brevis », disait Hippocrate. — *Judicium et legum*, les lois divines et humaines, et la justice qu'il faut rendre en les appliquant. Ces mots ont ici

6. Nam et si quis erit consummatus inter filios hominum, si ab illo abfuerit sapientia tua, in nihilum computabitur.

7. Tu elegisti me regem populo tuo, et iudicem filiorum tuorum, et filiarum :

*I Par. 28, 4, 5; II Par. 1, 9.*

8. Et dixisti me ædificare templum in monte sancto tuo, et in civitate habitationis tuæ altare, similitudinem tabernaculi sancti tui, quod præparasti ab initio;

9. Et tecum sapientia tua, quæ novit opera tua, quæ et affuit tunc cum orbem terrarum faceres, et scie-

6. Le plus habile, en effet, parmi les enfants des hommes, s'il n'a pas votre sagesse près de lui, est sans valeur aucune.

7. Vous m'avez choisi pour être roi de votre peuple, et juge de vos fils et de vos filles;

8. Vous m'avez dit d'élever un temple sur votre montagne sainte, et un autel dans la cité où vous demeurez, sur le modèle du saint tabernacle que vous avez préparé dès le commencement.

9. Et vous avez avec vous votre sagesse, qui connaît vos œuvres, qui était là quand vous avez fait l'uni-

leur sens juridique, puisque Salomon parle en son nom personnel. Il commence sa prière par un acte d'humilité, sachant bien que « oratio humiliter se penetrat nubes. » Eccli., xxxv., 21.

6. — *Consummatus*, τέλειος, « parfait entre les enfants des hommes, » tournure hébraïque pour remplacer le superlatif. — *In nihilum*, aux yeux de Dieu, « sapientia enim hujus mundi stultitia est apud Deum, » I Cor., III, 19, et aussi aux yeux des hommes sensés.

7. — *Elegisti*, non par naissance, car David avait d'autres enfants à qui ne manquait pas l'ambition du pouvoir, comme Absalon et Adonias, III Reg., 1, mais par élection divine manifestée par le prophète Nathan. II Reg., VII, 12; III Reg., 1, 12. — *Judicem*, δικαστήν, juge proprement dit, parce que rendre la justice est une des principales prérogatives du pouvoir royal. — *Filiorum, filiarum*. Les rois ne sont donc que les représentants de Dieu, puisqu'avant d'être leurs sujets, ceux qu'ils gouvernent sont les enfants du Roi des Rois. Le titre de fils convenait particulièrement aux Hébreux, Deut., XIV, 1; Os. XI, 1; celui de filles est plus rare, et ne se trouve que Is., XLIII, 6 et II Cor., VI, 18.

8. — *Ædificare templum*. II Reg., VII, 13. Moïse avait employé pour la construction du tabernacle « Beseleel et Ooliab et omnis vir sapiens, quibus dedit Dominus sapientiam et intellectum. » Ex., xxxvi, 1. Salomon n'aura pas besoin d'une moins grande sagesse pour élever son temple. — *In monte sancto*. Salomon peut appeler saint le mont Moria, car, déjà consacré par le sacrifice d'Abraham, il va l'être bientôt par la présence du temple où Dieu manifestera sa gloire, en attendant qu'un jour le Verbe divin lui-même vienne y

faire retentir sa parole. — *In civitate habitationis tuæ*. « Elegit eam in habitationem sibi, » Ps. CXXXI, 13, « quia civitas est magni regis. » Matt., V, 35. — *Similitudinem*, μέγεθος, se rapportant au temple et à l'autel. La construction du temple fut faite aussi exactement que possible sur le modèle du tabernacle, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la description de l'un et de l'autre. Exod., XXV-XXX; III Reg., VI. Cf. Atlas Ancessi, Pl. III et VIII. — *Ab initio*, depuis le désert, et dès le commencement des temps, puisque ce plan existait dans la pensée de Dieu, et qu'il le communiqua à Moïse sur la montagne. Ex., XXV, 9 40; XXVI, 30; Act., VII, 44; Hébr., VIII, 5. Toutes les choses créées existent de même dans la pensée de Dieu « ab initio », aussi l'expression « præparasti ab initio » est-elle seulement destinée à révéler l'importance que Dieu attachait à cet ouvrage. « Ce temple et cet autel que je dois bâtir ne sont pas seulement une figure générale de l'édifice mystérieux de votre Eglise, dont le ciel sera la résidence éternelle, mais encore une image du temple et de l'autel qui doivent être élevés dans le cœur de chacun de ceux qui composent votre cité sainte. » Duguet.

9. — *Tua* n'est pas dans le grec. Plusieurs relient ce verset au précédent et traduisent : « que tu as préparé dès le commencement, et avec toi la sagesse, etc. » Il est à remarquer cependant que si l'auteur avait voulu joindre les deux phrases, il aurait écrit : « quod præparasti ab initio tu et tecum sapientia tua. » Aussi, est-il préférable de faire de ce verset une proposition détachée dont le verbe est sous-entendu. — *Novit*, d'une connaissance adéquate. — *Et affuit*. Dieu avait avec lui la sagesse quand il a créé ce magnifique temple

vers, et savait ce qui est agréable à vos yeux et conforme à vos préceptes.

10. Envoyez-la donc de votre sainte demeure des cieus, et du trône de votre grandeur, afin qu'elle soit avec moi et partage mes travaux, pour que je sache ce qui vous est agréable.

11. Car elle a la science et l'intelligence de toutes choses, elle me conduira prudemment dans mes œuvres, et me protégera par sa puissance.

12. Et mes actions vous seront agréables. je gouvernerai votre peuple avec justice et je serai digne du trône de mon père.

13. Qui parmi les hommes, en effet, peut connaître les desseins de Dieu? Qui peut se rendre compte des volontés divines?

élevé à sa gloire et qui s'appelle l'univers; à plus forte raison, Salomon a-t-il besoin de l'avoir à ses côtés pour réussir dans la construction qu'il doit entreprendre. — *Placitum oculis tuis*, nouvel hébraïsme: *יטב בעיניך*, *itab be'ineki*, I Reg., xxv, 5. — *Directum*, *εὐθές*, ce qui est droit, conforme à tes préceptes, à la volonté.

40. — *Mitte illam*. Cette expression implique la personnalité de la sagesse, car s'il s'agissait d'un simple don, Salomon aurait dit: Accordez-la moi, donnez-la moi. La mission, dans les personnes divines, ne suppose aucune infériorité dans la personne envoyée, mais seulement la priorité logique dans la personne qui envoie. Le Fils, engendré par le Père, peut donc être envoyé par lui: « misit me Pater. » Joan., xx, 21. « Mitti autem personam divinam ad aliquem per invisibilem gratiam, significat novum modum inhabitandi illius personæ, et originem ejus ab alia. Unde cum tam Filio quam Spiritui sancto conveniat et inhabitare per gratiam, et ab alio esse, utrique convenit invisibiliter mitti. » S. Thom., I, XLIII, 5. — *A sede magnitudinis*, *ἀπὸ θρόνου δόξης σου*. Notre-Seigneur appelle aussi le ciel « thronus Dei, » Matt., v, 34, expression figurée pour donner l'idée de la grandeur de Dieu. Le grec ajoute: *πέμψον αὐτήν*, que le latin supprime pour éviter une répétition. — *Ut mecum sit*. Gr.: « afin qu'assistant près de moi elle travaille. » m'aidant moi-même dans ma tâche. « Per hoc,

bat quid esset placitum oculis tuis, et quid directum in præceptis tuis.

Prov. 8, 22, 27; Joan. 1, 4.

10. Mitte illam de cœlis sanctis tuis, et a sede magnitudinis tuæ, ut mecum sit et mecum laboret, ut sciam quid acceptum sit apud te.

11. Scit enim illa omnia, et intelligit, et deducet me in operibus meis sobrie, et custodiet me in sua potentia.

12. Et erunt accepta opera mea, et disponam populum tuum juste, et ero dignus sedium patris mei.

13. Quis enim hominum poterit scire consilium Dei? aut quis poterit cogitare quid velit Dens?

Isai. 40, 13; Rom. 11, 34; I Cor. 2, 16.

nec gratia Dei soia, nec ipse solus, sed gratia Dei cum illo. » S. Aug., De Grat. et lib. Arb. xv.

41. — *Scit omnia et intelligit*. « Neque enim multæ, sed una sapientia est, in qua sunt infiniti quidam eique finiti thesauri rerum intelligibilium, in quibus sunt omnes invisibiles atque incommutabiles rationes rerum etiam visibilium et mutabilium, quæ per ipsam factæ sunt. » S. Aug., De Civ. Dei, xi, 40. — *Sobrie*, *σωφρόνως*. — *In sua potentia*, *ἐν τῇ δόξῃ αὐτῆς*. La gloire et la puissance de Dieu sont deux choses inséparables et qui se prennent l'une pour l'autre. S. Paul dit que Jésus-Christ a été ressuscité « per gloriam Patris, » Rom., vi, 4, « id est, gloriosam operationem, » explique Estius.

42. — *Accepta*, « quia nemo aliunde ei placet, nisi ex eo quod ipse donaverit. » Cœlest. 1, Ep. 21 ad Ep. Gall. viii. — *Disponam*, *διακρινῶ*, je jugerai. Exerçant à la fois l'autorité législative et judiciaire. — *Dignus sedium*, *θρόνων*, par conséquent, fidèle à Dieu, comme David. Ce vœu ne devait pas se réaliser.

43. — Après avoir levé ses regards vers la sagesse, Salomon les abaisse sur lui-même pour rappeler à Dieu sa propre infirmité. — *Quis enim hominum*. Ce verset, dont l'idée est empruntée à Is., xl, 13, est reproduit Rom., xi, 34; I Cor., ii, 16. « S. Paul. qui a cité deux fois ce verset, y découvre la première fois le mystère successif de la vocation et de

14. Cogitationes enim mortalium timidæ, et incertæ providentiæ nostræ.

15. Corpus enim, quod corrumpitur, aggravat animam, et terrena inhabitatio deprimit sensum multa cogitantem.

16. Et difficile æstimamus quæ in terra sunt; et quæ in prospectu

14. Les pensées des hommes sont timides, et nos prévisions sont hasardées;

15. Parce que le corps, sujet à la corruption, appesantit l'âme, et l'esprit aux pensées multiples est accablé par sa demeure terrestre.

16. Nous avons peine à juger ce qui est sur la terre, et nous ne trou-

la réprobation du Juif et du Gentil, et le grand mystère de la prédestination gratuite des élus; et il le cite une seconde fois pour nous montrer clairement Jésus-Christ dans tout ce livre : « Quis enim cognovit sensum Domini, qui instruat eum? Nos autem sensum Christi habemus; » ce qui est la même chose que de dire : Pour nous, nous avons reçu la sagesse éternelle qui nous instruit des voies de Dieu et nous fait bien juger de tout. » Duguet.

14. — *Timidæ*, δειλοί. L'homme, au souvenir de sa chute primitive et du châtement qu'elle lui a mérité, n'ose, pour ainsi dire, plus lever les yeux vers Dieu, de peur d'être écrasé par sa gloire. Prov., xxv, 27. — *Providentiæ*, ἐπίνοια. Nos opinions, nos idées sont trompeuses. Parfois nous croyons bien faire, en suivant nos pensées, et nous faisons mal, si Dieu n'est pas avec nous. Prov., xiv, 42. « Non enim cogitationes meæ, cogitationes vestræ; neque viæ vestræ, viæ meæ, dicit Dominus. » Is., lv, 8.

15. — *Quod corrumpitur*, φαρτὸν; sur quoi S. Augustin remarque « non corpus esse animæ, sed corruptibile corpus onerosum... Adde utique corruptibile, non qualicumque corpore, sed quale factum est ex peccato consequente vindicta, animam perhibuit adgravari. » Civ. Dei, xiii, 46. Plus loin, le saint Docteur revient encore sur cette distinction, parce que les Manichéens abusaient de ce texte pour soutenir leur système des deux principes, l'un bon, créateur des esprits, l'autre mauvais, auteur des corps. « Qui omnia mala animæ ex corpore putant accidisse, in errore sunt... Nam corruptio corporis, quæ adgravat animam, non peccati primi est causa, sed pœna; nec caro corruptibilis animam peccatricem, sed anima peccatrix fecit esse corruptibilem carnem. » Op. cit., xiv, 3. — *Aggravat*. Cette tyrannie, conséquence du péché d'origine, a été déplorée de tout temps. Platon, dans le Phédon, appelle le corps βαρὺ καὶ γειῶδες, et il ajoute : ὁ δὲ καὶ ἔγρουσα ἡ τριαυτὴ ψυχὴ βαρύνεται.

Noxia corpora tardant  
Terrenique habent artus moribundaque membra.  
Virg., Æn., vi, 731.

« Corpus hoc animi pondus ac pœna est : pre-

mente illo urgetur, in vinculis est, nisi accessit philosophia et illum respirare rerum naturæ spectaculo jussit, et a terrenis dimisit ad divina. » Senec., Ep. 65. S. Paul voudrait voir bien loin de lui ce « veterem hominem qui corrumpitur, » Eph., iv, 22, et il soupire ardemment après sa délivrance : « Quis me liberabit de corpore mortis hujus! » Rom., vii, 24. Pratiquement, il faut travailler à détacher le plus possible notre âme de son corps.

« Non credamus nos huic corpori, nec miscemus cum illo animam nostram. » S. Amb., De Bon. Mort., ix, 40. Elle doit se servir de lui avec la réserve délicate de l'artiste qui touche les cordes d'un instrument : « summis, ut ita dicam, digitis, sicut nervorum sonos, ita pulsat carnis passiones. » Ibid., vii, 27. — *Terrena habitatio*, γειῶδες σκήνος. Cette image rappelle l'idée des Pythagoriciens et des Stoïciens, qui nomment le corps σκήνος, et celle de Platon, qui en fait la prison de l'âme; mais c'est avant tout une métaphore biblique. Dans Job, le corps est une maison de boue. בית החרך, *beit chomer*, iv, 49; pour le roi Ezéchias, c'est une tente de pasteurs, אהל רועי, *ohel rohi*, Is., xxxviii, 42; S. Paul enfin l'appelle « terrestris domus nostra hujus habitationis. » II Cor., v, 4; la mort est alors « depositio tabernaculi, σκηνώματος. » II Pet., i, 14. Cf. Delitzsch, Psych. bibl., iv, 40. — *Multa cogitantem*, πολυφροντίδα, ayant beaucoup de soucis, et en général, de pensées. « Per sensum hic ego arbitrator intellectum designari : qui tunc vere deprimitur cum multa cogitat, cum non colligit se circa illam unam et unicam meditationem, quæ concipitur de civitate illa cujus participatio ejus in idipsum. Hujusmodi intellectum oportet deprimi et distrahi per multa multis et multiplicibus modis. » S. Bern., in Ascens. Dom., S. 3.

16. — *Difficile æstimamus*, μόλις εἰκάζομεν, « nous devinons à peine. » Joan., iii, 42. L'Écclésiaste avait déjà dit : « Cunctæ res difficiles, nec potest eas homo explicare sermone. » i. 8. « L'homme n'est qu'un sujet plein d'erreurs, ineffaçables sans la grâce... Les uns abusent de la raison par de fausses apparences, et cette même piperie qu'ils lui apportent, ils la re-

vous qu'à force de fatigue ce qui est sous nos yeux. Comment donc découvrir ce qui est dans les cieux?

17. Comment connaître votre volonté, si vous ne donnez la sagesse, et si vous n'envoyez du haut du ciel votre Saint-Esprit?

18. Alors ceux qui sont sur la terre suivront des voies droites, et les hommes apprendront ce qui vous est agréable.

19. Car c'est par la sagesse qu'ont été sauvés tous ceux qui, Seigneur, vous ont plu depuis le commencement.

sunt, invenimus cum labore. Quæ autem in cælis sunt quis investigabit?

17. Sensum autem tuum quis sciet, nisi tu dederis sapientiam, et miseris Spiritum Sanctum tuum de altissimis :

18. Et sic correctæ sint semitæ eorum qui sunt in terris, et quæ tibi placent didicerint homines?

16. Nam per sapientiam sanati sunt quicumque placuerunt tibi, Domine, a principio.

çoivent d'elle à leur tour ; elle s'en revanche. Les passions de l'âme troublent les sens et leur font des impressions fâcheuses ; ils mentent et se trompent à l'envi. » Pascal, 1, 6. In fin.

Heu quam præcipiti mersa profundo  
Mens hebet, et propria luce relicta,  
Teodit in externas ire tenebras!...  
Nunc jacet effeto lumine mentis,  
Et pressus gravibus colla tatenis  
Declivemque gerens pondere vultum,  
Cogitur, heu! stolidam cernere terram.

Boëce, Cons. phil., 1, Met 2.

— *Quæ autem in cælo*, principalement la volonté de Dieu. — *Investigabit*. En grec, au parfait, ainsi que tous les verbes qui suivent.

47. — *Servum tuum*, βουλήν σου, ta volonté. — *Sapientia, spiritus sanctus*. La sagesse apparaît ici comme un don, et le Saint Esprit comme un envoyé. Le Saint Esprit reçoit en effet sa mission des deux autres personnes divines, à qui il doit son origine, et il nous donne la sagesse, quoique ce don, qui est une œuvre *ad extra*, nous puisse aussi être fait par les autres personnes. « Spiritus sanctus, quem misit Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia. » Joan., xiv, 26. « Docebit vos omnem veritatem. Non enim loquetur a semetipso, sed quæcumque audiet loquetur. » Ibid., xvi, 43. — *De altissimis*, ἀπὸ

ὑψίστων, expression consacrée dans l'Écriture pour désigner le ciel. Luc, 11, 44.

48. — *Correctæ sint*, διορθώθησαν, « ont été rendues droites les voies de ceux qui sont sur la terre » c'est-à-dire qu'ayant reçu la sagesse, don de l'Esprit Saint, ils ont connu la volonté de Dieu, et ont eu la grâce d'en suivre les prescriptions. — *Quæ tibi placent*, ἅ. 40. Dans ce verset, les deux termes sont renversés, car la connaissance de ce qui plaît à Dieu est la cause de la bonne direction des voies de l'homme : cependant, il est vrai aussi de dire, en un certain sens, que la bonne vie éclaire l'homme sur son devoir : « qui facit veritatem, venit ad lucem. » Joan., 111, 21.

49. — *Per sapientiam sanati sunt*. Le latin revient ici au temps passé, auquel il avait substitué dans les versets précédents la forme future et déprécative. Le grec ἐσώθησαν serait mieux rendu par « salvati sunt ». La fin du verset « quicumque placuerunt ei, etc. » n'est point dans le texte grec ; elle a été ajoutée en latin pour compléter la pensée. Ces mots, qui terminent la prière de Salomon, servent de transition avec ce qui suit ; l'auteur du livre, après avoir prouvé la nécessité de la sagesse reçue de Dieu par l'impuissance native de l'homme, va aborder dans les chapitres suivants la démonstration historique de cette même vérité.

## CHAPITRE X

Rôle de la sagesse dans la vie des hommes du temps passé : Adam (xx. 1-2). — Caïn (x. 3). — Noë (x. 4). — Abraham (x. 5). — Lot (xx. 6-9). — Jacob (xx. 10-12). — Joseph (xx. 13-14). — Moïse et les Hébreux délivrés des Egyptiens (xx. 15-21).

1. Hæc illum qui primus formatus est a Deo pater orbis terrarum, cum solus esset creatus, custodivit.

Gen. 1, 27.

2. Et eduxit illum a delicto suo, et dedit illi virtutem continendi omnia.

Gen. 2, 7.

1. C'est la sagesse qui garda, quand il fut seul après sa création, celui que Dieu avait fait pour être le père du genre humain ;

2. Elle le tira de son péché, et lui donna le pouvoir de gouverner tous les êtres.

## DEUXIÈME PARTIE

## DÉMONSTRATION HISTORIQUE DES AVANTAGES DE LA SAGESSE.

## I. Salut et châtiments mérités par la présence ou l'absence de la sagesse.

1° Rôle de la sagesse dans la direction du peuple de Dieu, d'Adam à Moïse. x-xi, 4.

CHAP. X. — 4. — L'auteur va maintenant décrire le rôle de la sagesse dans la vie des patriarches et des anciens hommes, et les effets de sa possession ou de son absence. S. Paul, dans son chapitre xi de l'Épître aux Hébreux, imitera ce passage, en attribuant à la foi ce qui est dit ici de la sagesse. — *Hæc illum*. En grec, mot à mot : « hæc primum finctum patrem mundi solum creatum custodivit. » — *Primus formatus*, πρωτόπλαστον, vii, 1. — *Pater orbis*. On a beaucoup agité, au point de vue scientifique, la question des préadamites, et plusieurs savants, même très-catholiques, ont admis volontiers cette hypothèse. Jusqu'ici, la science n'a fait aucune découverte capable de prouver sérieusement la présence d'êtres raisonnables, prédécesseurs d'Adam sur la terre. Si quelque jour cette hypothèse est démontrée, ce qui semble fort improbable, l'Écriture n'aura rien à en souffrir, pourvu qu'on admette, comme elle l'exige, qu'Adam est le père de l'humanité actuelle, et que tous les êtres raisonnables qui ont pu le précéder se sont éteints avant son apparition. — *Solus creatus* peut offrir trois sens différents : 1° Seul directement créé par Dieu. C'est en ce sens que S. Luc dit dans sa généalogie : « Adam, qui fuit Dei. » iii, 38. 2° Tant qu'il fut seul, avant la création d'Eve.

Cette période, pendant laquelle Adam inspecta les animaux, Gen., ii, 19, put durer assez de temps. 3° Pendant qu'Adam était seul, sans défense. — *Custodivit*. Elle le garda, en effet, non-seulement dans le paradis terrestre, où il n'avait rien à craindre, mais quand, après sa chute, il se trouva seul sur la terre avec Eve, « ne quo casu læderetur aut interiret, præsertim ne a feris, serpentibus, venenatis herbis, fulminibus et procellis, vel a dæmonibus occideretur, itaque tota hominum stirps extingueretur. » Corn. Il n'est pas nécessaire de donner à cette préservation un caractère miraculeux, car il a suffi que la sagesse aidât Adam à tirer parti de ses facultés naturelles et de l'expérience qu'il avait acquise.

2. — *Eduxit illum*, « inspirando pœnitentiam et indulgendo veniam. » Tirinus. — *A delicto suo*. A ces paroles, quelques manuscrits ajoutent, d'autres, comme le Speculum de S. Augustin, substituent : « eduxit illum de limo terræ », ce qui est une leçon fautive. Il y a des hérétiques qui ont soutenu la damnation d'Adam ; les Pères ont interprété notre verset dans un sens tout différent. Tertullien dit en terminant son traité de la Pénitence : « Ipse quoque et stirpis humanæ et offensæ in Dominum princeps Adam, exomologosi restitutus in paradysum suum », xii, ce qu'il faut entendre seulement de l'état de grâce. « De illo primo homine patre generis humani, quod Christus, cum descendit ad inferos, inde eum liberavit, Ecclesia fere tota consensit ; quod eam non inaniter credidisse credendum est, undecumque hoc traditum sit, etiamsi canonicarum Scripturarum hic expressa non proferatur auctoritas. » S. Aug., Ep. 164 ad Evod. Le S. Docteur appuie en-

3. En s'éloignant d'elle dans sa colère, l'injuste périt à cause de sa fureur homicide contre son frère.

4. Quand, par sa faute, l'eau submergea la terre, le salut vint encore de la sagesse, qui dirigea le juste au moyen d'un bois sans valeur.

5. Dans la conspiration criminelle où s'engagèrent les nations, c'est elle qui discerna le juste, le maintint sans reproche aux yeux de Dieu, et le garda invincible contre sa tendresse pour son fils.

3. Ab hac ut recessit injustus in ira sua, per iram homicidii fraterni deperit.

Gen. 4, 8.

4. Propter quem, cum aqua deleteret terram, sanavit iterum sapientia, per contemptibile lignum justum gubernans.

Gen. 7, 21.

5. Hæc et in consensu nequitiae cum se nationes contulissent, scivit justum, et conservavit sine querela Deo, et in filii misericordia fortem custodivit.

Gen. 11, 2.

suite cette opinion sur le verset qui nous occupe, et nous avons vu qu'il rangeait résolument la Sagesse parmi les Ecritures canoniques. Cet effet attribué à la sagesse, la délivrance du péché, est un effet surnaturel, puisqu'il est impossible à l'homme « sine præveniente Spiritus sancti inspiratione atque ejus adjutorio... pœnitere posse, sicut oportet, ut ei justificationis gratia conferatur. » C. Trid. S. VI, c. 3. Du reste, en tirant Adam de son péché, la Sagesse laissa subsister toutes les conséquences de la chute originelle. — *Virtutem continendi, ἰσχύον κρατῆσαι*, la force de dominer toutes choses, conformément à l'institution primitive du Seigneur, Gen., 1, 28, confirmée en partie, même après le péché, Ibid., III, 15; IX, 2.

3. — *Ut recessit, ἀποστάς*. — *Per iram*. Gr. : « il périt par sa fureur fratricide. » Cette perte est avant tout celle de son âme. Une tradition juive, rapportée par Josèphe, dit que Caïn fut tué involontairement par Lamech, son petit-fils; l'Écriture ne donne aucun renseignement à ce sujet et le chant de Lamech pourrait faire allusion à tout autre meurtre. Nous voyons dans l'exemple d'Adam l'assistance merveilleuse qu'on peut retirer de la sagesse, et dans celui de Caïn, le mal dans lequel on tombe en la répudiant. L'auteur ayant déjà parlé d'Hénoch, IV, 40, le passe ici sous silence, et ne touche dans son énumération que les faits et les personnages les plus remarquables, sans s'astreindre aucunement à être complet. S. Paul, au contraire, mentionne Hénoch entre Abel et Noé. Hébr., XI.

4. — *Propter quem, δι' ὧν*, et non « propter quod », comme portent quelques textes tout à fait à tort. Le déluge a ainsi pour première cause le crime de Caïn, que n'effaça pas le repentir, et toutes les autres iniquités que commirent les « enfants des hommes », Gen.,

VI, à l'exemple du fratricide. — *Cumque deleteret*. Gr. : « la sagesse sauva de nouveau la terre submergée, κατακλυζομένην, à cause de lui. » La sagesse avait déjà sauvé la terre et sa population future, en préservant Adam de tout danger; c'est ce qu'elle va faire encore en délivrant de la submersion Noé et sa famille. — *Sanavit* pour « salvavit », διέσωσε. — *Contemptibile lignum*, l'arche, un bois fragile en comparaison de la grandeur du cataclysme, un bois incapable de sauver le genre humain, si la sagesse n'avait été là pour avertir Noé du danger, lui indiquer le moyen d'y échapper et diriger sa frêle embarcation pendant le déluge.

5. — *In consensu nequitiae*. Comme la fin du verset se rapporte manifestement à Abraham, ce concours des peuples pour le mal ne peut être celui qui eut lieu à Babel. En grec : ἐν ὁμοιοῦ παρηρίας ἔθνῶν συγχυθέντων, « dans l'accord de la méchanceté des nations confondues. » Ce dernier mot ne fait pas nécessairement allusion à la confusion des langues, et ne donne pas droit de conclure que l'auteur de la Sagesse ait cru Abraham contemporain de la construction de la tour de Babel. Les LXX écrivent bien : συγχύσαμεν, « confundamus linguam eorum », Gen., XI, 7; mais cette expression peut aussi très-bien être employée pour marquer la confusion des esprits qui régnait au temps de la vocation d'Abraham, quand tous les hommes étaient plongés dans l'idolâtrie. — *Scivit, εἴδω*. Bon nombre de manuscrits grecs ont cependant ἔγνω. — *Justum*, Abraham, que la sagesse connut, discerna, appela à une sublime mission. Gen., XVII. — *Sine querela Deo*, irréprochable pour Dieu, aux yeux de Dieu. — *In filii misericordia, ἐπὶ τέκνου σπλάγχνοις*, dans ses entrailles, c'est-à-dire, dans sa tendresse pour son fils, elle le conserva fort, lui donnant le courage

6. Hæc justum a pereuntibus impiis liberavit fugientem, descendente igne in pentapolim :

*Gen. 19, 17 et 22.*

7. Quibus in testimonium nequitiae fumigabunda constat deserta terra, et incerto tempore fructus ha-

6. Elle sauva le juste qui fuyait, pendant que les impies périssaient et que le feu descendait sur la Pentapole.

7. En témoignage de leur malice, la terre, restée déserte, est encore fumante, les arbres portent leurs fruits

de sacrifier à la volonté divine l'affection qu'il portait à Isaac, *Gen.*, *xxii*; *Héb.*, *xi*, 17-19. « Magnus plane vir Abraham, et multarum virtutum clarus insignibus, quem votis suis philosophia non potuit æquare... Tentatur ut fortis, incitatur ut fidelis, provocatur ut justus. » *S. Ambr.*, *De Abrah. Patriarch.* *1, 2.*

6. — *Justum.* *Lot*, *Gen.*, *xix*. C'est la sagesse qui le rendit agréable au Seigneur, et qui lui permit de dire à Dieu : « Invenit servus tuus gratiam coram te. » *Loc. cit.* *7, 19.* — *Descendente igne.* *Gr.* : « elle le délivra pendant qu'il fuyait le feu qui descendit sur la Pentapole. » — *Pentapolin*, toute agglomération de cinq villes, ici les villes coupables : Sodome, Gomorrhe, Adama, Seboïm et Segor. *Gen.*, *xiv*, 2. Cette dernière fut épargnée à la prière de *Lot*. *Gen.* *xix*, 20, 21, et *Josèphe* en parle comme d'une ville qui existait encore de son temps. *Ant.*, *I*, *x*, 4. Le nom de Pentapole désigne donc en général la contrée sur laquelle tomba le feu du ciel, quoique le châtement n'ait pas atteint les cinq villes qui s'y trouvaient. On a cru longtemps que les villes coupables avaient été englouties par la mer Morte, et pourtant notre texte ne parle que du feu. Des savants palestiniologues, *M. de Sauley* en première ligne, ont pu retrouver l'emplacement des cités détruites sur les bords de la mer, aux lieux appelés aujourd'hui *Kharbet Esdoun*, ruines de Sodome, *Kharbet Oumram*, ruines de Gomorrhe; *Seboïm* est un mot au duel; on a reconnu, en effet, les restes de deux *Sebbeh*, l'une entre les deux ruines précédentes, l'autre à *Massada*. *Adama* n'a pas été retrouvée, mais on la croit située à la pointe méridionale de la mer Morte. Enfin *Ségor* ou *Zoar* est à *Karbet Zouera el Tahtah*. *Le 7, 2* du chap. *xiv* de la Genèse semble mettre, il est vrai, la mer Morte à la place de la vallée de *Siddim*; mais le *nunc* de la Vulgate sur lequel se fonde cette supposition n'existe pas en hébreu.

7. — *Fumigabunda*, καπνίζομένη. *Gen.*, *xix*, 28. Le mot grec ne signifie pas nécessairement que la terre fume encore, il peut vouloir dire simplement : portant des traces de feu, de fumée. « Adhuc divini ignis reliquias, et oppidorum quinque videre licet imagines. » *Josèphe*, *Bell. Jud.*, *v*, 5. Tacite rapporte, d'après le témoignage de ceux qu'il appelle

« gnari locorum », des détails analogues : « Haud procul inde campi, quos ferunt, olim uberes magnisque urbibus habitatos, fulminum jactu aruisse; et manere vestigia; terramque ipsam, specie torridam, vim frugiferam perdidisse. » *Hist.*, *v*, 7. A part l'évaporation extraordinaire que la mer Morte doit à son encaissement, à la profondeur de son niveau et à l'élévation de la température, les voyageurs modernes ne signalent dans cette contrée rien de plus que dans les pays qui ont été le théâtre de phénomènes volcaniques. — *Incerto tempore*, ἀτελείων ὥραις, « inconsummatis horis », à des saisons où il n'y a point de maturité possible. Tout le monde a entendu parler de ces faits, les « poma sodomistica » décrits par *Tacite*, *loc. cit.*, et tous les voyageurs modernes, sans qu'on s'accorde sur le nom de l'arbre qui les porte, « asclepias gigantea », « solanum sanctum » ou « melongœna. » Voici comment ces fruits sont dépeints par *Jul. Solinus*, compilateur du III<sup>e</sup> siècle, dans son *Polyhistor*, c. 38 : « Longe ab Hierosolymis recessu tristis panditur sinus, quem de cœlo tactum testatur humus nigra et in cinerem soluta. Duo oppida fuerunt, unum Sodomum, alterum Gomorrhum, apud quæ pomum gignitur, quod, habeat speciem licet maturitatis, mandi tamen non potest. Nam fuliginem intrinsecus favillaceam ambitus tantum extimæ cutis cohibet, quæ vel levi tactu pressa fumum exhalat et faticis in vagum pulverem. » — *Figmentum salis*, στήλη ἄλός. Dans la Genèse, *xix*, 26 : « et respexit uxor ejus retro et fuit כַּרְכַּב מַלַּח, *netsib melach*. » *Netsib* ne signifie point « statue », mais seulement « aliquid positum, erectum », et « staticulus », comme portent ici quelques manuscrits au lieu de « figmentum. » Le passage de la Sagesse confirme donc celui de la Genèse, et, de plus, il nous indique que le châtement de la femme de *Lot* eut pour cause, non pas un simple regard de curiosité en arrière, mais une incurdulité positive à la parole de l'ange. Il constate aussi que la stèle existait encore, ἐστῆκεν. Notre-Seigneur, sans donner aucune explication sur la nature du châtement, ni aucun renseignement sur l'état du monument de son temps, fait une allusion qui prouve combien le fait était encore actuel et familier

sans qu'on sache quand ils sont mûrs, et l'on voit debout la statue de sel, souvenir d'une âme incrédule.

8. Car ceux qui ont négligé la sagesse ne sont pas seulement tombés dans l'ignorance du bien, mais ils ont laissé à la postérité le souvenir de leur folie, de sorte que leurs fautes n'ont pu rester dans l'oubli.

9. Quant à la sagesse, elle a délivré du malheur ceux qui l'ont révé-  
rée.

10. C'est elle qui a conduit par des voies droites le juste qui fuyait la colère de son frère, qui lui a montré le royaume de Dieu, lui a donné

bentes arbores, et incredibilis animæ memoria stans figmentum salis.

8. Sapientiam enim prætereuntes, non tantum in hoc lapsi sunt ut ignorarent bona, sed et insipientiæ suæ reliquerunt hominibus memoriam, ut in his, quæ peccaverunt, nec latere potuissent.

9. Sapientia autem hos, qui se observant, a doloribus liberavit.

10. Hæc profugum iræ fratris justum deduxit per vias rectas, et ostendit illi regnum Dei, et dedit illi scientiam sanctorum : honesta-

pour les Juifs : « Memores estote uxoris Lot. » Luc, xvii, 32. Josèphe dit avoir vu le monument : Ἰστορήσα δὲ αὐτήν, ἔτι γὰρ καὶ νῦν διαμένει. Ant. I, 42. S. Cyrille de Jérusalem, qui vivait dans le pays, dit que la femme de Lot, στήλη γέγονεν ἄλδς ἐστηλευμένη δι' αἰῶνος. Cath. mystag., 49. Cf. S. Clem. Rom. I Cor., xi; S. Iren., Adv. Hæres. iv, 34, 3. Quant aux détails qu'on trouve sur la statue dans un poème sur Sodome attribué à Tertullien, dans celui de Cl. Mar. Victor, sur la Genèse, et dans Prudence, ils sont purement poétiques : c'est ce qu'on en peut dire de mieux. Aujourd'hui, d'après M. de Saulcy, à côté des ruines de Sodome, au sud du lac Asphaltite, se voit la montagne de sel, *Djebel-et-Meleh*, appelée aussi *Djebel-Sdoum*. C'est une masse compacte de sel gemme où l'on voit de nombreuses fissures, et, çà et là, des aiguilles isolées, à la suite du bouleversement géologique qui accompagna la ruine des villes coupables. Une foule d'explications ont été apportées pour rendre compte de la mort de la femme de Lot. Sur ce point, l'Écriture affirme seulement que le châtement fut miraculeux, ce qui n'empêche point de croire que Dieu se soit servi des agents naturels pour l'infliger ; elle ajoute qu'à la place de la femme de Lot, ¶ y eut un monument, une colonne, une stèle ou une aiguille de sel ; la Sagesse enfin constate que cette aiguille existait encore dans le second siècle avant Jésus-Christ, mais sans indiquer dans quel état elle se trouvait, ni si son emplacement exact était celui que lui assignait la tradition. Toutes les explications qui sauvegardent ces données bibliques sont légitimes. « Uxor Lot, ubi respexit, remansit, et in salem conversa hominibus fidelibus quoddam præstitit condimen-

tum, quo sapiant aliquid, unde illud caveatur exemplum. » S. Aug., De Civ. Dei, xvi, 30.

8. — *Prætereuntes*, παραδεύσαντες, « passant à côté. » — *Lapsi sunt*, ἐβλάθησαν, læsi sunt. — *Ignorarent*, d'une ignorance coupable, puisqu'ils n'écoutaient point les enseignements de la Sagesse. — *Hominibus*, τῷ βίῳ, à la vie, à ceux qui vivent. — *Nec latere*. Cette révélation posthume du crime se rapporte aux villes coupables et à la femme de Lot ; les pécheurs ont ainsi encouru la mort pendant leur vie, et la honte après leur mort.

9. — *Qui se*, αὐτήν, *observant*. Lot et ceux de sa famille qui reçurent avec foi les enseignements de la Sagesse.

10. — *Profugum*, Jacob, quand il fuyait la colère de son frère Esaü. Gen., xxviii. — *Per vias rectas*, de Chanaan en Mésopotamie et de même au retour : « ero custos tuus quocumque perrexeris, et reducam te in terram hanc. » Gen., xxviii, 45. Il faut donc entendre ces paroles littéralement avant de leur donner un sens spirituel. — *Regnum Dei*. Allusion à la vision de l'échelle mystérieuse. Le royaume de Dieu ne peut ici désigner le ciel que dans un sens très-imparfait ; aussi les auteurs préfèrent-ils voir sous cette expression le gouvernement de Dieu, « regimen », la manière dont il prend soin des hommes, de Jacob en particulier, au moyen de ses anges. — *Scientiam sanctorum*, comme Prov., ix, 10 : דעת קדושים. *dahat kedoshim*. — *Honestavit*, ἐπόρησεν, verbe ordinairement intransitif, pris ici dans le sens actif : elle le mit en bon état, elle l'enrichit. — *In laboribus*, ἐν μίχθοις, dans les peines, les épreuves, les travaux que Jacob eut à supporter chez Laban. — *Complevit*, ἐπλήθυνε, elle fit grandir ses travaux, c'est-à-dire, le fruit de ses travaux ; Jacob, en

vit illum in laboribus, et complevit labores illius.

Gen. 28, 5, 10.

11. In fraude circumvenientium illum affuit illi, et honestum fecit illum.

12. Custodivit illum ab inimicis, et a seductoribus tutavit illum et certamen forte dedit illi ut vinceret, et sciret quoniam omnium potentior est sapientia.

13. Hæc venditum justum non dereliquit, sed a peccatoribus liberavit eum : descenditque cum illo in foveam.

Gen. 37, 28.

14. Et in vinculis non dereliquit illum, donec afferret illi sceptrum regni, et potentiam adversus eos, qui eum deprimebant : et mendaces

la science des saints, l'a enrichi dans ses travaux et a fait fructifier ses peines.

11. Elle l'a préservé de la fourberie de ceux qui le circonvenaient et l'a rendu opulent.

12. Elle l'a protégé contre ses ennemis, l'a défendu contre les séducteurs, et l'a engagé dans un rude combat, de sorte qu'il fût victorieux, et sût que la sagesse est plus puissante que tout.

13. Quand le juste fut vendu, elle ne l'abandonna pas, mais le délivra des pécheurs ; elle descendit avec lui dans la fosse,

14. Ne le quitta point dans les chaînes, jusqu'à ce qu'elle lui eût procuré le sceptre du royaume et la puissance contre ceux qui le rete-

effet, devint riche, grâce à l'habileté que lui communiqua la Sagesse. Gen., xxx, 37, 48. L'Eglise applique au sens spirituel tout ce verset aux saints qui, par le secours de Dieu, ont multiplié leurs mérites dans cette vie. « Complevit labores illius, vel hic in perseverantia, ut usque in finem justitiam non relinquat, vel illic in gloria, ut gaudeat in æternum. Felix utraque completio, cum et hic moritur justus plenus dierum, et illic oritur in plenitudine dierum, utrobique plenus, et hic gratia et illic gloria, quia gratiam et gloriam dabit Dominus. » S. Bern. Sermon de Verb. ist. Sap.

11. — *In fraude*, ἐν πλεονεξίᾳ, dans la cupidité, l'avarice dont Laban fit preuve à son égard. — *Circumvenientium*. Gr. : « de ceux qui lui faisaient violence », au pluriel, à cause des frères de Laban qui s'associèrent à cette persécution. Gen., xxxi, 23. — *Honestum* : elle l'enrichit.

12. — *Inimicis*. Laban, et plus tard Esaü. — *Seductoribus*, ἐνεδρευόντων, ceux qui dressent des embûches. — *Dedit illi ut vinceret*. ἐθράθευσεν αὐτῷ, « elle lui fit vaincre un rude combat » contre le guerrier mystérieux. Gen. xxxii, 24-29, que le prophète Osée appelle un ange, xii, 4. — *Sapientia*, εὐσθένεια, la piété, application de la Sagesse aux rapports avec Dieu.

13. — *Venditum*, Joseph vendu par ses frères. — *A peccatoribus*, ἐξ ἀμαρτίας, ce qui est plus juste, car Joseph fut délivré du péché ayant de l'avoir commis, mais il resta

ensuite aux mains des pécheurs. Ce péché, postérieur à la vente de Joseph, fut celui dont il fut tenté dans la maison de Putiphar. Gen., xxxvii, 2. Pour la même raison, cette fosse, λάκκος, ne peut pas être la citerne où Joseph fut descendu avant l'arrivée des marchands ismaélites ; c'est la prison d'Egypte, que, du reste, les LXX appellent parfois du même nom, Exod., xii, 29, et le seul endroit où Joseph ait été dans les liens. Le concours de la sagesse apparaît d'une manière éclatante dans la vie de Joseph, et le pharaon lui-même reconnaît que ce jeune hébreu est « spiritus Dei plenus », et qu'on ne peut trouver quelqu'un qui le surpasse en sagesse. Gen., xli, 38, 39.

14. — *Sceptrum regni*, σκήπτρα βασιλείας, expression symbolique de la puissance que Joseph reçut du pharaon. Parmi les présents que lui fit le souverain, nous voyons, en effet, l'anneau royal, la robe de fin lin et le collier d'or, mais point de sceptre ; il est bien question du bâton de commandement de Joseph, Hébr., xi, 21, mais seulement dans la Vulgate ; ici, d'ailleurs, le mot est au pluriel et ne peut désigner le sceptre royal, qui est unique ; alors même, enfin, qu'il le désignerait, il faudrait se souvenir que le souverain garda pour lui-même le premier rang, comme il était juste, τὸ μὲν ὄνομα τῆς ἀρχῆς ὑπολειπόμενος ἑαυτῷ, τῆς δὲ ἐν ἔργοις ἡγεμονίας ἐκστὰς ἐκείνῳ. Philo, De Jos., 24. — *Potentiam*, τυραννούντων αὐτοῦ, sur ceux qui l'avaient opprimé, ses frères d'abord, et ensuite Putiphar qui l'avait jeté en

naient captif; elle convainquit de mensonge ceux qui l'avaient déshonoré et le rendit illustre à jamais.

15. C'est elle qui délivra le peuple juste et la race sans reproche des nations qui l'opprimaient.

16. Elle entra dans l'âme du serviteur de Dieu, et tint tête aux rois redoutables par des prodiges et des signes.

17. Elle rendit aux justes le salaire de leurs travaux, et les conduisit par une route admirable, leur tenant lieu d'ombrage pendant le jour, et de la lumière des étoiles pendant la nuit.

18. Elle leur fit traverser la mer Rouge, et les fit passer à travers l'abondance des eaux.

ostendit, qui maculaverunt illum, et dedit illi claritatem æternam.

Gen. 41, 40; Act. 7, 9.

15. Hæc populum justum, et semen sine querela liberavit a nationibus, quæ illum deprimebant.

Exod. 4, 11.

16. Intravit in animam servi Dei, et stetit contra reges horrendos in portentis et signis.

17. Et reddidit justis mercedem laborum suorum, et deduxit illos in via mirabili: et fuit illis in velamento diei, et in luce stellarum per noctem:

18. Transtulit illos per mare Rubrum, et transvexit illos per aquam nimiam.

Exod. 14, 22; Ps. 77, 13.

prison. — *Mendaces ostendit*, non par démonstration directe, mais parce que la sagesse que déploya Joseph dans l'explication des songes, et les honneurs dont il fut comblé étaient incompatibles avec le crime dont la femme de Putiphar l'avait accusé. — *Claritatem æternam*, parmi les hommes, au milieu desquels son nom restera en honneur jusqu'à la fin des siècles, et dans la gloire éternelle.

15. — Grec : « c'est elle qui délivra le peuple saint et la race irrépréhensible de la nation des oppresseurs. » L'auteur parle maintenant de la délivrance de la servitude d'Égypte; il appelle saint le peuple juif, non pas à cause de la pureté de sa vie, car l'Écriture parle assez formellement des désordres du peuple, même pendant la captivité égyptienne. Ez., xx, 8, mais à cause de sa vocation. Rom., xi, 16. C'est dans le même sens que S. Paul appelle saints tous les chrétiens. Le peuple hébreu était irrépréhensible, par rapport seulement aux Égyptiens, à qui il n'avait donné aucun sujet de plainte.

16. — *Servi Dei*, θεράποντος κυρίου. C'est le titre que Moïse se donne à lui-même, Exod., xiv, 31. — *Reges horrendos*, le roi d'Égypte et ses officiers devant qui la sagesse se présente en la personne de Moïse et d'Aaron, Exod., vii, 10. Ce pluriel pourrait aussi désigner emphatiquement le pharaon seul. — *Portentis et signis*, viii, 8.

17. — *Justis*, au peuple hébreu. — *Mercedem laborum suorum*, les vases d'or et d'ar-

gent et les étoffes précieuses que les Hébreux empruntèrent aux Égyptiens, Exod., xii, 35, et que Dieu leur fit garder comme salaire des rudes travaux auxquels ils avaient été condamnés, eux, les descendants de ce Joseph qui avait sauvé l'Égypte, traités par un prince ingrat comme des esclaves et des prisonniers de guerre. Marcion et Fauste le manichéen ont prétendu qu'en permettant à son peuple d'emporter les dépouilles des Égyptiens, le Seigneur a favorisé et légitimé la rapine. Tertullien répondit au premier, contr. Marcion. ii, 20, et S. Augustin au second en montrant que ces richesses étaient fort inférieures à ce que méritait le travail des Hébreux. et que ceux-ci, en quittant la terre de servitude, n'emportaient qu'une faible partie de ce qui leur était dû. Pourquoi M. Reuss n'a-t-il pas pris la peine de parcourir ces réponses, ou seulement de réfléchir de bonne foi un seul instant, avant d'écrire si légèrement que « la sagesse consistait ici à duper les autres »? — *Via mirabili*, tout le chemin parcouru depuis la terre de Gessen jusqu'au pays de Chanaan. — *Velamento*. Exod., xiii, 21; Ps., civ, 39. La colonne de nuée, image de la sagesse divine qui était le vrai guide des fugitifs, préservait en effet du soleil pendant le jour, et servait à éclairer durant la nuit. Elle apparut dès le départ d'Égypte et avant le passage de la mer Rouge.

18. — *Transtulit*, διεβίβασεν, avec les deux accusatifs de personne et de lieu.

19. Inimicos autem illorum demersit in mare, et ab altitudine inferorum eduxit illos. Ideo justi tulerunt spolia impiorum.

*Exod. 12, 35.*

20. Et decantaverunt, Domine, nomen sanctum tuum, et victricem manum tuam laudaverunt pariter.

*Exod. 15, 1.*

21. Quoniam sapientia aperuit os mutorum, et linguas infantium fecit disertas.

19. Elle submergea leurs ennemis dans la mer, et les retira de la profondeur des abîmes. Aussi les justes enlevèrent les dépouilles des impies,

20. Et dans leurs chants, Seigneur, ils célébrèrent votre saint nom, et louèrent de concert votre main victorieuse;

21. Car la sagesse ouvrit la bouche des muets, et rendit éloquente la langue des enfants.

## CHAPITRE XI

Les Hébreux dans le désert, sous la conduite de la sagesse (xx. 4-3). — Le miracle d'Horeb et le tourment de la soif enduré par les Egyptiens; conduite différente de Dieu envers son peuple et envers ses ennemis (xx. 4-15). — Châtiment des Egyptiens, à cause de leur idolâtrie (xx. 16-20). — Indulgence de Dieu à leur égard (xx. 21-23). — Miséricorde du Seigneur envers ses créatures.

1. Direxit opera eorum in manibus prophetæ sancti.

*Exod. 16, 4.*

2. Iter fecerunt per deserta quæ

1. C'est la sagesse qui dirigea leurs œuvres par la main d'un saint prophète.

2. Ils firent route à travers des

49. — *Ab altitudine.* Gr. : « et de la profondeur de l'abîme, ἀνέβρασεν, elle les fit bouillonner. » Plusieurs, Bossuet entre autres, pensent que ce membre de phrase regarde les Hébreux qui sortirent du sein de la mer, pendant que les Egyptiens étaient engloutis; mais *illos* ne peut désigner que ces derniers. En effet, si la première interprétation était véritable, le grec aurait αὐτοὺς δὲ, pour indiquer que les deux compléments ne se rapportent pas aux mêmes personnages. D'autre part, les Hébreux sortirent en ordre et avec calme, et ne furent pas rejetés sur le rivage par le bouillonnement des flots; ils atteignirent l'autre bord non pas après la submersion des Egyptiens, mais avant. Enfin, le δὲ αὐτοῦτο qui suit n'a aucune raison d'être, si ce ne sont pas les Egyptiens dont les cadavres sont rejetés sur le rivage. L'Exode, xiv, 34, dit formellement que les Hébreux virent sur le rivage les cadavres de leurs ennemis : c'est donc absolument en ce sens que notre verset doit s'interpréter. — *Spolia.* Josèphe, Antiq. II, 46, 6 et Philon, De Vit. Moys. disent aussi que les Hébreux prirent alors les dépouilles

des Egyptiens, et surtout les armes dont ils manquaient.

20. — *Decantaverunt nomen.* Moïse rapporte les paroles de ce cantique, Exod., xv, 4. — *Victricem, υπέρμαχον,* qui combat pour quelqu'un. — *Pariter, ὁμοθυμαδόν,* d'un même esprit, avec un seul cœur.

21. — *Mutorum, infantium.* Ps. VIII, 3. Ce verset ne signifie pas seulement que les Hébreux, autrefois muets de douleur, firent entendre alors l'hymne de la joie, mais aussi que, sous l'inspiration de la sagesse, ceux qui ne savaient parler que le plus simple langage, les enfants eux-mêmes, s'élevèrent aux plus nobles accents du lyrisme et de l'éloquence pour célébrer leur délivrance.

CHAP. XI. — 1. — *Prophetæ sancti.* Os., XII, 43. Josèphe appelle Moïse un prophète οἶος οὐκ ἄλλος. Antiq. IV, 8, 49. Le texte alexandrin porte : « les saints prophètes. » Il faudrait alors associer à Moïse Aaron et Josué.

2. — *In locis desertis, ἐν ἀέτατοις,* des endroits sans chemins. Deut., XXXII, 40. — *Cassas, σκηνάς,* leurs tentes. Exod., XVIII, 4.

régions inhabitées, et ils plantèrent leurs tentes dans les déserts.

3. Ils tinrent ferme contre les ennemis, et se vengèrent de leurs adversaires.

4. Ils eurent soif et vous invoquèrent, et vous leur donnâtes l'eau d'un rocher élevé, et l'apaisement de leur soif au moyen d'une pierre dure.

5. Ce qui avait fait le châtiment de leurs ennemis, quand ils n'avaient pas de quoi se désaltérer, tandis que les enfants d'Israël étaient dans la joie et l'abondance,

6. Tourna à leur avantage, alors même qu'ils en furent privés.

7. Car, au lieu des eaux du fleuve intarissable, vous avez donné du sang humain aux impies ;

non habitabantur : et in locis desertis fixerunt casas.

3. Steterunt contra hostes, et de inimicis se vindicaverunt.

Exod. 17, 13.

4. Sitierunt, et invocaverunt te, et data est illis aqua de petra altissima, et requies sitis de lapide duro.

Num. 20, 11.

5. Per quæ enim pœnas passi sunt inimici illorum, a defectione potus sui, et in eis, cum abundarent, filii Israel, lætati sunt ;

6. Per hæc, cum illis deessent, bene cum illis actum est.

7. Nam pro fonte quidem sempiterni fluminis, humanum sanguinem dedisti injustus.

3. — *Hostes*. Ce verset se rapporte aux différents combats des Hébreux contre les Amalécites, Exod., xvii, 8, contre les Chananéens et leur roi Arad, Num., xxi, 4, contre les Amorrhéens, ibid. 21, contre le roi de Basan, ibid. 33, enfin contre les Moabites et les Madianites, ibid. xxv, 47 ; xxxi, 2.

4. — *Sitierunt*. Allusion au fait rapporté Exod., xviii, 4-7, et souvent rappelé dans la Sainte Ecriture, en particulier I Cor., x, 4. — *Invocaverunt*. Moïse raconte que les Hébreux murmurèrent en manquant d'eau, et ce fut lui qui s'adressa au Seigneur. Du reste, le verbe grec ἐπεκαλέσαντο veut dire à la fois « invoquer » et « faire des reproches. » — *De petra altissima*, le rocher d'Horeb. L'expression grecque ἐκ πέτρας ἀροτόμου est empruntée aux LXX, Dent., vii, 45. — *Requies, ἰαμα*, la guérison, l'apaisement de la soif. — *De lapide duro*, du silex. C'est le sens de l'hébreu הרבויש, *challamisch*, au même passage du Deutéronome. L'élévation du rocher et sa dureté étaient deux circonstances qui rendaient plus frappant le caractère miraculeux du bienfait divin.

2<sup>e</sup> Rôle de la sagesse dans la punition des ennemis de Dieu.

a. *Les Égyptiens*. γγ. 5-27.

5. — Ce verset est augmenté en latin des mots *a defectione* jusqu'à la fin, qui paraissent être une glose introduite dans le texte. — *Pœnas passi sunt*. L'auteur établit dans tout ce passage un parallèle entre le miracle

d'Horeb et le changement des eaux du Nil en sang, ainsi que l'indique la suite du texte. Les Égyptiens furent cruellement tourmentés par cette plaie, soit qu'ils voulussent boire l'eau du fleuve, soit qu'ils préférassent s'en passer. Exod., vii, 48. — *Cum abundarent filii Israel*. Ceci pourrait s'entendre de la terre de Gessen, où les Hébreux n'étaient pas atteints par les plaies qui affligeaient le reste de l'Égypte, ainsi que Moïse le signale, Exod., viii, 22 ; mais d'après le contexte, il faut l'appliquer uniquement au désert, où l'eau miraculeuse coula en abondance.

6. — *Cum illis deessent*, ἀροτόντες, manquant d'eau à leur tour, les Israélites furent bien traités, εὐεργετήθησαν. En effet, l'intervention de la puissance divine, d'une part, fit souffrir les Égyptiens, et, de l'autre, vint en aide aux Hébreux.

Omnis enim auctori servit natura potenti,  
Quæque ad opem cedunt, eadem famulantur ad iram.  
Anonym. de Provid. v<sup>o</sup> sæc.

7. — *Sempiterni*, ἀεννάου, de ἀεί νάου, qui coule toujours. Le Nil, en effet, ne tarit jamais, et n'est pas intermittent comme les torrents du désert, ni stagnant comme les marécages. — *Humanum sanguinem* : αἷματι λυθρόδει ταρχυθέντες, troublés par le sang corrompu, souillé et vaseux ; les eaux du fleuve avaient l'apparence du sang humain, ce qui devait être extrêmement répugnant pour les Égyptiens. Le manuscrit alexandrin lit ταρχυθέντος, se rapportant au fleuve lui-même. La traduction latine diffère aussi du texte grec ; au sang

8. Qui cum minuerentur in translatione infantium occisorum, dedisti illis abundantem aquam insperate,

9. Ostendens per sitim, quæ tunc fuit, quemadmodum tuos exaltares, et adversarios illorum necares.

10. Cum enim tentati sunt, et quidem cum misericordia disciplinam accipientes, scierunt quemadmodum cum ira iudicati impii tormenta paterentur.

11. Hos quidem tanquam pater monens probasti : illos autem tanquam durus rex interrogans condemnasti.

12. Absentes enim et præsentés similiter torquebantur.

8. Et tandis qu'ils étaient décimés en punition du meurtre des enfants, vous donniez à votre peuple une eau abondante contre son attente,

9. Montrant par la soif qu'il ressentit alors comment vous savez glorifier vos enfants et faire périr leurs adversaires.

10. Aussi, après avoir été éprouvés et avoir subi un châtement tempéré par la miséricorde, ils surent quels tourments endurent les impies sous le coup d'une sentence vengeresse.

11. Vous avez éprouvé les uns comme un père qui avertit, vous avez condamné les autres comme un roi sévère qui juge.

12. Ceux qui étaient absents et ceux qui restaient étaient également châtiés,

corrompu, elle substitue le sang humain ; elle ajoute les mots « dedisti injustis », et rend le participe grec par les mots qui commencent le verset suivant, « qui cum minuerentur » pour « cum turbarentur ». Apoc., xvi, 6.

8. — *Qui cum minuerentur*, se pourrait entendre en latin des Hébreux diminués par la proscription de leurs enfants, si le grec ne s'y opposait. — *In translatione*, εἰς ἐξγχοῦν, « en punition de l'édit infanticide. » Les Egyptiens avaient versé le sang, Exod., i, 15-18. 22; le Seigneur les punit, en leur donnant pour breuvage quelque chose qui ressemblait à ce sang. Philon nous enseigne que l'eau du Nil était révéree par les Egyptiens comme ἀρχὴ τῆς τῶν ὄλων γενέσεως; de Vit. Moys. 17; en changeant cette eau en sang. Moïse leur donnait donc la plus haute idée possible de la toute-puissance de Jéhova. — *Dedisti illis*, aux Hébreux, dans le désert. — *Insperate*. Ils ne l'espéraient pas et murmuraient de son absence.

9. — *Tuos exaltares*, n'est pas dans le grec, et paraît avoir été emprunté à xviii, 8. La soif a contribué à exalter et à glorifier les Hébreux, en montrant quel puissant protecteur leur venait en aide. — *Necares*, ἐκόλασας, vexasti.

10. — *Tentati sunt*, par l'épreuve de la soif. — *Disciplinam accipientes*, παιδευόμενοι, châtiés avec miséricorde par un Dieu « cujus voluntas non potest sua benignitate privari. » S. Leo, Ep., xi, 3. — *Scierunt*. Le châtement quoique tempéré par la miséricorde, leur

donna l'idée de ce qu'avaient dû souffrir les Egyptiens traités avec rigueur.

11. — *Tanquam Pater*. Prov., iii, 42.

Jam quos peccantes Deus arguit, hos etiam nunc Diligit, et patrio vult emendare flagello.

Anonym. de Provid. vº sæc.

« Si quando aliquid horum (beneficiorum) minuit, benignis correptionibus aver-sionem desiderantem male utentium castigavit : ut miserationes ejus quærent in adversis, cujus justitiam non timuerant in secundis. » De Voc. Omn. Gent., ii, 40. — *Durus*, sévère, mais juste. — *Interrogans condemnasti*. En grec : « condemnans interrogasti. »

12. — *Absentes et præsentés*, mots difficiles à entendre, à cause de leur manque de précision. On a traduit : en l'absence et en la présence des Hébreux, mot à mot : quand les Egyptiens étaient présents aux Hébreux et quand ils étaient absents. Cette explication est fort peu naturelle. Comme il s'agit uniquement dans ce passage du changement des eaux du Nil en sang, on pourrait dire que les Egyptiens en souffraient, absents ou présents, c'est-à-dire, éloignés ou voisins, parce que les canaux de dérivation du Nil, qui portaient l'eau dans l'intérieur, étaient frappés de la même malédiction. Mais il n'est pas absolument nécessaire de restreindre la pensée de l'auteur à ce seul châtement. Le miracle d'Horreb étant postérieur au passage de la mer Rouge, il serait possible aussi d'entendre par *absentes*, les Egyptiens absents de leur patrie,

13. Un double chagrin s'emparait d'eux, et ils gémissaient au souvenir de ce qui était arrivé.

14. Apprenant que ce qui avait fait leur tourment tournait à l'avantage des fugitifs, ils se souvinrent du Seigneur, et admirèrent l'issue des événements.

15. Celui qui, jeté pour être exposé à la mort, avait été l'objet de leurs moqueries, fut à la fin la cause de leur étonnement, pendant leur soif si différente de celle des justes.

13. Duplex enim illos acceperat tædium, et gemitus cum memoria præteritorum.

14. Cum enim audirent per sua tormenta bene secum agi, commemorati sunt Dominum, admirantes in finem exitus.

15. Quem enim in expositione prava projectum deriserunt, in finem eventus mirati sunt, non similiter justis sitientes.

de leur maison, ceux qui furent engloutis dans la mer, et par *présentes*, ceux qui restèrent dans le pays, et même tous les autres, durant la première plaie. — *Similiter* s'applique aux absents et aux présents, et non à la nature des châtiments. — *Torquebantur*, ἐτρώγοντο, verbe qui ne se trouve dans le texte grec de la Bible qu'ici et XIV, 45.

43. — *Illos*, ceux-là seuls qui survécurent au désastre de la mer Rouge. — *Duplex tædium*, λύπη, un double chagrin, à cause des plaies infligées au pays et de la double catastrophe finale. Un certain nombre de commentateurs cherchent la seconde douleur des Egyptiens dans la pensée du bonheur des Hébreux; mais il faut avouer qu'une pareille cause est bien faible à côté des grandes calamités qui avaient terrifié l'Égypte. D'ailleurs, les Egyptiens, ne devaient guère se préoccuper de ce qui se passait dans le désert, et ne pouvaient en être promptement informés. — *Gemitus cum memoria*, στεναγμός μνημῶν τῶν παρελθουσῶν οὐ παρελθόντων, comme lisent d'autres manuscrits : « gemitus memoriarum præteritarum » ou « præteritorium. » Jansenius et Reusch préfèrent l'accentuation μνήμων, que semble avoir adoptée la Vulgate : « gemitus memor præteritorium. »

44. — *Per sua tormenta*, διὰ τῶν ἰδίων κολάσεων, « par leurs propres châtiments », ce qui ne peut se rapporter qu'au sujet de la phrase, aux Egyptiens, et dans le sens passif « apprenant que par les tourments qu'eux-mêmes ils enduraient, les Hébreux étaient bien traités », εὐεργετούμενος. Cela ne signifie pas que la souffrance des Egyptiens fut la cause des bienfaits que le peuple de Dieu recevait dans le désert, à Horeb en particulier; mais 1<sup>o</sup> que les peines infligées aux Egyptiens dans leur pays et à la mer Rouge avaient abouti à la délivrance et au bonheur d'Israël, 2<sup>o</sup> que la même puissance qui faisait le malheur des uns causait le bonheur des autres. — *Secum*, αὐτοῦς, les Hébreux. — *Commemorati sunt*, ἤσθοντο,

« ils sentirent le Seigneur » et dirent comme leurs enchanteurs : « Digitus Dei est hic. » Exod., VIII, 49. « Sciatis hanc iram Dei esse censuram, ut qui beneficiis non intelligitur, vel plagis intelligatur. Deum vel sero quaerite... Deum vel sero cognoscite... Credite illi qui incredulis aeterna supplicia gehennæ ardoribus irrogabit. » S. Cypr., Ad Demetr. XXIII. — *Admirantes*. Ces derniers mots sont tirés du verset qui suit, et manquent dans le grec.

45. — *Quem enim*. En grec : « quem in expositione olim projectum negaverunt deridentes. » Moïse, abandonné au courant du Nil, fut, comme tous ses compatriotes, l'objet du mépris et de la dérision des Egyptiens. La fille de Pharaon, en le sauvant des eaux, ne soupçonna pas que ce frère enfant d'une race persécutée, dût un jour devenir l'instrument de si grands prodiges. En grandissant à la cour, Moïse, à cause de son origine, dut souvent subir personnellement le mépris de ses protecteurs : c'est du moins ce qu'insinue S. Paul : « Majores divitias æstimans thesaurum Ægyptiorum improprium Christi. » Hébr. XI, 26. — *In finem*, ἐπὶ τέλος, ne peut pas être le complément du verbe; il faut donc traduire : « à la fin des événements, *in fine*, ils admirèrent », ils furent étonnés de voir que celui qu'ils avaient méprisé triomphait de toute leur puissance et délivrait son peuple. — *Non similiter*, οὐχ ὁμοίως, c'est-à-dire, tout différemment. « Sitis enim Israelitarum partim non æque dira fuit neque continua atque Ægyptiorum, partim Mosis miraculo finita. quo Deum Israelitis favera elucebat. » Baucrmeister. De plus, la soif des Egyptiens qui dura sept jours, était un châtiment, celle des Hébreux, une épreuve. La comparaison que fait l'auteur entre la soif des deux peuples, ne suppose pas nécessairement que les Egyptiens fussent renseignés sur ce qui se passait au désert; mais ces réflexions sont celles que pouvaient se faire les Israélites

16. Pro cogitationibus autem insensatis iniquitatis illorum, quod quidam errantes colebant mutos serpentes, et bestias supervacuas, immisisti illis multitudinem mutorum animalium in vindictam.

*Infr. 12, 24.*

17. Ut scirent, quia per quæ peccat quis, per hæc et torquetur.

18. Non enim impossibilis erat omnipotens manus tua, quæ creavit orbem terrarum ex materia invisâ,

16. En punition de l'extravagance et de l'impïété qui les égaraient et leur faisaient adorer des serpents muets et des bêtes méprisables, vous envoyâtes contre eux pour vous venger une multitude d'animaux sans parole,

17. Pour leur apprendre que ce qui sert au péché sert aussi au châtement.

18. Et pourtant, il était facile à votre main toute-puissante, qui a fait l'univers avec une matière in-

pendant leur voyage, et plus tard, tous ceux qui connurent ce qui s'était passé de part et d'autre.

16. — *Quod quidam*, probablement pour *quidem* : ἐν οἷς — *Colebant*. « Crocodili et cynocephali et lapides et serpentes a vobis coluntur, et Deus solus in terris aut non colitur aut non est impune quod colitur. » S. Cypr., Ad Demetr. XII. « Atque adeo et Ægyptiis permessa est tam vanæ superstitionis potestas avibus et bestiis consecrandis, et capite dandis, qui aliquem ejusmodi Deum occiderit. » Tertul., Apol., XXIV. — *Mutos, ἀλογα*, sans raison. Ὅτι λογικοὶ τὰ ἄλογα προσκυνοῦσι. Philo, De Vit. Contempl. 4. La religion des Egyptiens, d'abord spiritualiste, n'avait pas tardé à tomber dans le plus grossier fétichisme, surtout parmi le peuple qui substituait facilement l'emblème à l'idée, la statue et l'animal lui-même à la divinité qu'ils représentaient. C'est ainsi qu'à Sais, *Ra* avait un temple où l'on voyait le dieu avec une tête d'épervier ; à Memphis, la déesse *Patch*, avait une tête de lionne ou de chatte ; *Apis*, était figuré par un bœuf ; *Thoth*, avait pour symbole l'ibis et le cynocéphale ; *Bes*, avait une tête de taureau ; enfin, les crocodiles, les boucs et tous les animaux qui passaient pour représenter les Dieux, recevaient les adorations. Il y avait bien des initiés, qui peut-être maintenaient leurs croyances à un niveau moins dégradant ; mais le culte grossier du peuple n'était que la conséquence nécessaire des doctrines sacerdotales sur l'émanation éternelle de la matière enfantée par Dieu et sur la métempsychose. Au temps de Moïse, ces conclusions idolâtriques avaient déjà été tirées, et le veau d'or qu'Aaron fit au désert n'était que la reproduction du bœuf *Apis* adoré en Egypte. — *Multitudinem animalium*, non pas des animaux comme ceux qui paraissent si respectables aux Egyptiens, mais une foule de petits êtres et d'insectes méprisables.

17. -- Les Egyptiens commettaient un péché national en adorant publiquement des créatures sans raison ; il fallait donc un châtement temporel qui atteignit la nation elle-même. « *Ista accidunt... quod a vobis non colatur Deus... Delictis et meritis vestris irrogantur, a quibus Deus omnino nec quaeritur, nec timetur, nec relictis vanis superstitionibus religio vera cognoscitur.* » S. Cypr., Ad Demetr., v. Ce verset nous révèle une des lois qui président à la justice de Dieu. « Dieu est juste, et c'est une des lois de sa justice, publiée dans le livre de la Sagesse et justifiée par toute sa conduite sur les impies, que, quiconque pèche contre lui, soit puni par les choses qui l'ont fait pécher. Il a fait la créature raisonnable de telle sorte que se cherchant elle-même, elle serait elle-même sa peine et trouverait son supplice où elle a trouvé la cause de son erreur. L'homme donc, étant devenu pécheur en se cherchant soi-même, est devenu malheureux en se trouvant. » Boss., De la Concup., XI ; Gen., IX, 6 ; Is., XXXIII, 4 ; Habac., II, 8 ; Matt., XXVI, 52.

Ce qui fit leur bonheur deviendra leur torture,  
Et Dieu de sa justice apaisant le murmure,  
Livra ces méchants au pouvoir infernal.

J. B. Rouss. Od. sacr. t. 3.

Ici, en particulier, l'auteur ne veut pas dire que les *mêmes* animaux qui ont servi au péché serviront à la punition, mais seulement, d'une manière générale, que le peuple qui a adoré des animaux sera châtié au moyen des animaux.

18. — *Non impossibilis erat, οὐκ ἠτόρει*, n'était pas incapable, hors d'état, impuissante. — *Ex materia invisâ, ἐξ ἀμόρφου ὕλης*, la matière informe. Le mot ὕλη ne peut évidemment être entendu ici dans le sens de Platon, qui croyait la matière coéternelle à Dieu : δύο τῶν πάντων ἀπέφηνεν ἀρχάς, θεὸν καὶ ὕλην. Diog. Laert. III, 41. Cette idée, partagée par Philon et les néo-platoniciens, est étrangère

forme, d'envoyer contre eux une multitude d'ours, ou de lions féroces,

19. Ou des bêtes d'une espèce nouvelle et inconnue, pleines de fureur, respirant une vapeur enflammée, répandant une infecte fumée, ou lançant par leurs yeux d'horribles éclairs,

20. Capables enfin non-seulement de donner la mort par des blessures, mais de foudroyer de peur par leur seul aspect.

21. Et sans cela même, ils pouvaient périr par un simple souffle,

immittere illis multitudinem ursorum, aut audaces leones,

*Levit. 26, 22; Infr. 16, 1; Jerem. 8, 17.*

19. Aut novi generis ira plenas ignotas bestias, aut vaporem ignium spirantes, aut fumi odorem profertentes, aut horrendas ab oculis scintillas emittentes :

20. Quarum non solum læsura poterat illos exterminare, sed et aspectus per timorem occidere.

21. Sed et sine his uno spiritu poterant occidi persecutionem passi

à l'auteur de la Sagesse, et il n'y a point de contradiction entre l'enseignement de ce dernier et la doctrine biblique sur la création du monde *ex nihilo*. Ainsi le croient, dit Grimm, non seulement les interprètes et les théologiens catholiques, mais aussi les anciens protestants et beaucoup de modernes, entre autres Stier, Hengstenberg, Hofmann, etc. Cette *ἡ πρώτη ἀμορροσ* n'est pas autre chose que la traduction, en langage platonicien, du *tohou vabohou* de l'hébreu, et du *γῆ ἀόρατος καὶ ἀκασκεύαστος* des Septante. « Prima materia facta est confusa, et informis, unde omnia fierent, quæ distincta, atque formata sunt... Deus rectissime creditur omnia de nihilo fecisse, quia, etiamsi omnia formata de ista materia facta sunt, hæc ipsa materia tamen de omnino nihilo facta est. » S. Aug. De Gen. 1, 5. Le saint Docteur enseigne tantôt que Dieu a fait en même temps et la matière et sa forme, son organisation, De Gen. ad litt., 1, 5; tantôt qu'il y a un intervalle chronologique entre la création de la matière informe et la constitution des différents êtres que Dieu en tire. Cette seconde opinion est beaucoup plus en harmonie avec le récit de la Genèse et les inductions légitimes des sciences naturelles; c'est celle qu'embrasse S. Grégoire de Nyse dans son Hexaméron, où il dit que *in principio*, Dieu créa, non pas les êtres eux-mêmes, mais πάντων τῶν ὄντων τὰς ἀμορράς, καὶ τὰς αἰτίας, καὶ τὰς δυνάμεις. — *Mundum*, le monde organisé, avec son ordre et son harmonie, par opposition à la matière sans ordre et sans forme. Le verbe *creare* doit donc être pris dans le sens du grec κτίσασθαι, qui n'implique pas ordinairement l'idée de création, mais celle d'arrangement, d'établissement. Aussi les Septante ne rendent-ils pas le *bara* de la Genèse par ἔκτισε, mais par ἐποίησε. — *Multitudinem ur-*

*sorum*. Dieu aurait pu, s'il eut voulu, tirer de la matière informe une foule de grands animaux, à la place de la multitude de petits êtres qu'il déchaina sur l'Égypte. Philon se demande aussi pourquoi Dieu n'envoya pas contre les Egyptiens des ours, des lions, des panthères et ces bêtes féroces de toute espèce qui sont affamées de chair humaine, et il répond que Dieu voulait seulement avertir les hommes, et non les exterminer. De Vit. Moys., 1, 49.

19. — *Novi generis*, νεοκτίστους, nouvellement créés, créés exprès par Dieu. — *Ignium*, πυρπνύον, igneum, ignivomum.

Volvit sub naribus ignem.

Virg. Georg. III, 85.

*Fumi odorem*.

Vulcanom naribus efflant

Eripedes tauri, tactaque vaporibus herbæ

Ardent.

Ov., Metam. VII, 404.

*Scintillas emittentes*, ἀστράπτοντας, fulgurantes scintillas, « lançant des étincelles comme des éclairs. » Les traits de ce tableau sont empruntés à la description que Job fait du Leviathan. xli, 10-12.

20. — *Per timorem occidere*. C'était le pouvoir que les Egyptiens attribuaient spécialement à la céraste, qu'on retrouve gravée sur leurs monuments, et au basilic, animal fabuleux dont le regard foudroyait ceux qui ne l'avaient pas aperçu les premiers.

21. — *Uno spiritu*, non pas par un vent violent, car alors, observe Grimm, le châtiment n'eût rien eu que d'ordinaire, mais par un souffle surnaturel, une action particulière de la puissance divine. « Vidi eos... flante Deo perisse, et spiritu iræ ejus esse consumptos. » Job. iv, 9. — *Persecutionem passi ab ipsis factis suis*, ὑπὸ τῆς δικῆς διωχθέντες, « oursuivis par la justice de Dieu », par le

ab ipsis factis suis, et dispersi per spiritum virtutis tuæ : sed omnia in mensura, et numero, et pondere disposuisti.

22. Multum enim valere, tibi soli supererat semper, et virtuti brachii tui quis resistet?

23. Quoniam tanquam momentum stateræ, sic est ante te orbis terrarum, et tanquam gutta roris antelucani quæ descendit in terram.

24. Sed misereris omnium, quia

des suites de leurs propres crimes, et être dispersés par le souffle de votre puissance : mais vous avez tout réglé avec mesure, avec nombre et avec poids.

22. Car la souveraine puissance ne demeure absolument qu'en votre main, et qui donc résistera à la force de votre bras?

23. Le monde est devant vous comme le grain qui fait pencher la balance, et comme la goutte de rosée qui tombe sur la terre avant l'aurore.

24. Mais, parce que vous êtes

jugement divin qui a pour motif leurs iniquités. Is., xli, 16. — *Omnia in mensura*, Job, xxviii, 25; Is., xl, 42, et dans le IV<sup>e</sup> livre apocryphe d'Esdras : « In statera ponderavit sæculum, et mensura mensuravit tempora, et numero numeravit tempora. » iv, 36, 37. « *Ducta similitudine a venditionibus, in quibus omnia traduntur certa mensura, certo pondere.* » Boss. « Le prophète emploie ici les expressions de poids, nombre et mesure, parce qu'il n'y a rien sur quoi l'exactitude puisse être portée plus loin, et sur quoi il puisse y avoir moins de contestation. » Duguet. Dieu a puni les Egyptiens avec mesure et non suivant l'étendue de sa puissance et la rigueur de sa justice. Mais il ne faut pas restreindre à ce seul cas la pensée du verset; c'est une formule générale s'appliquant à toutes les œuvres de Dieu, et l'auteur la rappelle ici à l'occasion d'un cas particulier. On a cherché la signification propre de chacun des termes employés : « *Mensura omni rei modum præfigit, et numerus omni rei speciem præbet, et pondus omnem rem ad quietem et stabilitatem trahit.* » S. Aug. De Gen. ad litt., iv, 3. S. Thomas, expliquant que « *Trinitatis vestigium in creaturis apparet* », dit que « *mensura refertur ad substantiam rei limitatam suis principiis, numerus ad speciem, pondus ad ordinem.* » 4, xlv, 7. Pour S. Bernard, « *pondus in dignitate rei consideratur... Mensura vero in loco et tempore... In numero facta sunt omnia vel secundum partium compositionem, ut sunt corporea; vel secundum varietatem et mutabilitatem, ut sunt incorporea. Solus Deus est in quem nec pondus, nec mensura cadit, nec numerus.* » Serm. LI, int. parvos. De cette diversité d'interprétations, nous pouvons conclure qu'il ne faut voir sous ces trois mots que l'expression multiple de la sagesse que Dieu a dé-

ployée dans la constitution et le gouvernement de l'univers « Dieu a fait tout avec mesure, avec nombre et avec poids. Rien n'ex-cède, rien ne manque, à regarder le total, rien n'est plus grand ni plus petit qu'il ne faut; ce qui semble défectueux d'un côté sert à un autre ordre supérieur et plus caché que Dieu sait. Tout est répandu à pleines mains, néanmoins tout est fait et donné par compte... Ce qui emporterait d'un côté a son contre-poids de l'autre, la balance est juste, et l'équilibre parfait. » Bossuet, Polit., vii, 6, 6. On peut rapprocher de ces expressions de la sagesse le *mane, thecel, phares* de Daniel, v, 25.

22. — *Tibi soli, πάρεστί σοι πάντοτε. Soli* n'est donc pas dans le grec, et *supererat* serait plus exactement rendu par « *superat* » ou « *suberat* » que portent beaucoup de manuscrits. — *Virtuti.* « *Quis fortitudinis ejus robori resistet? Quando vult, et quomodo vult, omnia fecit; neque quidquam ab eo semel decretum præteribit. Omnia coram ipso sunt, nihilque consilium ejus latuit.* » S. Clem. Rom. I Cor., 27.

23. — *Momentum stateræ, ῥοπή ἐν πλατύγων.* Le mot ῥοπή signifie à la fois et l'inclinaison des plateaux de la balance et le poids qui la détermine. Isaïe emploie la même image, xl, 15 : *שֶׁחַק מוֹאֲזִים, shachak moazim*, que les LXX rendent par ῥοπή ζυγῶν. Quoi de plus insignifiant que le poids qui sert à faire pencher les plateaux d'une balance bien suspendue? Tel est l'univers aux yeux de Dieu. II Mach., viii, 48. — *Orbis*, précédé en grec du qualificatif ὅλος, tout entier. — *Antelucani.* La goutte de rosée qui tombe avant le jour, et que les premiers rayons du soleil feront évaporer. Os., vi, 4.

24. — *Misereris omnium, πάντας,* tous les hommes, même ceux qui sont sous le coup de l'irréremédiable damnation, « *quod etiam in*

tout-puissant, vous êtes miséricordieux pour tous les hommes, et vous détournez les yeux de leurs péchés afin qu'ils fassent pénitence.

25. Vous aimez tout ce qui existe, et vous ne haïssez rien de ce que vous avez fait, car ce que vous n'auriez pas aimé, vous ne l'auriez point fait.

26. Et quel être pourrait subsister, si vous ne le vouliez? Qui pourrait être conservé, si vous ne l'aviez appelé à la vie?

27. Mais vous pardonnez à tous,

omnia potes, et lissimulas peccata hominum propter pœnitentiam.

25. Diligis enim omnia quæ sunt et nihil odisti eorum quæ fecisti : nec enim odiens aliquid constituisti, aut fecisti.

26. Quomodo autem posset aliquid permanere, nisi tu voluisses? aut quod a te vocatum non esset, conservaretur?

27. Parcis autem omnibus : quo-

eis misericordia locum habet, in quantum citra condignum puniuntur. » S. Thom., Supp. xcix, 2. Philon dit que toutes choses « sont à l'ancre » dans la miséricorde de Dieu : ἐν γὰρ τῷ τοῦ Θεοῦ ἐλέῳ τὰ πάντα ὀρμεῖ. De Sacrif. Ab. et Cain. Cf. Ps. cxliv, 9. — *Quia omnia potes*. La puissance de Dieu nous est ainsi donnée par le Saint Esprit comme la raison de sa miséricorde. La remise du péché et de la peine qui lui est due est, en effet, une œuvre exclusivement divine : « Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus? » Luc. v, 48. L'exercice de la miséricorde est même l'expression la plus complète de la toute-puissance de Dieu : « In quolibet opere Dei apparet misericordia quantum ad primam radicem ejus... Dei omnipotentia ostenditur maxime in parcendo et miserendo, quia per hoc ostenditur Deum habere summam potestatem, quod libere peccata dimittit... Vel quia parcendo hominibus et miserendo perducit eos ad participationem infiniti boni, qui est ultimus effectus divinæ virtutis. Vel quia (ut supra dictum est) effectus divinæ misericordiæ est fundamentum omnium divinorum operum. » S. Thom. I, cxxi, 4 ; xxv, 3. — *Dis-simulas, παρορᾷς*. Ce verbe signifie : ne pas faire attention, ne pas voir. Dieu détourne les yeux du péché, c'est-à-dire suspend l'effet de sa justice. — *Propter pœnitentiam, εἰς μετάνοιαν* ; la pénitence est donc le but auquel Dieu veut nous faire arriver par sa longanimité.

Quum testaretur se parcere malle reversis  
Tempore dilato Dominus.

Cl. Mar. Victor, in Gen II.

« Ignoras quoniam benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit? » Rom., II, 4 ; II Pet., III, 9.

25. — *Diligis*. « Nam omnia existentia, in quantum sunt, bona sunt. » S. Thom., I, xx, 2. C'est ce que Dieu aime à constater lui-même après chacun de ses actes créateurs. « Deus fecit hæc omnia, bonus bona. Majus quidem

et summum bonum, minora fecit bona; sed tamen et creans et creata, bona sunt omnia. » S. Aug., Confess. vii, 5. Mais c'est l'homme qui, dans la création visible, est l'objet privilégié de l'amour divin. « Sic illa communis Dei est intelligenda dilectio, ut uniuscujusque statui et conditioni consentanea sit. Prout enim creata quæque res est, ita diligitur... Homines igitur et eorum animas ut amare dicatur, non est satis, ut eas communi cum reliquis cura providentiaque dignetur... Sed singulare nescio quid indicatur, ac proprium, cum ad illos accommodatur Dei ista dilectio, quod ad sempiternam felicitatem attingere debet ». Petav., De Deo, x, 3, 6. — *Odiens, hébraïsme pour « non amans »*. Les créatures, par le fait même de leur contingence, sont toutes imparfaites; mais tout l'être positif qu'elles ont reçu est une participation à la bonté divine, et l'image de quelqu'une des perfections du Créateur : aussi Dieu ne peut-il qu'aimer ce qu'il a créé.

26. — *Permanere, ἔμεινεν*. — *Nisi voluisses* : paroles qui prouvent la liberté complète de Dieu dans l'acte de la création. Cf. Petav., De Mund. Opif., v, 3, 4. — *Vocatum, κληθέν*, sous-ent., εἰς τὸ εἶναι. « Vocat ea quæ non sunt, tanquam ea quæ sunt. » Rom., v, 17. En hébreu, קָרָא, kara, a aussi le double sens de « clamavit » et « existeré jussit. » Is., xli, 4. Les paroles de Dieu font ce qu'elles disent. — *Conservaretur*. « Non enim fecit, et deserit, non enim curavit facere, et non curat custodire » S. Aug., De Verb. Apost. xi.

27. — *Tua sunt*. Raison qui revient à celle qu'indique le 24. Dieu pardonne à cause de sa toute-puissance, et à cause de son souverain domaine sur les créatures, en sorte qu'il peut les traiter comme il lui plaît. — *Domine, qui amas animas, δεσποτα φιλέψυχε*, littéralement « ami de la vie », comme dans S. Jean, xii, 25 : ὁ φιλῶν τὴν ψυχὴν αὐτοῦ. Grimm explique cette expression par celle

niam tua sunt, Domine, qui amas animas.

parce que tout est à vous, ô Seigneur, qui aimez les âmes.

## CHAPITRE XII

**Bonté et miséricorde de Dieu** (vv. 4-2). — Abominations auxquelles se livraient les Chananéens (vv. 3-7). — Longanimité de Dieu à leur égard (vv. 13-14). — Puissance et justice du Seigneur dans le châtement des coupables (vv. 12-17). — Sa patience, son indulgence pour ses ennemis, et à plus forte raison pour son peuple (vv. 18-22). — Les Egyptiens avaient déjà été traités par Dieu avec autant de patience que les Chananéens (vv. 23-27).

1. O quam bonus et suavis est, Domine, spiritus tuus in omnibus!

2. Ideoque eos, qui exerrant, par-tibus corripis : et de quibus peccant, admones et alloqueris : ut relicta malitia, credant in te, Domine.

1. Seigneur, que de bonté et de douceur dans votre Esprit qui est en toutes choses!

2. C'est pourquoi vous ne châtiez que par degrés ceux qui s'égarèrent, et quand ils péchent, vous les en avertissez et vous les exhortez à quitter leur malice, et à croire en vous, Seigneur.

qui se trouve 1, 43 : « nec lætatur in perditione vivorum. » Comme Dieu aime les êtres en proportion de leur perfection, au-dessus de la vie naturelle de l'homme, il aime la vie spirituelle de l'âme, et par-dessus tout la vie surnaturelle de ses enfants, par conséquent les âmes, « ut vitam habeant, et abundantiam habeant. » Joan., x, 10. De là, toute l'économie de l'incarnation et de la grâce. « Ibi enim gravior amor est, ubi non æstuat indigentiae siccitate, sed ubertate beneficentiae profluit. Ille namque amor ex miseria est, iste ex misericordia. Jam vero si etiam se amari posse a superiore desperabat inferior, ineffabiliter commovebitur in amorem, si ultro ille fuerit dignatus ostendere, quantum diligat eum, qui nequaquam sibi tantum bonum promittere auderet. Quid autem superius Deo judicante, et quid desperatius homine peccante, qui se tanto magis tuendum et subjugandum superbis potestatibus addixerat, quæ beatificare non possunt, quanto magis desperaverat posse sui curam geri ab ea potestate, quæ non malitia sublimis esse vult, sed bonitate sublimis est. » S. Aug., De Cath. Rud. iv. « Ce qui doit nous étonner, ce n'est point qu'il pousse aussi loin son amour, mais simplement qu'il ait de l'amour pour nous. Si nous considérons ce qu'il est et ce que nous sommes, nous trouverons-nous un seul droit à son amour, sinon la profondeur de notre misère?... Nous n'avons d'autres droits auprès de lui que ceux

que lui-même, dans sa miséricorde, a daigné nous donner. » Faber, Tout p. Jés. 1, 4.

b. Les Chananéens. vv. 1-18.

CHAP. XII. — 1. — *O quam bonus*. En grec : « car votre Esprit incorruptible est en tout. » Syr. Arm. et Vulg. ont lu ἀγαθόν au lieu de ἀφθαρτόν; de plus, la Vulgate ajoute *suavis* et donne au verset la forme interjective. En grec, ce verset est la conclusion du chapitre précédent. L'Esprit d'incorruptibilité et d'immortalité est dans tous les êtres; c'est pourquoi ils vivent tous d'une vie plus ou moins parfaite, selon leur nature. Cet esprit n'est point l'âme du monde, au sens des stoïciens, c'est l'Esprit de Dieu, principe de toute vie, mais distinct des êtres qu'il fait vivre. Ps. ciii, 29, 30; Job, xxxiv, 14. « Est cogitatio-num et consiliorum mentis scrutator, cujus Spiritus est in nobis; et quum voluerit, auferet eum. » S. Clem. Rom., I Cor., 21; Gen., vi, 3.

2. — *Qui exerrant*. Grec : « ceux qui tombent », qui commettent des fautes. — *Partibus*, κατ' ἄλιγον, peu à peu, par degrés. — *Admones et alloqueris*. Le Seigneur, avant de sévir, prend tous les moyens pour ramener le pécheur à une meilleure vie.

Attraitis, frayeur, remords, secret langage,  
Qu'ai-je oublié dans mon amour constant?  
Ai-je pour toi dû faire davantage? L. Racine.

— *Credant*, non pas d'une foi pure et simple,

3. Vous aviez en horreur ces anciens habitants de votre terre sainte,

4. A cause des œuvres détestables qu'ils faisaient par des maléfices et des sacrifices impies,

5. Tuant sans pitié leurs propres enfants, dévorant des entrailles humaines, et buvant le sang au mépris de votre solennelle défense;

6. A la fois parents et homicides d'âmes sans défense; vous avez voulu les détruire par les mains de nos pères,

3. Illos enim antiquos inhabitatores terræ sanctæ tuæ, quos exhorruisti,

Deut. 9, 3; 12, 29; 18, 12.

4. Quoniam odibilia opera tibi faciebant per medicamina, et sacrificia injusta.

5. Et filiorum suorum necatores sine misericordia, et comestores viscerum hominum, et devoratores sanguinis a medio sacramento tuo.

6. Et auctores parentes animarum inauxiliatarum, perdere voluisti per manus parentum nostrorum.

comme celle dont voulaient se contenter les protestants pour la rémission des péchés, mais d'une foi accompagnée de l'amendement de la vie, *relicta malitia*, et de la pénitence, xi, 24.

3. — *Inhabitatores*, les Chananéens. — *Exhorruisti, misēgas*, à cause des crimes qui vont être énumérés.

4. — *Medicamina, ἔργα φαρμακεία*, les pratiques de sorcellerie, contre lesquelles le Seigneur fit prémunir son peuple. Deut., xviii, 5-14. — *Sacrificia injusta, τελετὰς ἀνοσίους*, des cérémonies non saintes.

5. — *Filiorum necatores*. Les Chananéens offraient leurs propres enfants en sacrifice à *Baal Moloch*, le dieu destructeur. Aux fêtes de l'idole, on allumait de grands brasiers où les mères jetaient leurs enfants, pendant que résonnaient les instruments pour empêcher d'entendre les cris des victimes. Ces sacrifices odieux se répandirent dans toutes les colonies phéniciennes, à Carthage en particulier. La loi de Moïse défendait de les imiter, sous peine de mort, Levit., xx, 2; mais la défense fut assez souvent transgressée, IV Reg., xxiii, 10; Ps., cv, 37, 38; Is., lvii, 5; Jér., vii, 31; xix, 5; Ezéch., xvi, 20, xxiii, 37. On peut voir par ces citations que ce rite odieux, inspiré par celui qui est homicide dès le commencement, trouvait encore des adeptes parmi le peuple de Dieu, malgré la profonde horreur qu'il devait inspirer. — *Comestores*. En grec : « détestant le festin que les mangeurs d'entrailles font avec des chairs humaines et du sang. » L'usage était que, dans les sacrifices, on mangeât une partie de la victime immolée; c'est ce que devait faire, parfois au moins, les Chananéens dans leurs horribles cérémonies. — Les paroles qui suivent présentent la plus grande difficulté d'interprétation : ἐκ μέσου μυσταθείας σου. Grimm

cite jusqu'à huit explications diverses de ces paroles; l'embaras provient de ce que le mot *μυσταθεία* n'existe pas en grec. La Vulgate l'a traduit comme un composé de *μύστας* et de *θεία*, « initiation sacrée », et plusieurs manuscrits ont adopté cette interprétation, entre autres l'alexandrin et l'édition de Complut. Reusch conclut ainsi, après discussion de différentes variantes : « Mihi quidem etiam nunc, quod Grimm in commentario suo proposuerat ἐκ μυστῶν μύστας θείας, id est, *initiatos abominandis mysteriis*, cæteris conjecturis præferendum esse videtur, quanquam vocabulum ἐκ μυστῶν θείας alias non inveniatur. » C'est à peu près la leçon que propose Jansénius : ἐκ μυστῶν μύστας θείας μου, « sacerdotes exsecrandi cultus. » Dans la Vulgate, au lieu de *a medio*, quelques textes lisent *in medio*, qui est un peu plus clair. — *Sacramentum*, est entendu soit du culte divin, soit de la terre sainte. Bossuet explique la leçon *a medio* : quæ maxime abhorret a mediis sacris tuis.

6. — *Auctores, ἀθένητας*. Le mot grec signifie « qui tue de sa propre main », et, par extension « celui qui agit personnellement, l'auteur. » C'est le premier sens qui convient ici, et il faut le sous-entendre dans la Vulgate. Lactance ne peut contenir son indignation en décrivant le culte barbare que les Carthaginois, fils des Chananéens, rendaient à Moloch, sous le nom de Saturne. « Non invenio tam barbaros, tam immanes fuisse homines, ut parricidium suum... sacrificium vocarent, quum teneras atque innocentes animas, quæ maxime est ætas parentibus dulcior, sine ullo respectu pietatis extinguerent, immanitatemque omnium bestiarum, quæ tamen fœtus suos amant, feritate superarent. » Inst., I, 24, 10. — *Inauxiliatarum*, sans défense, auxquelles personne ne portait secours, puisque, au contraire, on se faisait

7. Ut dignam perciperent peregrinationem puerorum Dei, quæ tibi omnium carior est terra.

8. Sed et his tanquam hominibus pepercisti, et misisti antecessores exercitus tui vespas, ut illos paulatim exterminarent.

9. Non qua impotens eras in bello subjicere impios justis, aut bestiis sævis, aut verbo duro simul exterminare :

10. Sed partibus judicans dabas locum pœnitentiæ, non ignorans, quoniam nequam est natio eorum, et naturalis malitia ipsorum, et quoniam non poterat mutari cogitatio illorum in perpetuum.

Exod. 23, 30; Deut. 7, 22.

7. Afin que cette terre, qui vous est chère entre toutes, accueillit à son arrivée la nation sainte des enfants de Dieu.

8. Mais, comme ils étaient hommes, vous avez usé de clémence à leur égard, et vous avez envoyé des guêpes comme avant-coureurs de votre armée, afin de ne les exterminer que peu à peu.

9. Il ne vous était pas difficile de soumettre par la guerre les impies aux justes, ou de les faire périr tout d'un coup par les bêtes féroces, ou par une seule parole de colère ;

10. Mais en exerçant vos jugements par degrés, vous leur donniez le temps de faire pénitence, tout en n'ignorant pas que c'était une race perverse, que la méchanceté était dans leur nature, et que jamais leurs sentiments ne pourraient changer.

un devoir de religion d'assister sans marque de douleur à leur supplice. — *Per manus parentum*. Exod., xxiii, 23, 33; Num., xxxiii, 51-56.

7. — *Perciperent*. « Perciperet » serait plus juste, car le verbe grec est au singulier, et a pour sujet la terre. — *Dignam*, au point de vue moral et religieux. — *Peregrinationem*, ἀποικίαν, colonie, immigration. — *Cerior*, τιμιωτάτη, honorée de Dieu, par ses apparitions aux patriarches, et par les manifestations futures de sa puissance et de sa bonté, surtout aux temps messianiques.

8. — *Tanquam hominibus*, « quoniam ipse cognovit figmentum nostrum. » Ps. cii, 14. L'Esprit de Dieu a été appelé plus haut, ριάνθρωπον, vii, 23. — *Vespas*, σφήκας. Dieu avait promis d'envoyer contre les Chananéens et les ennemis du peuple hébreu, צרעה, *tsirrah*, Exod., xxiii, 28; Deut., vii, 20. Ces crabrons, frêlons ou guêpes sont appelés σφικιά par les LXX. Ces animaux devaient par leurs piqûres envenimées faire souffrir et même périr ceux qu'ils atteignaient. Le Seigneur réalisait sa menace, Jos., xxiv, 12. — *Paulatim*. « Paulatim expellam eos de conspectu tuo. » Exod., xxiii, 30. De cette sorte, les Chananéens eurent le temps de fuir et d'aller fonder au loin de florissantes colonies; Cf. Préf. du Liv. de Josué; et surtout, comme marque le v. 40, ils eurent tout le loisir de

faire pénitence, et de prévenir par le repentir, s'ils l'eussent voulu, le châtement qui les menaçait.

9. — *In bello*, ἐν παρατάξει, dans la bataille rangée. — *Bestiis*, xi, 18. — *Verbo*, un simple ordre de Dieu. — *Simul*, ὅψ' ἐν, en un moment tout d'un coup, opposé à *paulatim*.

10. — *Partibus*. En grec, « peu à peu », comme au v. 8. — *Locum pœnitentiæ*. « Recurramus ad omnes mundi ætates, et discamus quod in omni generatione, volentibus ad ipsum converti, Dominus pœnitentiæ locum concesserit. » S. Clem. Rom., I Cor., 7. — *Natio*, γένεσις, leur origine. — *Malitia naturalis*, ἐμφυτος. La malédiction qui avait frappé la race de Chanaan n'était qu'une aggravation de celle qui avait atteint tous les hommes depuis la faute originelle, mais elle ne viciait pas irrémédiablement la nature du peuple maudit, selon l'idée des Manichéens et des protestants; elle inclinait davantage encore la nature vers le mal, mais laissait la possibilité de la pénitence et du retour à une meilleure vie. — *Non poterat mutari*, ce qu'il faut entendre non d'une impossibilité absolue et métaphysique, autrement Dieu ne laisserait pas le temps de la pénitence, mais d'une grande difficulté morale, que Dieu connaissait dans sa prescience, tout en ménageant aux impies des moyens indispensables de salut. Le bien, en effet, restait possible aux Cha-

11. C'était en effet une race maudite dès l'origine, et aucune crainte ne vous portait à traiter leurs crimes avec indulgence.

12. Qui en effet pourrait vous dire : qu'avez-vous fait ? Qui peut s'élever contre votre jugement ? Qui peut venir en votre présence pour défendre les impies ? Qui peut vous reprocher de faire périr des nations que vous avez faites ?

13. Car il n'y a point, en dehors de vous, d'autre Dieu qui prenne soin de toutes choses, et à qui vous dussiez montrer que vous n'avez porté aucun jugement injuste.

14. Il n'y a ni roi, ni prince qui puisse vous demander compte de ceux que vous avez fait périr.

15. Mais comme vous êtes juste, vous réglez tout avec justice, et si

11. Semen enim erat maledictum ab initio : nec timens aliquem, veniam dabas peccatis illorum.

12. Quis enim dicet tibi : Quid fecisti ? aut quis stabit contra iudicium tuum ? aut quis in conspectu tuo veniet vindex iniquorum hominum ? aut quis tibi imputabit, si perierint nationes quas tu fecisti ?

13. Non enim est alius Deus quam tu, cui cura est de omnibus, ut ostendas quoniam non injuste iudicas iudicium.

*I Pet. 5, 7.*

14. Neque rex neque tyrannus in conspectu tuo inquirent de his quos perdidisti.

15. Cum ergo sis justus, juste omnia disponis ; ipsum quoque, qui

nanéens sous le coup de la malédiction, comme le mal l'était aux Juifs malgré leur vocation sainte et les grâces nombreuses qui y étaient attachées, et c'est ce mal que S. Paul leur reproche d'avoir accompli, Rom., IX, 32, x, 3.

11. — *Maledictum.* Gen., ix, 25. La malédiction de Noé a un caractère politique ; elle asservit la race de Cham à celle de ses deux frères. Mais la Sagesse lui suppose aussi avec raison un effet moral ; l'asservissement politique et la dégradation morale sont deux choses connexes, dont l'histoire des Chamites, en particulier, offre un exemple irrécusable. — *Nec timens.* Aucune puissance humaine ne peut tenir contre Dieu, Prov., xxi, 30, et si quelqu'un tremble, c'est le tyran impuissant en face de ceux qu'il croit effrayer lui-même :

Qui sceptro duro sævus imperium regit,  
Timet timentes, metus in auctorem redit  
Senec., *Æd.* 705

— *Veniam dabas.* Dieu leur accordait un pardon relatif, le temps du repentir et la possibilité de la pénitence, parce qu'il le voulait bien ; aucune pression étrangère n'aurait donc pu obliger le Seigneur à faire davantage et à épargner complètement les Chananéens.

12. — *Quid fecisti.* xi, 21 ; Is., xlv, 9 ; Job, ix, 12 ; Dan., iv, 32 ; Rom., ix, 20. — *Quis in conspectu tuo.* Ce membre de phrase et le suivant sont intervertis dans le grec. — *Quis tu fecisti.* C'est la raison fondamentale du souverain domaine de Dieu sur toutes les

nations de la terre, et alors même que tout autre motif ferait défaut pour expliquer l'extermination des Chananéens, cette raison seule suffirait. Job, xviii, 6.

13. — *Alius* manque en grec. — *Cui cura est de omnibus* se rapporte à *Deus* et non à *tu*.

Hee igitur vis sola potest moderamina rerum  
Dividere, et placidis eadem persistere curis :  
Quam non effugiant cita, nec remorantia tardent ;  
Quæ nunquam ignara, nunquam longinqua, nec ullis  
Translata accedens regionibus, absit ab ullis.

Anonym. de Provid.

*Non injuste iudicas.* Le sort des Chananéens en est une preuve, puisque, vis-à-vis d'eux, la miséricorde a précédé la justice.

14. — *In conspectu tuo inquirent.* Grec : « ne pourra te regarder en face. » — *Perdidisti.* Au lieu de ἀπόλεσας, on lit dans le manuscrit alexandrin et dans plusieurs autres ἐκόλασας.

15. — *Iuste omnia disponis.* La justice est un des attributs de Dieu, et comme telle, elle a part à toutes les opérations divines. — *Condemnare.* On trouve dans bon nombre de manuscrits la leçon : « ipsam qui non debet puniri condemnas et exterum æstimas a tua virtute. » Pour éluder la difficulté que présente le texte ainsi écrit, S. Augustin suppose la négation du premier membre : « ipsum qui debet puniri ». S. Grégoire, Mor., III, 2, l'applique au Messie condamné sans raison. D'autres cherchent différentes explications, naturellement forcées et arbitraires, pour rendre compte d'un texte aussi embar-

non debet puniri, condemnare, exterum æstimas a tua virtute.

16. Virtus enim tua justitiæ initium est : et ob hoc quod omnium Dominus es, omnibus te parcere facis.

17. Virtutem enim ostendis tu, qui non crederis esse in virtute consummatus, et horum, qui te nesciunt, audaciam traducis.

18. Tu autem, dominator virtutis, cum tranquillitate iudicas, et cum magna reverentia disponis nos;

quelqu'un ne mérite point de châtiement, vous jugez contraire à votre puissance de le condamner.

16. Votre puissance est le principe même de la justice, et c'est parce que vous êtes le Seigneur de tous que vous êtes indulgent envers tous.

17. Mais vous déployez votre force quand on met en doute la souveraineté de votre puissance, et vous réprimez l'audace de ceux qui vous méconnaissent.

18. Maître de votre force, vous jugez avec calme et vous nous traitez avec une extrême réserve, ayant

rassant. Calvin le saisit au passage à l'appui de son dogme de la réprobation avant toute prévision du péché. Institut., III, 24. Mais cette leçon est évidemment fautive; elle a contre elle tous les textes grecs et la Vulgate, et est tout à fait inconciliable avec le contexte, qui parle de la justice de Dieu et exclut l'arbitraire et l'injuste de ses décisions. Le vrai texte affirme formellement que Dieu ne punit personne qui ne le mérite; la réprobation ne peut donc être voulue de Dieu que *post prævisa demerita*.

16. — *Justitiæ initium est*. La puissance divine est le principe et le commencement, ἀρχή, de la justice, 1<sup>o</sup> parce que cette puissance, si grande qu'elle soit dans son exercice, ne saurait léser la justice la plus délicate; 2<sup>o</sup> parce que Dieu n'étant accessible à aucune influence étrangère, tire toujours de lui-même les motifs déterminants de son action, et ne peut par conséquent faire infliger un châtiement par sa puissance, sans que sa justice préside à l'exécution; ce qui revient à dire qu'en Dieu, le *droit* et le *fait*, la justice et la puissance, sont inséparables. Il y a, du reste, entre les perfections divines une sorte de *circumsession* résultant de la nature même de Dieu qui est *actus purus* et agit *totus ubique*. Joseph dit aussi de Dieu : τοῦ Θεοῦ ἰσχύς ἐστὶ τὸ δίκαιον. Ant., IV, 8, 44. — *Omnium Dominus es*. Raison déjà invoquée au chapitre précédent. v. 24.

17. — Grec : « car tu montres ta force à ceux qui ne croient pas à la perfection de ta puissance ». Pour bien rendre ce sens, il faudrait remplacer dans le latin *qui* par *quando*. Le pharaon d'Égypte fut un exemple de cette incrédulité suivie du châtiement. — *Traducis, ἐξεδέγηεις*, tu confonds, tu condamnes. En grec, on a ἐν τῷ εἰδῶσι, au lieu de *qui nesciunt* : « et

in scientibus audaciam arguis », ce qui signifie que Dieu châtie les incrédules, et réprime l'audace de ceux qui reconnaissent sa puissance, mais n'en tiennent pas compte, « cui cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt. » Rom., I, 21. S. Augustin suit le texte grec. La leçon de la Vulgate n'a pour elle que les manuscrits alexandrin et arménien. Dans le premier cas, on doit donner pour complément à *sciunt* la puissance de Dieu et non *audaciam*, comme font quelques commentateurs. Dans ces deux versets, 46 et 47, nous voyons Dieu.

Parcere subjectis et debellare superbos.

c. Leçon de miséricorde et de justice. ἦγ. 18-27.

18. — *Tu autem*. Le ἐξ qui commence le verset est explétif et n'annonce aucune opposition, puisque le sujet est le même que dans la phrase précédente. — *Dominator virtutis, δεσπόζων ἰσχύος*, toi qui dominés ta force, c'est-à-dire, qui en règles l'usage par ta sagesse et ta miséricorde. Plusieurs considèrent cette expression comme un hébraïsme et traduisent : « dominator potentissime ». S. Aug. : « Dominus virtutum ». Mais il est probable que si l'auteur avait eu ce second sens en pensée, au milieu du participe présent, il eut employé le substantif δεσπότης. — *Cum tranquillitate*, sans émotion, sans perdre le calme. S. Aug. in Ps. II, et S. Grég. Mor., XII, 7, se servent de ce texte pour démontrer que « nec ira nec ulla affectio alia cadat in Deum », et que, par conséquent, en parlant de la colère de Dieu, la Sainte Ecriture désigne l'acte de la justice divine, mais non le sentiment qui l'accompagne. « Iram et furorem Domini Dei vim esse qua justissime vin-

toujours la puissance, pour vous en servir quand il vous plaira.

19. Par cette manière d'agir, vous avez appris à votre peuple qu'il faut unir la douceur à la justice, et vous avez inspiré à vos enfants cette heureuse confiance, que dans vos jugements, vous accordez au pécheur le temps du repentir.

20. Si en effet vous avez puni avec tant de ménagements les ennemis de vos serviteurs, bien qu'ils fussent dignes de mort, si vous leur avez donné le temps et les moyens pour qu'ils pussent se convertir de leur malice,

21. Avec quelle sollicitude jugez-vous vos enfants, après vous être lié à leurs pères par des serments, des alliances et de si belles promesses!

subest enim tibi, cum volueris, posse.

19. Docuisti autem populum tuum per talia opera, quoniam oportet justum esse humanum, et bonæ spei fecisti filios tuos; quoniam judicans das locum in peccatis pœnitentiæ.

20. Si enim inimicos servorum tuorum, et debitos morti, cum tanta cruciasti attentione, dans tempus et locum per quæ possent mutari a malitia;

21. Cum quanta diligentia judicasti filios tuos, quorum parentibus juramenta et conventiones dedisti bonarum promissionum!

dicat subjectam sibi ad ministerium universam creaturam. » S. Aug., loc. cit. — *Cum magna reverentia*, μετὰ πολλῆς σεβασίας, avec beaucoup de clémence, de discrétion. « Que peut-on comparer à votre discrétion dans les lois que vous imposez à l'homme? Une seule loi nous oblige, à dire vrai : vous aimer. C'est si doux! C'est si grand! Ce devrait être si facile! Tout le reste qui nous est enjoint ne l'est que pour assurer l'accomplissement de ce précepte unique. » Mgr Gay. Vert. chrét., t. 4. p. 328. La raison de ces divins ménagements, c'est que Dieu étant « patiens quia æternus », sa longanimité peut aboutir à notre repentir, mais jamais à notre impunité. « Cum crebris imo continuo exacerbetur offensis Deus, indignationem suam temperat, et præstitutum semel retributionis diem patienter expectat. Cumque habeat in potestate vindictam, mavult diu tenere patientiam, sustinens scilicet clementer et differens, ut, si fieri potest, multum malitia protracta aliquando mutetur, et homo in errorum et scelerum contagione volutatus vel sero ad Deum convertatur. » S. Cyr. de Bon. Patient. 4. Parfois même, Dieu semble faire le sacrifice de sa gloire à sa miséricordieuse patience, « sustinens ingratiſsimas nationes... malignitatem quotidie insolescentem, ut sua sibi patientia detrahatur : plures enim Dominum idcirco non credunt, quia sæculo iratum tam diu nesciunt. » Tertull. De Patient. 2.

49. — *Per talia*, la conduite de Dieu à l'égard de ses ennemis. — *Iustum esse et humanum*. En grec : « il faut que le juste soit phi-

lanthrope. » « Diligite... benefacite... orate... ut sitis filii Patris vestri, qui in cœlis est. » Malt., v, 44, 45. — *Bonæ spei*, ἐν ἐλπίδαις, « tu as rendu tes fils pleins de bonne espérance », tu les as empêchés de tomber dans le désespoir après leurs fautes, car, en voyant que le temps du repentir a été ménagé aux Chananéens, ils ont eu la confiance que Dieu serait au moins aussi clément à leur égard. — *Judicans* n'est pas dans le grec.

20. — *Tanta attentione*, προσοχῆς; καὶ δεήσεως. Ce dernier mot qui n'est pas rendu en latin signifie « supplication » et « indigence »; indigence, « quasi tibi non suppeteret ulciscendi copia », Boss.; supplication, parce que les premiers châtimens sont comme des appels que Dieu fait au pécheur pour qu'il se convertisse; « obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo. » II Cor., v, 20. Toutefois comme l'adaptation de ce mot au contexte suscite quelque embarras, Vulg. l'a omis, et d'autres manuscrits le remplacent par διέσωσας, qui à une difficulté assez facile à lever substitue une contradiction inacceptable, car les Chananéens ne furent pas sauvés. — *Tempus, χρόνους*, les occasions multiples. Notons pourtant que plusieurs textes grecs ont le singulier, comme la Vulgate.

21. — *Diligentia*, ἀκριβείας, — *Judicasti*, tu as gouverné dans tout le cours de leur histoire, et aussi, tu as jugé et puni après leurs fautes. — *Juramenta et conventiones*, l'alliance avec Abraham, renouvelée par l'intermédiaire de Moïse. Il est à remarquer que, dans l'Ancien Testament, les bienfaits de

22. Cum ergo das nobis disciplinam, inimicos nostros multipliciter flagellas, ut bonitatem tuam cogitemus judicantes; et cum de nobis judicatur, speremus misericordiam tuam.

23. Unde et illis, qui in vita sua insensate et injuste vixerunt per hæc, quæ coluerunt, dedisti summa tormenta.

24. Etenim in erroris via diutius erraverunt, deos æstimantes hæc, quæ in animalibus sunt supervacua, infantium insensatorum more viventes.

*Supr. 11, 16; Rom. 1, 23.*

25. Propter hoc tanquam pueris insensatis iudicium in derisum dedisti.

26. Qui autem ludibriis et increpationibus non sunt correcti, dignum Dei iudicium experti sunt.

22. Lors donc que vous nous infligez quelque correction, vous flagellerez nos ennemis mille fois plus rudement, afin que, dans nos jugements, nous songions à votre bonté, et que, jugés à notre tour, nous ayons confiance en votre miséricorde.

23. Voilà pourquoi vous avez fait subir à ceux qui ont mené une vie de folie et d'injustice les plus rudes tourments, au moyen des objets même de leur culte.

24. Parce qu'ils s'étaient trop longtemps égarés dans les voies de l'erreur, prenant pour des dieux les plus vils d'entre les animaux, et vivant comme des enfants sans raison.

25. Pour cette raison, vous les avez frappés d'une sentence de dérision, comme des enfants insensés.

26. Mais comme la moquerie et les reproches ne les corrigèrent pas, ils subirent une condamnation digne de Dieu.

Dieu sont presque toujours rattachés aux promesses faites aux patriarches.

22. — *Das disciplinam, παιδεύων*, corrigent. — *Multipliciter, ἐν multiplicitate*, en nombre infini, c'est-à-dire par une foule de châtiments. — *Cogitemus, μεριμνῶμεν*, que nous ayons souci, que nous fassions grande attention. — *Judicantes*. Répétition de la leçon donnée au v. 19. « In quo enim iudicio iudicaveritis, iudicabimini. » *Matt., vii. 7.* L'antithèse *κρίνοντες, κρίνομενοι*, ne permet guère de restreindre le sens de *judicantes* à une simple appréciation de la conduite de Dieu. — *Cum de nobis judicatur*, jugés à notre tour et punis.

23. — Grec : « aussi ceux qui dans la folie de la vie ont vécu injustes. tu les as tourmentés par leurs propres abominations. » Ces abominations, *βδελύγματα*, ce sont les idoles; c'est de ce nom que LXX les appellent, *Is., ii, 8, 20* et ailleurs. A partir de ce verset, l'auteur revient aux Egyptiens, comme le montre clairement la suite du chapitre; les Chananéens en effet n'adoraient point les animaux, et dès lors, Dieu ne se servit pas de leurs abominations pour les punir. L'auteur veut montrer en quelques mots que Dieu s'est comporté avec autant de longanimité envers les peuples de l'Égypte qu'envers ceux de Chanaan.

24. — *In erroris via, gr.* : « viis erroris longius erraverunt », ils s'égarèrent même au-delà des sentiers de l'erreur, ils poussèrent la folie à un degré inimaginable. — *Quæ in animalibus sunt supervacua, ἐν ζωῶσι τῶν ἐχθρῶν ἄτιμα*, parmi les animaux ceux qui ne sont pas honorés des ennemis, ceux que méprisent même les ennemis, ceux qu'ils n'aiment pas, soit à cause de leur méchanceté, soit à cause de leur vulgarité. Si les divinités des Egyptiens avaient eu quelque puissance, elles s'en seraient servi tout d'abord contre les Hébreux qui se moquaient d'elles; or, les animaux, dont les Egyptiens adoraient un certain nombre, firent souffrir leurs adorateurs pendant que les Hébreux, dans la terre de Gessen, échappaient complètement à leurs atteintes. Quels singuliers dieux qui n'ont de force que pour tourmenter leurs serveurs! — *Viventes; grec* : trompés.

25. — *In derisum dedisti*. *Prov., i, 26.* La plaie des mouches et celle des grenouilles n'étaient qu'un jeu à côté du passage de l'ange exterminateur et du désastre de la mer Rouge. Ce jeu avait pour but la conversion des coupables.

26. — *Dignum Deo iudicium*, en rapport, non plus avec le culte enfantin des Egyptiens, mais avec la puissance de Dieu, sa justice et

27. Exaspérés de ce qu'ils souffraient des êtres mêmes qu'ils prenaient pour des dieux, ils aperçurent, au moyen de ceux qui les faisaient périr, celui que jadis ils refusaient de croire, et ils reconnurent le vrai Dieu, et enfin le comble du châtement fondit sur eux.

27. In quibus enim patientes indignabantur, per hæc quoties putabant deos, in ipsis cum exterminarentur videntes, illum, quem olim negabant se nosse, verum Deum agnoverunt; propter quod et finis condemnationis eorum venit super illos.

### CHAPITRE XIII

Folie de l'idolâtrie (x. 1). — Culte des êtres de la création; leur beauté aurait dû élever l'homme jusqu'à la connaissance du Créateur; c'était chose facile, et partant, ceux qui adorent les œuvres de Dieu sont inexcusables (xx. 2-9). — Malheur plus grand de ceux qui adorent les ouvrages des hommes; description ironique de la manière dont on fait la statue d'un dieu (xx. 10-16); — vœux qu'on lui adresse, et son impuissance à y répondre (xx. 17-19).

1. Tous ceux en qui n'est point la connaissance de Dieu sont des hommes vains; à travers les biens visibles, ils n'ont pu comprendre Celui

1. Vani autem sunt omnes homines, in quibus non subest scientia Dei; et de his quæ videntur bona, non potuerunt intelligere eum qui

sa bonté, outragées par l'endurcissement criminel de l'Égypte. — *Non sunt correcti.* « Quæ beneficia, licet obduratis nihil remedii et emendationis attulerint, probant tamen aversionem eorum non divinæ fuisse constitutionis, sed propriæ voluntatis. » De Voc. omn. Gent., II, 43.

27. — *Indignabantur*, ἠγανάχτητον, ils souffraient impatiemment. Pour l'intelligence de ce verset, il faut ainsi disposer le texte : « Châtiés au moyen des animaux qu'ils prenaient pour des dieux, ils en souffrirent impatiemment, et reconnurent en le voyant (dans ce châtement) le vrai Dieu qu'ils avaient autrefois refusé de connaître. » — *Negabant.* Allusion à la réponse du Pharaon : « Quis est Dominus, ut audiam vocem ejus, et dimittam Israel? Nescio Dominum. » Exod., v, 2. — *Agnoverunt.* Exod., VIII, 8, 28, IX, 27, X, 7, 46 et surtout XII, 31. — *Finis condemnationis*, la catastrophe dernière de la mer Rouge.

#### II. Origine de l'idolâtrie ennemie de la sagesse.

a. Culte de la nature. §§. 1-9.

CHAP. XIII. — 1. — *Vani.* Gr. : « vains par nature », c'est-à-dire « errore inuito ex patribus, et ab ipsa velut nativitate indito. »

Boss. L'expression μάταιοι est consacrée pour désigner les idoles et ceux qui les adorent. Cf. LXX : II Reg., XVII, 45; Jér. II, 5; Rom., I, 21 : ἐμπασιώθησαν. Elle répond à l'hébreu חָבַל, *habal*, être vain, et adorer les idoles. — *Scientia Dei.* « Absque notitia sui creatoris, omnis homo pecus est. » S. Hier., Ad Heliod. Ep., IX, 4. — *Quæ videntur bona*, les biens visibles et contingents, que les idolâtres ont confondus avec le bien absolu, et dont ils ont fait des divinités. — *Eum qui est, τὸν ὄντα.* C'est le nom que Jéhova révéla lui-même à Moïse, Exod., III, 14; Apoc., I, IV; c'est aussi celui qui convient le mieux à Dieu, « quoniam illum exprimit qui revera solus est, qui erat, et est, et erit, quibus significandis temporibus unum nomen impositum est : Qui est. » Clem. Alex., Pædag., I, 8. S. Denis appelle Dieu ὄντως ὄν... καὶ αὐτὸ τὸ εἶναι τῶν ὄντων. Div. Nom., 5. — *Artifex*, VII, 41. La Sagesse déclare dans ce verset que de la considération de l'univers il est facile de remonter jusqu'à la connaissance de son Auteur. C'est aussi la doctrine de S. Paul. Rom., I et Act., XIV, 46. Les philosophes se sont parfaitement rendu compte de cette vérité. « Cognoscendorum opificum indicia sunt semper opera ipsa... Quamobrem qui in hanc revēra magnam introierit civitatem, mundum scilicet,

est, neque operibus attendentes agnoverunt quis esset artifex;

Rom. 1, 28.

2. Sed aut ignem, aut spiritum, aut citatum aerem, aut gyrum stellarum, aut nimiam aquam, aut solem et lunam, rectores orbis terrarum deos putaverunt.

Deut. 4, 19 et 17, 3.

3. Quorum si specie delectati, deos putaverunt; sciant quanto his dominator eorum speciosior est; speciei enim generator hæc omnia constituit.

qui est, et en considérant ses œuvres, ils n'ont point reconnu le Créateur.

2. Mais le feu, le vent, l'air subtil, le cercle des étoiles, l'abîme des eaux, le soleil et la lune leur ont paru être des dieux qui gouvernent l'univers.

3. Si, charmés de leur beauté, ils les ont pris pour des dieux, qu'ils sachent donc combien leur maître les surpasse en splendeur; car c'est l'auteur même de la beauté qui a fait toutes ces choses.

ibique contemplatus fuerit..., nonne verisimiliter aut potius necessario de patre et conditore, necnon rectore cogitabit? » Philo, de Monarch., 4. « Nullum artificiosorum operum sponte provenit. Mundus autem arte summa factus est (τεχνικώτατος), ut ab aliquo præstantis scientiæ opifice ac perfectissimo sit conditus. » Ibid. Cette conclusion qu'indique Philon a été en réalité tirée par les anciens : « Ex videndi sensu philosophiam homines acceperunt. Cum enim in cælum oculos sustulissent, et ordinem qui illic est et inexplicabilem pulchritudinem contemplati essent, ad conditoris intelligentiam pervenerunt. » Asclepius, in I Metaph. Aristot. Les Pères n'ont pas tenu un langage différent; voir leurs témoignages dans Pétau, De Deo, 1, 4.

Ce grand et superbe ouvrage  
N'est point pour l'homme un langage  
Obscur et mystérieux :  
Son admirable structure  
Est la voix de la nature  
Qui se fait entendre aux yeux.

J. B. Rousseau, Od. 1, 2.

2. — *Ignem*, adoré sous le nom de Ἡφαίστος, ou Vulcain; à Memphis, il prenait le nom de Ptah et avait un temple célèbre. Eusèbe dit des Egyptiens, d'après Porphyre, que « aquam atque ignem apprime venerantur, et in omnibus sacris adhibent, quia maxime salutis humanæ causa hæc elementa sunt. » Præp. Evang., III, 2. — *Spiritum*, le vent, sous la puissance du dieu Eole. — *Citatum aerem*, Hera ou Junon, que Platon et les stoïciens appellent la déesse de l'air. Cf. S. Aug., Civ. Dei, IV, 10. — *Gyrum stellarum*, le cercle des étoiles, c'est-à-dire, les étoiles qui se meuvent circulairement. La divinité des astres était un fait accepté couramment dans l'antiquité, les pythagoriciens et les platoniciens y croyaient sans difficulté. — *Nimiam aquam*.

Gr. : « l'eau puissante », βίαιον. Les Egyptiens, dit Philon, vénèrent l'eau par-dessus tout, parce qu'ils la regardent comme le principe générateur de tout le reste. Vit. Moys., I, 47. L'eau était divinisée à raison de son utilité et aussi de sa puissance dévastatrice; les anciens en faisaient un des quatre éléments. — *Solem et lunam*, φωστήρας οὐρανοῦ, luminaria cæli. Le soleil et la lune, honorés par les Grecs sous les noms d'Apollon et de Diane, se nommaient, chez les Phéniciens, Baal et Astarté, et en Egypte, Osiris et Isis. — *Rectores*, προτάνεις. Ainsi s'appelaient les premiers magistrats d'Athènes.

3. — *Speciosior*. « De magnitudine enim operum et pulchritudine creaturarum consequenter generationum conditor conspicitur. Magnorum creator in maximis est, et pulcherrimorum conditor in pulcherrimis est. » S. Hilar., De Trin., I. Cette beauté de la création est merveilleusement faite pour porter l'homme à reconnaître celle du Créateur. « In hac mundi domo, cum cælum terramque perspicias, providentiam, ordinem, legem, crede esse universitatis Dominum parentemque ip-si siederis et totius mundi partibus pulchriorem. » Minut. Felix. Octav. 48. « Ut ipsis vestigiis revertatur homo ad Deum, quibus aversus est; ut, quia per amorem pulchritudinis creaturæ a Creatoris forma se abstulit, rursus per creaturæ decorem ad Creatoris revertatur pulchritudinem. » S. Isidor. Hispal., de Summ. Bon., I, 4. Aussi, S. Cyrille d'Alexandrie dit-il : « Oportere ab rerum pulchritudine quæ in sensus incidunt, ad intelligibilem Dei pulchritudinem ascendere »; Cont. Jul. 3; et Lactance s'élève-t-il à bon droit contre ceux qui « hebetis et obtusi cordis, elementa, quæ et facta sunt et sensu carent, tanquam deos adorant. Qui cum Dei opera mirarentur, i. e. cælum cum luminibus

4. S'ils en ont admiré le pouvoir et les effets, qu'ils comprennent par là combien celui qui les a faits est encore plus puissant.

5. Car au moyen de la grandeur et de la beauté des créatures, on peut connaître par analogie Celui qui en est le créateur.

6. Ceux-ci pourtant méritent moins de reproches, car ils ont pu se tromper tout en cherchant Dieu et en voulant le trouver.

4. Aut si virtutem, et opera eorum mirati sunt; intelligant ab illis, quoniam qui hæc fecit, fortior est illis;

5. A magnitudine enim speciei et creaturæ, cognoscibiliter poterit creator horum videri;

6. Sed tamen adhuc in his minor est querela. Et hi enim fortasse errant, Deum quærentes, et volentes invenire.

variis, terram cum campis et maribus, maria cum fluminibus, earum rerum obstupefacti et ipsius artificis oblitii, quem videre non poterant, ejus opera venerari et colere cœperunt, nec unquam intelligere quiverunt, quanto major quantoque mirabilior, qui illa fecit ex nihilo. » Inst., II, 3, 5. « Ainsi toute beauté extérieure n'est qu'une sorte de témoignage que Dieu se rend ici-bas à lui-même, une voile sous lequel il s'enveloppe, une ombre de sa bienfaisante présence, un appel de sa voix, une amorce que sa main nous jette, une douce et tendre invitation. » Mgr Gay. Vert. chrét. V. 2, p. 110.

4. — Le raisonnement est absolument le même pour la puissance que pour la beauté. La puissance de Dieu dans la nature, surtout par ses interventions extraordinaires, était ce qui frappait davantage les esprits. Tertulien, Cont. Marc., 40, dit que les idolâtres arrivèrent ainsi à la connaissance du Dieu de Moïse. « Da mihi paganum, idolorum cultorem, dæmonum servum, qui non dicat Deum esse omnipotentem. Negare Christum potest, negare omnipotentem Deum non potest. » S. Aug., S. De Temp., cxxxix, 2.

5. — *A magnitudine, ἐκ γὰρ μεγέθους καλλοῦς κτισμάτων.* Beaucoup d'interprètes rétablissent entre les deux substantifs le καὶ qu'on trouve dans plusieurs versions et dans les citations des Pères. — *Cognoscibiliter, ἀναλόγως,* par ce procédé intellectuel qui consiste à remonter de l'effet à la cause. « Ex sensibilibus non potest usque ad hoc intellectus noster perlingere, quod divinam essentiam videat, quia creaturæ sensibiles sunt effectus Dei virtutem causæ non adæquantēs... Sed quia sunt ejus effectus a causa dependentes, ex eis in hoc perducimus, ut cognoscamus de Deo an est, et ut cognoscamus de ipso ea quæ necesse est ei convenire, secundum quod est prima omnium causa, excedens omnia sua causata. » S. Thom. I, II, 42; Rom., I, 20. La raison humaine a toujours été capable d'atteindre jusqu'à ces notions dont parle S. Tho-

mas; plusieurs l'ont nié, les uns exagérant l'infirmité de la raison pour pouvoir décliner toute responsabilité, les autres, comme M. Bautain, exaltant outre mesure la nécessité de la foi. Or, l'Eglise a réprouvé ces doctrines, défendant ainsi les droits de la raison humaine, même amoindrie par la chute originelle, contre toute attaque, de quelque part qu'elle soit venue. « Vera ac sana philosophia nobilissimum suum locum habet, cum eadem philosophiæ sit, veritatem diligenter inquirere, humanamque rationem licet primi hominis culpa obtenebratam, nullo tamen modo extinctam, recte ac sedulo excolere, illustrare, ejusque cognitionis objectum ac per multas veritates percipere, bene intelligere, promoveri, earumque plurimas, uti Dei existentiam, naturam, attributa, quæ etiam fides credenda proponit, per argumenta ex suis principiis petita demonstrare, vindicare, defendere. » Ep. Pii IX ad Archiep. Monac. 1862. Le Concile du Vatican a solennellement confirmé cet enseignement, de Revel., can., 1, et a même défini que la raison peut acquérir une certaine intelligence des mystères divins « ex eorum, quæ naturaliter cognoscit, analogia. » De Fid. cathol., IV. Voir aussi sur ce sujet l'encyclique *Æterni Patris* de Léon XIII, 4 août 1879, où ce passage de la Sagesse est cité et magnifiquement commenté.

6. — *Minor querela, μείζων,* un moindre reproche, une moindre culpabilité que pour ceux dont il va être parlé au §. 10. On s'explique en effet jusqu'à un certain point que l'homme puisse rendre un culte aux grandes puissances de la nature; mais l'adoration des idoles, le fétichisme, accuse un égarement de l'esprit et une perversité initiale de volonté qui sont sans aucune excuse. — *Fortasse, ἴσχυς,* facilement. — *Volentes,* d'une volonté sincère, mais que sa faiblesse native et surtout ses fautes et ses mauvaises inclinations mènent à l'erreur. Cette déviation de la volonté est imputable à l'homme, autrement il n'y aurait pas lieu de lui adresser des re-

7. Etenim, cum in operibus illius conversentur, inquirunt; et persuasum habent quoniam bona sunt quæ videntur.

Rom. 1, 21.

8. Iterum autem nec his debet ignosci.

9. Si enim tantum potuerunt scire, ut possent æstimare sæculum: quomodo hujus Dominum non facilius invenerunt?

10. Infelices autem sunt, et inter mortuos spes illorum est, qui appellarunt deos opera manuum hominum, aurum et argentum, artis inventionem, et similitudines animalium, aut lapidem inutilem opus manus antiquæ.

7. Car en le cherchant par l'examen de ses œuvres, ils prennent pour les biens véritables ce qui n'en est que l'apparence,

8. Et en cela, ils sont malgré tout inexcusables.

9. Car s'ils ont eu assez de science pour se rendre compte de la création, ne leur était-il pas plus facile d'en trouver le Seigneur?

10. Mais ceux-là sont bien malheureux et n'ont à espérer que la mort, qui ont appelé des dieux les ouvrages de la main des hommes, l'or et l'argent, les produits de l'art, les figures d'animaux ou les pierres insignifiantes travaillées par la main des anciens.

proches; en certains cas même, cette volonté faible et perverse devient criminelle par sa seule apathie; la connaissance de Dieu est un de ces cas. « Hæc est summa delicti nolentium recognoscere, quem ignorare non possunt. » Tertul., Apol., 47. « Quem nulli licet ut est cognoscere, et quem nemo permittitur ignorare. » S. Aug., in Ps. L, 9. « Deum quilibet hominum contemnere ad tempus potest, nescire in totum non potest. » Oros. Hist., VI, 4. Aussi, conclut S. Bonaventure, « qui tantis rerum creaturarum splendoribus non illustratur, cæcus est: qui tantis clamoribus non evigilat, surdus est: qui ex tantis indicibus primum principium non advertit, stultus est. » Itiner. mentis.

7. — *Conversentur inquirunt.* Dans le grec: conversantes inquirunt. — *Persuasum habent.* Gr.: « ils sont séduits. πειθονται, par la vue, parce que les choses qu'ils voient sont belles. » De cette sorte, la beauté de la créature, au lieu d'être comme un transparent qui laisse entrevoir celle du Créateur, devient un voile qui la cache.

8. — *Nec his debet ignosci.* Gr.: ils sont inexcusables, συγγνωστοί. L'auteur accentue le reproche qu'il avait seulement atténué au 7. 6.

9. — *Æstimare sæculum,* examiner, étudier, connaître le siècle, c'est-à-dire le monde, tout ce qui est mesuré par la durée du temps. — *Facilius.* L'étude du monde, de ses phénomènes et des lois qui les régissent demande une certaine application d'esprit et des efforts assez laborieux; mais rien n'est plus facile que de découvrir le Créateur à la simple inspection superficielle de l'univers: découverte

d'autant plus rapide, que Dieu lui-même se fait connaître à ceux qui le cherchent avec simplicité de cœur, 1, 4. « Quid potest esse tam apertum tamque perspicuum, cum cœlum suspeximus, cœlestiaque contemplati sumus, quam esse aliquid numen præstantissimæ mentis, quo hæc regantur. » Cic., de Nat. Deor. II.

b. *Culte des images.* §§. 10-xiv, 13.

10. — *Infelices.* Les idolâtres sont plus coupables que ceux qui adorent les êtres de la création, et leur égarement les rend souverainement malheureux. — *Inter mortuos,* parce que si les œuvres de Dieu peuvent élever jusqu'à l'adoration de leur Auteur, les idoles ne font que dégrader l'homme, et lui faire perdre les idées et les espérances d'une vie supérieure. — *Artis inventionem,* l'or et l'argent travaillés avec art. Ps. cxiii, 42. — *Similitudines animalium.* Les dieux des Égyptiens avaient des têtes d'animaux, et le Dagon des Philistins avait un corps de poisson. Cf. Atlas Ancessi, Pl. XVI. « Hæc tamen ægyptia quondam. nunc et sacra romana sunt. » Min. Fel., Octav. 21. Ainsi, ce que l'auteur de la Sagesse dit des idoles, est aussi vrai de celles de Rome et d'Athènes que des divinités des bords du Nil. — *Lapidem inutilem,* une pierre qui tire toute sa valeur de son antiquité. « Quis ergo dubitat horum imagines consecratas vulgus orare et publice colere, dum opinio et mens imperitorum artis concinnitate decipitur, auri fulgore præstringitur, argenti nitore et candore eboris hebetatur. » Min. Fel., Op. cit. 23.

11. Voici par exemple qu'un habile artisan coupe dans la forêt un tronc d'arbre, il en arrache adroitement toute l'écorce, et, à l'aide de son art, il s'applique à en fabriquer un meuble utile pour l'usage de la vie.

12. Ce qui reste après son travail, il s'en sert pour faire cuire ses aliments.

13. Quant aux derniers débris qu'il ne peut employer à rien, le bois tout tordu et plein de nœuds, il le taille avec soin dans ses loisirs, grâce à son habileté, il lui donne une figure et le fait ressembler à un homme;

14. Ou bien il en fait l'image de quelque animal, le frotte avec du vermillon, le recouvre de peinture rouge et fait disparaître toutes les taches qu'il y trouve.

11. Aut si quis artifex faber de silva lignum rectum secuirit, et hujus docte eradat omnem corticem, et arte sua usus, diligenter fabricet vas utile in conversationem vitæ;

*Isai. 44, 12; Jerem. 10, 3.*

12. Reliquiis autem ejus operis, ad præparationem escæ abutatur;

13. Et reliquum horum, quod ad nullos usus facit, lignum curvum, et vorticibus plenum, sculpat diligenter per vacuitatem suam, et per scientiam suæ artis figuret illud, et assimilet illud imagini hominis,

14. Aut alicui ex animalibus illud comparet, perliniens rubrica, et rubicundum faciens fuco colorem illius, et omnem maculam, quæ in illo est, perliniens;

44. — L'auteur va raconter ironiquement la genèse des idoles; il empruntera les traits de son tableau à Is., XL, 19, 20; XLIV, 10-17; XLVI, 6, 7; Jér., II, 27; X, 4; Bar., VI; etc. — *Rectum, εύχρηστον*, facile à remuer, transportable. — *In conversationem*. Gr. : pour l'usage de la vie.

42. — *Reliquiis, αποδηματα*, les rebuts; dans le texte alexandrin, *υπολειμματα*, les résidus, les restes. — *Abutatur, ενεπλησθη*, il est rassasié. Dans le grec : « et si ayant pris les restes de son ouvrage pour la préparation de sa nourriture, il est rassasié, » quand il a fait son repas. Cf. Tertul. Apol. XII.

43. — *Reliquum horum*. Dans les pays orientaux, le menu bois suffit amplement pour les besoins culinaires; les morceaux nouveaux brûleraient trop difficilement et seraient d'un usage incommode, à cause de leur irrégularité : ils ne sont bons qu'à faire des dieux. Pour rendre l'idole encore plus ridicule, l'auteur la fait fabriquer avec les derniers restes des résidus du travail primitif. A Rome, on ne faisait pas autrement les dieux, et Horace s'en moquait à son aise :

Olim truncus eram ficulnus, inutile lignum,  
Cum faber incertus scannum faceretne Priapum,  
Maluit esse deum. Satir. I, 8.

La Fontaine dit aussi, en parlant du bloc de marbre du statuair :

Sera-t-il dèu, table ou cuvette?  
Il sera dieu.

IX, 6.

*Diligenter per vacuitatem suam*. Gr. : « le prenant, le sculpte avec soin dans son loisir », c'est-à-dire, met son soin à le sculpter dans ses heures de loisir, quand il n'a rien de mieux à faire et que son repas est terminé. Au lieu de *εργίας*, loisir, le manuscrit alex. lit *εργασίας*, avec le soin de son travail. — *Per scientiam suæ artis*. Ce n'est pas en effet la *τεχνίτης σοφία*, VIII, 6, qui l'aide en pareil cas, comme XIV, 2. Minutius Felix raconte aussi aux païens eux-mêmes comment on travaillait les dieux de son temps : « Deus enim ligneus, rogi fortasse vel infelicis stiptitis portio, suspenditur, cæditur, dolatur, runcinatur. Et deus æreus vel argenteus, de immundo vasculo, ut sæpius factum Ægyptio regi, conflatur, tunditur malleis et incudibus figuratur; et lapideus cæditur, sculpirur, et ab impurato homine lævigatur : nec sentit suæ nativitatis injuriam. » Octav. 23.

44. — *Comparet, απολωσεν*, il rend semblable. « *Habitus illis hominum ferarumque et piscium, quidam vero mixtos ex diversis corporibus induunt. Numina vocant, quæ si spiritu accepto subito occurrerent, monstra haberentur.* » Senec. ap. S. Aug., Civ. Dei, VI, 10. — *Rubrica*. Les anciens peignaient de vermillon les statues des dieux; on ne manquait pas de décorer ainsi celle de Jupiter à ses jours de fête. Virgile fait allusion à cet usage, Eclog., VI, 22, X, 26. D'après Pline, Hist. nat. XXXIII, 7, 36, les triomphateurs

15. Et faciat ei dignam habitationem: et in pariete ponens illud, et confirmans ferro,

16. Ne forte cadat, prospiciens illi, sciens quoniam non potest adjuvare se; imago enim est, et opus est illi adjutorium.

17. Et de substantia sua, et de filiis suis, et de nuptiis votum faciens inquirit. Non erubescit loqui cum illo, qui sine anima est;

18. Et pro sanitate quidem infirmum deprecatur, et pro vita rogat mortuum, et in adjutorium inutilem invocat;

19. Et pro itinere petit ab eo, qui ambulare non potest; et de acquirendo, et de operando, et de omnium rerum eventu petit ab eo, qui in omnibus est inutilis.

15. Puis, il lui construit une habitation convenable, le place contre le mur et l'y assujettit avec du fer :

16. Il prend bien garde qu'il ne tombe, car il n'ignore pas que le dieu est incapable de s'aider lui-même; ce n'est en effet qu'une statue à qui il faut porter secours.

17. Puis il lui fait des vœux et des prières au sujet de son bien, de ses enfants ou de quelque mariage. Il ne rougit pas de parler à ce qui n'a point d'âme,

18. Et pour sa santé, il invoque celui qui ne peut rien, il demande la vie à un mort, il appelle à son secours ce qui ne peut rendre aucun service,

19. Il recommande son voyage à celui qui ne peut marcher, et dans ses achats, dans ses entreprises, dans toutes les affaires de la vie, il implore celui qui est incapable de quoi que ce soit.

romains se passaient aussi le visage au vermillon le jour de leur entrée solennelle. — *Rubicundum*, ut vivere et vigere videatur. Boss. — *Perliniens*, pour boucher les trous du bois nouveau et faire disparaître les taches.

15. *Habitationem*, οἶκημα, un petit sanctuaire dans la maison même.

Cum paupere cultu  
Stabat in exigua ligneis æde deus.  
Tibull, 1, 40, 49.

— *Confirmans ferro*, précaution nécessaire dont les prophètes et les apologistes chrétiens ont fait ressortir le ridicule.

16. — *Prospiciens*. Gr. : il prend garde qu'il ne tombe. « Mures, hirundines, milvi... in ipso dei vestri ore nidificant... vos tergitis, mundatis, eraditis, et illos, quos facitis, protegitis et timetis. » Min. Fel. Op. cit. 24. — *Adjutorium* pour « adjutorio. »

17. — *De, περὶ*, en faveur de sa fortune, de ses mariages, c'est-à-dire probablement, de sa parenté, de ses enfants. C'est à ce moment-là que le morceau de bois passe à l'état de dieu. « Quando igitur hic nascitur? Ecce funditur, fabricatur, sculptur. Nondum deus est. Ecce plumbatur, construitur, erigitur. Nec adhuc deus est. Ecce ornatur, consecratur, oratur » tunc postremo deus est, cum homo

illum voluit et dedicavit. » Min. Fel., Op. cit. 23. — *Non erubescit* ne fait en grec qu'une même phrase avec ce qui précède : « faisant des vœux en faveur de sa richesse... il n'a pashonte de parler à ce qui est sans âme. »

18 *Infirmum*, ἀσθενές, faible, sans force. — *Mortuum*. Ce qualificatif et les suivants sont au neutre dans quelques textes grecs, l'Alexandrin en particulier. — *Inutilem*, ἀπειρότατον, sans expérience, ne sachant donner ni aide ni conseil. D'autres lisent : ἀπορότατον, dénué de tout. Mais cette leçon n'est autorisée par aucun manuscrit.

19. — *Ambulare*, βάσει χροῦσθαι, se servir de ses pieds. Ps. cxlii, 7. Telle était la Junon *iterduca* et *domiduca* dont parle S. Augustin, Civ. Dei. vii, 3. — *De acquirendo*. Gr. : « pour le gain, le travail, la réussite des mains, il demande l'agileté à ce qu'il y a de moins agile par les mains. » Esope lui-même ne craint pas de tourner en ridicule l'impuissance des idoles dans ses fables 24 et 428, imitées par la Fontaine, iv, 8 :

Certain païen chez lui gardait un dieu de bois,  
De ces dieux qui sont sourds, bien qu'ayant des oreilles:  
Le païen cependant s'en promettait merveilles...  
Ce n'était que vœux et qu'offrandes...  
Sans que, pour tout ce culte, à son hôte il eût  
Succession, trésor, gain au jeu, nulle grâce.

## CHAPITRE XIV

Bon usage des créatures, du bois en particulier, pour la navigation (vv. 4-6). — Mauvais usage des créatures dans l'idolâtrie, maudite de Dieu (vv. 7-14). — Causes de l'idolâtrie : culte des morts, adulation des rois (vv. 15-21). — Conséquences morales de l'idolâtrie (vv. 22-28). — Châtiment de l'idolâtrie et du parjure (vv. 29-31).

1. En voici un autre qui pense à prendre la mer et qui se prépare à voyager sur les flots terribles, et pendant que le bois le porte, il invoque un bois plus fragile encore.

2. C'est le désir du gain qui lui a fait inventer le navire, et l'ouvrier l'a construit par son habileté.

3. Mais, o Père, c'est votre Providence qui gouverne, car c'est vous qui avez ouvert un chemin à travers la mer et une route très-sûre au milieu des flots,

1. Iterum alius navigare cogitans, et per feros fluctus iter facere incipiens, ligno portante se fragilius lignum invocat.

2. Illud enim cupiditas acquirendi excogitavit et artifex sapientia fabricavit sua.

3. Tua autem, Pater, providentia gubernat; quoniam dedisti et in mari viam, et inter fluctus semitam firmissimam,

Exod. 16, 22.

CHAP. XIV. — 4. — *Iterum*, ou encore. Nouvel exemple de fétichisme. — *Feros fluctus*, la mer avec tous ses périls. — *Ligno*, πλοίου, remplacé par ξύλου dans le texte alexandrin. Avec cette dernière expression, reproduite par la Vulgate, l'antithèse est plus frappante : le bateau et le dieu sont de même bois. Les vaisseaux, du reste, portaient ordinairement à l'avant l'image de quelque divinité.

2. — *Illud*, le vaisseau. — *Cupiditas acquirendi*. C'est pour cela que les Phéniciens furent à la fois le peuple le plus mercantile de l'antiquité, et celui qui sur mer s'aventura le plus loin et étendit son commerce jusque sur les côtes de l'Atlantique. — *Artifex sapientia*. D'après le grec, c'est la sagesse divine, vii, 21, qui apprit aux hommes à construire les navires : elle enseigna cet art en particulier à Noé, et par son secours, les hommes devinrent dans la suite habiles dans cette industrie. Dieu ne dédaigne pas de venir en aide à l'homme dans tous ses travaux utiles ; mais dans ceux qui sont répréhensibles, comme la fabrication des idoles, il l'abandonne à ses propres forces. xiii, 43. — *Sua*. Addition de la Vulgate, obligeant à entendre par cette sagesse, non pas celle de Dieu, mais celle de l'ouvrier.

3. — Avec ce verset commence une digression sur la navigation. On comprend que l'auteur, qui jouissait à Alexandrie de tous

les avantages des villes maritimes, ait eu à cœur d'en rattacher les bienfaits à la paternelle Providence de Dieu. — *Pater*. La première personne de la Sainte Trinité ne porte le nom personnel de Père que par rapport au Fils ; sur les lèvres des hommes, ce nom de Père vise Dieu en trois personnes comme auteur et conservateur du monde, « Tam pater nemo, tam pius nemo. » Tert., de Pœn. 8. — *Providentia*. L'idée exprimée par ce mot apparaît à chaque instant dans la Sainte Ecriture. Le mot lui-même, πρόνοια, remarque Grimm, employé pour la première fois dans le même sens par Hérodote et Platon, passa des Grecs aux Juifs alexandrins ; nous le retrouverons plus loin, xvii, 2. On le lit cinq fois dans les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> livres des Machabées. Dans la littérature chrétienne, S. Clément de Rome s'en sert le premier, I Cor. 24. — *Dedisti in mari viam*. D'après les commentateurs Lorin, Corn., Grimm, etc., ces paroles ne s'appliquent pas à la navigation en général, qui au temps de l'auteur, malgré les progrès de l'art nautique, n'avait pas encore trouvé sur mer *semitam firmissimam*. Ce chemin dans la mer est la route que le Seigneur a ouverte aux Hébreux à travers la mer Rouge. Par ce prodige, Dieu a montré clairement que les flots lui obéissent et que sa Providence, capable de si grandes choses, peut très-bien diriger et protéger la barque du navigateur.

4. Ostendens quoniam potens es ex omnibus salvare, etiam si sine arte aliquis adeat mare.

5. Sed ut non essent vacua sapientiae tuae opera; propter hoc etiam et exiguo ligno credunt homines animas suas, et transeuntes mare per ratem liberati sunt.

6. Sed et ab initio, cum perirent superbi gigantes, spes orbis terrarum ad ratem confugiens, remisit saeculo semen nativitatis, quae manu tua erat gubernata.

Gen. 6, 4 et 7, 7.

7. Benedictum est enim lignum, per quod fit justitia.

4. — *Sine arte*, et non « sine rate » que porte une variante inacceptable. — *Mare* manque dans le grec. L'auteur ne prétend pas que ceux qui s'aventurent sur mer à la légère peuvent compter sur la protection de Dieu, mais seulement que le Seigneur peut, s'il le veut, préserver du naufrage ceux qui n'ont aucune des connaissances nécessaires pour se diriger. En descendant à tous ces détails de préservation individuelle, la divine Providence ne fait rien qui ne soit digne d'elle. « Quis operator negligit operis sui curam? Quis deserat et destituit, quod ipse condendum putavit? Si injuria est regere, nonne major injuria fecisse? Quum aliquid non fecisses nulla injustitia sit, non curare quod feceris, summa inclementia. » S. Ambr., De Offic. 1, 43.

5. — *Ut non essent vacua*. Gr. : « tu n'as pas voulu qu'inutiles, ἀργὰ, fussent les œuvres, έργα, de ta sagesse. » Les richesses des pays lointains, les métaux enfouis dans les mines, les plantes et les fruits, les animaux domestiques, etc., seraient sans utilité, si par la navigation on ne pouvait aborder aux îles et aux plages inaccessibles par terre. Par les œuvres de la sagesse, on ne peut pas entendre ici les vaisseaux, comme font quelques interprètes. — *Exiguo ligno*. Tout en restant presque exclusivement côtière, la navigation de l'antiquité, qui ne possédait ni la boussole ni les connaissances successivement découvertes depuis lors, était bien plus dangereuse et bien plus aléatoire qu'aujourd'hui. Du reste, à présent comme autrefois, l'intervalle qui sépare le navigateur de la mort est bien petit.

4. Montrant que vous êtes assez puissant pour sauver de tout péril celui-là même qui s'engage sur la mer sans aucune des connaissances nécessaires.

5. Mais c'est pour que les œuvres de votre sagesse ne restent pas inutiles que les hommes confient leur vie à un bois fragile, et que dans leurs traversées sur mer le vaisseau les garde sains et saufs;

6. Et quand à l'origine les superbes géants périsaient, l'espérance de l'univers, réfugiée dans un vaisseau, conserva au monde le germe de la postérité, grâce à votre main qui gouvernait.

7. Car béni est le bois qui sert à la justice.

« Anacharsis apprenant que l'épaisseur du navire n'était que de quatre doigts, dit que c'était la distance qui séparait le navigateur de la mort. » Diog. Laert., 1, 8, 403.

Nam prope tam lethum, quam prope cernit aquam.  
Ovid., de Pont. II.

Cf. Juven. Sat. XIV. Aussi Horace maudissait-il celui qui avait appris aux autres à affronter ces dangers :

Illi robur et æs triplex  
Circa pectus erat, qui fragilem truci  
Commisit pelago ratem  
Prænus.

Od. 1, 3.

Quelle ne eût pas été pourtant l'indignation de l'élégant épicurien, si les vaisseaux qu'il maudissait eussent cessé d'apporter à Rome le blé d'Égypte et les dépouilles de tout l'univers! — *Transeuntes*. Gr. : « et traversant les vagues sur un radeau, ils ont été sauvés. » Voici qui fait bien ressortir la puissance de la protection divine : sur un simple radeau, pendant la tempête, l'homme peut être sauvé si Dieu le mène.

6. — *Superbi gigantes*, les *nephilim*, la race perverse d'avant le déluge, dont les Chananéens, sous le nom de *rephaim*, perpétuèrent ensuite les traditions criminelles. — *Spes*, Noé et sa famille. — *Remisit*. Gr. : « Reliquit saeculo semen generationis gubernata tua manu. » Le siècle est ici la postérité, le genre humain à venir.

7. — *Per quod fit justitia* : δι' οὗ γίνεται δικαιοσύνη. Le sens de ce verset est nettement déterminé par le suivant : « béni est le bois

8. Mais l'idole faite de main d'homme est maudite avec son auteur ; car celui-ci l'a faite, et l'idole, toute misérable qu'elle est, a reçu le nom de Dieu.

9. Or Dieu a en égale horreur l'impie et son impiété.

10. Aussi l'ouvrage et l'ouvrier seront pareillement châtiés.

11. C'est pourquoi on n'aura aucun égard pour les idoles des nations, parce que les créatures de Dieu sont devenues des objets d'abomination, des tentations pour les âmes des hommes, et des pièges devant les pas des insensés.

8. Per manus autem quod fit idolum, maledictum est et ipsum, et qui fecit illud ; quia ille quidem operatus est ; illud autem cum esset fragile, deus cognominatus est.

*Psalm. 113, 4 ; Baruc. 6, 3.*

9. Similiter autem odio sunt De impius et impietas ejus.

10. Etenim quod factum est, cum illo, qui fecit, tormenta patietur.

11. Propter hoc et in idolis nationum non erit respectus ; quoniam creaturæ Dei in odium factæ sunt, et in tentationem animabus hominum, et in muscipulam pedibus insipientium.

par lequel se fait la justice », c'est à-dire, dont on se sert dans un but juste et légitime, comme par exemple, pour faire des vaisseaux ; mais maudit le bois dont on fait des idoles. La construction de l'arche de Noé n'est qu'une application de ce qui est dit ici : c'est un des cas où le bois fut employé le plus légitimement. Quelques Pères ont entendu ce passage, détaché du contexte, de la croix de Notre-Seigneur. Sic S. Chrysost., et S. Germ. Const. Orat. De Fest. Crucis, où ils lisent « béni soit le bois », au lieu de « béni est le bois ». S. Ambr., Serm. viii, in Ps. cxviii : « Superius ad crucem Domini retulit, posterius ad errorem gentilium, qui ligna venerantur. » Ce sens mystique est encore une application particulière de la pensée générale du verset. Le bois de la croix, employé par les Juifs dans un but criminel, le fut dans un but souverainement saint par le Dieu rédempteur : la croix servit à sauver l'homme du péché, comme l'arche à sauver Noé du déluge et le radeau à sauver le navigateur du naufrage. Mais si, dans ce dernier sens, on donne à δικαιωσύνη le sens théologique qu'il a dans le Nouveau-Testament, on tombe alors tout à fait dans l'accommodation ; car ici la justice est une qualification de l'ouvrage de l'homme, et non pas de l'état de son âme au point de vue de la grâce.

8. — *Per manus quod fit idolum.* En grec, simplement : τὸ χειροποίητον, ce qui est fait de main d'homme. Cette expression, qui génériquement pourrait aussi désigner le navire, a un sens tout spécial dans le langage biblique. C'est par elle que les LXX rendent ordinairement l'hébreu אֱלִילִים, *elilim*, les vanités, les idoles. Lévit., xxvi, 1 ; Is., ii, 48 ; x, 41, etc.

— *Et qui fecit.* L'Écriture a coutume d'identifier l'idole et son auteur : « similes illis fiant qui faciunt ea. » Ps. cxiii, 8. — *Quia ille operatus est.* L'idolâtre est maudit comme cause efficiente du péché, l'idole comme cause occasionnelle. — *Fragile.* Gr. : corruptible, périssable.

9. — *Impietas,* d'après le contexte : l'œuvre impie, l'idole. Dieu déteste l'impie en tant qu'impie, tout en lui ménageant les grâces sullisantes pour sa conversion.

10. — *Patietur.* Les v. 8-10 indiquent les trois degrés de la colère divine : la malédiction, la réprobation et le châtiement.

11. — *Non erit respectus.* Dans le grec, il n'y a pas de négation : « il y aura visite pour les idoles des nations », le Seigneur viendra les anéantir. — *Factæ sunt,* ἐγενήθησαν, non pas « ont été faites par Dieu pour la haine », car « nec odiens aliquid constituisti », xi, 25 ; mais « elles sont devenues sic βδελύγμα, en abomination », à cause du mauvais usage qui en a été fait. « Creaturæ quantum est de se, non retrahunt a Deo, sed in ipsum ducunt. Sed quod avertant a Deo, hoc est ex culpa eorum qui insipienter eis utuntur. » S. Thom., i, lxxv, 4. — *Insipientium,* « qui scilicet per suam insipientiam utuntur creaturis ad aliud quam ad quod factæ sunt. » Ibid., 4a 2a, lxxix, 4. « C'est le deuil de la terre et la honte de l'humanité, le moyen devient l'obstacle, l'amorce tourne en poison, les créatures nous sont un piège, ce qui devait nous montrer Dieu est justement ce qui nous le dérobe, ce qui nous le prêchait nous mène à l'oublier, ce qui commençait de nous le donner nous le fait décidément perdre. » Mgr Gay, Vert. chrét., v. II, p. 110.

12. Initium enim fornicationis est exquisitio idolorum; et adinventio illorum corruptio vitæ est;

13. Neque enim erant ab initio, neque erunt in perpetuum.

14. Supervacuitas enim hominum advenit in orbem terrarum; et ideo brevis illorum finis est inventus.

15. Acerbo enim luctu dolens pater, cito sibi rapti filii fecit imaginem; et illum, qui tunc quasi homo mortuus fuerat, nunc tanquam deum colere cœpit, et constituit inter servos suos sacra et sacrificia.

12. Le principe de la fornication, c'est la recherche des idoles, et leur invention est la corruption de la vie.

13. Elles n'existaient point au commencement et elles ne dureront pas toujours.

14. C'est la folie des hommes qui s'est ainsi introduite dans le monde, aussi on ne tardera pas à en trouver la fin.

15. Voici qu'un père en proie à une douleur amère a fait l'image d'un fils qui lui était prématurément ravi, et quoique alors celui-ci fût mort comme tous les hommes, il se mit à l'honorer comme un dieu et à établir parmi ses serviteurs un culte et des sacrifices.

12. — *Fornicationis.* C'est sous ce nom que l'idolâtrie est habituellement désignée dans l'Écriture. Deut., xxxi, 46; Judic., ii, 47; Is., i, 21; Ez., xvi, 45, 26; Os., ii, 5. Le culte des idoles était pour les Juifs et pour tous les hommes en général une vraie prostitution spirituelle, puisque par là l'âme humaine consacrait à des divinités étrangères ce qui n'appartenait qu'au vrai Dieu. La fin du chapitre montrera que la fornication charnelle suivait de près la fornication spirituelle. — *Exquisitio*, ἐπίνοια, l'idée, la pensée coupable, dont on pouvait dire aussi par comparaison : « jam mœchatus est eam in corde suo. » Matt., v, 28. — *Corruptio vitæ*, la perte de la vie spirituelle. Il Pet., i, 4.

13. — *Neque erant ab initio.* C'est un fait prouvé péremptoirement par la Genèse, qui nous montre le monothéisme le plus pur au berceau de l'humanité, et qui ne nous laisse supposer l'invention d'aucun culte idolâtrique avant le déluge. L'étude des origines religieuses des peuples anciens confirme pleinement cette donnée biblique; c'est la conclusion que M. de Rougé tire pour l'Égypte en particulier : « Il y a plus de cinq mille ans, dit-il, qu'a commencé dans la vallée du Nil l'hymne à l'unité de Dieu, et à l'immortalité de l'âme... La croyance à l'unité du Dieu suprême, à ses attributs de créateur et de législateur de l'homme qu'il a doué d'une âme immortelle, voilà les notions primitives en chassées comme des documents indestructibles au milieu des superfétations mythologiques, accumulées par les siècles qui ont passé sur cette vieille civilisation... Ces notions historiques sont en parfaite harmonie avec les

grandes traditions bibliques sur les origines humaines. » Sur la Relig. des anc. Egypt. — *Neque erunt.* L'Évangile porta le coup fatal à l'idolâtrie : partout où il pénètre, aujourd'hui encore, les idoles disparaissent.

c. *Culte des hommes déifiés.* γγ. 14-21.

14. — *Supervacuitas.* En grec, bien plus clairement : « inanitate enim hominum intravit. » — *Est inventus*, ἐπινοήθη. La fin en est prévue, à bref délai. Les œuvres des hommes, surtout celles qui ne reposent que sur la futilité, ne sauraient être de longue durée.

15. — *Acerbo*, ἀώρην, prématuré. — *Tanquam deum.* Grimm rapporte un passage du Mythologicum de S. Fulgence, où il est dit qu'un égyptien, ayant perdu son fils, « denique doloris angustia, quæ semper inquit necessitatis solatium, filii sibi simulacrum in ædibus instituit... Denique idolum est. » En effet, ajoute le saint, la domesticité toute entière, par flatterie envers le maître de la maison, apportait à l'idole des fleurs et des parfums, et les esclaves coupables venaient chercher aux pieds de la statue un refuge contre le châtement. Lactance cite aussi un fragment où Cicéron s'adresse en ces termes à sa fille Tullia, qu'il venait de perdre : « Te omnium optimam doctissimamque, approbantibus diis immortalibus ipsis in eorum cœtu locatam, ad opinionem omnium mortaliū consecrabo. » Inst., i, 45, 20. Les dieux Lares, chez les Romains, n'étaient souvent que les mânes des ancêtres, et l'on sait combien ce culte des ancêtres a d'importance chez les Chinois et les autres peuples de l'Asie. Claudius Marius Victor, imitant ce passage

16. Puis, avec le temps, cette coutume impie s'affermir, cette erreur fut respectée comme une loi, et sur l'ordre des princes, on adora des statues.

17. Et quand les hommes ne pouvaient l'honorer en face, à cause de leur éloignement, ils faisaient venir de loin le portrait ou fabriquaient une image visible du roi qu'ils voulaient honorer, afin de rendre à celui qui était absent un culte aussi empressé que s'il eût été présent.

18. Ceux mêmes qui ne le connaissaient pas furent portés à ce culte par l'extrême habileté du sculpteur.

19. Celui-ci, en effet, pour plaire à celui qui l'appelait, épuisa tout son art à embellir le portrait.

20. Et la foule des hommes, séduite par l'élégance de l'œuvre, regarda comme un dieu celui qui naguère était honoré comme un homme.

16. Deinde interveniente tempore, convalescente iniqua consuetudine, hic error tanquam lex custoditus est, et tyrannorum imperio colebantur figmenta.

17. Et hos quos in palam homines honorare non poterant, propter hoc quod longe essent, e longinquo figura eorum allata, evidentem imaginem regis, quem honorare volebant, fecerunt; ut illum, qui aberat, tanquam præsentem colerent sua sollicitudine.

18. Proximitatem ad horum culturam et hos qui ignorabant, artificis eximia diligentia.

19. Ille enim volens placere illi, qui se assumpsit, elaboravit arte sua, ut similitudinem in melius figuraret.

20. Multitudo autem hominum abducta per speciem operis, eum qui ante tempus tanquam homo honoratus fuerat nunc deum æstimaverunt.

dans son poème sur la Genèse, se fait l'écho d'une tradition antique qui attribue à Nemrod l'introduction de l'idolâtrie :

Nam quum patris unica proles  
Spem generis letho secum traxisset acerbo,  
Infelix Nimroth...  
Efficta mæstum solatur imagine luctum...  
Erectæque aris divinos addit honores,  
Inque loco jubet esse dei.

16. — D'après le grec : « deinde in tempore convalescens impia consuetudo ut lex custodita est. » — *Tyrannorum imperio*. Nabuchodonosor imposa l'adoration de sa statue. Dan., III. 5. Les empereurs romains firent de même, et souvent leur divinité était plus respectée que celle des dieux de l'Olympe. « Majore formidine et callidiorè timiditate Cæsarem observatis quam ipsum de Olympo Jovem. Citius denique apud vos per omnes deos, quam per unum genium Cæsaris pejeratur. » Tertull. Apol. 28.

Tum protinus omnes  
Amplexæ gentes scelus hoc, crimenque secutæ  
Pro diis quisque suis charos habuere parentes.  
Potest etiam simili reges in honore locarunt,  
Dixeruntque deos. C. M. Vict. ibid.

17. — *Hos*, les rois dont il vient d'être question. — *In palam*, ἐν ὄψει, sous leurs

yeux, personnellement. — *E longinquo*. Gr. : « s'étant représenté de loin leur figure. » Les rois en vinrent plus tard à envoyer leur statue dans toutes leurs provinces, au début de leur règne : c'est ce que suppose la Vulgate. Le texte grec se rapporte à ce qui se passait dans les temps plus anciens. — *Evidentem*, ἐμπανῆ, visible, quelle que fut d'ailleurs la fidélité de la reproduction. — *Sua sollicitudine*, διὰ τῆς σπουδῆς, afin de les flatter par leur empressement.

18. — *Eximia diligentia*, ἐξιοσιμία, l'amour des honneurs, l'ambition qui portait l'artiste à flatter le prince le plus possible.

19. — *Illi qui se assumpsit*, celui qui l'a pris à son service, surtout le prince qui lui faisait faire ses portraits. En grec seulement : τῷ κρατοῦντι. — *Similitudinem*. L'artiste qui travaillait sous les yeux du prince était obligé de respecter les traits généraux, mais il les embellissait à plaisir.

20. — *Deum*, θεῖον, l'objet de l'adoration. Minutius Félix reproche aux patens l'origine toute semblable du premier de leurs dieux : « Ejus (Saturni) filius Jupiter Crætæ excluso parente regnavit, illic obiit, illic filias habuit; adhuc antrum Jovis visitur, et sepulcrum eius ostenditur, et ipsis sacris suis hu-

21. Et hæc fuit vitæ humanæ deceptio; quoniam aut regibus deservientes homines, incommunicabile nomen lapidibus et lignis imposuerunt.

22. Et non suffecerat errasse eos circa Dei scientiam, sed et in magno viventes inscientiæ bello, tot et tam magna mala pacem appellant.

23. Aut enim filios suos sacrificantes, aut obscura sacrificia facientes, aut insaniciæ plenas vigiliis habentes.

*Deut.* 18, 40; *Jer.* 7, 6.

24. Neque vitam, neque nuptias mundas jam custodiunt, sed alius

21. Telle fut l'illusion dans laquelle vécurent les hommes, quand, se faisant esclaves de leurs sentiments ou de leurs rois, ils donnèrent à la pierre et au bois le nom incommunicable.

22. Et cette erreur sur la notion de Dieu ne pouvait pas aller seule; mais vivant au milieu des agitations de leur ignorance, ils appelèrent du nom de paix les maux les plus nombreux et les plus grands.

23. Ou immolant leurs propres enfants, ou offrant des sacrifices clandestins et passant les nuits dans des folies sans nom.

24. Comme il ne leur reste plus aucune pudeur, ni dans leur vie, ni

manitatis arguitur. » Octav., 22. Cf. Tertul., Apol. x. C'est à cause de cet abus si facile des arts, qu'il était défendu aux Hébreux de se faire des images et des sculptures qui eussent pu devenir des dieux, comme ceux des nations, *Exod.*, xx, 4.

21. — L'auteur en vient maintenant aux conséquences morales de l'idolâtrie, et comme la conduite est en rapport étroit avec la croyance, on ne peut que s'attendre aux pires actions de la part des idolâtres, parce que la foi au vrai Dieu leur fait défaut, et

Quod non fit ab illa

Non bene fit : quam non recto via limite ducit,

Quanto plus gladius, tanto longinquius errat.

S. Prosp., de Ingrat. 430.

— *Deceptio* : un piège. — *Affectui*, συμφορῶν, le malheur, la perte d'un fils. — *Deservientes*, s'attachant en esclaves au souvenir exagéré des morts ou au prestige de la puissance. — *Incommunicabile*. *Is.*, XLII, 8. « Cum hoc nomen, Deus, impositum sit ad significandam naturam divinam, natura autem divina multiplicabilis non sit, sequitur quod hoc nomen, Deus, incommunicabile quidem sit secundum rem, sed communicabile secundum opinionem. » S. Thom., I, XIII, 9.

Donec per species dementia cunctas

Proderet, et rebus minimis rebusque pudendis

Nomen inane dei mundo ridente daretur.

Cl. M. Vict., in Gen.

d. Conséquences morales de l'idolâtrie. §§. 22-31.

22. — *Inscientiæ bello*, la guerre de l'ignorance, c'est-à-dire, le trouble intérieur et

extérieur causé par le débordement des passions, auxquelles l'ignorance du vrai Dieu et le culte des fausses divinités donne un libre essor. Les exemples des dieux qu'on adorait étaient la cause la plus efficace de tous les excès. « Quid aliud est vitia nostra incendere, quam auctores illis inscribere deos? » Senec. Vit. Brev. 46.

23. — *Filios suos sacrificantes*. Gr. : « faisant des sacrifices homicides de leurs enfants », sacrifices à Moloch dont il a été parlé, XII, 5. Cf. Tertul., Apol., IX. — *Obscura sacrificia*, les rites clandestins, tels que les initiations des fêtes de Cybèle, les thesmophories en l'honneur de Cérés, les bacchanales, les mystères d'Eleusis, dont Minutius Felix disait : « Ubi autem magis a sacerdotibus quam inter aras et delubra conducuntur stupra, tractantur lenocinia, adulteria meditantur? Frequentius denique in ædituorum cellulis, quam in ipsis lupanaribus flagrans libido defungitur. » Octav., 25. — *Insania plenas*. Gr. : « les folles orgies d'autres rites », les repas sacrés qui se faisaient la nuit, et qui étaient suivis au milieu des ténèbres de débauches sans nom. Eph., V, 12. « Sacrificabatur, iudebatur, furebatur in templis. » S. Aug., Civ. Dei, III, 34.

24. — *Nuptias*. « Jus est apud Persas misceri cum matribus, Ægyptiis et Athenis cum sororibus legitima connubia. Memoriam et tragediam vestrae incestis gloriantur, quas vos libenter et legitis et auditis. Sic et deos colitis incestos, cum matre, cum filia, cum sorore conjunctos. » Min. Fel., Op., cit., 31. Tertul., Apol. IX. On sait jusqu'où allait la licence du divorce, même pour ceux qui étaient réputés

dans leurs mariages, l'un tue l'autre par jalousie ou l'outrage par l'adultère;

25. Ce n'est partout que confusion, sang versé, meurtre, vol et tromperie, séduction et mauvaïse foi, tumulte et parjure, persécution des bons,

26. Oubli de Dieu, souillure des âmes, crimes contre nature, inconstances dans les unions, excès de l'adultère et de l'impudicité.

27. Car le culte des abominables idoles est la cause, le principe et le motif de tout mal.

28. Quand ils se divertissent, ce

alium per invidiam occidit, aut adulterans contristat.

25. Et omnia commista sunt, sanguis, homicidium, furtum et fictio, corruptio et infidelitas, turbatio et perjurium, tumultus bonorum,

26. Dei immemoratio, animarum inquinatio, nativitatis immutatio, nuptiarum inconstantia, inordinatio mœchiæ et impudicitiae.

27. Infandorum enim idolorum cultura, omnis mali causa est, et initium et finis.

28. Aut enim dum lætantur, in-

les plus sages, comme Caton. — *Alius alium occidit*. Le meurtre et l'adultère étaient l'accompagnement obliég des fêtes païennes; Tit-Live le constate en particulier pour les bacchanales de Rome : « Venena indidem intestinæque cædes, ita ut ne corpora quidem interdum ad sepulturam exstarent. Multa dolo, pleraque per vim audebantur. Occubabat vim, quod præ ululantibus tympanorumque et cymbalorum strepitu nulla vox quiritantium inter stupra et cædes exaudiri poterat. » XXXIX, 8. Les exemples des dieux, préconisés par les poètes et les tragiques, autorisaient ces désordres : « quæ omnia in hoc prodita, ut vitiiis hominum quædam auctoritas pararetur. » Min. Fel. Op., cit. 22.

25. — *Omnia commista*. Gr. : « Omnes mixtim habet sanguis et homicidium, etc. » Au lieu de πάντα, le texte alex. et plusieurs autres lisent le neutre; le sens est le même. Les vices énumérés ici sont rappelés par S. Paul, Rom., 1, 29; Gal., v, 49-44; II Cor., XII, 20; I Tim., 1, 9, 40. Les documents que les anciens nous ont laissés dans leurs écrits, et les nombreux indices de flagrante immoralité qu'on trouve chaque jour sous les cendres de Pompéï, montrent que les accusations formulées par les saints Livres n'ont rien d'exagéré. — *Corruptio*, probablement quelque chose qui ressemble à la mauvaïse foi avec laquelle ce terme est accouplé, la séduction, la vénalité. — *Turbatio*, ταραχή, le trouble dans les relations sociales. — *Tumultus bonorum*, le renversement des biens, le manque de sécurité dans les possessions et les transactions; ou, en prenant le second mot au masculin : la persécution, la vexation des gens de bien. Ce second sens est probablement celui de l'auteur, qui avait pu être lui-même victime de cette oppression, avec ceux

de ses compatriotes restés fidèles au Seigneur, II, 40.

26. — *Dei immemoratio*, χάριτος ἀμνησία, l'oubli du bienfait. La leçon *Dei*, au lieu de *doni*, est fautive. L'oubli de Dieu est signalé au v. 22, comme la cause de tous les maux qui suivent; la même chose ne peut être à la fois cause et effet. — *Animarum inquinatio*, par les pensées, les discours et les actes d'impureté. — *Nativitatis immutatio*, les crimes contre nature, si fréquents dans l'antiquité païenne, et toutes leurs coupables conséquences, « suppressi et suppositi partus. » Boss. — *Nuptiarum inconstantia*, ἀταξία, le dérèglement du mariage, par l'adultère et le divorce sans limites. « Repudium vero jam et votum est, quasi matrimonii fructus. » Tertul., Apol., VI. — *Inordinatio*, seconde traduction d'ἀταξία.

27. — *Infandorum*, sans nom, sans honneur, sans réalité, dont on ne peut et dont on ne doit parler. — *Causa, initium et finis*, « quia non est aliquid genus peccati quod interdum idololatria non producat, vel expresse inducendo per modum cause, vel occasionem præbendo per modum initii, vel per modum finis, inquantum peccata aliqua assumebantur in cultum idolorum. » S. Thom., 2<sup>a</sup> 2<sup>a</sup>, xciv, 4. « Principale crimen generis humani, summus sæculi reatus, tota causa iudicii, idololatria. » Tertul., De Idolol. in princ.

28. — *Dum lætantur*, dans les fêtes publiques, comme les bacchanales, les lupercales, les saturnales, etc., où la folie et l'impudicité se donnaient libre carrière. — *Vaticinantur*. Il y avait les oracles officiels, inspirés par le démon, et qui ne se faisaient entendre que dans certains sanctuaires. Cicéron les caractérise en quelques mots : « oracula partim falsa, partim casu vera, partim flexiloqua et

saniunt; aut certe vaticinantur falsa, aut vivunt injuste, aut pejerant cito;

29. Dum enim confidunt in idolis, quæ sine anima sunt, male jurantes noceri se non sperant.

30. Utraque ergo illis evenient digna, quoniam male senserunt de Deo, attendentes idolis, et juraverunt injuste, in dolo contemnentes justitiam.

31. Non enim juratorum virtus, sed peccantium pœna perambulat semper injustorum prævaricationem.

ne sont que folies; ils ne prophétisent que des mensonges, vivent dans l'injustice et se parjurent sans scrupule.

29. Et comme ils se fient à des idoles qui n'ont point d'âme, ils espèrent que leurs parjures ne leur porteront point préjudice.

30. Le double châtement qu'ils méritent leur arrivera, pour avoir eu de Dieu des sentiments impies en s'attachant aux idoles, et pour avoir fait de faux serments en blessant la justice par leurs tromperies.

31. Car ce n'est pas la puissance de ceux par qui ils ont juré, mais la punition due aux pécheurs qui frappe toujours les impies à cause de leur prévarication.

obscura, ut interpres egeat interprete, partim ambigua. » De Divin. II, 56. Comme ces oracles faisaient partie des pratiques religieuses dont il a été question aux §§. 15, 23, il faut entendre ce verset des nombreux charlatans qui exploitaient la curiosité publique, des augures qui ne pouvaient se regarder sans rire, etc. — *Cito*. vite, facilement.

29. — *Noceri se non sperant*. L'auteur fait allusion à cette classe d'hommes de plus en plus nombreux qui abritaient derrière quelques pratiques païennes l'athéisme le plus complet. Grimm. La crainte qui, selon Lucrece, avait fait les dieux, s'était alors bien évanouie.

30. — *Utraque*. Il faut traduire en faisant du grec ἀμφοτέρω un second complément du verbe : « la juste punition atteindra eux (pour) les deux choses. » — *Male senserunt*. L'ignorance d'un Dieu unique ne peut être une ignorance invincible, comme il a été dit. XIII, 4-5;

elle est donc coupable et punissable. — *Justitiam*. Gr. : « la sainteté » du serment. S. Augustin, répondant aux questions que lui avait posées Publicola, dit que celui qui n'accomplit pas un serment, même fait devant les faux dieux, pèche doublement, en jurant par les dieux, et en agissant contre la parole jurée. Ep., XLVII.

31. — *Juratorum*, les divinités par qui on jure. Ovide dit de même « numina jurata. » — *Perambulat*, ἐπιξέχεται, qu'il faut prendre dans un sens actif : prosequitur. « Non te audit lapis loquentem, sed punit Deus fallentem. » S. Aug. « On ne doit pas être surpris qu'entre tous les crimes dont les hommes étaient coupables, le S. Esprit soit principalement attentif au mépris de la religion du serment, si l'on fait réflexion que la défense de prendre le nom de Dieu en vain est dans le Décalogue avant la défense de tous les autres crimes. » Duguet.

## CHAPITRE XV

Bonté et puissance du vrai Dieu (xv. 1-3). — Rôle des arts dans l'idolâtrie (xv. 4-6). — Le potier qui fait des idoles ; il ne peut leur donner la vie, mais il est poussé à son travail par une criminelle cupidité (xv. 7-13). — Idolâtrie grossière des ennemis du peuple de Dieu (xv. 14-17). — Fétichisme des Egyptiens, en particulier (xv. 18-19).

1. Mais vous, notre Dieu, vous êtes bon, fidèle et patient, et vous gouvernez tout avec miséricorde.

2. Si nous péchons, nous sommes à vous, car nous connaissons votre grandeur ; et si nous ne péchons pas, nous savons que nous sommes comptés parmi les vôtres.

3. Vous connaître est la perfection de la justice, et la science de votre justice et de votre puissance est le germe de l'immortalité.

4. Pour nous, nous n'avons pas été induits en erreur par les inventions mauvaises de l'art humain, ni par le vain travail des ombres de la peinture, ni par la sculpture d'une figure aux diverses couleurs ;

1. Tu autem, Deus noster, suavis et verus es, patiens, et in misericordia disponens omnia.

2. Etenim si peccaverimus, tui sumus, scientes magnitudinem tuam ; et si non peccaverimus, scimus quoniam apud te sumus computati.

3. Nosse enim te, consummata justitia est ; et scire justitiam et virtutem tuam, radix est immortalitatis.

4. Non enim in errorem induxit nos hominum malæ artis excogitatio, nec umbra picturæ labor sine fructu, effigies sculpta per varios colores,

### III. Parallèle entre les adorateurs du vrai Dieu et les idolâtres.

1° Différences générales. §§. 1-17.

CHAP. XV. — 1. — *Suavis*, χρηστός, utile et agréable. Les idoles ne peuvent absolument rien pour leurs adorateurs : le vrai Dieu peut dispenser tous les biens à ses enfants. — *Verus*, véridique, fidèle à ses promesses. — *Patens*. Exod., xxxiv, 6.

2. — *Tui sumus*. Les idolâtres commettent le mal sans souci, parce qu'ils savent bien que leurs dieux sont incapables de les punir. xiv, 29. Les enfants de Dieu savent qu'ils sont sous sa main, et qu'ils peuvent attendre de lui miséricorde et justice. — *Magnitudinem*. Gr. : « ta puissance » qui fait qu'on ne peut échapper au châtement. — *Et si peccaverimus*. Gr. : « nous ne pécherons pas, sachant que nous te sommes attribués, σοὶ δεδογμεθα », nous sommes comptés au nombre de ceux qui relèvent de toi. Les justes ne veulent point pécher, de peur de déshonorer le nom du Seigneur auquel ils appartiennent, et d'encourir sa colère. La Vulgate restreint à ceux qui ne péchent pas le titre d'enfants

privilegiés de Dieu. Cette appellation convenait particulièrement au peuple juif. Deut., xxxii, 8.

3. — *Nosse te*, d'une science à la fois théorique et pratique, se traduisant par une vie sainte. — *Justitiam et virtutem*. Ce second mot est seul dans le grec. La science de Dieu et de sa puissance n'est pas autre chose que la foi réclamée par S. Paul comme condition essentielle du salut : « Credere enim oportet accedentem ad Deum quia est, et inquiringibus se remunerator sit. » Hébr., xi, 6.

4. — *Non in errorem*. « Judæos in errorem non fuisse inductos idolatriæ, contra fidem est omnium Scripturarum, nisi ista velis referre ad tempora restituti templi, post quæ gens judæica pertinacissime idolatriam a se repulit. » Nannius. On pourrait même étendre à toute l'histoire des Juifs cette préservation de l'idolâtrie, en remarquant que la nation ne fut idolâtre que par intervalles relativement courts, et qu'au temps de l'entraînement le plus général, il y eut toujours quelques fidèles serviteurs de Jéhova, de sorte que, chez les Hébreux, il n'y eut jamais prescription contre le culte du vrai Dieu. — *Malæ artis*. L'art,

5. Cujus aspectus insensato dat concupiscentiam, et diligit mortuæ imaginis effigiem sine anima.

6. Malorum amatores, digni sunt qui spem habeant in talibus, et qui faciunt illos, et qui diligunt, et qui colunt.

7. Sed et figulus mollem terram premens, laboriose fingit ad usus nostros unumquodque vas, et de eodem luto fingit quæ munda sunt in usum vasa, et similiter quæ his sunt contraria; horum autem vasorum quis sit usus, judex est figulus.

Rom. 9, 21.

8. Et cum labore vano deum fingit de eodem luto; ille qui paulo ante de terra factus fuerat, et est pusillum reducit se unde acceptus est, repetitus animæ debitum quam habebat.

5. Objets dont la vue excite la passion de l'insensé qui aime l'image sans vie d'un fantôme inanimé.

6. Ceux qui aiment ces impiétés méritent bien de mettre leur confiance en de pareils dieux, qu'ils les fabriquent, les aiment ou les adorent.

7. Voici un potier qui manie la terre molle, il fait par son travail toutes sortes de vases pour notre usage, et de la même argile, il en pétrit qui sont destinés à des emplois honorables, et d'autres à des emplois tout contraires : or le potier est seul juge de l'usage de ses vases.

8. Puis, par un vain travail, il fait un dieu avec la même boue, lui qui naguère a été fait de terre, et qui bientôt doit retourner là d'où il vient, quand on lui redemandera l'âme qu'il avait en dépôt.

bon en lui-même, peut devenir mauvais dans ses tendances, ses productions et ses effets sur les âmes. — *Umbra picturæ*. Gr. : « le travail infructueux des faiseurs d'ombres, *σκιαγράφων* », ce qui fait allusion à la méthode primitive du dessin, qui consistait à tracer les contours des ombres obtenus au soleil. Cf. Plin., xxxv, 3. — *Sulpta, σπιλωθέν*, souillé, barbouillé, expression quelque peu méprisante à l'égard de la peinture hiéراتique du temps.

5. — *Concupiscentiam*. Dans le grec actuel : *εις ὄνειδος*, « dont la vue tourne à la honte pour les insensés. » Mais le texte alex. et de nombreux manuscrits anciens, suivis par Vulg. ont : *εις ὄρεξιν*, « pour la convoitise », sens appelé par la seconde partie du verset. — *Diligit, ποθεῖ*, il désire avec passion. « Loquitur de iis, qui statuas ut rem vivam amatorio affectu prosecuti, usum etiam veneris inde petentes. Exempla hujus invenies passim, præsertim apud Lucianum in imaginibus. » Nannius. Les exemples de cet excès honteux ne manquent pas en effet dans l'antiquité païenne. Cf. Arnob. adv. Nat. vi 22; Plin., xxxvi, 5. Pour nous, si chrétiens que nous soyons, les peintures et les sculptures qui portent le réalisme jusqu'à l'immoralité n'ont rien perdu de leur danger, et la réserve en pareille matière ne saurait excéder.

6. — *Malorum*, de mauvaises choses, d'i-

doles et d'impudicités. — *Qui spem habeant in talibus, τοιοῦτων ἐπιδῶν*, c'est-à-dire d'espérances mauvaises, fondées sur la puissance des faux dieux. — *Qui faciunt*. Ps. cxxxiv. 18.

7. — *Figulus*. L'auteur sacré a précédemment tourné en ridicule ceux qui font des statues de bois et des images peintes; il arrive à présent à ceux qui font des dieux de terre cuite. — *Unumquodque vas, ἕκαστον* que l'alex. suivi par Vulg. fait précéder de *ἐν*, chaque chose, toute espèce d'objets, de vases. — *Contraria*, S. Paul dit aussi, en appliquant ces paroles à un autre ordre d'idées : « Annon habet potestatem figulus luti ex eadem massa facere aliud quidem vas in honorem, aliud vero in contumeliam? » Rom. ix, 21. — *Similiter*, « non de forma vasorum, sed vel de materia, vel de æquo studio et labore explices. » — *Figulus*, appelé au commencement du verset *κεραμεύς*, potier, et maintenant *πυλωργός*, celui qui travaille l'argile. Les deux mots sont pris comme synonymes.

8. — *Cum labore vano, κακίμοσθος*, avec une fatigue mauvaise, impie. (ἀπ. λεγ.) — *Deum*. Le grec ajoute *μάταιον*. xiii, 1. — *Reducit se*. Gen., iii, 19; Ecclé., xii, 7. Quelle ironie! L'homme fait lui-même de terre et devant y retourner après un court délai, et rendre son âme au Dieu, son créateur et son juge, veut faire son dieu avec la matière dont il est lui-même composé. Loch. — *Repetitus*

9. Mais il ne s'inquiète point du malheur qui doit lui arriver, ni de la brièveté de sa vie; il se fait l'émuie des orfèvres et des fondeurs d'argent, il imite ceux qui travaillent l'airain, et met sa gloire à exécuter des ouvrages futiles.

10. Son cœur n'est que poussière, une terre méprisante est son espérance, et sa vie est plus vile que la boue.

11. Car il n'a point connu celui qui l'a fait, qui lui a inspiré une âme agissante et a mis en lui le souffle d'un esprit de vie.

12. Voilà ceux qui ont pris la vie pour un jeu, et qui ont cru que l'existence n'a d'autre raison d'être

9. Sed cura est illi, non quia laboraturus est, nec quoniam brevis illi vita est, sed concertatur aurificibus et argentariis; sed et ærarios imitatur et gloriam præfert, quoniam res supervacuas fingit.

10. Cinis est enim cor ejus, et terra supervacua spes illius, et luto vilior vita ejus;

11. Quoniam ignoravit qui se finxit, et qui inspiravit illi animam quæ operatur, et qui insufflavit ei spiritum vitalem.

12. Sed et æstimaverunt lusum esse vitam nostram, et conversationem vitæ compositam ad lucrum, et

Gr. : « ayant reçu réclamation du prêt de son âme ». « Numquid dixit : Morietur in te anima tua? Non, sed repositur a te; quæ data est, repositur, vel repetunt a te. Repetitur enim anima, non interimitur. Quod repetitur, manet : quod interimitur, non manet. » S. Ambr., De Bon. mortis, x.

9. — *Non quia laboraturus est*, οὐχ ὅτι μέλει κίμναι, « non de ce qu'il doit être fatigué » de la fatigue de la mort, expression euphémique déjà employée iv, 46. — *Concertatur*, « il rivalise » avec les ouvriers qui font des dieux d'or, d'argent ou d'airain, non quant au prix de la matière mise en œuvre, mais quant à l'habileté artistique et surtout quant au succès commercial : son industrie qui s'adresse aux petites bourses, a un débouché assuré. — *Præfert* pour « æstimat ». — *Supervacuas, κίβδηλα*, des choses trompeuses. Il paraît qu'aux premiers temps du christianisme, des chrétiens, par amour du gain, ne faisaient pas difficulté de travailler à la fabrication des objets du culte idolâtrique. Tertullien les en reprend sévèrement, et leur reproche « attolere ad Deum patrem manus matres idolorum, his manibus adorare, quæ foris adversus Deum adorantur, eas manus admoveere corpori Domini. quæ dæmonis corpora conferunt. » De Idolol. vii.

10. — *Cinis cor ejus*, paroles tirées de LXX, Is., XLIV, 20, où elles s'appliquent aux dieux eux-mêmes qui, étant de bois, ont un cœur de cendre. Comme le fabricant et l'adorateur de l'idole ont déjà plusieurs fois été assimilés à l'objet de leur culte, on peut dire d'eux qu'ils ont aussi un cœur de cendre, de poussière, comme l'argile desséchée dont est fait leur dieu, cœur où s'est éteint le feu sacré

de l'amour divin et des espérances éternelles. — *Terra supervacua*. Gr. : « son espérance plus vaine que la terre » dont est pétrie l'idole, espérance nulle. Eph., II, 42; I Thes., IV, 42. — *Luto vilior*. L'argile n'est ni intelligente, ni susceptible de châtement : l'idolâtre se met au-dessous d'elle, en la mettant au-dessus de lui. Job, xxx, 49.

11. — *Animam, spiritum*. Les deux mots ψυχή et πνεῦμα sont ordinairement pris l'un pour l'autre dans le livre de la Sagesse, et désignent également l'âme spirituelle, I, 4; XVI, 44, et dans notre chapitre, XX, 8 et 46. Ici, ils sont déterminés par des qualificatifs : l'âme ἐνεργουσα pourrait être le principe de l'activité spirituelle, et l'esprit ζωικόν, le principe de vie animale, double principe dont manque totalement l'idole.

12. — *Lusum esse vitam*. « Non ita generati a natura sumus, ut ad ludum et jocum facti esse videamur; sed ad severitatem potius et ad quedam studia graviora atque majora. » Cic. De Offic. I. — *Conversationem*. Gr. : « et que la vie est une lucrative réunion de fête, πανηγυρισμός, » une sorte de marché où tout le monde se rassemble, et travaille à qui fera le plus de gain. Une idée semblable fut exprimée par Pythagore, comme le rapportent Diog. Laert. VIII, 6 : τὸν βίον εὐκαιναί πανηγυρίαι, et Cicéron, Tusc. V, 3 : « similem sibi videri vitam hominum et mercatum eum, qui haberetur maximo ludorum apparatu totius Græciæ celebritate, etc. » — *Ex malo*, en faisant des choses mauvaises, des idoles. La fabrication des dieux était pour ces industriels une affaire d'argent, et point du tout une question de Religion, et la tumultueuse manifestation que Démétrius l'orfèvre sou-

oportere undecumque etiam ex malo acquirere.

13. Hic enim scit se super omnes delinquere, qui ex terræ materia fragilia vasa, et sculptilia fingit.

14. Omnes enim insipientes, et infelices supra modum animæ superbi, sunt inimici populi tui, et imperantes illi :

15. Quoniam omnia idola nationum deos æstimaverunt, quibus neque oculorum usus est ad videndum, neque nares ad percipiendum spiritum, neque aures ad audiendum, neque digiti manuum ad tractandum, sed et pedes eorum pigri ad ambulandum.

Ps. 113, 5 et 134, 46.

16. Homo enim fecit illos; et qui spiritum mutuatus est, is finxit illos. Nemo enim sibi similem homo poterit deum fingere.

que le gain, et qu'il faut acquérir par tous les moyens, même par le mal.

13. Mais celui-là sait bien qu'il est plus coupable que les autres, qui d'une même argile pétrit des vases fragiles et des idoles.

14. Ils sont donc tous insensés et malheureux plus qu'on ne peut dire, ces orgueilleux, ennemis de votre peuple et ses oppresseurs.

15. Car ils ont pris pour des dieux toutes les idoles des nations, qui ne peuvent se servir de leurs yeux pour voir, ni de leurs narines pour respirer l'air, ni de leurs oreilles pour entendre, ni des doigts de leurs mains pour toucher, ni de leurs pieds paresseux pour marcher.

16. C'est un homme qui les a faits, et c'est celui qui a reçu un esprit d'emprunt qui les a façonnés. Il n'est point d'homme, en effet, qui puisse seulement faire un dieu semblable à lui.

leva à Ephèse en l'honneur de la grande Diane des Ephésiens, après la prédication de S. Paul, n'était qu'une manœuvre mercantile, comme il l'avoue lui-même, Act., XIX, 24, 25, de sorte que la cupidité des orfèvres ne fut pas sans influence sur la persistance de l'idolâtrie. La dernière partie du verset ne perd rien de sa vérité si on étend sa signification : celui qui n'a pas foi en Dieu et qui ne redoute pas ses jugements, ne se fait guère scrupule lui aussi « undecumque etiam ex malo acquirere », pourvu que certaines apparences exigées par le milieu social soient sauvegardées : c'est en ce point qu'il apparaît le plus clairement combien la morale est dépendante du dogme.

13. — *Super omnes delinquere*, parce qu'il est la cause occasionnelle du péché des autres, et parce qu'il connaît mieux que personne la nature de ses dieux. Ceux-là sont déjà inexcusables qui adorent les créatures et surtout les idoles, XIII, 8, 10; à plus forte raison, la bonne foi n'est-elle pas admissible chez ceux qui fabriquent des divinités.

14. — *Omnes insipientes*. Gr. : « mais tous sont très-insensés et plus malheureux que l'âme d'un enfant, les ennemis de ton peuple, qui t'ont opprimé. » L'auteur généralise ici

sa pensée, et parle maintenant des ennemis idolâtres du peuple de Dieu, en particulier, des Egyptiens. D'autres textes portent : « de tous, les plus insensés... sont les ennemis. » Reusch estime que cette dernière leçon provient plutôt d'une correction que de l'original.

— *Superbi, ὑψηλοῦ, pueri*; l'âme du petit enfant est encore incapable de pensée, de sentiment et de volonté : c'est là qu'en sont réduits les idolâtres. Dans la Vulgate, *supra modum* doit être pris adverbiallement et se rapporter à *infelices*. Pour rendre le grec, il faudrait lire : « infelices super animam pueri. »

— *Imperantes*, les Egyptiens d'abord, puis tous les conquérants qui se succédèrent en Palestine, enfin les Ptolémées d'Egypte.

15. — *Idola nationum*. Il est à remarquer que dans l'antiquité on admettait sans difficulté la divinité des dieux étrangers, et on leur donnait droit de cité, comme faisaient les Romains, ou on les identifiait avec ceux qu'on possédait déjà, comme faisaient les Grecs.

16. — *Qui spiritum mutuatus est*, celui à qui on a prêté un esprit, une âme, 8. — *Similem sibi*. L'homme ne peut faire un homme, comment ferait-il un dieu ?

17. Car, comme il est mortel, ses mains impies ne peuvent rien faire qui ait la vie. Lui-même il vaut mieux que ceux qu'il adore, car au moins il a la vie, quoique mortel, et eux ne l'ont jamais eue.

18. Ils adorent les plus vils animaux, qui, comparés aux autres êtres sans raison, sont encore pires.

19. On ne peut même pas en voir un qui soit bon, parmi ces animaux : ils se se sont soustraits à la louange de Dieu et à sa bénédiction.

17. Cum enim sit mortalis, mortuum fingit manibus iniquis. Melior enim est ipse his quos colit, quia ipse quidem vixit, cum esset mortalis, illi autem numquam.

18. Sed et animalia miserima colunt; insensata enim comparata his, illis sunt deteriora.

19. Sed nec aspectu aliquis ex his animalibus bona potest conspicerere. Effugerunt autem Dei laudem, et benedictionem ejus.

17. — *Mortuum fingit*, parce que l'effet ne peut être plus excellent que la cause. — *Cum esset mortalis*, mots qui ne sont pas dans le grec, et qui sont reproduits fautivement du commencement du verset.

2° Contraste spécial entre les Égyptiens et les Israélites, d'après l'Exode.

a. Action des animaux. ἦ. 18-xvi, 13.

18. — *Miserrima*, ἐχθίστα, les plus haïssables. L'auteur revient à l'adoration des animaux par les Égyptiens, et, après le culte des choses inutiles, comme les statues, il rappelle le culte des êtres nuisibles. — *Insensata*, ce qui traduit ἀνοια, et non ἀνοια qu'on lit dans le grec actuel et qui n'a aucun sens. Aussi Tischendorf et la plupart des éditeurs préférèrent-ils la leçon ἀνοια, par ignorance, par stupidité, d'où le sens : « si quod ad stupiditatem pertinet, comparantur cum aliis, sunt illis hæc deteriora. » Grotius.

19. — *Nec aspectu*. Gr. : « il n'y a rien de beau en eux, de telle sorte qu'on puisse les aimer, comme quand on regarde d'autres animaux », mot à mot : « nec ita ut concupiscantur, ut in conspectu animalum, pulchra (aliqua) inveniuntur. » Le verbe ἐπιπο-

θεῖσαι pourrait avoir un sens analogue à celui de ψ. 5, et révéler une autre des hontes du paganisme. — *Effugerunt*. Toutes les créatures étaient bonnes en sortant des mains de Dieu; la Genèse le constate à huit reprises différentes, Cf. S. Aug., Conf. XIII, 28, et la Sagesse le répète, xi, 25. Le serpent, il est vrai, fut ensuite maudit de Dieu, Gen., III, 14; mais on ne peut étendre cette malédiction à tous les animaux qu'adoraient les Égyptiens, comme le crocodile, le bœuf, etc. Il est aussi question Gen., VII, 8, d'animaux purs et impurs; mais cette distinction avait une toute autre origine qu'une bénédiction ou une malédiction primitives. Il faut donc entendre le verset en ce sens que les animaux en question ont fui la bénédiction, non pas avant de la recevoir, mais après l'avoir reçue. Par là, l'auteur ne veut point dire que ces animaux ont perdu quelque chose de leur valeur spécifique, mais seulement qu'ils ont servi à l'homme pour des usages entièrement opposés à ceux qu'avait en vue la bénédiction divine. Lorin est pour ce sens, qui nous paraît le seul acceptable, et traduit ἐπιπέφυγε par l'actif « effugaverunt. » — *Laudem*, la louange reçue, Gen., I, 25.

## CHAPITRE XVI

onduite de Dieu vis-à-vis des Hébreux et vis-à-vis des Egyptiens. Les cailles données aux uns, les animaux envoyés contre les autres (xv. 4-4). — Les Hébreux tourmentés par les serpents, sont guéris par la parole du Seigneur, au moyen du serpent d'airain ; les Egyptiens n'ont aucun remède contre les atteintes des mouches et des sauterelles (xv. 5-14). — Au milieu des pluies orageuses, le feu consume les Egyptiens, et il ne peut rien contre les animaux qui les attaquent ; les Hébreux reçoivent la manne, qui s'accommode à tous leurs goûts (xv. 15-21). — Le feu consume les récoltes des Egyptiens, et sert à préparer la nourriture miraculeuse des Hébreux (xv. 22-26). — La manne se cuit au feu et se fond au soleil ; conclusion morale : louer Dieu dès l'aurore ; l'espérance de l'impie se fond comme la glace (xv. 27-29).

1. Propter hæc, et per his similia passi sunt digne tormenta, et per multitudinem bestiarum exterminati sunt.

2. Pro quibus tormentis bene disposuisti populum tuum, quibus delisti concupiscentiam delectamenti tui, novum saporem, escam parans his ortygommetram ;

Num. 11, 31.

3. Ut illi quidem concupiscentes escam propter ea quæ illis ostensa et missa sunt, etiam a necessaria concupiscentia averterentur. Hi autem in brevi inopes facti, novam gustaverunt escam.

1. C'est pourquoi ils ont été tourmentés comme ils le méritaient par des êtres semblables à ceux-là, et ils ont été exterminés par une foule d'animaux.

2. A la place de ces tourments, vous n'avez eu que des faveurs pour votre peuple, et vous leur avez donné ces douceurs qu'ils convoitaient, cet aliment d'un goût nouveau que vous leur aviez préparé dans les cailles ;

3. De sorte que les uns, malgré leur désir de manger, à la vue de ce que vous envoyiez contre eux, changèrent en aversion même leur appétit nécessaire ; et les autres, après une courte privation, goûtèrent un nourriture nouvelle.

CHAP. XVI. — 1. — *Bestiarum*, *κνωδῶδων*, mot désignant toutes sortes de bêtes de terre et de mer, depuis les plus grosses jusqu'aux moindres insectes. — *Exterminati sunt*. Gr. : « ils ont été tourmentés. » L'auteur revient sur le parallèle qu'il a commencé aux chapitres précédents entre les Hébreux et les Egyptiens.

2. — *Concupiscentiam delectamenti*. Gr. : « le désir de leur appétit. » Le lieu où se passa l'événement s'appela « sepulcra concupiscentiæ. » Num., xi, 33, 34. Car ce désir était immodéré, et le Seigneur le punit. — *Novum saporem*. S. Augustin observe qu'au lieu de réclamer des mets nouveaux, les Israélites eussent été plus sages en demandant la guérison de leur appétit, surexcité par la sensualité : « Fastidiebant quippe

(manna) quod habebant, et quod non habebant, impudenter petebant. » Et il tire cette conclusion morale : « Quando non delectant bona, rogare potius debemus Deum, ut delectent bona, quam ut concedantur mala. » in Joan., 73. — *Ortygommetram*, nom donné par les Septante aux cailles, les שְׁלִיִּים, *şalvim*, de l'hébreu. Exod., xvi, 13.

3. — *Propter ea*. Gr. : « à cause de la répugnance, εἰδὲξθεῖσιν (ἕπ. λεγ), des choses qui leur étaient envoyées. » Des mouches de toutes sortes se répandirent, en effet, dans les maisons des Egyptiens, Exod., viii, 21, et, se mêlant à leurs aliments, leur en inspirèrent un profond dégoût. Déjà, en temps ordinaire, les mouches abondent dans le pays, et, parfois, « leurs essaims sont si nombreux, que l'étranger mange des mouches, boit des

4. Il fallait qu'une ruine inévitable fondît sur les premiers, à cause de la tyrannie qu'ils exerçaient, et que les autres pussent voir comment vous exterminiez leurs ennemis.

5. Les Hébreux eux-mêmes furent attaqués par la fureur des bêtes cruelles, et ils périrent par la morsure des serpents pernicieux.

6. Mais votre colère ne dura pas toujours : ils ne furent inquiétés que peu de temps en vue de leur correction, et ils eurent un signe de salut pour leur rappeler les préceptes de votre loi.

7. Celui qui se tournait de son côté était guéri, non par l'objet qu'il voyait, mais par vous, qui êtes le Sauveur de tous.

4. Oportebat enim illis sine excusatione quidem supervenire interitum exercentibus tyrannidem; his autem tantum ostendere quemadmodum inimici eorum exterminabantur.

5. Etenim cum illis supervenisset sæva bestiarum ira, morsibus perversorum colubrorum exterminabantur.

Num. 21, 6.

6. Sed non in perpetuum ira tua permansit, sed ad correptionem in brevi turbati sunt, signum habentes salutis ad commemorationem mandati legis tuæ.

7. Qui enim conversus est, non per hoc, quod videbat, sanabatur sed per te omnium salvatorem;

mouches, respire des mouches. » Wood, Bbl. Animals, p. 633 — *Necessaria concupiscentia*, l'appétit nécessaire à la vie, celui qui a pour rôle providentiel de nous avertir du besoin de nourriture, et de nous empêcher de sacrifier à d'autres préoccupations plus pressantes ou plus séduisantes le soin de notre conservation. — *Inopes*. Privation légère, car elle dura peu.

4. — *Interitum*, ἐνδείξω, la privation, la disette. — *Sine excusatione*, ἀπαράτητον, inévitable, dont on ne peut être déhvré. — *Exterminabantur*, « étaient tourmentés. » Nous avons donc, d'une part, les Hébreux, poussés par une sensualité que Dieu punit, demandant des aliments que Dieu leur accorde, parce qu'ils sont justes; et, d'autre part, les Égyptiens privés même du nécessaire, parce qu'ils sont idolâtres et oppresseurs. De plus, nous voyons que le Seigneur veut faire sentir à son peuple la faim qu'il fit endurer à ses persécuteurs, comme avant Horeb, il le fera pour leur soif, xi. 40.

5. — *Bestiarum*, les serpents déchainés contre les Israélites, en punition de leurs murmures contre le Seigneur. Num., xxi, 6. — *Perversorum*, σκολιῶν, tortueux et astucieux, ce que la Vulgate a entendu au figuré.

6. — *Ira tua*. Les Hébreux avaient, en effet encouru la colère de Dieu, et les nombreux prodiges dont ils avaient été les heureux témoins, rendaient, en un certain sens, leurs murmures et leurs révoltes plus coupables que l'idolâtrie de leurs ennemis. Aussi,

la Sainte Ecriture déclare-t-elle formellement qu'ils furent traités selon la douceur de la miséricorde, plutôt que selon les rigueurs de la justice. Le psaume LXXVII, après un tableau indigné de la prévarication du peuple de Dieu, ajoute, en parlant du Seigneur « Ipse autem est misericors, et propitius peccatis eorum. » 38. Pourquoi la miséricorde ne s'est-elle pas étendue aux Égyptiens. S. Paul donne la réponse : « Non ex operibus sed ex vocante... Numquid iniquitas apud Deum! Absit... cujus vult miseretur, et quem vult indurat. » Rom., ix, 12-18. — *Ad correptionem*. La correction est le but ordinaire des châtements divins. Prov., iii 12. — *Signum salutis*. « Fecit ergo Moyses serpentem æneum, et posuit eum pro signo, quem cum percussi aspicerent, sanabantur. » Num. xxi, 9. D'après le texte de la Sagesse, le serpent d'airain n'avait donc pas une sorte de vertu magique qui le rendit capable de guérir par lui-même; Dieu seul guérissait, et la vue du serpent n'était qu'une condition de la guérison. Ce symbole de salut était ainsi une sorte de sacrement, un signe sensible, produisant un merveilleux effet corporel, et signifiant aussi probablement le pardon de Dieu, pour ceux qui avaient au cœur le repentir de leur révolte. Voir un modèle de serpent d'airain, Atlas Annessi, pl. VII.

7. — *Conversus est*, pour regarder le serpent. — *Sanabatur per te*. L'auteur sacré insiste sur la vraie cause de la guérison : ce n'était point le serpent, mais le Seigneur qui

8. In hoc autem ostendisti inimicis nostris, quia tu es, qui liberas ab omni malo.

9. Illos enim locustarum et musarum occiderunt morsus, et non est inventa sanitas animæ illorum; quia ligni erant ab hujuscemodi exterminari.

*Exod. 8, 24 et 40, 4, Apoc. 9, 7.*

10. Filios autem tuos, nec draconum venenatorum vicerunt dentes; misericordia enim tua adveniens sanabat illos.

11. In memoria enim sermonum tuorum examinabantur, et velociter salvabantur, ne in altam incidentes oblivionem, non possent tuo uti adiutorio.

12. Etenim neque herba, neque malagma sanavit eos, sed tuus, Domine, sermo, qui sanat omnia.

8. Et par là, vous avez fait voir à nos ennemis que c'est vous qui délivrez de tout mal.

9. Les Egyptiens périrent par la morsure des sauterelles et des mouches, et il n'y eut point de remède pour sauver leur vie, car ils méritaient bien d'être détruits de la sorte.

10. Quant à vos enfants, la dent des serpents venimeux ne put les vaincre, car votre miséricorde était là pour les guérir.

11. Ils étaient éprouvés afin de se rappeler vos préceptes, et ils étaient promptement guéris, de peur qu'arrivant à les oublier profondément, ils ne se missent hors d'état de jouir de vos bienfaits.

12. Il n'y eut ni herbe, ni médicament qui les guérît, mais seulement, Seigneur, votre parole qui guérît tout.

rendait la santé. Cette insistence a pour but de bien accentuer la différence qu'il y avait entre l'emblème dressé par Moïse, et ceux que les Egyptiens élevaient dans leurs temples, pour les adorer comme des divinités, et attendre d'eux toutes sortes de biens.

8. — *Inimicis nostris.* Les Egyptiens pouvaient savoir, au moins en général, ce qui se passait au désert; en tout cas, leurs descendants le surent plus tard, ainsi que tous les ennemis des Hébreux, dont les Egyptiens étaient le type.

9. — *Occiderunt.* Il n'est point dit expressément au Pentateuque que les Egyptiens aient dû leur mort aux moustiques et aux mouches; mais l'étendue et la violence du fléau durent certainement avoir pour beaucoup des effets funestes. Parmi les mouches qu'on rencontre encore en Egypte, il en est une espèce appelée *dttehab*, dont la piqure peut amener la mort, si on ne la soigne à temps. Cf. M. Vigouroux, Bibl. iv, 4. — *Non est inventa,* Dieu ne mit à leur disposition aucun moyen de guérison; d'ailleurs, la succession des plaies obligeait à se défendre contre un nouveau fléau avant d'avoir pu se guérir du précédent. — *Exterminari,* « être châtiés. »

10. — *Nec vicerunt.* A la suite de l'invasion des serpents, Moïse signale « plagas et mortes plurimorum. » Num., xxi, 6, et, au même passage, LXX disent que ἀπέθανε λαός

πολλὸς τῶν υἱῶν Ἰσραήλ. La victoire sur les serpents doit donc être entendue seulement en ce sens, qu'après la mort de beaucoup des leurs, les Hébreux, grâce à la miséricorde de Dieu, triomphèrent enfin du fléau, et obtinrent la guérison de ceux que la mort n'avait pas encore atteints. — *Adveniens,* ἀντιπαρήλθε, vint à l'encontre, s'interposa. Ainsi les Israélites furent délivrés des plus terribles animaux, tandis que les Egyptiens ne purent se défaire de méprisables insectes.

11. — *In memoriam.* Le grec serait mieux traduit par « in memoriam sermonum tuorum exstimulabantur », ils étaient piqués pour que tes commandements leur revinssent en mémoire. — *Velociter,* promptitude qui montre que Dieu corrigeait des enfants plutôt qu'il ne châtiât des coupables. — *Altam oblivionem,* cette indifférence profonde où l'on n'a plus souci ni du bien ni du mal. Prov., xviii, 3. — *Non possent.* Gr. : « ne devinssent pas insensibles à tes bienfaits. » Il est, en effet, une insensibilité, suite de l'abus des grâces, qui empêche de comprendre les bienfaits divins, se résout en impénitence finale et se termine à la damnation.

12. — L'auteur revient sur ce qu'il a dit au v. 7, afin de bien montrer que la guérison des Hébreux n'était pas due à des moyens naturels. — *Malagma,* cataplasme fait avec des herbes anti-vénéreuses. — *Sermo tuus,* la pa-

13. Car c'est vous, Seigneur, qui avez la puissance de la vie et de la mort, vous qui menez aux portes de la mort et qui en ramenez.

14. Mais quand l'homme a tué par malice et que l'esprit est parti, il ne peut le faire revenir, ni rappeler l'âme reçue aux enfers.

15. Il est impossible d'échapper à votre main.

16. Se refusant à vous reconnaître, les impies ont été flagellés par la puissance de votre bras : des eaux extraordinaires, des grêles, des pluies les ont tourmentés, et le feu les a consumés.

17. Ce qui étonnait le plus, c'est que le feu était plus ardent dans l'eau, qui pourtant éteint tout : car l'univers est le vengeur des justes.

18. Tantôt le feu s'adoucisait pour ne point consumer les animaux envoyés contre les impies, afin qu'à

13. Tu es enim, Domine, qui vitæ et mortis habes potestatem, et deducis ad portas mortis et reducis;

*Deut. 32, 39; I Reg. 2, 6; Tob. 13, 2.*

14. Homo autem occidit quidem per malitiam, et cum exierit spiritus, non revertetur, nec revocabit animam quæ recepta est;

15. Sed tuam manum effugere impossibile est.

16. Negantes enim te nosse impii, per fortitudinem brachii tui flagellati sunt; novis aquis, et grandinibus, et pluviis persecutionem passi, et per ignem consumpti.

*Exod. 9, 23.*

17. Quod enim mirabile erat, in aqua, quæ omnia extinguit, plus ignis valebat; vindex est enim orbis justorum.

18. Quodam enim tempore, mansuetabatur ignis, ne comburerentur quæ ad impios missa erant animalia;

roie, c'est-à-dire, la volonté toute-puissante et miséricordieuse de Dieu, Ps., cvi, 20, ce « volo, mundare » que Jésus prononça si souvent durant sa vie mortelle. La parole de Dieu ne guérit pas seulement les maux corporels : « omnis morbus animæ habet in Scriptura medicamentum suum. » S. Aug., in Ps. xxxvi.

13. — Ce verset exprime une pensée fréquente dans la Sainte Ecriture, Deut., xxxii, 39; I Reg., ii, 6; Tob., xiii, 2; Apoc. i, 18. Les portes de la mort sont nommées, Ps. ix, 15; cvi, 48. Dieu a tout pouvoir sur la vie et sur la mort; par conséquent, il peut guérir ou faire périr à son gré, il peut ramener des portes de l'Hadès et ressusciter; il le fait parfois miraculeusement, il le fera pour tous les hommes à la fin du monde. On ne peut restreindre simplement à la maladie le sens des derniers mots du verset; être conduit aux portes de la mort, c'est bien mourir, comme le suppose clairement le verset suivant. Si Dieu a le pouvoir de tirer de la mort, à plus forte raison a-t-il celui d'en préserver.

14. — *Non revertetur.* Gr. : « Il ne fera pas revenir. » — *Quæ recepta est* dans l'Hadès, dans les limbes pour l'âme du juste, dans l'enfer pour celle du méchant. Dieu a usé de sa puissance de vie en faveur des Israélites, et de sa puissance de mort contre les Egyptiens.

#### b. Action des forces de la nature. ̱̱. 15-29.

15. — Avec ce verset, commence un nouveau parallèle entre les deux peuples. — *Effugere.* Ps. cxxxviii, 7; Tob., xiii, 3. Cette pensée s'applique aux ennemis du Seigneur en l'une ou l'autre vie, et particulièrement à ceux dont il va être parlé.

16. — *Negantes*, Exod., v, 7. — *Novis aquis*, des eaux extraordinaires, parce qu'il ne pleut jamais en Egypte. Ce verset fait allusion à la septième plaie. Exod., ix, 22-23.

17. — *Mirabile*, παραδοξότατον. Tous ces phénomènes sont, en effet, si rares en Egypte, qu'en certains nomes surtout, on pouvait vivre une vie d'homme sans en être jamais témoin; les Egyptiens ne pouvaient donc guère s'expliquer la simultanéité de la grêle congelée par le grand froid et de la foudre avec ses effets si terribles. — *Plus ignis valebat.* Dans les violents orages, la grêle, la pluie et la foudre se déchainent avec une égale furie. — *Vindex.* x, 21. Dieu se sert des éléments naturels pour exercer ses vengeances d'une manière surnaturelle.

18. — *Mansuetabatur.* Les animaux qui avaient tourmentés les Egyptiens aux deuxième, troisième et quatrième plaies, avaient complètement disparu quand arriva la septième; Exod., viii, 31; ce n'était donc pas à leur égard que le feu du ciel, dont parle le verset

sed ut ipsi videntes scirent, quoniam Dei iudicio patiuntur persecutionem.

19. Et quodam tempore in aqua supra virtutem ignis, exardescerat undique, ut iniquæ terræ nationem exterminaret.

20. Pro quibus angelorum escam paravisti populum tuum, et paratum panem de cælo præstitisti illis sine labore, omne delectamentum in se habentem, et omnis saporis suavitatem.

Exod. 16, 14; Num. 11, 7; Ps. 77, 25; Joan. 6, 31.

précédent, pouvait s'adoucir. D'autre part, la pluie des sauterelles ne fut envoyée que quand la grêle, la pluie et la foudre eurent cessé tout à fait. Exod., ix, 33. Le feu qui s'adoucissait n'était donc pas celui du ciel, comme le croient plusieurs commentateurs protestants, qui en prennent naturellement occasion de signaler des contradictions dans le texte sacré, mais le feu ordinaire. Jansénius, Cornélius, etc., supposent, avec raison, que pour se délivrer des insectes, les Egyptiens allumèrent de grands feux, mais qu'ils n'obtinrent aucun résultat, tant à cause de l'étendue et de l'intensité du fléau que d'une intervention directe de Dieu. Nous retrouverons au v. 22 le feu terrestre mis en opposition avec celui du ciel. L'auteur sacré nous fournit ici une donnée traditionnelle non consignée dans le récit de Moïse; nous allons en voir d'autres exemples dans la suite du chapitre. — *Quodam tempore*, ποτε, dans les deux versets.

49. — *Supra virtutem ignis*. La foudre, en effet, a des effets bien plus puissants que le feu ordinaire. — *Nationem*, γεννήματα, les produits du sol, le lin et l'orge en particulier. Exod., ix, 25, 31.

20. — *Angelorum esca*. Le Ps. LXXVII, 25, appelle la manne, לחם אבירים, *lechem abbirim*, le pain des forts, ce que LXX traduisent par ἀρτος ἀγγέλων. Cfr. IV Esdr., i, 49. Ce nom de « forts » désigne les anges, appelés au Ps., cii, 20 : *gibborum coacti*, « potentes virtute. » L'expression est synonyme de celle qui suit, « panem de cælo », et qui se retrouve en parlant de la manne, Ps. civ, 40 et LXXVII, 24. « Panis angelorum cibus ille dicitur, non quod illo Angeli, qui cibo non egent, saturarentur, sed quod per Angelorum ministerium tale officium, sicut Lex et cætera, populo præbebantur. » Pseud. August., De Mirab. S. Script., i, 23. La manne était aussi la figure de l'Eucharistie, par conséquent du Dieu qui est le vrai pain des Anges,

cette vue ceux-ci reconnussent que le châtement qu'ils souffraient exécutait une sentence divine.

19. Tantôt, augmentant son ardeur naturelle au milieu de l'eau, le feu embrasait tout, pour détruire tous les rejetons d'une terre impie.

20. Au lieu de cela, vous avez rassasié votre peuple de la nourriture des anges, et vous leur avez donné du ciel un pain préparé, sans travail, ayant en lui toutes les douceurs et tous les goûts délicieux.

comme le fait supposer le langage de l'archange Raphaël à Tobie : « Ego cibo invisibili, et potu, qui ab hominibus videri non potest, utor. » Tob., xii, 49. — *Paratum*, tout préparé, qu'on pouvait manger sans prendre la peine de labourer, de semer, de moissonner, de battre, de moudre, etc. — *Sine labore*. Quelques-uns rapportent ces mots aux Hébreux, d'autres, comme Grimm, à Dieu. Il semble plus naturel de les rapporter au pain lui-même, ce qui réunit les deux sens précédents : un pain sans travail, qui ne donne aucune peine ni à celui qui le fournit, ni à celui qui le recueille. « Vere magnum et divinum miraculum, quod populo pluit Deus manna de cælo, et non laborabat populus, et manducabat. » S. Ambr., De Sacram. iv, 4. — *Omne delectamentum*. Gr. : « produisant toute jouissance, et s'accommodant, ἀρμύνην, à toute espèce de goûts. » C'est cette pensée que l'auteur va expliquer dans le verset suivant. La manne joue un rôle important dans la théologie des sacrements, comme figure de l'Eucharistie, et la liturgie de l'Eglise rappelle fréquemment ce symbole dans son office du S. Sacrement. Du reste, c'est Notre-Seigneur le premier, qui a indiqué le sens figuratif de la manne du désert. Joan., vi, 49. « Revera mirabile est quod manna Deus pluerit patribus, et quotidianum cæli pascabantur alimento. Unde dictum est : Panem angelorum manducavit homo... Considera nunc utrum præstantior sit panis angelorum, an caro Christi, quæ utique est corpus vitæ. Manna illud e cælo, hoc supra cælum : illud cæli, hoc Domini cælorum; illud corruptioni obnoxium... hoc alienum ab omni corruptione... Potior est enim lux quam umbra, veritas quam figura, corpus auctoris quam manna de cælo. » S. Ambr., De Myster., viii. « Judæi habebant quondam umbram rerum, nos veritatem... Judæi manna manducaverunt, nos Christum Judæi carnes ovium, nos corpus Dei; Judæi

21. Car la substance qui venait de vous montrait la douceur que vous avez envers vos enfants, et s'accommodant à la volonté de chacun, elle se changeait en ce qu'il voulait.

22. La neige et la glace souffraient la violence du feu sans se fondre, et les Hébreux savaient que les fruits de leurs ennemis étaient détruits par un feu qui brûlait dans la grêle et qui étincelait dans la pluie,

21. Substantia enim tua dulcedinem tuam, quam in filios habes, ostendebat; et deserviens uniuscujusque voluntati, ad quod quisque volebat, convertebatur.

22. Nix autem et glacies sustinebant vim ignis, et non tabescebant; ut scirent quoniam fructus inimicorum exterminabat ignis, ardens in grandine et pluvia coruscans,

Exod., 9, 24.

pruinam cœli, nos Deum cœli. » Salvian., adv. Avar., II, 6.

21. — *Substantia, ὁμοστασίς*. Plusieurs auteurs, Reusch, entre autres, croient que par cette substance, il faut entendre la manne elle-même immédiatement : dans ce cas, on s'attendrait à lire dans le texte « substantia ejus. » Pour d'autres, cette substance est celle de Dieu, comme Hébr., I, 3, non pas de Dieu purement et simplement, ajoute Grimm, mais de Dieu se manifestant par le don de la manne, et donnant à cet envoi céleste la propriété de nourrir les Hébreux. Finalement, les deux sens reviennent au même. — *Convertebatur*. La manne prenait tous les goûts qu'on voulait, c'est-à-dire que pour les Israélites, elle tenait lieu de tous les aliments les plus exquis, de telle sorte que, comme le rappelle Moïse, rien ne manqua aux Hébreux dans le désert, Deut., II, 7. Quelques commentateurs, Lorin, Cornélius, Ménochius, etc., prennent ces expressions à la lettre, et disent que pour tous les Israélites, la manne prenait le goût des aliments les plus variés, selon le désir de chacun. Cette explication n'est point du tout nécessaire pour rendre compte du texte. Moïse dit formellement de la manne : « Gustusque ejus quasi similæ cum melle. » Exod., XVI, 31. Les Israélites sensuels ne surent pas se contenter de ce mets délicieux, et ils murmurèrent : « Anima nostra jam nauseat super cibo isto levis-imo. » Num. XXI, 5. Mais ceux qui restèrent fidèles, continuèrent à recevoir le don de Dieu avec gratitude, et à trouver qu'il remplaçait merveilleusement pour eux les aliments les plus variés et les plus délicats, dont ils avaient emporté le souvenir d'Égypte. « Quod fidelibus potuit provenire, non illis adversus Deum murmuratoribus, qui profecto alias escas non desiderarent, si hoc eis saperet manna quod vellent. » S. Aug., Retract., II, 20. C'est le sentiment de Josèphe, Antiq., III, 1, de S. Grégoire, Mor., VI, 9, et de la plupart des interprètes catholiques. La manne

est ainsi la figure parfaite de la Sainte Eucharistie que

Sumunt boni, sumunt mali,  
Sorte tamen inæquali  
Vitam interitus. Pros. Laud. Sion.

« In carne Christi... sicut voluimus, ita et cibum accipimus. Si sanctus es, invenis refrigerium; si peccator es, invenis tormentum. » S. Hier., in Ps. CXLVII. De plus, les effets du divin sacrement sont aussi variés que les besoins des âmes : « Omnemque effectum, quem naturalis cibus et potus quoad vitam agunt corporalem, sustentando, augendo, reparando et delectando, sacramentum hoc quoad vitam operatur spirituale. » Conc. Florent. Decret. pro Armen.

22. — *Nix et glacies, χεῖν δὲ καὶ χρυσταλλός*. Cornelius, Allioli, etc., entendent par cette neige et cette glace la grêle que ne faisaient pas fondre les éclairs de la foudre. Bossuet voit dans ces paroles une opposition entre la grêle que le feu du ciel ne fondait pas, et la manne qui fondait aux premiers rayons du soleil. Exod., XVI, 21. Avec la première interprétation, on ne sait plus à quoi faire rapporter les paroles du verset suivant : « sure virtutis oblitus est, ut nutriverunt justii », puisque le feu céleste dont il est seulement question, d'après ces auteurs, dans le v. 22, faisait parfaitement fondre la manne, comme le rappelle Bossuet. Quant à l'explication de ce dernier, on ne voit pas comment la Sagesse peut présenter comme une faveur décernée aux Hébreux la fonte de la manne par le soleil. Aussi par ces deux mots, faut-il entendre avec la Bible de Vence, Grimm, etc., la manne elle-même, désignée d'ailleurs très-clairement dans les mêmes termes au dernier verset du livre. Moïse, Exod., XVI, 44, appelle la manne *חֶמְדָּה*, *caepor*, LXX : *πάχος*, *pruina*, et LXX, Num., XI, 7, disent de cette nourriture : τὸ εἶδος αὐτοῦ ὡς εἶδος χρυστάλλου. L'auteur de la Sagesse ne fait donc qu'em-

23. Hic autem iterum ut nutriendum justum, etiam suæ virtutis oblitus est.

24. Creatura enim tibi factori deserviens, exardescit in tormentum adversus injustos; et lenior fit ad beneficiendum pro his qui in te confidunt.

25. Propter hoc et tunc in omnia transfigurata, omnium nutritrici gratiæ tuæ deserviebat, ad voluntatem eorum qui a te desiderabant;

26. Ut scirent filii tui quos dilexisti, Domine, quoniam non natiuitatis fructus pascunt homines, sed sermo tuus hos, qui in te crediderint, conservat.

*Deut. 8, 3; Matth. 4, 4.*

27. Quod enim ab igne non poterat exterminari, statim ab exiguo radio solis calefactum tabescebat;

23. Mais qui ensuite, pour la nourriture des justes, oublia son ardeur.

24. Car la créature, soumise à vous, son Créateur, entre en fureur pour tourmenter les méchants et s'adoucit pour procurer le bien de ceux qui ont confiance en vous.

25. C'est pourquoi, se pliant alors à toutes les transformations, elle était aux ordres de votre grâce, nourricière de tous les hommes, selon la volonté de ceux qui vous priaient.

26. Pour que vos enfants, que vous avez aimés, Seigneur, connussent que ce ne sont point les fruits naturels qui nourrissent les hommes, mais que votre parole conserve ceux qui croient en vous.

27. Ce que le feu ne pouvait détruire était aussitôt fondu par la chaleur du moindre rayon de soleil.

prunter, pour désigner la manne, deux expressions bien connues des Septante. — *Et non tabescebat*. La chaleur du soleil faisait donc fondre la manne, et celle du foyer la cuisait, en faisant d'elle une sorte de pain à l'huile. Exod., xvi, 23; Num., xi, 8. Cette différence entre l'action du soleil et celle du feu domestique était merveilleuse, il est vrai; mais tout n'était-il pas merveilleux dans cette nourriture que Dieu envoyait chaque matin, dont les plus avides ne pouvaient recueillir au-delà du besoin, qui se corrompait quand on la gardait pour le lendemain, qui se gardait très-bien cependant pour le jour du sabbat, et qui put rassasier durant quarante ans une si grande multitude? Exod., xvi, 18-22. — *Ut scirent* a pour sujet les enfants d'Israël. — *Ignis ardens*. Gr. : « le feu brûlant dans la grêle et foudroyant dans les pluies. »

23. — *Hic autem*, ce même feu, non plus venant du ciel, mais allumé de la main des hommes. — *Oblitus est*, en ce sens qu'il cuisait la manne d'une manière utile, au lieu de la faire fondre, comme le soleil. Ainsi, en général, le feu se montrait terrible contre les Egyptiens et bienfaisant à l'égard des Hébreux.

24. — *Factori deserviens*. C'est la raison irréfutable de la vérité de tous les miracles qui viennent d'être rappelés. « *Tota ratio facti est potentia facientis.* » S. Aug. — *Exardescit*. Gr. : s'accroît.

25. — *Transfigurata*, se transformant, ce qui se rapporte à la création, prise ici dans le sens de force de la nature. L'énergie naturelle se pliait à la volonté de Dieu, soit pour varier les effets du feu, soit pour procurer à la manne ses goûts délicieux. — *Nutrici gratiæ*, le don de Dieu appelé nourricier, par allusion à la manne. — *Ad voluntatem*. Gr. : « selon la volonté de ceux qui demandaient. »

26. — *Natiuitatis fructus*, d'après le grec : *generationes fructuum*. — *Sermo tuus*. C'était la parole de Dieu, c'est-à-dire sa volonté divine qui donnait à la manne sa vertu nutritive : de même, les produits de la terre nourrissent l'homme grâce aux propriétés que la bonté toute-puissante de Dieu a mises en chacun d'eux. La pensée de ce verset est empruntée à Moïse : « *Dedit tibi cibum manna... ut ostenderet tibi quod non in solo pane vivat homo sed in omni verbo quod egreditur de ore Dei.* » Deut., viii, 3. Ces paroles sont redites par N. S. au tentateur, Matt., iv, 4, et elles rappellent que la parole de Dieu, expression de sa puissance, peut nourrir les hommes aussi bien par des moyens miraculeux que par les ressources naturelles. On a pu remarquer dans tout ce chapitre le soin qu'a pris l'auteur d'assigner la véritable cause tant des Bienfaits, xv. 7, 12, 26, que des châtements, xv. 46, 48, 24.

27. — *Statim*, ἀπλωσ.

28. — L'auteur de la Sagesse termine

28. Pour faire savoir à tous qu'il faut devancer le soleil pour vous bénir, et vous adorer dès l'aube du jour.

29. Quant à l'espérance de l'ingrat, elle fondra comme la glace d'hiver et s'écoulera comme une eau inutile.

28. Ut notum omnibus esset, quoniam oportet prævenire solem ad benedictionem tuam, et ad ortum lucis te adorare.

29. Ingrati enim spes tanquam hibernalis glacies tabescet, et disperiet tanquam aqua supervacua.

## CHAPITRE XVII

La neuvième plaie d'Égypte : les ténèbres. — Description du fléau : apparitions lugubres, bruits effrayants, obscurité (vv. 1-6). — Impuissance et châtement des magiciens (vv. 7-9). — Effets de la crainte (vv. 10-14). — Saisissement, emprisonnement dans les ténèbres et terreur des Égyptiens (vv. 15-18). — Localisation du fléau (v. 19). — Triples ténèbres pour les coupables (v. 20).

1. Vos jugements sont grands, Seigneur, et vos paroles ineffables; aussi les âmes sans instruction se sont-elles égarées.

2. Persuadés qu'ils pouvaient se rendre maîtres de la nation sainte, les méchants ont été enlacés par les chaînes des ténèbres et d'une longue

1. Magna sunt enim judicia tua, Domine, et inenarrabilia verba tua: propter hoc indisciplinatæ animæ erraverunt.

2. Dum enim persuasum habent iniqui posse dominari nationi sanctæ: vinculis tenebrarum et longæ noctis compediti, inclusi sub tectis,

chapitre par une application morale de l'histoire. La manne est le symbole des grâces du Seigneur qu'il faut lui demander dès le matin. — *Prævenire solem*. L'Écriture est pleine d'allusions aux prières faites dès l'aube du jour. Ps. v. 4; LVIII, 47; LXXXVII, 44; Prov., VIII, 47, etc. Aussi l'Église veut-elle que ses enfants prient dès le point du jour, et que le soleil en se levant, les trouve déjà en prière :

Ad confitendum surgimus,  
Morasque noctis rumpimus,  
Mentes manusque tollimus.

S. Greg., ad Mat. IV fer.

de sorte qu'on puisse dire du chrétien ce qu'on chante à l'Exultet du samedi saint : « Flammas ejus lucifer matutinus inveniat. » — *Ad ortum lucis*, au lever de la lumière, et non : vers l'Orient. Les Juifs, en effet, priaient en se tournant du côté du temple. Dan., VI, 10.

29. — *Ingrati*, « tardi ad Dei laudes. » Boss. — *Tanquam hibernalis glacies*. Seconde application morale de la manne fondue aux premiers rayons du soleil, et devenue une eau inutile.

c. La plaie des ténèbres. vv. 1-xviii, 4.

CHAP. XVII. — 1. — *Magna est*. En grec seulement : « grands sont les jugements et difficiles à expliquer. » Rom., XI, 33. — *Propter hoc*. Le caractère mystérieux des jugements divins fait qu'on ne peut les comprendre si on n'y est préparé par l'instruction; aussi les Égyptiens, élevés dans leur grossière idolâtrie, ne surent-ils pas saisir les desseins de la Providence sur les Hébreux, ni comprendre la cause des plaies qui les avaient déjà frappés.

2. — *Dominari*, par l'oppression violente, Exod., I. — *Vinculis* Gr. : « enchaînés par les ténèbres, et prisonniers d'une longue nuit. » Exod., X, 21-23. Tous les commentateurs, ne voyant jusqu'ici dans la neuvième plaie d'Égypte que des ténèbres, ont été obligés d'atténuer bien des expressions de ce chapitre, et de supposer une foule de merveilles dont ne parle pas Moïse, merveilles très-véritables sans doute, mais qui ne sont pas une conséquence naturelle de l'obscurité, même la plus profonde. Tout est bien simplifié et s'explique

fugitivi perpetuæ providentiæ jacuerunt.

Exod. 10, 23.

3. Et dum putant se latere in obscuris peccatis, tenebrosos oblivionis velamento dispersi sunt paventes horrende, et cum admiratione nimia perturbati.

4. Neque enim quæ continebat illos spelunca, sine timore custodiebat : quoniam sonitus descendens perturbabat illos, et personæ tristes illis apparentes pavorem illis præstabant.

5. Et ignis quidem nulla vis po-

nuit, ils ont été emprisonnés sous leurs toits, et, se soustrayant à votre incessante providence, sont restés couchés.

3. Eux qui croyaient demeurer cachés avec leurs péchés secrets, ont été dispersés sous le voile ténébreux de l'oubli, et, saisis d'une horrible épouvante, ont été frappés d'un extrême étonnement.

4. Car la caverne qui les renfermait ne les gardait pas à l'abri de la crainte; le bruit qui descendait les effrayait, et les spectres lugubres qui apparaissaient les remplissaient de terreur.

5. Il n'y avait pas de feu assez vif

facilement, si l'on reconnaît dans cette plaie le déchainement du simoun, appelé *chamsin* par les Arabes. Avec cette explication, les détails que donne la Sagesse se comprennent aisément, et l'on se rend mieux compte de la place chronologique de cette plaie, plus terrible que les huit précédentes, et ne le cédant en horreur qu'à la dixième et à l'engloutissement dans la mer Rouge. Le souffle brûlant de la tempête est capable de causer la mort; c'est pourquoi les Égyptiens sont enfermés sous leurs toits et enchaînés par les ténèbres. Cf. M. Vigouroux, la Bible, I, IV, 4. W. Smith, Diction. of the Bible, The ten Plagues. — *Longæ noctis*. Le fléau dura trois jours. — *Fugitivi perpetuæ providentiæ*, se soustrayant par leur obstination aux soins de cette Providence qui veille constamment sur ses créations, mais qui les abandonnait alors au châtement dû à leurs crimes. Sur « fugitivi » Cf. xv, 49. — *Jacuerunt*, ἐκείντοι, « étaient couchés », comme font encore les voyageurs et les animaux surpris dans le désert par le simoun. Philon remarque, dans sa Vie de Moïse, que durant ces trois jours, personne ne se leva de sa couche.

3. — *In obscuris peccatis*, tous les péchés commis dans le secret, comme ces mystères clandestins et toutes ces infamies dont il est parlé xiv, 23-26. Cf. Job, xxiv, 15-17; Is., xxix, 45. — *Dispersi sunt*, ἐσκορπίσθησαν, dans l'Alexandrin : ἐσκοτίσθησαν, « ils étaient plongés dans les ténèbres du voile obscur de l'oubli », leçon préférée par la plupart des commentateurs, parce que pour eux, ces ténèbres sont calmes et silencieuses. L'autre expression est bien plus juste, quand il s'agit des ténèbres du chamsin. L'oubli, dans lequel sont dispersés les Égyptiens, est l'abandon

où semble les laisser la Providence, comme il est marqué au verset précédent. — *Cum admiratione nimia perturbati*, ἰνδῶλμασιν ἐκταρασσόμενοι, « effrayés par des fantômes ». La poussière de sable brûlant que soulève le chamsin « pénètre partout, dans les appartements les mieux fermés, dans les vases les mieux couverts »; elle put s'insinuer dans un œuf à travers sa coquille, dit-on en Egypte pour donner l'idée de sa subtilité; « elle se dépose sur le visage comme un masque enflammé... chargée de molécules sulfureuses, elle produit dans tout l'organisme une irritation violente... le sang afflue à la tête et à la poitrine, on est plongé dans une prostration profonde. » M. Vigouroux, loc. cit. Après cette description de l'état maladif produit par le fléau, les visions terribles n'ont plus rien d'étonnant.

4. — *Spelunca*, μυχός, les lieux secrets, profonds, même les tombeaux où les Égyptiens cherchaient un refuge. — *Sonitus descendens*, venant d'en haut, pour ceux qui étaient dans les souterrains. Gr. : « des bruits qui les épouvantaient retentissaient tout autour », bruits de la tourmente qui pénétrait partout. — *Et personæ*. Gr. : « et de sombres spectres avec des visages effrayants leur apparaissaient. » La plupart des commentateurs, font de ces spectres des apparitions réelles d'esprits infernaux; on peut se contenter de croire, avec S. Bonaventure, que ces visions étaient purement subjectives, et naissaient de l'état de surexcitation où étaient les Égyptiens en face du désordre de la nature.

5. — *Nulla vis poterat*. « La lumière du feu nécessaire était éteinte par la tempête, ζέλης, déchainée, et elle s'évanouissait, étouf-

pour leur fournir de la lumière, et les flammes étincelantes des astres n'étaient pas capables d'éclairer cette horrible nuit.

6. Ils voyaient soudain paraître une lueur pleine d'effroi, et saisis de crainte à la vue de ce qu'ils ne pouvaient distinguer, ils croyaient ces apparitions plus terribles encore.

7. L'art des magiciens n'était plus qu'une dérision, et la gloire de leur sagesse se changeait en honteux reproches.

8. Ils se faisaient forts de chasser de l'âme malade les terreurs et les troubles, et alors, couverts de ridicule, ils languissaient en proie à l'épouvante.

9. Car lors même que rien de terrible ne les troublait, effrayés par le passage des animaux et le sifflement des serpents, ils mouraient de

terat illis lumen præbere. nec siderum limpidæ flammæ illuminare poterant illam noctem horrendam.

6. Apparebat autem illis subitaneus ignis, timore plenus : et timore perculti illius, quæ non videbatur, faciei, æstimabant deteriora esse quæ videbantur :

7. Et magicæ artis appositi erant derisus, et sapientiæ gloriæ correptio cum contumelia.

Exod. 7, 22 et 8, 7.

8. Illi enim qui promittebant timores et perturbationes expellere se ab anima languente, hi cum derisu pleni timore languebant,

9. Nam etsi nihil illos ex monstris perturbabat : transitu animalium et serpentium sibilatione commoti, tremebundi peribant : et aerem

fée par l'épaisseur de l'obscurité. » Phil., Vit. Moys., I, 21. Avec des ténèbres simples et calmes, si épaisses qu'elles fussent, il faudrait un nouveau miracle de Dieu pour empêcher la lumière de luire. Avec le chamsin, les ténèbres palpables de Moïse, Exod., X, 21, la tempête de Philon, l'impossibilité d'avoir de la lumière s'explique tout naturellement. Au dehors, il n'y faut point songer, et si, à l'intérieur des maisons, dans les coins les plus reculés, on peut allumer quelque flambeau, il faut si bien le protéger contre le souffle qui se glisse partout, qu'il ne peut plus servir à rien. — *Nec siderum*. Quand souffle l'ouragan, en temps ordinaire, tout est si sombre qu'on ne peut plus rien distinguer devant soi, et qu'il devient impossible de sortir et de marcher. Moïse dit : « Nemo vidit fratrem suum, nec movit se de loco in quo erat. » Exod., X, 23.

6. — *Subitaneus ignis, ἀτομάτη πύρα*, « un bûcher qui s'allume de lui-même », sans aucune cause apparente, et sans aliment naturel. Quand s'élève le chamsin, « d'épais nuages de sable fin, rouges comme la flamme d'une fournaise, enveloppent toute l'atmosphère et l'embrassent comme un immense incendie. » M. Vigouroux, loc. cit. — *Et timore*. Gr. : « et effrayés par cette vision qu'ils ne voient pas, ils croyaient que ce qu'ils voyaient était encore pire. » Cette vision qu'on ne voit pas, n'est pas autre chose qu'une vision aux formes vagues et indéterminables, ce qui convient

bien à l'atmosphère embrasée et agitée par la violence du vent.

7. — Gr. : « les duperies de l'art magique gisaient là, et le reproche de la vanterie touchant la prudence était honteux, » c'est-à-dire que les magiciens après s'être énorgueillis de leur art, n'échappaient pas au fléau, et leur prétendue habileté était honteusement convaincue d'impuissance.

8. — *Promittebant*. Les magiciens avaient usé de leur pouvoir avec succès dans les trois premières plaies, en imitant Moïse, mais leur pouvoir s'arrêta là, et ils furent bientôt forcés d'avouer leur impuissance : « Digitus Dei est hic. » Exod., VIII, 19. A la sixième plaie, ils se trouvèrent si bien atteints eux-mêmes qu'ils ne purent paraître devant Moïse, Exod., IX, 44. — *Cum derisu, καταγέλαστον*, « d'une manière risible. » Ce qui était ridicule, ce n'était pas leur frayeur bien légitime, mais la comparaison entre cette frayeur et leurs prétentions.

9. — *Nihil ex monstris, παραχῶδες*, « rien de terrible », c'est-à-dire, ce n'était pas seulement le terrible fléau qui les effrayait, mais ils avaient peur même de ces animaux qu'ils se vantaient d'enchanter, et dont ils n'étaient plus maîtres. — *Transitu animalium*. Les Egyptiens, rapporte Hérodote, I, 36, élevaient un grand nombre d'animaux dans leurs maisons, surtout de ceux qu'ils avaient en vénération. On imagine aisément la fureur de ces bêtes effrayées par la tempête et les ténèbres,

quem nulla ratione quis effugere posset, negantes se videre.

10. Cum sit enim timida nequitia, dat testimonium condemnationis : semper enim præsumit sæva, perturbata conscientia.

11. Nihil enim est timor nisi proditio cogitationis auxiliorum.

12. Et dum ab intus minor est expectatio, majorem computat inscientiam ejus causæ, de qua tormentum præstat.

13. Illi autem qui impotentem vere noctem, et ab infimis, et ab altissimis inferis supervenientem, eundem somnum dormientes,

peur, et refusaient de voir cet air auquel il n'y a pas moyen d'échapper.

10. La malice est en effet timide, et elle donne elle-même le témoignage de sa condamnation ; troublée par sa conscience, elle s'attend toujours à des rigueurs.

11. Car la crainte n'est pas autre chose que le renoncement à tout secours de la raison.

12. Et comme on a moins de confiance en soi-même, on est plus frappé de l'ignorance où l'on se trouve, que de la cause même qui produit le tourment.

13. Pour eux, pendant cette nuit absolument impuissante, sortie du plus profond des abîmes de l'enfer, dormant le même sommeil,

surexcitées par la faim, et déjà agacées par les plaies précédentes. Les enchanteurs, qui en avaient plus que les autres, devaient en souffrir davantage. — *Negantes se videre*, refusant de voir, et forcés d'avouer que, comme les simples mortels, ils ne voyaient plus cet air auquel personne ne pouvait cependant échapper, cet air mortel qui les faisait périr.

10. — *Timida nequitia*. Le cœur impie n'est pas brave, et il se condamne par son propre témoignage : confirmation du verset précédent. — *Perturbata conscientia*, d'après le grec, *conscientia* est à l'ablatif : « la méchanceté troublée par la conscience ». Job, xv, 21 ; Ps. xliii, 5 ; Prov., xxviii, 4.

Hi sunt qui trepidant, et ad omnia fulgura pallent  
Cum tonat, exanimis quoque primo murmure celi.  
Juv., Sat. v, 13.

« Vous avez beau faire montre d'une vaine intrépidité, la conscience criminelle se trahit toujours elle-même. Des terreurs cruelles marchent partout devant vous, la solitude vous trouble, les ténèbres vous alarment ; vous croyez voir sortir de tous côtés des fantômes qui viennent vous reprocher les horreurs secrètes de votre âme... Le crime après lequel vous courez avec tant de goût court ensuite après vous... O mon Dieu, que vous avez laissé de ressources dans notre cœur pour nous rappeler à vous, et que la bonté et la justice de votre loi trouve une puissante protection au fond de notre être ! » Massillon, G. C. Evid. de la loi de Dieu, I P.

11. — *Proditio*, προδοσία τῶν ἀπὸ λογισμῶ βοθημάτων, « l'abandon des moyens de salut qui viennent du raisonnement. » L'auteur définit ainsi la crainte par un de ses effets : quand la raison est aveuglée et troublée par la vue du péril, elle perd toute énergie pour se tirer du danger. Les moyens de salut, que la raison ne sut pas suggérer aux Égyptiens, étaient la reconnaissance du vrai Dieu et la soumission à sa volonté : c'est, du reste, le moyen que prit Pharaon, au moins en partie, pour obtenir la cessation du fléau.

12. — Gr. : « et l'espérance qui vient de l'intérieur étant moindre, elle (nequitia) considère l'ignorance comme pire que la cause qui produit le mal. » Cette espérance de l'intérieur, ἐνδοθεν, peut désigner et le peu de fonds qu'il y a à faire sur les ressources de la raison, et la faible confiance qu'on peut avoir dans le secours divin quand on a conscience d'en être indigne. Les Égyptiens, ne pouvant se rendre compte de la cause du mal, le supposent encore bien plus grand qu'il n'est en réalité. Ils n'ignoraient pas, sans doute, le phénomène annuel du chamsin, mais le fléau déchainé par la colère de Dieu avait une telle fureur, que la crainte mettait les plus habiles hors d'eux-mêmes, et leur faisait perdre l'usage de leurs facultés.

13. — Gr. : « mais eux, pendant la nuit impuissante sortie des cavernes de l'Hades impuissant, dormant le même sommeil. » La nuit et l'Hades sont appelés impuissants, parce qu'ils ne peuvent rien par eux-mêmes, contrairement à l'idée des idolâtres qui en

14. Tantôt ils étaient bouleversés par la crainte des spectres, et tantôt abattus par le désespoir de leur âme, car une terreur subite et inattendue avait fondu sur eux.

15. En quelque endroit qu'on tombât, on y était retenu comme en prison et renfermé sans chaînes.

16. Le laboureur, le berger, l'ouvrier surpris aux travaux de la campagne, chacun était soumis à l'inévitable nécessité.

17. Tous étaient enchaînés par le même lien de ténèbres. Le vent qui sifflait, le doux son des oiseaux dans les rameaux épais des arbres, la violence de l'eau courant avec impétuosité,

18. Le bruit violent des pierres qui se précipitaient, la course invisible des animaux qui bondissaient;

14. Aliquando monstrorum exagitantur timore, aliquando animæ deficiebant traductione; subitaneus enim illis et insperatus timor supervenerat.

15. Deinde si quisquam ex illis decidisset, custodiebatur in carcere sine ferro reclusus.

16. Si enim rusticus quis erat, aut pastor, aut agri laborum operarius præoccupatus esset, ineffugibilem sustinebat necessitatem.

17. Una enim catena tenebrarum omnes erant colligati. Sive spiritus sibilans, aut inter spissos arborum ramos avium sonus suavis, aut vis aquæ decurrentis nimium,

18. Aut sonus validus præcipitarum petrarum, aut ludentium animalium cursus invisus, aut mugien-

faisaient des divinités. Les anciens regardaient l'enfer comme le lieu des ténèbres par excellence, Job, x, 21, 22; xxxviii, 47; Ps. xlviii, 20; Jud., 6. — *Somnium*, le même sommeil, c'est-à-dire la même inaction durant cette longue nuit, sommeil non de repos, mais d'hébètement et de frayeur.

14. — *Animæ traductione*, προδοσις, la trahison de leur âme, l'abandon où elle les laissait. — *Subitaneus et insperatus*. Le chamsin souffle ordinairement pendant les cinquante jours qui avoisinent l'équinoxe du printemps, et de là vient son nom qui signifie cinquante. Ce qui était inattendu, ce n'était donc pas le chamsin lui-même, puisque les plaies d'Égypte eurent lieu en mars et en avril, mais sa violence tout à fait extraordinaire.

15. — *Si quisque*. Gr. : « deinde sic, qui semel ergo erat ibi decidens. » La Vulgate a donc traduit *si* pour *sic*. Le verbe *decidisset* s'applique, en général, à tous ceux qui tombaient sous le coup du fléau, et, en particulier, à tous ceux qui, surpris au dehors, étaient obligés de tomber à terre, enchaînés par les ténèbres, et de se coucher pour donner moins de prise à l'onragan et tâcher d'éviter l'aspixie. — *Reclusus*, « Nec movit se de loco in quo erat. » Exod., x, 23.

16. — *Rusticus aut pastor*. L'Égypte, était par excellence le pays de l'agriculture; elle fut longtemps le grenier d'abondance du monde entier. C'était aussi une contrée pastorale, où l'élevage des troupeaux avait une assez grande extension. Cf. le songe du roi,

Gen., xli, 49. — *Agri laborum operarius*. Gr. : « l'ouvrier des travaux pénibles dans le désert », c'est-à-dire dans les lieux inhabités par les hommes, où l'on pouvait faire de rudes travaux de terrassement pour les canaux, d'extraction de l'argile, de sciage des bois, de transports, etc. Les ravages causés par la grêle et les sauterelles avaient mis, sans doute, bien des travailleurs dehors, quand fondit soudain la neuvième plaie. — *Præoccupatus*, par l'arrivée subite du fléau. — *Ineffugibilem*, δυσάσκητον, difficile à éviter.

17. — *Catena tenebrarum*, ψ. 2. — *Spiritus sibilans*, πνεῦμα συρίζον. Le vent ne siffle que quand il est violent. — *Sonus suavis*, εὐμελής, doux, bien modulé. Le chant des oiseaux, au milieu de la tempête, ne peut être qu'un chant timide et plaintif. Les oiseaux d'Égypte, ordinairement silencieux durant la nuit, sauf le rossignol, étaient tenus en éveil par le bruit de l'ouragan, et dans les épais feuillages, soit des forêts, soit des jardins intérieurs, ils manifestaient leur effroi par leurs cris. — *Vis aquæ*. Gr. : « le bruit de l'eau qui s'avance avec impétuosité », l'eau du Nil, quoiqu'en décroissance à cette époque et celle des canaux agitée par le cyclone; au voisinage des cataractes, le retentissement était encore plus effrayant.

18. — *Petrarum*. Les pierres étaient précipitées du faite des maisons et des hauts pylônes des temples, et surtout des montagnes qui bordaient les deux rives du fleuve. — *Ludentium*, σκιρτώντων, « bondissant » dans

tium valida bestiarum vox, aut resonans de altissimis montibus echo: deficientes faciebant illos præ timore.

19. Omnis enim orbis terrarum limpido illuminabatur lumine, et non impeditis operibus continebatur.

20. Solis autem illis superposita erat gravis nox, imago tenebrarum, quæ superventura illis erat. Ipsi ergo sibi erant graviore tenebris.

la grande voix des bêtes qui hurlaient, et l'écho résonnant du fond des montagnes, tout les faisait pâlir d'effroi.

19. Cependant tout l'univers était éclairé par une lumière limpide, et poursuivait ses travaux sans obstacle.

20. Sur eux seuls pesait une nuit épaisse, image des ténèbres qui leur étaient réservées; encore étaient-ils plus à charge à eux-mêmes que les ténèbres.

## CHAPITRE XVIII

Sort des Israélites en Egypte pendant la neuvième plaie (vv. 4-4). — La dixième plaie annoncée aux Hébreux, l'agneau pascal (vv. 5-9). — Extermination des premiers-nés parmi les Egyptiens (vv. 10-19). — Punition terrible des révoltés dans le désert; intercession du grand-prêtre Aaron et cessation du fléau (vv. 20-25).

1. Sanctis autem tuis maxima erat lux, et horum quidem vocem

1. Cependant, Seigneur, une grande lumière brillait pour vos

l'intérieur des maisons où ils étaient abrités, et dans les champs où ils avaient été surpris. — *Mugientium*. Gr. : « la voix des puissantes bêtes féroces qui hurlent. » — *De altissimis*, κοινοτάτων, les montagnes creuses, les cavernes où plusieurs avaient cherché un refuge, et où les mille bruits de la tourmente se répercutaient terriblement. Ces phénomènes ne se produisaient évidemment pas tous au même endroit; l'auteur fait le tableau de ce qui se passait sur différents points du pays, suivant la nature de la contrée, et il montre comment tout, même les effets les plus naturels, concourait à l'épouvante des Egyptiens. — *Deficientes* : « les énervait en les épouvantant. »

19. — Ce qui démontre le caractère nettement miraculeux du fléau, c'est qu'il ne s'étendait pas au-delà du séjour des Egyptiens; la terre de Gessen et tous les endroits habités par les Hébreux étaient totalement épargnés. Exod., x, 23 Du reste, quoique pour infliger cette plaie, comme pour les précédentes, Dieu se servit des agents naturels, son intervention directe n'en est pas moins manifeste dans l'origine du fléau, dans sa soudaineté,

dans sa furie, dans sa durée, dans sa localisation, dans toutes ses circonstances et enfin dans ses résultats.

20. — *Imago tenebrarum*, les ténèbres du shéol où plusieurs devaient être précipités par le chamsin, beaucoup par le passage de l'ange exterminateur, un très-grand nombre par la catastrophe de la mer Rouge, tous enfin par leur mort plus ou moins prochaine. — *Graviore tenebris*, « cæcitate mentis graviore tenebras intus circumferentes. » Boss. Trois sortes de ténèbres couvrent ainsi les Egyptiens : celles de leur cœur, causes de tous leurs malheurs; celles du chamsin, châtement temporel, image du châtement éternel à subir bientôt dans les ténèbres du shéol.

CHAP. XVIII. — 1. — *Et horum*. En grec, ἑνὶ seulement : « mais à tes saints était une grande lumière, desquels entendant la voix... » Le relatif ne peut se rapporter qu'aux saints, et par conséquent les Egyptiens sont sujets des verbes suivants. — *Vocem audiebant*. Tous les Israélites n'étaient pas confinés dans la terre de Gessen : les travaux auxquels on les soumettait obligeaient à les réunir en agglomérations sur différents points du territoire,

saints, et les Egyptiens entendaient leur voix, mais ne voyaient pas leur visage. Quant à eux, ils vous glorifiaient parce qu'ils n'étaient pas soumis aux mêmes peines.

2. Et, après avoir été maltraités, à l'abri maintenant des tourments, ils vous rendaient grâces, et demandaient la faveur que leur sort restât différent.

3. C'est pourquoi ils eurent une colonne de feu ardente pour les guider dans une route inconnue, et vous leur avez donné un soleil inoffensif pour les accompagner heureusement.

4. Ceux-là étaient bien dignes d'être privés de lumière et d'endurer une prison de ténèbres, qui tenaient enfermés vos fils, par qui la lumière incorruptible de votre loi allait être donnée au monde.

audiebant, sed figuram non videbant. Et quia non et ipsi eadem passi erant, magnificabant te :

*Exod. 10, 23.*

2. Et qui ante læsi erant, quia non lædebantur, gratias agebant : et ut esset differentia, donum petebant.

3. Propter quod ignis ardentem columnam ducem habuerunt ignotæ viæ, et solem sine læsura boni hospitii præstitisti.

*Exod. 14, 24; Ps. 77, 14 et 104, 39.*

4. Digni quidem illi carere luce, et pati carcerem tenebrarum, qui inclusos custodiebant filios tuos, per quos incipiebat incorruptum legis lumen sæculo dari.

et ainsi, ils se trouvaient côte à côte avec leurs oppresseurs en bien des endroits. Or, dit Moïse. « ubicumque habitabant », le fléau suspendait miraculeusement ses effets, *Exod.*, x, 23, merveille commune aux dix plaies. Les Egyptiens pouvaient donc facilement, dans les acalmies de la tourmente, entendre les chants d'actions de grâces des Hébreux, et se rendre compte par là, quoique sans les voir, de l'état où ils se trouvaient. Ce miracle de la préservation des Hébreux, au milieu de la violence du chamsin, ne doit pas surprendre, puisque dans les dix plaies d'Egypte, malgré toutes les explications naturelles qu'on peut fournir, tout reste nettement merveilleux et excède l'action ordinaire de la nature. — *Et quia non.* La Vulgate suit la leçon qu'on lit de l'Alexandrin, tandis qu'on lit *ὄν* dans le texte du Vatican; chacune de ces deux leçons a pour elle d'importants manuscrits. Le sujet du verbe doit être les Hébreux avec la première leçon, et les Egyptiens avec la seconde. — *Magnificabant te.* Conséquence du sens adopté par la Vulgate. En grec, ἐμακάριζον, sans pronom.

2. — *Qui ante læsi erant.* Les Hébreux, d'abord affligés par leurs ennemis, sont maintenant épargnés par Dieu. — *Et ut esset differentia, καὶ τοῦ διενεχθῆναι χάριν ἐδέοντο,* « ils demandaient grâce d'avoir été en inimitié », ce qui se rapporte aux Egyptiens parlant aux Hébreux. Dans la Vulgate, ce sont au con-

traire les Hébreux qui demandent à Dieu de les traiter différemment de leurs oppresseurs. La divergence du grec et du latin et les variantes du texte ont donné lieu à bien des interprétations de ce passage. Voici ce qu'on lit en grec, d'après l'Alexandrin généralement suivi ici : « Mais il y avait une grande lumière pour vos saints, desquels entendant la voix, mais ne voyant pas le visage, parce que ceux-ci ne souffraient pas, ils les estimaient heureux, et parce qu'ils ne se vengeaient pas après avoir été maltraités, ils rendaient grâce et demandaient pardon de l'antagonisme. »

3. — *Propter quod, ἀπὸ ἔν.* — *Solem sine læsura.* La colonne de nuée ne brûlait pas comme le chamsin, et même elle préservait contre le soleil ardent du désert. — *Boni hospitii, ἐπιδοτίμου ξενιτείας,* du glorieux voyage.

4. — *Pati carcerem, φυλακισθῆναι, xvii, 2.* — *Inclusos.* Les Egyptiens retenaient prisonniers les Israélites, et ne voulaient pas les laisser partir. — *Incipiebat.* La résidence prolongée des Hébreux n'avait pas été sans influence sur l'Egypte, et en échange des connaissances sociales et industrielles qu'ils tiraient des Egyptiens, les fils de Jacob, par l'exemple de leur monothéisme et de la pureté de leurs mœurs, élevaient le niveau intellectuel et moral du pays dont ils étaient les hôtes. Nous lisons en grec : ἤμελλε. Le peuple juif allait recevoir le flambeau de la loi au Sinaï, et il en serait le gardien jusqu'aux

5. Cum cogitarent justorum occidere infantes : et uno exposito filio, et liberato, in traductionem illorum, multitudinem filiorum abstulisti, et pariter illos perdidisti in aqua valida.

Exod. 1, 16; Id. 2, 3; Ibid. 44, 27.

6. Illa enim nox ante cognita est a patribus nostris, ut vere scientes quibus juramentis crediderunt, animæquiores essent.

7. Suscepta est autem a populo tuo sanitas quidem justorum, injustorum autem exterminatio.

8. Sicut enim læsisti adversarios : sic et nos provocans magnificasti.

9. Absconse enim sacrificabant justî pueri bonorum, at justitiæ le-

5. Ils avaient résolu de faire périr les enfants des justes; un de ces fils, après avoir été exposé, fut sauvé pour leur punition, et vous leur avez enlevé une multitude de leurs enfants, et vous en avez encore fait périr un grand nombre dans l'abîme des eaux.

6. Or, cette nuit avait été connue d'avance par nos pères, afin que, sachant bien à quelles promesses ils avaient cru, ils eussent meilleur courage.

7. Votre peuple fut ainsi témoin du salut des justes, et de l'extermination des impies.

8. De même que vous avez frappé nos adversaires, ainsi vous nous avez glorifiés en nous appelant à vous.

9. Les justes enfants des bons offraient leur sacrifice en secret, et

jours du Messie. Is., II, 5; Mich., IV, 4. Ce verset indique nettement le rôle historique du peuple juif de Moïse à Jésus-Christ. — *Legis lumen*. Prov., VI, 23.

d. L'extermination. ἦν. 5-25.

5. — *Cum cogitarent*. Gr. : « ayant résolu », et comme le raconte l'Exode, ayant commencé depuis longtemps l'exécution de ce dessein. — *In traductionem*, εἰς ἐκτροχόν, rapporté par beaucoup d'interprètes à ce qui suit : pour les punir, vous leur avez enlevé la multitude de leurs fils. Mais alors, remarque justement Grimm, *liberato* n'a plus de raison d'être. Ce qui, en effet, méritait un châtement, ce n'était pas d'avoir sauvé Moïse, mais de l'avoir exposé, lui et tant d'autres enfants. Il faut donc traduire : « un fils... ayant été sauvé pour leur châtement. » — *Abstulisti*. La punition des Egyptiens est analogue à la persécution qu'ils ont fait endurer aux Hébreux : ils ont voulu faire périr les enfants mâles du peuple de Dieu, l'ange exterminateur frappe leurs premiers-nés; ils ont fait jeter dans le Nil les jeunes enfants d'Israël, eux-mêmes sont engloutis dans la mer Rouge.

6. — *Illâ nox*. Elle avait été annoncée à Abraham, Gen., XVII, 13, 14, et Moïse en avait averti à l'avance ses compatriotes, Exod., XI, 4; XII, 27. — *Juramentis*, les promesses faites aux patriarches. et renouvelées par le ministère de Moïse, Exod., VI, 8. — *Animæquiores*, ἐπιευθύνωσι, « afin qu'ils eus-

sent bon courage. » La délivrance d'Égypte, réalisant la promesse divine, devait être le gage de la fidélité de Dieu à tenir sa parole, quelque éloigné qu'en fût le terme.

7. — *Suscepta est*, προσεδέχθη, « fut reçue » et aussi « fut attendue », le verbe grec a les deux sens. — *Injustorum*, Gr. : des ennemis.

8. — *Sicut enim*. La Vulgate abandonne ici le texte Vatic. φ, pour suivre l'Alexandrin, ως. C'est la même puissance qui, dans les dix plaies et à la mer Rouge, frappa les uns et épargna les autres. — *Provocans*, προσκαλέσμενος, « sicut aquila provocans ad volandum pullos suos, et super eos volitans, expandit alas suas, et assumpsit eum, atque portavit in humeris suis. » Deut., XXXII, 11. Toutes les merveilles accomplies en Égypte et au désert avaient pour but d'attacher irrévocablement au Seigneur l'Israélite, figure du chrétien, pour qui le Fils de Dieu devait accomplir de plus grandes merveilles encore.

9. — *Sacrificabant*. L'agneau pascal fut immolé dans chaque famille avant la dixième plaie. — *Pueri bonorum*. Grimm, observant que dans ce livre les ancêtres des Juifs sont toujours appelés « les justes, les saints », et jamais « les bons », en conclut qu'ἀγαθῶν est au neutre, et doit être pris comme un hébraïsme : les fils des biens, c'est-à-dire, à qui les biens doivent échoir, les fils du salut. Cependant le masculin est bien naturel ici, et le mot employé en grec, παῖδες, ne se prête guère au sens figuré. — *Justitiæ*, θεϊότητος,

posèrent d'un commun accord cette loi de justice, qu'ils prendraient part également aux biens et aux maux, et ils chantaient déjà les hymnes de louanges de leurs pères.

10. En même temps résonnait la voix discordante des ennemis, et l'on entendait les plaintes lamentables sur les enfants qu'on pleurait.

11. Or, la même peine affligeait l'esclave et le maître; et l'homme du peuple souffrait la même chose que le roi.

12. Tous avaient pareillement des morts innombrables, frappés du même mal, et les vivants ne suffisaient pas aux funérailles, parce qu'en un moment, la plus noble portion de la nation avait été exterminée.

13. Ils n'avaient rien voulu croire

gem in concordia disposuerunt : similititer et bona et mala recepturos justos, patrum jam decantantes laudes.

10. Resonabat autem inconueniens inimicorum vox, et flebilis audiebatur planctus ploratorum infantium.

11. Simili autem pœna servus cum domino afflictus est, et popularis homo regi similia passus.

Exod. 12, 29.

12. Similiter ergo omnes, uno nomine mortis, mortuos habebant innumerabiles. Nec enim ad sepeliendum vivi sufficiebant : quoniam uno momento, quæ erat præclarior natio illorum, exterminata est.

13. De omnibus enim non creden-

« la loi de la divinité », c'est-à-dire prescrite formellement par Dieu, et non pas « unius Dei colendi ritum », Boss., car il s'agit ici d'une loi qu'on pose, et non d'une loi qu'on observe. Dans d'autres textes : *δαιμόνιος*, suivi par la Vulgate. — *Disposuerunt*. Ils posèrent cette loi équitable, à savoir « que les saints devaient avoir part aux mêmes biens et aux mêmes périls. » Le repas de l'agneau pascal fut comme un pacte conclu entre tous les Hébreux. Exod., xii, 24, 25. Avertis par Moïse, ils avaient tous l'espérance des mêmes biens; la délivrance de l'Égypte, la protection constante de Jéhova pendant le voyage, et l'entrée dans la terre de promesse; ils s'attendaient aux mêmes périls, pour échapper à leurs oppresseurs, traverser le désert et conquérir Chanaan. — *Patrum laudes*. Vatic. : « les pères chantant déjà les louanges. » Alex. et Vulg. : « chantant déjà les louanges des pères », c'est-à-dire les chants de louanges, reçus des patriarches, ou composés pour la circonstance par Moïse et Aaron, les pères de la nation. Ces chants durent être brefs, à raison des conjonctures; quoique l'Exode n'en fasse pas mention, ils retentirent très-certainement, puisque la Sagesse le raconte, et que dans les desseins du Seigneur formellement indiqués par Moïse, Exod., xii, 47, la première Pâque devait être le type de toutes celles qui se célébreraient d'âge en âge. Ce chant, le Hallel, est mentionné, Par., xxx, 21, et dans le récit de la dernière Cène de Notre Seigneur, Matt., xxvi, 30; Marc, xiv, 26.

10. — *Resonabat*, ἀντίχει, faisait écho. — *Inconueniens*, discordant; c'est le « clamor magnus » de l'Exode, xii, 30. « Israelitæ exhibant modulatis carminibus, his obsonabat promiscua ex diverso luctu sine ullo contentu vox pereuntium Ægyptiorum. » Nannius. Exod., xi, 6. — *Flebilis*. Gr. : la lamentation se répandait sur les enfants qu'on pleurait.

11. — *Servus*. L'extermination s'étendit même aux animaux. — *Regi*. Le pharaon Ménéptah I perdit lui-même son fils aîné, selon la menace divine. Exod., iv, 23.

12. — *Uno nomine mortis*, un même nom, un même genre de mort. — *Innumerabiles*. La Haute et la Basse Égypte étaient réunies sous le même sceptre, depuis la xviii<sup>e</sup> dynastie, et Ménéptah était de la xix<sup>e</sup>; les morts frappés dans toutes les familles de ce vaste territoire devaient donc être fort nombreux. — *Ad sepeliendum*. L'embaumement des morts réclamait beaucoup de soins, et durait plus d'une trentaine de jours : il était donc impossible de s'acquitter de ce devoir envers toutes les victimes de la colère divine, ce qui fut fort sensible aux Égyptiens. — *Præclarior*, ἐντιμότερον, « plus honorable » à raison du droit d'aînesse. Le fils du pharaon, nommé Ménéptah, comme son père, était déjà associé au trône. C'est ce qu'indiquent l'Exode, xi, 5, et les monuments égyptiens. Cf. M. Vigouroux, la Bible, I, iv, 4.

13. — *De omnibus non credentes*, Gr. : « refusant de rien croire à cause des sortilèges. » Les magiciens, à bout de pouvoir,

tes propter veneficia, tunc vero primum cum fuit exterminium primogenitorum, sponderunt populum Dei esse.

14. Cum enim quietum silentium contineret omnia, et nox in suo cursu medium iter haberet,

15. Omnipotens sermo tuus de cœlo a regalibus sedibus, durus de bellator in mediam exterminii terram prosilivit.

16. Gladius acutus insimulatum imperium tuum portans, et stans replevit omnia morte, et usque ad cœlum attingebat stans in terra.

17. Tunc continuo visus somniorum malorum turbaverunt illos, et timores supervenerunt insperati.

18. Et alius alibi projectus semivivus, propter quam moriebatur, causam demonstrabat mortis.

à cause de leurs magiciens, mais quand arriva l'extermination des premiers-nés, ils reconnurent alors ce qu'était le peuple de Dieu.

14. Tout était plongé dans un paisible silence, et la nuit dans sa course atteignait le milieu de son chemin,

15. Quand votre parole toute-puissante, de son trône royal du ciel, bondit comme un guerrier impitoyable au milieu d'une terre de perdition.

16. Pareille à un glaive tranchant, elle portait votre irrévocable décret; elle était là, remplissant tout de mort, et, debout sur la terre, elle atteignait jusqu'au ciel.

17. Aussitôt, les visions de funestes songes les troublèrent, et des terreurs inattendues les accablèrent.

18. Renversés ça et là à demi-morts, ils révélaient la cause pour laquelle ils mouraient.

n'étaient pas à bout d'influence. Leurs suggestions empêchèrent jusqu'à la fin le peuple et son prince de saisir le sens des avertissements divins. Il est probable que, comme nos rationalistes modernes, ils expliquaient les neuf premières plaies par des causes purement naturelles. A la dixième, l'intervention divine fut si manifeste qu'il fallut bien se soumettre. — *Sponderunt*, ils reconnurent que le peuple était le fils de Dieu : « filius meus primogenitus Israël. » Exod., iv, 22,

14. — Expressions solennelles désignant le grand acte de puissance qui devait mettre un terme définitif à la servitude des Hébreux, et préparer la nationalité du peuple dépositaire des espérances messianiques. L'Eglise s'est emparée de ces paroles pour les appliquer à cette nuit bienheureuse où, par un acte de puissance plus sublime encore, le Fils de Dieu vint au monde pour délivrer l'humanité de la servitude du démon. Octav. Nativ. Ad Magnif.

15. — *Sermo*, la parole, le λόγος, qui n'est pas ici le Verbe de Dieu, mais seulement l'expression de la puissance divine personnifiée comme dans d'autres passages de la Sainte Ecriture, dans Osée, vi, 5, où le Seigneur dit en parlant des faux prophètes : « Occidi eos in verbis oris mei » ; au Psaume

cxliii, 8, où il est marqué que les éléments « faciunt verbum ejus », exécutent les ordres de sa puissance, et cxlvii, 48 : « Emittet verbum suum. » L'ange exterminateur est le porteur et l'exécuteur de cette parole vengeresse, xii, 9, terrible comme un glaive aigu. — *A regalibus sedibus*, le ciel, le siège de la toute-puissance, ix, 4. — *Exterminii terram*, la terre destinée à l'extermination.

15. — *Gladius acutus*, opposition à *sermo*. — *Insimulatum imperium*. Heb., iv, 42. Gr. : « ton décret véridique », équitable, par conséquent irrévocable. — *Stans*, par sa seule présence, sans effort, dans l'attitude d'une puissance invincible. — *Ad cœlum attingebat*, I Par., xxi, 46. Tout ceci a pour sujet la parole de Dieu. Ici, comme xvi, 26, l'auteur prend grand soin d'indiquer la vraie cause du châtement qui est la puissance divine, dont l'ange exterminateur mentionné par Moïse n'est que l'exécuteur obéissant.

17. — *Malorum*, « terribles ». Le v. 49 indiquera la nature de ces songes.

18. — *Semivivus*. Il suit de là que la mort des premiers-nés n'a pas été foudroyante. Cette donnée est bien conforme au récit de Moïse : « Surrexitque Pharaon nocte, et omnes servi ejus, cunctaque Egyptus. » Exod., xii, 30. Si les victimes avaient été frappées

19. Car les visions qui les troublaient la leur faisaient connaître, de peur qu'ils ne périssent sans savoir pourquoi ils étaient traités de cette sorte.

20. L'épreuve de la mort frappa aussi les justes, et il y eut au désert une grande plaie qui sévit sur la multitude; mais votre colère ne dura pas longtemps.

21. Un homme irrépréhensible se hâta d'intercéder pour le peuple, et opposant le bouclier de son sacerdoce en vous adressant sa prière et la supplication au moyen de l'encens, il résista à la colère, fit cesser le fléau, et montra qu'il était votre serviteur.

22. Il surmonta le trouble non par la force corporelle ni la puissance des armes, mais par sa parole, il dompta celui qui les châtiât, au nom des serments faits aux patriarches, et de l'alliance contractée.

19. Visiones enim, quæ illos turbaverunt, hæc præmonebant, ne inscii, quare mala patiebantur perirent.

20. Tetigit autem tunc et justos tentatio mortis, et commotio in eremo facta est multitudinis; sed non diu permansit ira tua.

21. Properans enim homo sine querela deprecari pro populis, proferens servitutis suæ scutum, orationem et per incensum deprecationem allegans, restitit iræ, et finem imposuit necessitati, ostendens quoniam tuus est famulus.

Num. 16, 46.

22. Vicit autem turbas, non in virtute corporis, nec armaturæ potentia, sed verbo illum, qui se vexabat, subjecit, juramenta parentum, et testamentum commemorans.

soudainement, on ne se serait aperçu de leur mort que le lendemain matin. L'extermination put avoir lieu au moyen d'une peste violente, ou de quelque mal rapide et inconnu enlevant les victimes en quelques heures. — *Demonstrabat*, par ses paroles formelles, comme l'indique le contexte.

19. — *Visiones*. Avant de mourir, les premiers-nés avaient eu des songes et des cauchemars terribles, pendant lesquels Dieu leur avait donné moyen de comprendre la cause de leur mort prématurée. Il fallait cette révélation pour rendre encore plus clair et indubitable le rapport entre cette dernière plaie et la volonté divine au sujet des Hébreux. — *Ne inscii perirent*. L'avertissement avait un double but : 1<sup>o</sup> faciliter aux premiers nés la reconnaissance du vrai Dieu, et, par conséquent, le repentir et le salut ; 2<sup>o</sup> obliger les survivants à laisser partir les Hébreux.

20. — *Tunc*, n'est pas dans le grec; il s'agit, en effet, de la révolte de Coré et de ses partisans au désert, et du châtement qui la suivit. Num., xvi, 46. — *Justos*, les Israélites en général, car ceux qui furent frappés dans leur révolte n'étaient point justes au sens strict. — *Tentatio mortis*, l'épreuve de la mort. Près de quinze mille hommes périrent à cette occasion. — *Non diu*. La vengeance de Dieu, qui voulait anéantir le peuple

entier, s'apaisa bientôt à la prière d'Aaron.

21. — *Sine querela*, irréprochable, n'ayant point pris part à la révolte, et étant resté agréable au Seigneur. — *Deprecari pro populis*. En grec seulement, προεμύχησε, combattit pour eux, intervint. — *Servitutis suæ scutum*, τὸ τῆς ἰδίας λειτουργίας ὄπλον, « l'arme de son propre ministère », la puissance d'intercession que son souverain sacerdoce lui mettait en main, et dont il lui donnait droit de se servir. — *Deprecationem per incensum*. L'encens est le symbole de la prière qui monte au ciel et de l'adoration. — *Restitit iræ*. « Vetus quidem oratio et ab ignibus et a bestiis et ab inedia liberabat, et tamen non a Christo acceperat formam... Nunc vero oratio justitiæ omnem iram Dei avertit... Sola est oratio quæ vincit Deum. » Tertul., De Orat., 29. — *Necessitati*, συμφορᾷ, la calamité.

22. — *Turbas*, ὄχλον, ne peut être entendu ici que dans le sens de « turbationem ». Complut. lit ὀλοθρεύοντα, « l'exterminateur », emprunté à 1<sup>o</sup> 25. Grumm et Reusch préfèrent γόλον. « la colère », sens appelé par le contexte; cette leçon n'a malheureusement pour elle aucun manuscrit. — *Qui se vexabat*, τὸν κολλάζοντα. Par analogie avec la dixième plaie d'Égypte, le châtement de Coré et de ses partisans au désert est attribué à un ange exterminateur, exécuteur de la volonté di-

23. Cum enim jam acervatim cecidissent super alterutrum mortui, interstitit, et amputavit impetum, et divisit illam quæ ad vivos ducebat viam.

24. In veste enim poderis, quam habebat, totus erat orbis terrarum; et parentum magna in quatuor ordinibus lapidum erant sculpta, et magnificentia tua in diademate capitis illius sculpta erat.

Exod. 28, 6.

25. His autem cessit qui exterminabat, et hæc extimuit; erat enim sola tentatio iræ sufficiens.

23. Ceux qui avaient été frappés de mort étaient déjà amoncelés les uns sur les autres, lorsqu'il s'interposa, mit fin à la fureur, et barra tout accès du côté des survivants.

24. Car sur la robe longue qu'il portait était tout l'univers, les noms glorieux des ancêtres étaient gravés sur les quatre rangs de pierres, et votre majesté était empreinte sur le diadème de sa tête.

25. Devant tous ces objets se retira celui qui frappait et il les redouta : l'expérience qu'on venait de faire de votre colère était suffisante.

vine. Aaron triomphe de cet exterminateur en lui opposant la parole de la prière, et aussi la parole donnée par Dieu aux patriarches, d'après laquelle les fils d'Abraham devaient un jour posséder la terre de Chanaan, ce qui excluait leur destruction au désert.

23. — *Interstitit.* « Stans inter mortuos ac viventes pro populo deprecatus est. » Num, xvi, 47. — *Impetum, ὄργην.* — *Divisit.* Aaron remplit en cette occasion le rôle de médiateur, et fut ainsi la figure du Messie. « Aaron quidem semel stetit in medio eorum obiciens se, ne mors transiret ad viventium agmina a funeribus mortuorum... Hic stat quasi qui in hunc mundum venerit, ut aculeum mortis hebetaret, devoratorium ejus abstrueret, viventibus æternitatem gratia daret, defunctis resurrectionem concederet. » S. Ambr., Ep., lx ad Felic. Episc.

24. — *Poderis,* tunique descendant jusqu'aux pieds, ποδήρη; γιτών. Joseph., Ant., iii, 7, 4. — *Totus erat orbis.* L'univers tout entier était représenté symboliquement sur la robe du grand-prêtre. « Elle était toute entière la représentation et l'image du monde, et ses parties en désignaient les parties. A commencer par le *Poderis*, cette tunique est entièrement empreinte de la couleur hyacinthe de l'air. Quant aux pommes de grenade qui sont au bas, aux fleurs et aux sonnettes, les fleurs sont le symbole de la terre, les grenades de l'eau, et les sonnettes de l'harmonie et de la symphonie de toutes ces choses. » Philon, De Vit. Moys. 3. Exod., xxviii, 34-34. D'autres expliquent différemment ce symbole :

la tunique du grand-prêtre représente les quatre éléments, l'air, par la couleur bleue, la terre, par le lin, le feu, par l'or, et la mer par les grenades; Allioli; ou encore : le bleu est le symbole du ciel, le byssus est le type de la lumière et de toute la création pure, la pourpre, l'image de la vie, et l'or l'emblème de la gloire; Loch. — *Magnalia, δόξαι,* les gloires, les noms glorieux des douze patriarches, pères des tribus, écrits sur les quatre rangées de pierres précieuses du rational. Cette expression peut aussi faire allusion à l'éclat des pierres précieuses. — *Magnificentia tua,* les deux mots *Sanctum Domino,* tracés sur la bande d'or qui servait de diadème au grand-prêtre. Il est fait mention de tous ces ornements du grand-prêtre à l'occasion de la prière victorieuse d'Aaron, parce que la tunique, qui était une sorte de *microcosme*, rappelait à Dieu sa Providence paternelle à l'égard de toutes ses créatures qu'il aime, xi, 25; le rational le faisait souvenir des promesses solennelles faites aux patriarches en faveur de leur descendance, et le diadème était l'in-signe de la consécration personnelle d'Aaron au service de Dieu, et de son droit d'intercession auprès du Seigneur.

25. — *Qui exterminabat,* personification de la vengeance divine. — *Extimuit.* Aaron, représentant la volonté miséricordieuse de Dieu, fit reculer le fléau, exécuteur de sa volonté vengeresse : expression énergique pour exprimer la puissance et l'efficacité du pardon divin. — *Sufficiens,* pour le châtiement des coupables, et la correction des survivants.

## CHAPITRE XIX

Châtiment mérité des Egyptiens (xx. 4-4). — La création obéit aux ordres de Dieu pour favoriser les Israélites : passage de la mer Rouge, les caillies (xx. 5-11). — Crimes des Egyptiens : comparaison de leur hospitalité avec celle des Sodomites, leur punition (xx. 12-16). — Comment la nature se pliait aux ordres divins pour la gloire et pour le salut d'Israël (xx. 17-20).

1. Quant aux impies, la colère s'apesantit sur eux jusqu'à la fin sans miséricorde. Dieu prévoyait ce qui devait leur arriver.

2. Car après avoir permis aux Israélites de s'en aller, et les avoir même fait partir avec grande instance, ils eurent regret de leur résolution et les poursuivirent.

3. Le deuil était encore au milieu d'eux, et ils pleuraient aux tombeaux de leurs morts, quand ils conçurent une nouvelle pensée de folie, et se mirent à poursuivre comme des fugitifs ceux qu'ils avaient conjurés de s'éloigner.

4. C'est là que les menait une né-

1. Impiis autem usque in novissimum sine misericordia iræ supervenit. Præsciebat enim et futura illorum;

2. Quoniam cum ipsi permisissent ut se educerent, et cum magna sollicitudine præmisissent illos, consequebantur illos pœnitentia acti.

3. Adhuc enim inter manus habentes luctum, et deplorantes ad monumenta mortuorum, aliam sibi assumpserunt cogitationem inscientiæ; et quos rogantes projecerant, hos tanquam fugitivos persequabantur;

Exod. 14, 5.

4. Ducebat enim illos ad hunc

3<sup>o</sup> Résumé et conclusion. ὃῃ. 1-20.

CHAP. XIX. — 1. — *Usque in novissimum*, jusqu'au dernier châtim. nt, l'engloutissement dans la mer Rouge. — *Ira sine misericordia*, mais « post prævisa merita », car les Egyptiens, au lieu de profiter des avertissements que Dieu leur ménagea jusqu'au bout, x. 12, n'employèrent le répit qui leur était laissé après chaque plaie qu'à poursuivre l'exécution de leurs coupables desseins. Dieu, souverainement bon, et « cujus voluntas non potest sua benignitate privari », S. Leo, Serm., II De Nat. Dom., est souvent obligé de changer sa miséricorde en justice rigoureuse à cause de nos crimes, « de suo bonus, de nostro justus. »

2. — *Permisissent*, conforme au texte Alex. : ἐπιτρέψαντες, mais non au Vatic. : ἐπιτρέψαντες, « cum elaborassent ». C'est la leçon des plus anciens manuscrits, et elle s'accorde mieux, du reste, avec le récit de l'Exode : « Urgēbantque Ægyptii populum de terra exire velociter. » XII. 33. — *Consequebantur*, Exod. XIV, 8. — *Pœnitentia acti*. Les

Egyptiens tenaient beaucoup à leurs esclaves, surtout quand ils étaient d'origine sémitique; la fuite de tout un peuple de serviteurs les frappa au cœur et, oubliant tous les maux qui les avaient déjà décimés à cause des Hébreux, ils cherchèrent à les ramener de force pour en tirer de nouveaux services.

3. — *Inter manus*, ce qui peut être vrai même littéralement, car les Egyptiens avaient encore entre les mains les cadavres de leurs premiers-nés qu'ils embaumaient. — *Inscientiæ*. « La haine contre le peuple de Dieu était si puissante, qu'elle leur fit oublier des maux tout récents, pour poursuivre des hommes que la main de Dieu protégeait ouvertement. Il en est ainsi de toutes les passions; les maux temporels en arrêtent pour quelques moments les effets, mais à peine sont-ils cessés qu'elles se débordent comme un torrent. » Duguet.

4. — *Digna necessitas*, ἀξία ἀνάγκη, Cette nécessité ne venait pas de Dieu, qui n'atteignait les fautes futures des Egyptiens qu' par sa prescience, x. 4; elle provenait uniquement des hommes et de leurs mauvaises passions, volontairement déchainées : « omnis

finem digna necessitas; et horum, quæ acciderant commemorationem amittebant, ut quæ deerant tormentis, repleret puniatio.

5. Et populus quidem tuus mirabiliter transiret, illi autem novam mortem iuvenirent.

6. Omnis enim creatura ad suum genus ab initio refigurabatur, deserviens tuis præceptis, ut pueri tui custodirentur illæsi.

7. Nam nubes castra eorum obumbrabat, et ex aqua, quæ ante erat, terra arida apparuit, et in mari Rubro via sine impedimento, et campus germinans de profundo nimio;

8. Per quem omnis natio transivit, quæ tegebatur tua manu, videntes tua mirabilia et monstra.

cessité bien méritée, et ils perdaient le souvenir de tout ce qui leur était arrivé, afin que le châtement pût combler la mesure de ce qui manquait à leurs supplices,

5. Et que, pendant le merveilleux passage de votre peuple, ils trouvassent une nouvelle mort.

6. La création tout entière fut ramenée à son type originel, et elle obéit à vos ordres, afin que vos enfants fussent conservés à l'abri de tout mal.

7. Une nuée couvrait leur camp de son ombre; là où l'eau était auparavant, apparut la terre ferme; il y eut un libre passage à travers la mer Rouge et un champ d'herbages dans ses profondeurs.

8. La nation entière y passa sous la protection de votre main, et chacun fut témoin de merveilleux prodiges.

qui facit peccatum servus est peccati ». Joan., VIII, 34. En pareil cas, Dieu ne fait pas commettre le mal, il le permet seulement. Rom., 1, 24. — *Quæ deerant.* « Multo tempore non sine peccatoribus ex sententia agere, sed statim ultiones adhibere, magni beneficii est indicium. Non enim, sicut in aliis nationibus, Dominus patienter expectat, ut eas, cum iudicii dies advenerit, in plenitudine peccatorum puniat. » II Mach., VI, 43, 44.

5. — *Novam, ξένον,* inusitée, étrange.

6. — L'auteur sacré insère dans son récit une remarque philosophique sur le rôle de la création entre les mains de Dieu. — *Ad suum genus, ἐν ἰδίῳ γένει παλιν ἄνωθεν,* « in suo genere proprio rursus ex alto »; cette dernière expression, qui pourrait se rapporter à la supériorité de l'agent, « par la puissance d'en haut », a plus probablement ici le sens chronologique. « selon le premier état de choses ». La créature redevenait ce qu'elle était jadis, la servante de l'homme, fidèle serviteur de Dieu. — *Tuis præceptis.* Gr. : « à tes propres préceptes », aux interventions directes de la volonté divine, distinctes des lois qui régissent ordinairement la nature. Grimm. XVI, 24.

7. — *Ex aqua,* « à la place de l'eau » qui se trouvait là en vertu des lois générales sur l'équilibre des liquides, lois suspendues un moment par la toute-puissance de Dieu. — *Campus germinans.* La mer Rouge était ap-

pelée par les Hébreux יַם־סוּף, *iam souf*, mer des algues. « Ab Æthiopicibus herba quædam supho appellabatur, quæ in profundo maris Rubri crescit, quæ rubra est, rubrumque colorem continet, pannis tingendis inservientem, teste Hieronymo de qualitate maris Rubri. » Fürst, ap. Smith, Dict. of the Bibl. Red sea. La même observation est faite par les auteurs les plus anciens, Artémidore, ap. Strabon, XVI, et Plîne : « in mari vero Rubro sylvas vivere, laurum maxime et olivam ferentem baccas. » H. nat. XIII, 25. C'est sur ce fond d'herbages, mis à découvert, que passèrent les Hébreux.

8. — *Omnis natio.* Gr. : « par où passèrent en corps de nation, πανσθενί, tous ceux qui étaient protégés par ta main, et qui voyaient ces étonnantes merveilles. » Les Israélites passèrent donc sans confusion et en ordre de marche sur ce sol desséché par le vent violent qui avait soufflé toute la nuit; pour faire la route qui sépare Phihahiroth de Beelsephon, sur les deux rivages opposés, ils employèrent une partie de la journée et la nuit entière, Exod., XIV, 24, temps suffisant pour faire parcourir avec ordre par la nation un chemin d'environ cinq ou six lieues, selon les données du P. Sicard et de M. Leconte. Cf. Atlas Ancessi, Cart. v. La marche des Israélites était marquée et protégée par la colonne de nuée; les Egyptiens, qui avaient

9. Semblables à des chevaux qui s'ébattent dans les pâturages et à des agneaux bondissants, ils vous glorifiaient, Seigneur, vous qui les aviez sauvés.

10. Ils se rappelaient encore ce qui était arrivé dans leur ancien séjour, où, à la place d'autres animaux, la terre ne produisit que des mouches, et, au lieu de poissons, le fleuve ne donna qu'une multitude de grenouilles.

11. En dernier lieu, ils virent une nouvelle sorte d'oiseaux, lorsque, cédaient à leur convoitise, ils réclamèrent une nourriture délicieuse.

12. Pour satisfaire leur désir, les cailles montèrent de la mer. Quant aux pêcheurs, le châtiment ne fondit sur eux qu'après les avertissements que leur donna la violence des éclairs; mais ils souffrirent justement ce que leurs crimes avaient mérité.

9. *Tanquam enim equi depaverunt escam, et tanquam agni exultaverunt, magnificantes te, Domine, qui liberasti illos.*

10. *Memores enim erant adhuc eorum, quæ in incolatu illorum facta fuerant, quemadmodum pro natione animalium eduxit terra muscas, et pro piscibus eructavit fluvius multitudinem ranarum.*

11. *Novissime autem viderunt novam creaturam avium, cum adducti concupiscentia postulaverunt escas epulationis.*

*Exod. 16, 13; Num. 11, 31; Supr. 16, 2.*

12. *In allocutione enim desiderii, ascendit illis de mari ortygometra; et vexationes peccatoribus supervenerunt, non sine illis, quæ ante facta erant, argumentis per vim fulminum; juste enim patiebantur secundum suas nequitias.*

pour but non pas de les exterminer, mais de les ramener en Egypte, comptaient encore les cerner entre leurs chariots et la mer; il est à croire qu'en poursuivant les fugitifs, ils ne s'aperçurent pas qu'ils pénétraient dans le lit de la mer: c'était la nuit, le sol était le même que celui du rivage, et la nuée dissimulait encore la véritable nature du terrain. S'ils se fussent rendu compte de la merveille dont les Israélites étaient témoins, et de la division miraculeuse des eaux, auraient-ils osé faire un pas en avant? Quand ils reconurent le passage où ils s'étaient engagés, il était trop tard.

9. — *Tanquam equi.* Le psaume cxiii, 4, avait employé des images analogues pour célébrer le passage de la mer Rouge: « Montes exultaverunt sicut arietes, et colles sicut agni ovium. » — *Depaverunt escam:* ἐνεμήθησαν, verbe qui signifie « se nourrir » et « jouir de ce qu'on a reçu ». Le sens est donc: « ils étaient heureux, ils donnaient des signes d'allégresse comme des chevaux au pâturage. » — *Magnificantes te,* par le cantique de l'Exode, xv.

10. — *Pro natione animalium.* Gr.: « à la place de la race d'animaux, γενέσθωσ ἰώων », ou dans le sens actif: « au lieu de la production d'animaux », paroles qui s'expliquent par le contexte: la terre produit les animaux

comme l'eau les poissons, c'est-à-dire qu'elle les contient. A la troisième plaie, on ne voyait plus que des *kinnim*; ils semblaient avoir pris la place de tous les autres animaux. Le grec σκνίτζα est pris collectivement: les moustiques. — *Pro piscibus.* Les amphibies, comme les crocodiles, etc. sortaient eux-mêmes de l'eau; les poissons en étaient tirés: au lieu de cela, le fleuve ne semblait contenir que des grenouilles, tellement il en sortait. Exod., viii, 3.

11. — *Creaturam, γένεσθω,* une nouvelle race, une nouvelle production. — *Escas epulationis.* Gr.: des mets de délices.

12. — *In allocutione desiderii.* En grec, simplement: εἰς παραρηθίαν, pour le soulagement. — *Ascendit de mari,* apportées par le vent qui s'élevait de la mer. Num., xi, 31. — *Per vim fulminum.* Le récit de Moïse ne fait pas mention de ces signes précurseurs de la catastrophe, mais il les suppose. Les Egyptiens s'avancèrent dans le lit de la mer, malgré les éclairs qui s'échappaient de la colonne de nuée, et dont la seule apparition aurait dû les avertir qu'il y avait là quelque chose de miraculeux. Ils ne tinrent aucun compte de cet avertissement divin, et quand ils se virent engagés entre deux murailles de flots amoncelés qu'un seul mot pouvait déchaîner contre eux, et qu'ils s'écrièrent: « Fugiamus Israe-

13. Etenim detestabiliorem inhospitalitatem instituerunt; alii quidem ignotos non recipiebant advenas, alii autem bonos hospites in servitutem redigebant.

14. Et non solum hæc, sed et alius quidam respectus illorum erat: quoniam invitati recipiebant extraneos.

15. Qui autem cum lætitia receperunt hos, qui eisdem usi erant justitiis sævissimis affligerunt doloribus.

16. Percussi sunt autem cæcitate; sicut illi in foribus justi, cum subitaneis cooperti essent tenebris, unusquisque transitum ostendi quærebant.

Gen. 49, 41.

17. In se enim elementa dum convertuntur, sicut in organo qualitatis sonus immutatur, et omnia suum

13. Car ils avaient exercé l'hospitalité d'une manière plus détestable que d'autres: on en avait vu refuser de recevoir des étrangers inconnus, mais eux, ils avaient réduit en servitude des hôtes bienfaisants.

14. Et ce n'est pas tout, car il y avait encore un autre grief contre eux; d'autres ne recevaient que malgré eux les étrangers.

15. Mais eux, après avoir accueilli avec joie ces hommes qui partageaient leurs droits, ils les accablèrent des plus cruelles douleurs.

16. Aussi furent-ils frappés d'aveuglement, comme ceux qui étaient à la porte du juste, et enveloppés de ténèbres soudaines, ils cherchaient chacun l'entrée de leur porte.

17. Quand les éléments sont transformés, la même chose se produit que dans un instrument où les ac-

lem l » il n'était plus temps d'échapper. Le Ps. LXXVI, 48, 49, fait allusion aux foudres de la mer Rouge; « vocem dederunt nubes... vox tonitruum tui in rota »; et Joseph parle aussi de ce prodige, Ant., II, 46, 3.

43. — *Detestabiliorem*, par comparaison avec la violation de l'hospitalité par les Sodomites. — *Alii quidem*, les habitants de Sodome, comme l'indique clairement la suite. Bossuet reconnaît là les Gabaonites, qui refusèrent l'hospitalité au lévite. Judic., XIX, 45. Cette interprétation n'est pas adoptée. — *Non recipiebant*, litote palliant beaucoup la conduite des Sodomites à l'égard des deux anges, qui vinrent visiter Lot, Gen., XIX. Ce qui les rendait moins inexcusables dans leur conduite criminelle, c'est qu'ils ne connaissaient point ces étrangers et n'en avaient reçu aucun bien. — *Bonos*, pris ici dans le sens relatif: bienveillants, ayant bien mérité des Egyptiens. Ils avaient sauvé le pays dans la personne de Joseph, et, comme nation, avaient rendu d'éminents services, tant par leur influence morale que par les immenses travaux qu'ils avaient exécutés.

44. — *Et non solum*: καὶ οὐ μόνον, ἀλλ' ἤτις ἐπισκοπή ἐστὶν αὐτῶν, « il y aura encore une inspection (à faire) d'eux », ce qui signifie: il y aura encore un châtement à exercer contre eux, le châtement de l'autre vie, X, 48-24, ou plus probablement: il y aura encore un

compte à leur demander, il y a à leur faute une circonstance aggravante. — *Invisi*. Gr.: « odieusement, d'une manière hostile ». Ceci s'applique aux Sodomites qui du moins ne dissimulaient point leurs mauvais sentiments au moyen d'un accueil hypocrite.

45. — *Cum lætitia*. Jacob, le père du Sauveur du monde, avait été reçu en Egypte avec une joie sincère. — *Eisdem justitiis*. Gr.: « ayant reçu eux qui participaient aux mêmes droits. » Jacob et ses enfants furent traités en sujets du royaume, et ils purent vivre en paix dans la terre de Gessen, jusqu'à l'apparition d'une dynastie qui « ignorait Joseph; le traitement infligé aux Israélites, outre le caractère d'une injuste oppression, avait celui de l'ingratitude.

46. — *Cæcitate*, durant la plaie des ténèbres. — *Sicut illi*, comme les Sodomites qui assiégeaient la porte de Lot, et furent frappés de cécité par les Anges. Gen., XIX, 41. — *Sui*, s'appliquant aux Egyptiens, de même que ἐαυτοῦ de l'Alex.; mais αὐτοῦ du texte Vatic. peut s'entendre des Sodomites qui, dans leur aveuglement cherchaient la porte de Lot.

47. — Gr.: « car les éléments sont μεταρροζόμενας changeant d'accords en eux-mêmes, comme dans un psaltérion les sons du rythme changent de nom, mais restent absolument au même ton. » Bossuet explique ainsi ce pas-

cords changent, mais où les sons restent identiques à eux-mêmes : c'est ce qu'on peut voir clairement par tout ce qui est arrivé.

18. Les animaux terrestres devenaient aquatiques, et tout ce qui nage dans l'eau passait sur terre.

19. Le feu surpassait dans l'eau sa propre puissance, et l'eau oubliait sa propriété d'éteindre.

20. D'autre part, les flammes n'atteignaient point le corps des fragiles animaux répandus partout, et ne pouvaient fondre cette exquisite nourriture qui pourtant fondait aussi facilement que la glace. En tout ceci, Seigneur, vous avez glorifié votre peuple, vous l'avez honoré, vous ne l'avez point méprisé, en tout temps, en tout lieu, vous l'avez assisté.

sage : « quam facile in organo musico, extensis remissive fidibus, permanente sono, soni tamen modulus inflectitur ac mutatur, tam facile, Deo varie velut digitis elementa pulsante, ab eisdem naturis tanquam diversos sonos, ita diversos effectus elicit. » La création est toujours « factori deserviens », xvi, 24 ; c'est comme le son fondamental de son harmonie, son qui se fait toujours entendre, soit dans l'exécution des lois naturelles de l'univers, soit dans les interventions directes de la puissance divine. — *Unde, ὅπερ* : c'est ce qu'on peut reconnaître par la vue attentive de ce qui s'est passé.

18. — Moïse ne fait pas mention d'animaux terrestres devenus aquatiques ; l'auteur présente donc ici sous une forme qui accentue les antithèses un des faits merveilleux qui ont accompagné la délivrance des Hébreux. Les animaux terrestres ont paru aquatiques, soit pendant la grande pluie et le violent orage

sonum custodiunt; unde æstimari ex ipso visu certo potest.

18. Agrestia enim in aquatica convertebantur; et quæcumque erant natantia, in terra transibant.

19. Ignis in aqua valebat supra suam virtutem, et aqua extinguentis naturæ obliviscebatur.

20. Flammæ e contrario, corruptibilium animalium non vexaverunt carnes coambientium, nec dissolvebant illam, quæ facile dissolvebatur sicut glacies, bonam escam. In omnibus enim magnificasti populum tuum, Domine, et honorasti, et non despexisti, in omni tempore, et in omni loco assistens eis.

de la septième plaie, soit, comme le croit le P. Lorin, quand la cavalerie égyptienne fut submergée dans la mer Rouge, soit, comme on l'admet plus communément, quand les Israélites pas-èrent eux-mêmes avec leurs bestiaux à la place qu'occupaient ordinairement les flots. On ne peut admettre l'opinion de Bossuet, qui reconnaît ici une allusion au déluge. Les animaux aquatiques devenus terrestres sont surtout les grenouilles, qui pénétraient jusque dans l'intérieur des maisons.

19. — L'auteur rappelle en deux mots ce qu'il a dit xvi, 47-25. Ces quatre derniers versets ne sont du reste qu'une récapitulation de la seconde partie du livre.

20. — *Corruptibilia*, faciles à détruire par le feu que les Egyptiens allumèrent pour s'en débarrasser. — *Bonam escam*, γένος ἀμβροσίας τροφῆς, l'espèce de nourriture immortelle, la manne. — *In omni loco assistens*. C'est le résumé du livre et de toute l'histoire juive.

# TABLE DU LIVRE DE LA SAGESSE

---

## PRÉFACE

	Pages.		Pages.
I. — Titre, texte et division du livre.	4	IV. — Canonicité et inspiration du livre	40
II. — Unité et intégrité. . . . .	4	V. — Etude doctrinale du livre de la Sagesse. . . . .	43
III. — Auteur du livre, époque où il a été écrit. . . . .	6	VI. — Commentateurs. . . . .	24

---

## TEXTE, TRADUCTION, COMMENTAIRES.

*Pour les sous-divisions de détail voir le tableau synoptique, page 3.*

### FREMIÈRE PARTIE

#### Démonstration didactique des avantages de la Sagesse.

CHAPITRE I. . . . .	27
CHAPITRE II. . . . .	32
CHAPITRE III. . . . .	40
CHAPITRE IV. . . . .	45
CHAPITRE V. . . . .	50
CHAPITRE VI. . . . .	56
CHAPITRE VII. . . . .	62
CHAPITRE VIII. . . . .	74
CHAPITRE IX. . . . .	77

### DEUXIÈME PARTIE

#### Démonstration historique des avantages de la Sagesse.

CHAPITRE X. . . . .	33
CHAPITRE XI. . . . .	89
CHAPITRE XII. . . . .	97
CHAPITRE XIII. . . . .	104
CHAPITRE XIV. . . . .	110
CHAPITRE XV. . . . .	118
CHAPITRE XVI. . . . .	123
CHAPITRE XVII. . . . .	130
CHAPITRE XVIII. . . . .	135
CHAPITRE XIX. . . . .	142